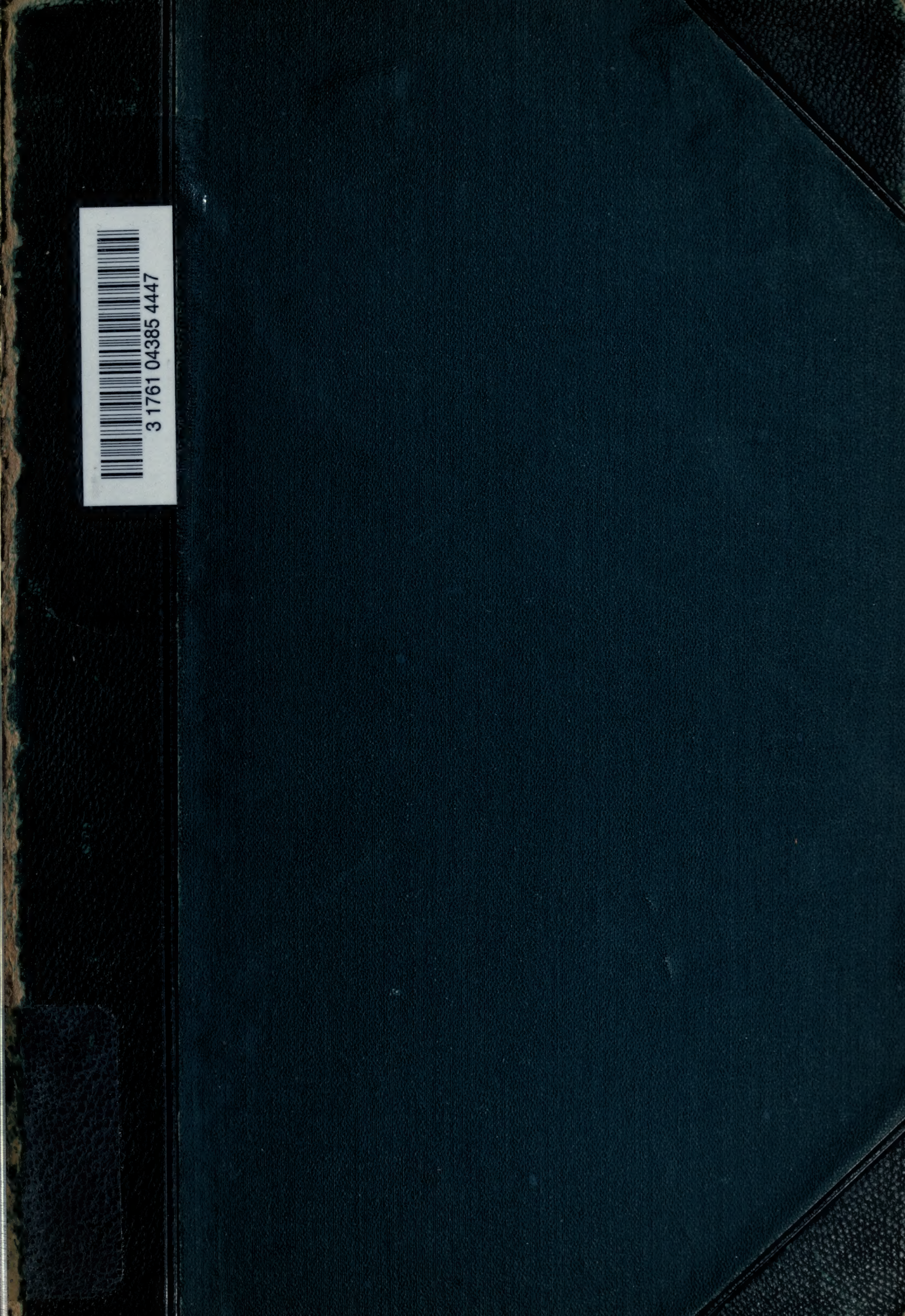
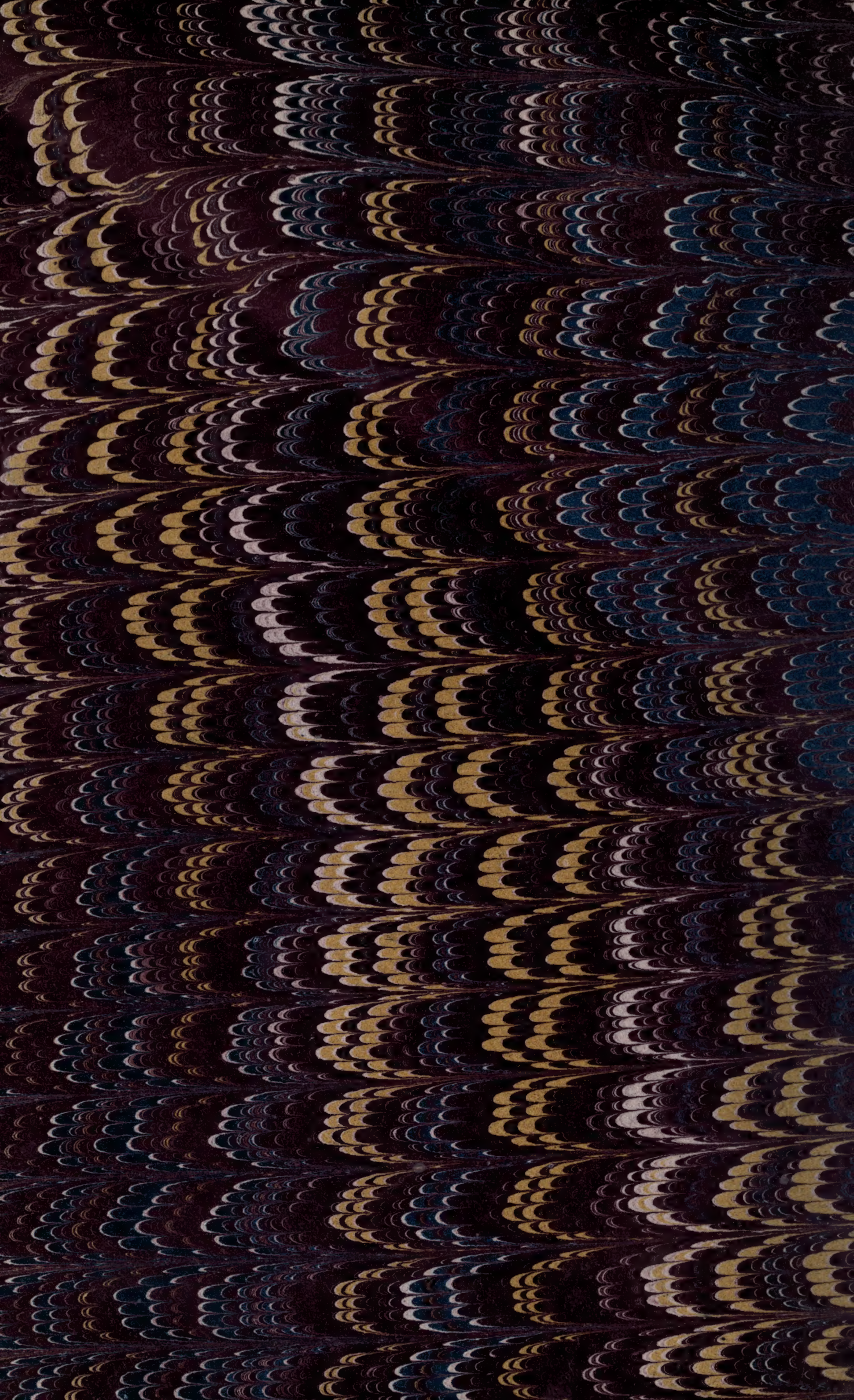
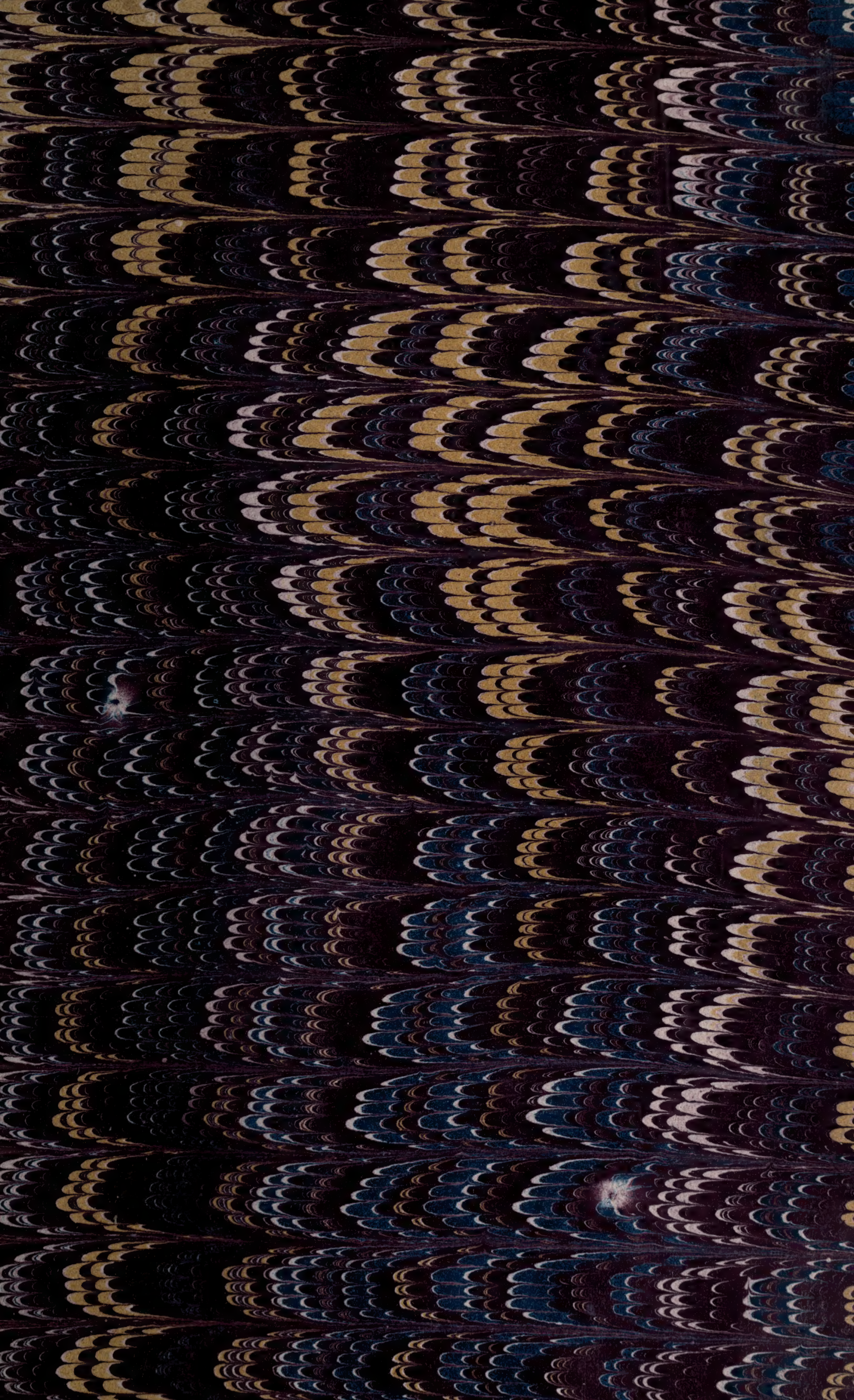

3 1761 04385 4447





CHOIX

DES POÉSIES ORIGINALES

DES

TROUBADOURS.

TOME SIXIÈME.

CHOIX
DES POÉSIES ORIGINALES
DES
TROUBADOURS.

PAR M. RAYNOUARD,

MEMBRE DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE (ACAD. FRANÇAISE, ET ACAD. DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES), SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL.

TOME SIXIÈME,

CONTENANT

La Grammaire comparée des langues de l'Europe latine, dans leurs rapports avec la langue des troubadours.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
IMPRIMEUR DU ROI ET DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 24.

1821.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

L'ÉTUDE des poésies des troubadours sera d'une grande utilité pour connaître et juger les mœurs, les usages, les opinions de l'époque où ils ont occupé une place si honorable dans la société et dans les divers pays dont ils ont favorisé la civilisation.

L'étude approfondie de leur langue n'offrira pas moins d'avantages aux philologues, aux linguistes, aux grammairiens qui aiment à rechercher et à déterminer les rapports des idiomes, et surtout de ceux dont les éléments principaux, les formes essentielles paraissent appartenir à une origine commune.

Si, avant la publication des ouvrages de ces poëtes, un littérateur avait dit : « Français, Espagnols, Portugais, Italiens, et vous tous dont l'idiome vulgaire « se rattache aux idiomes de ces peuples, vous êtes « sans doute surpris et charmés des identités frappantes, des nombreux rapports, des analogies incontestables que vous découvrez sans cesse entre

« vos langages particuliers ; permettez-moi de vous « en expliquer la cause ; c'est qu'il a existé, il y a « plus de dix siècles, une langue qui, née du latin « corrompu, a servi de type commun à ces langages. « Elle a conservé plus particulièrement ses formes « primitives dans un idiome illustré par des poëtes « qui furent nommés troubadours. Leurs ouvrages, « monuments du douzième et du treizième siècle, ont « péri en très-grande partie ; mais, dans ce qui nous « en reste encore aujourd'hui, j'ai reconnu, j'ai ad- « miré une langue formée, fixée et perfectionnée, qui « paraît n'avoir subi, pendant trois siècles, aucune « altération importante. La grammaire de cette langue « a eu des règles constamment observées : on peut « les indiquer et en faire un nouveau corps de doc- « trine, soit à la faveur de quelques traditions gram- « maticales[1] qui sont parvenues jusqu'à nous, soit « surtout par une active et profonde investigation des

1. Il reste le DONATUS PROVINCIALIS et le traité de Raimond Vidal, écrits l'un et l'autre dans la langue des troubadours.

Le premier divise la grammaire en huit parties : nom, pronom, verbe, adverbe, participe, conjonction, préposition, interjection.

En définissant le substantif, il indique par quel signe les sujets et les régimes doivent être distingués au singulier et au pluriel.

Dans l'énumération des pronoms, on ne trouve que les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs personnels et les pronoms possessifs.

Le verbe, dit-il, est un mot qui sert à exprimer qu'on fait ou qu'on souffre quelque chose. Les verbes romans se divisent en

« éléments et des formes qui constituent cette langue, « et lui permettent de rendre souvent avec grace ou « avec énergie et toujours avec précision, soit la vive « expression du sentiment, soit la fidèle image de la « pensée. »

Justement étonnés d'une pareille promesse, les savants des divers pays auraient répondu : « Vous avan- « cez qu'il a existé primitivement une langue inter- « médiaire, dont le type a fourni les éléments et les « formes de nos idiomes actuels, hâtez-vous de nous « indiquer les règles mêmes de cette langue. »

cinq modes : indicatif, impératif, optatif, conjonctif et infinitif, et en quatre conjugaisons. Des exemples indiquent la plupart des inflexions des personnes pour les divers temps et pour chaque mode.

L'adverbe est ainsi nommé, parce qu'il doit être placé après le verbe; la conjonction, parce qu'elle unit un mot avec l'autre; elle est copulative, ordinative, assimilative, explétive, disjonctive, rationnelle.

Cet ouvrage, qui ne nous est parvenu que très-incomplet, est terminé par une sorte de dictionnaire de rimes.

Le traité de Raimond Vidal est écrit sans méthode, mais il contient des règles, soit générales, soit particulières, qui ont l'avantage d'être autorisées par la citation d'exemples pris dans les poésies des troubadours; même il les critique toutes les fois qu'il pense qu'ils ont manqué aux règles.

Cet auteur divise les substantifs romans en cinq déclinaisons sans les spécifier.

Il indique le signe qui doit distinguer les sujets et les régimes au singulier et au pluriel, mais en termes qui seraient difficiles à comprendre, si les exemples n'expliquaient le précepte.

Il entre dans beaucoup de détails à l'égard des personnes de divers temps des verbes.

C'est ce que j'ai tâché de faire en publiant les Éléments de la grammaire romane avant l'an 1000; et ensuite la Grammaire de la langue romane, ou Langue des troubadours.

Mais ils auraient ajouté: « Vous prétendez que nos « idiomes divers appartiennent à une origine com- « mune; qu'il a existé pour tous un type primitif, et « que c'est dans la langue des troubadours qu'on en « retrouve, plus particulièrement et plus évidemment, « les éléments constitutifs, les formes antiques et « essentielles. Osez donc comparer nos idiomes divers « avec cette langue; si leurs éléments caractéristiques, « si leurs formes principales, leurs combinaisons or- « dinaires offrent de grandes et fréquentes confor- « mités qui paraissent, non des accidents du caprice « des langues, des rencontres du hasard, mais le ré- « sultat nécessaire de principes uniformes, d'analo- « gies constantes, de développements naturels, nous « pourrons croire à cette communauté d'origine; « N'oubliez pas surtout qu'il faut la démontrer par « des rapprochements qui ne soient pas forcés, par « des rapports souvent identiques, par des faits nom- « breux et détaillés. C'est une tâche difficile sans « doute, mais c'est la vôtre. »

Je l'accepte, et je consacre de nouveaux soins à la remplir.

Avant d'examiner les langues de l'Europe latine, dans leurs rapports particuliers et directs avec la langue des troubadours, je crois indispensable de

présenter le tableau des principales désinences masculines des substantifs et des adjectifs de cette langue [1].

(1) A.

A.	Caresma, legista.
	B.
Ab.	Gab, trab.
Alb.	Alb, balb.
Eb.	Pleb.
Erb.	Verb.
Ob.	Glob, clob.
Omb.	Plomb.
Orb.	Corb, orb.
	C.
Ac.	Sac, flac.
Aic.	Ebriaic, simoniaic.
Alc.	Falc, manescalc.
Anc.	Banc, franc.
Arc.	Marc, larc.
Asc.	Pasc, guasc.
Auc.	Trauc, rauc.
Ec.	Bec, cec.
Uec.	Luec, gruec.
Enc.	Brenc, arenc.
Erc.	Clerc, ausberc.
Esc.	Sirventesc, fresc.
Ic.	Amic, ric.
Oc.	Broc, badoc.
Olc.	Folc.
Onc.	Tronc, embronc.
Orc.	Porc, dorc.
Osc.	Bosc, losc.
Uc.	Duc, astruc.
Usc.	Brusc.
	D.
Aid.	Laid.
Ald.	Cald.
And.	Mand, grand.
Ard.	Regard, tard.
End.	Cuend.
Oind.	Coind.
Aud.	Baüd.
Und.	Mund.
	E.
E.	Merce, le.
Ebe.	Tebe.
Obe.	Cobe.
Arbe.	Carbe.
Erbe.	Serbe.
Ade.	Cade.
Unde.	Munde.
Orde.	Orde.
Age.	Corage, salvage.
Ige.	Batige.
Onge.	Monge, conge.
Erge.	Verge.
Esge.	Domesge, foresge.
Atge.	Viatge.
Etge.	Fetge, metge.
Itge.	Litge.
Entge.	Dimentge.
Utge.	Jutge.
Uge.	Eruge.
Euge.	Greuge.
Enche.	Penche.
Orche.	Porche.
Able.	Diable, colpable.
Eble.	Feble.
Ible.	Nible, visible.

Je n'entrerai ici dans aucun détail relativement aux substantifs et aux adjectifs féminins terminés en A bref ou muet.

OBLE.	Doble.	EGNE.	Regne.
ACLE.	Miracle, tabernacle.	IGNE.	Signe, digne.
ECLE.	Secle.	AINE.	Domaine.
ICLE.	Article.	UMNE.	Umne.
INCLE.	Vincle.	EUNE.	Leune.
ONCLE.	Oncle.	AYNE.	Sayne.
ERCLE.	Cercle.	OYNE.	Moyne.
ASCLE.	Mascle.	EMPE.	Tempe.
ISCLE.	Giscle, siscle.	ABRE.	Fabre.
OSCLE.	Oscle.	EBRE.	Lebre, febre.
USCLE.	Muscle.	IBRE.	Genibre, libre.
OFLE.	Girofle.	AMBRE.	Cambre.
EGLE.	Segle.	EMBRE.	Membre, setembre.
EIGLE.	Eigle.	OMBRE.	Nombre, encombre.
AILE.	Baile, graile.	OBRE.	Colobre.
ANGLE.	Angle.	ARBRE.	Arbre.
APLE.	Chaple.	ERCRE.	Dimercre.
AMPLE.	Ample.	ULCRE.	Sepulcre.
EMPLE.	Exemple, temple.	ANDRE.	Blandre, gandre.
IMPLE.	Simple.	ENDRE.	Divendre, mendre.
OPLE.	Pople.	OFRE.	Cofre.
EULE.	Teule.	AGRE.	Magre, agre.
ECME.	Flecme.	EGRE.	Alegre.
EIME.	Deime.	IGRE.	Tigre.
ALME.	Salme, balme.	ONGRE.	Cóngre.
OME.	Home.	OGRE.	Pologre, Sogre.
ARME.	Marme.	IRE.	Jauzire, sufrire.
ERME.	Terme, erme.	AIRE.	Paire, faire.
ASME.	Blasme.	EIRE.	Preveire.
ESME.	Aesme.	OIRE.	Loire.
ISME.	Regisme.	UIRE.	Buire.
UME.	Lume.	ENRE.	Cenre, menre.

Les substantifs féminins terminés en A bref ou muet, seront l'objet d'un travail spécial, placé dans le corps de l'ouvrage, et qui, par une comparaison

OLPRE.	Solpre.
ASPRE.	Aspre.
ESPRE.	Vespre.
ORRE.	Sorre, orre.
ENTRE.	Ventre.
ONTRE.	Encontre.
ERTRE.	Tertre.
ORTRE.	Tortre.
ASTRE.	Astre, filhastre.
ESTRE.	Maestre, senestre.
ISTRE.	Ministre.
OSTRE.	Nostre, vostre.
EUTRE.	Feutre.
IVRE.	Givre, delivre.
OURE.	Coure.
OVRE.	Covre.
EXTRE.	Dextre.
EYRE.	Veyre.
AISSE.	Fraisse.
OMTE.	Comte.
ENTE.	Cente.
ONTE.	Conte.
APTE.	Apte, disapte.
OPTE.	Dopte.
OSTE.	Hoste.
AUTE.	Malaute.
EUTE.	Deute.
EXTE.	Texte.
EGUE.	Portegue, foregue.
ERGUE.	Clergue.
ORGUE.	Morgue.
ESQUE.	Evesque.
OVE.	Jove.
AZE.	Aze.
AIZE.	Aize.
AUZE.	Sauze.
	F.
EF.	Sef.
OF.	Prof.
ERF.	Serf.
UF.	Cuf.
	G.
AG.	Maltrag, lag.
ANG.	Stang, estrang.
AUG.	Gaug.
EG.	Freg, estreg.
IG.	Fastig, maldig.
ENG.	Reng.
EING.	Reing, seing.
OG.	Pog, rog.
OING.	Poing.
ONG.	Perpong.
UG.	Desdug, brug.
UNG.	Pung.
	H, après C, L, N.
UCH.	Fruch, conduch.
UECH.	Fueçh, muech.
ALH.	Miralh, badalh.
AILH.	Brailh, mailh.
ANH.	Gazanh, estranh.
ELH.	Conselh, belh.
ENH.	Renh, luenh.
ILH.	Yssilh, volpilh.
EILH.	Greilh.

suivie et détaillée, prouvera sur ce point la conformité exacte, les rapports identiques des langues de l'Europe latine.

Inh. Enginh, sinh.
Einh. Seinh, sufreinh.
Oilh. Foilh, broilh.
Olh. Genolh, colh.
Onh. Besonh, lonh.
Unh. Punh.

I.

Ai. Mai, verai.
Bi. Proverbi, cambi.
Ci. Servici, silenci.
Di. Studi, homicidi.
Ei. Conrei, domnei.
Li. Oli, evangeli.
Ni. Capitani, strani.
Oi. Joi, croi.
Pi. Jaspi, principi.
Ri. Adversari, contrari.
Ui. Autrui.
Vi. Diluvi, savi.
Zi. Vizi, aizi.

L.

Al. Mal, criminal.
El. Fel, fedel.
Il. Abril, sobtil.
Ol. Rossinhol, fol.
Ul. Mul, cogul.
Aul. Badaul.

M.

Am. Fam, gram.
Alm. Psalm, calm.
Em. Gem, estrem.
Elm. Elm.
Erm. Verm, ferm.
Im. Razim, prim.
Om. Pom, som.
Um. Lum, flum.

N.

An. Afan, certan.
Ain. Estrain.
Arn. Carn.
En. Terren, plen.
Ern. Enfern, etern.
In. Matin, pelegrin.
On. Baston, bon.
Ion. Devocion, jauzion.
Orn. Sojorn, morn.
Un. Grun, commun.

O.

O. Pro.

P.

Ap. Cap, drap.
Amp. Camp.
Aip. Aip.
Ayp. Ayp.
Ep. Cep, trep.
Erp. Serp.
Ip. Mancip, particip.
Op. Galop, clop.
Olp. Colp, volp.
Orp. Dorp.
Up. Estreup.
Aup. Jaup.

R.

Ar. Altar, avar.

Le tableau des désinences des adjectifs dont le féminin prend la voyelle A final, ne serait d'aucune utilité. Il suffit de dire que cet A n'est ajouté que comme signe caractéristique du féminin.

Er.	Plazer, ver.	Eys.	Peys.
Err.	Ferr.		T.
Ier.	Lebrier, sobrier.	At, fem.	Voluntat.
Ir.	Desir, consir.	At, masc.	Cat, delgat.
Air.	Frair, vair.	Ait.	Maltrait.
Or.	Honor, senhor.	Alt.	Assalt, alt.
Ur.	Mur, segur.	Ant.	Cant, mant.
Aur.	Aur, taur.	Art, fem.	Part, art.
Yr.	Martyr.	Art, masc.	Laupart, quart.
	S.	Ast.	Bast, cast.
Als.	Fals.	Aut.	Pipaut, azaut.
As.	Vas, gras.	Et.	Tozet, secret.
Ars.	Gars, escars.	Ent.	Dent, content.
Aus.	Laus, descaus.	Ment.	Mandament, cauziment.
Eps.	Estrueps.	Ert.	Desert, cert.
Es.	Marques, espes.	Est.	Forest, manifest.
Emps.	Temps.	It.	Marit, petit.
Ens.	Sens, ascens.	Eit.	Dreit, freit.
Ers.	Vers, pers.	Ueit.	Enueit, nueit.
Is.	Paradis, gris.	Int.	Retint, quint.
Ais.	Pantais, savais.	Ist.	Conquist, trist.
Eis.	Peis, geis.	Uit.	Guit, fruit.
Obs.	Obs.	Ot.	Escot, glot.
Ops.	Ops.	Olt.	Grenolt, molt.
Orps.	Corps.	Ont.	Afront, pront.
Os.	Tos, amoros.	Ort.	Sort, fort.
Ols.	Pols.	Ost.	Prebost, empost.
Oms.	Coms.	Ut, fem.	Salut, vertut.
Ors.	Secors, sors.	Ut, masc.	Tribut, englut.
Us.	Refus, confus.	Iaut.	Bliaut.

Mais je place dans ce tableau les désinences des principaux substantifs féminins qui ne sont pas terminés en A bref ou muet, des masculins qui ont cette terminaison, et des autres substantifs, soit masculins,

OUT.	Cout, vout.	UX.	Endux, grux.
UNT.	Punt.		Y.
URT.	Furt.	AY.	Lay, veray.
UST.	Fust, robust.	AYS.	Biays.
YT.	Trayt.	EY.	Ley, rey.
	U et V.	OY.	Joy, croy.
U.	Glu, dru.	UY.	Autruy.
AU.	Clau, suau.		Z.
EU.	Deu, breu.	ATZ.	Solatz, latz.
IU.	Estiu, caitiu.	ETZ.	Pretz, vetz.
OU.	Nou.	ITZ.	Amairitz, ametitz.
OV.	Bov.	AITZ.	Palaitz.
ALV.	Calv, salv.	EITZ.	Enueitz.
ERV.	Nerv, serv.	OLZ.	Dolz.
	X.	OTZ.	Votz, crotz.
IX.	Nix, afix.	OZ.	Corroz, goz.
OX.	Box, fox.	UZ.	Cruz, luz.

Les manuscrits des poésies des troubadours offrent de légères différences d'orthographe dans les consonnes finales des substantifs et des adjectifs.

L'L prend un autre L ou l'H : CONSE*l*, BE*l*, E*ll*, E*lh*, etc. etc.

L'N prend l'H ou le G : GAZA*n*, GAZA*nh*, GAZA*ng*; PO*n*, PO*nh*, PO*ng*.

Le T se change en G, ou en CH, FRU*t*, FRU*g*, FRU*ch*.

AL en AILL, AILH : TREB*al*, TREB*all*, TREB*ailh*.

UEL, en OIL, UEIL : ORG*uel*, ORGU*oil*, ORG*ueil*.

UT, UCH, UG, en UIT, UICH, UIG : FRU*it*, FRU*ich*, FRU*ig*.

De même ON, ONH, ONG, en OIN, OINH, OING;

Et UN, UNH, UNG, en UIN, UINH, UING.

soit féminins, qui prennent une autre désinence.

Le même tableau comprend les désinences des adjectifs, soit de ceux qui marquent le genre féminin par le signe final A, soit de ceux qui étant invariables s'associent également à des substantifs masculins, ou à des substantifs féminins, sans rien changer à la terminaison primitive.

Je comparerai les éléments et les formes des langues de l'Europe latine, quand la comparaison pourra s'établir entre toutes ces langues ou la plus grande partie, mais auparavant je dois indiquer ici les rapports plus particuliers de chaque langue avec la langue des troubadours.

ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE.

Dans un mémoire sur l'origine et les révolutions de la langue française, Duclos s'exprime ainsi :

« Enfin, la langue romane, qui sembloit d'abord « devoir céder à la tudesque, l'emporta insensible- « ment, et nous allons voir que, sous la troisième « race, elle fut bientôt la seule, et DONNA NAISSANCE À « LA LANGUE FRANÇAISE. »

Avant d'expliquer par quelles modifications le français se forma de la langue romane, il convient de rassembler, en faveur de l'assertion de Duclos, les preuves matérielles qui attestent encore aujourd'hui l'ancien usage de la langue romane primitive, dans les pays de la France situés au nord de la Loire.

J'ai eu précédemment occasion de citer le passage des litanies Carolines qui prouve que sous Charlemagne la langue romane était populaire dans le nord de la France.

Le serment de 842 donne à ce fait une telle évidence qu'il peut sembler inutile de rechercher d'autres preuves; mais, puisqu'elles existent, on me pardonnera de ne pas les omettre.

J'indiquerai d'abord les noms appellatifs qui sont cités dans des monuments antérieurs à l'an 1000, et qui ont la terminaison romane.

Beaucoup de noms de villes, de campagnes, avaient la terminaison romane AS, changée ensuite en ES français.

Ainsi, les noms CELLAS [1], FONTANAS [2], FERRERIAS [3], employés dans les sixième et septième siècles ont été changés postérieurement en CELLES, FONTAINES, FERRIERES.

A cette preuve se rattache le fait constaté par l'archevêque de Rheims, Hincmar, mort en 842, qui dit,

1. « In pago Milidunense, in villâ CELLAS nominatâ... ipsam villam CELLAS nominatam super Alvecun Sequanæ ubi Iona illam ingreditur. »

Dipl. ch. etc. ad res fr. Spect., t. I, p. 43, an. 658, Child. I, n° XXVII.

2. « Villam FONTANAS. »

Ib. Test. de 642, t. I, p. 191, n° CXIV.

3. « Loca quorum vocabula sunt FERRERIAS, etc. »

Ib. t. I, p. 129, an. 628. Dagob. I, n° LXVII.

en parlant de l'armée : *Bellatorum acies quas* VULGARI SERMONE SCARAS VOCAMUS [1].

Ce mot SCARAS, que le français a exprimé par ECHELLES, est roman.

Il résulte incontestablement de ce passage, que l'archevêque Hincmar et les habitants du nord de la France parlaient encore le roman primitif dans le milieu du neuvième siècle, puisqu'il dit : QUE NOUS APPELONS SCARAS EN LANGUE VULGAIRE.

Dans les formules de Marculfe, on rencontre quelques vestiges de cette langue; le mot LUI s'y trouve plus d'une fois [2].

Les étrangers nous ont conservé plusieurs vestiges précieux.

Un poëme en vieux allemand sur l'expédition de Charlemagne contre l'Espagne, cap. 6, sect. 2, offre ce passage:

Ir herzaichen wart ein schal
MUNSGOY.

On attribue ce poëme, qui est rimé, à un auteur nommé Stricker, mais on ignore en quel siècle il a vécu. Rien n'indique si ce poëme est original ou si

1. Hincmar, t. 2, p. 158.

2. « Omnes causas LUI ubicunque prosequere. »
Marc. I, 21.
« Ipsius LUI. »
App. ad Marc. XXIII.
« Si colonus ipsius LUI esse debebat. »
App. ad Marc. XXII.

c'est une traduction. Comme il raconte les fables qui se trouvent dans Turpin, on peut en conclure qu'il est postérieur à l'ouvrage de ce romancier, à moins de supposer que Turpin a copié le poëte étranger, ou que l'un et l'autre ont puisé à une source commune.

Quoi qu'il en soit, il est très-remarquable qu'un auteur étranger, soit qu'il composât le poëme, soit qu'il le traduisît, ait employé ou conservé le mot MUNSGOY, purement roman, tandis que, dans le douzième siècle, Robert Wace a dit, dans le roman de Rou :

Francois crie MONT-JOYE et Normand DEX AÏE.

Un autre poëme très-ancien, écrit de même en vieux allemand, sur les guerres de Charlemagne contre les Sarrasins, et dont l'auteur est inconnu, a aussi rapporté plusieurs fois en roman le cri de guerre MONSOY, et il a aussi exprimé en roman le mot PRECIOSA[1].

1. v. 2573. Thiu scare rief : MONSOY, MONSOY.
2593. Sie riefen andere warf : MONSOY, MONSOY.
2936. Mit michelere frothe hoben si
2937. MONSÒY ! MONSOY !
3343. Thie kristene riefen : MONSOY ! MONSOY !
4035. Thie kristen hoven : MONSOY ! MONSOY !
4036. Thie haithene ire zaichen sa
4037. PRECIOSA ! PRECIOSA !
4430. Ise zaichem riefen sie sa
4431. PRECIOSA ! PRECIOSA !

Voilà donc que deux auteurs différents citent le cri de guerre des Français, MONSGOY, en pur roman, et que l'un des deux emploie plusieurs fois le mot PRECIOSA dont la terminaison est pareillement romane; il est donc permis de penser, ou qu'ils ont traduit d'anciens poëmes dans lesquels les faits de Charlemagne étaient écrits dans la langue des troubadours, ou qu'à l'époque de la rédaction de ces ouvrages les Français employaient encore ces mots romans qu'ils ont écrits et prononcés depuis, MONTJOY*e*, PRÉCI*euse*.

La plus ancienne monnaie où se trouve une inscription romane, est celle qui fut frappée de l'an 980 à 1050, par un comte de Tonnerre [1]. Elle porte les noms romans TOINERO MONEIC, elle est gravée dans le recueil intitulé: Monoyes des prélats et barons de France, t. 2, suppl. p. 188.

Ce seul monument prouverait que vers l'an 1000, des habitants du nord de la France employaient encore le roman qui n'avait pas été entièrement modifié en idiome français.

D'après les théories générales, et surtout d'après les faits particuliers, il faut admettre que la modification de la langue romane en langue française ne s'est effectuée que par gradation, par nuances, et

1. Ville qui avait titre de comté dans le Senonois, en Champagne, aux confins de la Bourgogne, à sept ou huit lieues d'Auxerre.

par intervalles de temps, plus tôt dans un pays, et plus tard dans un autre.

On rencontre encore des documents d'une époque peu reculée, qui offrent le mélange des deux idiomes, et qui démontrent de quelle manière a dû se faire le passage d'une langue à l'autre.

Ces documents ont surtout retenu encore assez tard l'A final changé ensuite en E muet, l'o de l'article LO et du pronom relatif CO, changés depuis en LE et CE, français.

Pour donner une idée juste et précise de la manière dont la langue romane est devenue langue française, il suffira d'indiquer les changements sous deux rapports.

Tantôt ce sera par la comparaison des mots romans avec les mots français dont la légère différence démontrera matériellement qu'ils ont été employés autrefois tels qu'ils étaient dans la langue romane.

Tantôt ce sera par la preuve de l'emploi de divers mots, ou des diverses inflexions des mots romans assez long-temps conservés par la langue française elle-même qui leur a fait subir depuis les modifications que les autres mots ou leurs inflexions avaient subies plus anciennement.

E MUET FRANÇAIS.

Parmi les principaux changements de consonnes et de voyelles, il faut distinguer l'E muet qui a rem-

placé en français les voyelles A, I, O, des mots romans [1].

Souvent la langue française ajouta un E final muet euphonique à des mots que le roman terminait en consonnes, tels que les substantifs et adjectifs, HOM, CORN, JOI, PARJUR, FERM, etc., etc., qui devinrent HOM*me*, CORN*e*, JOI*e*, PARJUR*e*, FERM*e* [2], etc., etc.

1. SUBSTANTIFS.

	Roman.	Français.
A.	Mus*a*, fortun*a*.	Mus*e*, fortun*e*.
	ADJECTIFS.	
	Bell*a*, bon*a*.	Bell*e*, bon*ne*.
	VERBES.	
	Am*a*, sent*a*.	Aim*e*, sent*e*.
	SUBSTANTIFS.	
I.	Servic*i*, justic*i*.	Servic*e*, justic*e*.
	ADJECTIFS.	
	Contrar*i*.	Contra*ire*.
O.	L*o*, c*o*.	L*e*, c*e*.

Et les pluriels des mots en *as* : Mus*as*, bon*as*, mus*es*, bon*nes*, ainsi que les secondes personnes des verbes, quand elles sont en *as* : Am*as*, sent*as*, aim*es*, sent*es*, etc. etc.

2. Outre les exemples nombreux qu'on trouvera dans le cours de l'ouvrage, je citerai les suivants :

« Il estoit propre HOMS. »

Chron. de Fr., Rec. des hist. de Fr., t. V, p. 244.

« Ne voilliez eshalcier vostre CORN. »

Trad. du ps. 74, ms. n° 1.

« Et se j'en suis PARJURS à escient. »

Le roi de Navarre, chans. XVII.

Là soit tun curage
FERM sans être remué.

Everard, Hist. litt. de la Fr., t. XIII, p. 68.

Tels que les verbes, OS, DOUT, PRI, DESIR, PENS, etc., qui devinrent os*e*, DOUT*e*, PRI*e*, DESIR*e*, PENS*e*[1], etc.

Et les adverbes, prépositions, conjonctions, COM, changé ensuite en COM*e*[2], etc.

AL ROMAN CHANGÉ EN EL FRANÇAIS.

J'aurai occasion de donner des preuves nombreuses de ce changement qui a seulement modifié la désinence des adjectifs[3].

1. Mais ne li os descovrir ma pensée.
Avugle sunt, de ce ne DOUT je mie.
Por ce vos PRI d'amors douce semblanche.
Que je DESIR s'amour et s'acointance.
Come a cheli où je PENS main et soir.
Le roi de Navarre, chans. LIII, LIV, LVII, LIX, LVII.

2. Car onques rien ne fis si à envis
Com vos laisser.
Le roi de Navarre, chans. LVI.

	Roman.	Français.
3.	Celestial, corporal.	Celestiel, corporel.
	Mortal, natural.	Mortel, naturel.
	Tal, qual, etc.	Tel, quel, etc.

Dans l'ouvrage intitulé : « De l'état civil des personnes et de la condition des terres dès les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes, in-4° 1786, t. 2, pag. 553, se trouve une charte de franchise des villages de la Cluse et de la Chapelle-Mi-Joux, donnée en 1324, où on lit :

« Francs et quittes de la main morte... et de tous debtz RE*a*LS et PERSON*a*LS. »

AT FINAL CHANGÉ EN ET FRANÇAIS.

Quand je comparerai les langues de l'Europe latine[1], je fournirai des développements qui démontreront cette modification importante, laquelle a ensuite été soumise à un autre changement.

On verra qu'il s'est opéré par la suppression du T final dans les substantifs et dans les adjectifs terminés en ET.

Cette suppression a été indiquée par l'accent aigu placé sur l'É final.

C'est de cette double modification que viennent presque toutes les désinences en É des mots français.

EL ROMAN CHANGÉ EN EAU FRANÇAIS.

Cette modification est si évidente qu'il suffira de jeter les yeux sur la liste des mots qui autrefois ont pris, en français, la désinence EL, et qui depuis l'ont changée en EAU[2].

L ROMAN CHANGÉ EN U FRANÇAIS.

Souvent l'ancien français conserva l'L intérieur ou

1. SUBSTANTIFS.

Roman.	Français.
Libertat, veritat.	Libertet, veritet.
PARTICIPES.	
Amat, turbat.	Aimet, turbet.

On trouvera des exemples nombreux, pag. 37 et suiv.

2. Voyez ci-après, pag. 43.

final dans les mots romans, et ensuite il le changea en U[1].

Ainsi, d'AL, d'ALS, articles, d'ELS, pronom personnel, vinrent, AU, AUX, articles, EUX, pronom personnel.

A*l*be, a*l*mone, a*l*ter, ha*l*t, a*l*tre, ca*l*d, sa*l*f, fa*l*s, pa*l*me, cie*l*s, geno*l*s, o*l*tre, etc., etc.

produisirent,

A*u*be, a*u*mone, a*u*tel, ha*u*t, a*u*tre, cha*u*d, sa*u*f, fa*u*x, pa*u*me, cie*u*x, geno*u*x, o*u*tre, etc., etc.

L'L a été conservé dans le mot ALTESSE.

1. « Doneir A*l*MONES. »
Serm. de S. Bernard, fol. 88.

« Emposerunt sur tuen A*l*TER. »
Trad. du ps. 50, ms. n° 1.

« Les tabernacles de très HA*l*T. »
Trad. des ps. 45, ms. n° 1.

« E li A*l*TRE de l'A*l*TRE part. »
Trad. du IIe livre des Rois, fol 42.

« Kar nuls n'en est SA*l*FS. »
Trad. du ps. 55, ms. n° 1.

« Encuntre lur ydles e lur FA*l*S deus. »
Trad. du IIe livre des Rois, fol. 47.

« Seies eshalciet sur les CIE*l*S. »
Trad. du ps. 56, ms. n° 1.

« Maladie de gote qui le tenoit és GENO*l*S. »
Villehardouin, p. 130.

« La terre d'O*l*TRE mer. »
Villehardouin, p. 8.

AU ROMAN CHANGÉ EN O FRANÇAIS.

Dans *au*R, *au*RATGE, *au*SAR, L*au*S, REP*au*S, R*au*BA, C*au*SA, *au*RELHA, R*au*STIR, et beaucoup d'autres mots romans, l'AU se changea en O, et produisit, *O*R, *O*RAGE, *O*SER, L*O*S, REP*O*S, R*O*BE, CH*O*SE, *O*REILLE, R*O*TIR, français, etc.

Le français garda quelquefois l'AU roman dans des mots qui depuis ont toujours pris l'o [1].

O ROMAN CHANGÉ EN OU FRANÇAIS.

Ainsi, B*O*CA, roman, a produit d'abord B*O*CHE, et depuis, BOUCHE [2].

OC ROMAN CHANGÉ EN UEC FRANÇAIS, ET ENSUITE EN EU.

F*oc*, L*oc*, romans, etc, qui d'abord avaient produit F*uec*, L*uec* [3], etc., ont depuis été changés en F*eu*, L*eu*.

1. Qui pur H*au*R n'el fist ne pur altre chose. »

Lois de Guillaume le Conquérant, XVI.

Ni un chant qui ne peut plaire
Qu'aux *au*REILLES du vulgaire.

P. Ronsard, t. I, p. 342.

Dans les ordonnances des Rois de France le mot THRES*au*rier est souvent employé. Voy. Tom. XV, pag. 119.

AU est resté dans THÉS*au*RISER.

2. « Mel a la meie BOCHE. »

Trad. du ps. 118, psaut. de Corbie.

3. « Si mist le F*u*EC ou bors et en art grand part. »

Villehardouin, p. 165.

Je crois convenable d'avertir ici que la langue des troubadours

OR ROMAN CHANGÉ EN OUR ET EUR, OIR FRANÇAIS.

Pendant assez long-temps, la langue française conserva la désinence romane des mots romans en OR, mais ensuite elle changea les uns en OUR, et les autres en EUR. J'entrerai à cet égard dans des détails qui ne laisseront aucun doute[1].

Très-rarement OR roman fut changé en OIR[2].

OS ROMAN CHANGÉ EN EUX FRANÇAIS.

Il reste un nombre infini d'exemples des adjectifs de l'ancien français qui avait conservé la désinence romane os; mais ensuite cet os devint EUX[3].

U, V FINAL ROMAN CHANGÉ EN F FRANÇAIS.

Ce changement est très-ancien, mais il n'en est pas moins évident, puisque les féminins des adjectifs terminés actuellement en F, ont conservé le V primitif[4].

a admis des modifications qui ont ensuite appartenu spécialement à d'autres langues; et pour en donner quelques exemples, je citerai : VOLH, FOC, LONH, OLH, *oi*MAI, POS, changés en V*ue*LH, VO*i*LL, F*ue*C, L*ue*NH, *hue*LH, *huei*MAI, P*ue*S, PO*i*S, etc. etc.

Le D, dans l'intérieur des mots, a été souvent modifié en Z.

1. Voyez page 59 et suiv.

2. Ainsi de RAZOR est venu RAZ*oi*R.

3. Voyez page 122 et suiv.

4. Du roman GRE*u*, ADJECTI*u*, VI*u*, VOTI*u*, etc., BO*v*, NO*v*, O*v*,

I INTRODUIT DEVANT E.

L'ancien français employa des mots purement romans tels que : CEL, MEL, FEL, BEN, DENER, DEU, LEU, etc, qui ont pris ensuite l'I intérieur et ont produit C*i*EL, M*i*EL, F*i*EL, B*i*EN, DEN*i*ER, D*i*EU, L*i*EU [1], etc.

A ROMAN CHANGÉ EN AI FRANÇAIS.

I fut placé par le français après l'A des mots terminés par AM, AN, ANCT, ANT, ARN, AR, ACT, romans [2]. Divers mots ont conservé la terminaison romane [3].

SER*v*, NER*v*, CER*v*, etc, sont venus en français GRIE*f*, ADJECTI*f*, VI*f*, VOTI*f*, etc., BOEU*f*, NEU*f*, OEU*f*, SER*f*, NER*f*, CER*f*, etc. ; mais on dit SER*v*E, VOTI*v*E, VI*v*E, GRIÈ*v*E, etc. etc.

1. Il suffira de quelques citations.

Sur MEL a la meie boche.
Trad. du ps. 118, psaut. de Corbie.

Deit doner le DENER Saint Pere.
Lois de Guillaume le Conquérant, XVIII.

En un altre LEU.
Sermons de S. Bernard, fol. 88.

2. ROMAN : Fam, gran, man, nan, pan, refran, certan, human, lontan, san, van, vilan, sanct, mant, carn, clar, par, affar, vulgar, benfact, lact, etc. etc.

FRANÇAIS : Faim, grain, main, nain, pain, refrain, certain, humain, lointain, sain, vain, vilain, saint, maint, chair, clair, pair, affaire, vulgaire, bienfait, lait, etc. etc.

3. Tels que : An, ban, océan, paysan, roman, satan, tyran, etc. Voy. pag. 33 et 102.

On le plaça aussi après l'A dans l'intérieur de plusieurs mots [1].

EN ROMAN CHANGÉ EN EIN FRANÇAIS.

Ainsi, des substantifs et des adjectifs en EN, roman, tels que FREN, TERREN, PLEN, SEREN, furent modifiés en FREiN, TERREiN, PLEiN, SEREiN.

E ROMAN CHANGÉ EN O ET EN OI FRANÇAIS.

Les mots romans, tels que LEI, REI, ARNES, CORTES, BORGES, TRES, changèrent l'E en O et en OI, et produisirent, LOI, ROI, ARNOIS, COURTOIS, BOURGEOIS, TROIS.

On verra dans la suite qu'une semblable opération eut lieu pour des verbes en ER.

IA FINAL ROMAN CHANGÉ EN EIE, OIE FRANÇAIS.

VIA, MIA, romans, furent d'abord changés en veie [2], MEIE, et ensuite en VOIE, MOIE.

Des verbes furent modifiés de même.

1. ROMAN : Ala, aram, agre, magre, agu, etc.

FRANÇAIS : Aile, airain, aigre, maigre, aigu, etc.

« Et leur longue AGUE espée. »

Trad. du ps. 56. psaut. n° 1.

Touz jours me dit : AMEZ, AMEZ, AMEZ.

Le roi de Navarre, chans. XXIX.

2. Trad. des ps. 109 et 114, psaut. de Corbie.

SUPPRESSIONS DE CONSONNES INTÉRIEURES DANS LES MOTS FRANÇAIS VENUS DU ROMAN.

Souvent la langue française supprima des consonnes, et surtout le C, D, G, Z, dans l'intérieur des mots [1].

Les grammairiens qui ont réfléchi sur ces sortes de contractions conçoivent facilement pourquoi certains mots français, qui sont aujourd'hui monosyllabes, furent dissyllabes autrefois, quand on avait encore la tradition de la prononciation primitive et de la suppression de la consonne intérieure.

FUGIR roman a été modifié en FUIR français, qu'on a long-temps prononcé FU-IR, et beaucoup plus tard FUIR.

CHANGEMENT DU P LATIN EN B ROMAN, ET DU B ROMAN EN V FRANÇAIS.

Ce changement qui s'opéra toujours dans l'intérieur des mots que la langue romane emprunta à la langue latine, et que la langue française conserva de la lan-

1. Les mots romans : Edifi*c*ar, mes*c*lar, publi*c*ar, glorifi*c*ar, sanctifi*c*ar, mendi*c*ar, multipli*c*ar, trau*c*ar, obli*d*ar, mu*d*ar, cri*d*ar, convi*d*ar, mari*d*ar, casti*g*ar, li*g*ar, jo*g*ar, fi*z*ar, ve*z*er, lau*z*ar, au*z*ir, jau*z*ir, etc. etc., se changèrent en : Édifier, mesler, publier, sanctifier, mendier, multiplier, trouer, oublier, muer, crier, convier, marier, chastier, lier, jouer, fier, voir, louer, ouir, jouir, etc. etc.

gue romane, fut soumis à des règles si exactes, à une analogie si constante, qu'on est justement étonné de ce qu'un pareil ordre de correspondance s'est établi dans les temps où l'usage et l'euphonie dirigeaient seulement les personnes qui parlaient le roman et celles qui parlèrent ensuite le français[1].

1. P. B. V.

Latin.	Roman.	Français.
A*p*erire,	u*b*rir,	ou*v*rir.
A*p*rilis,	a*b*ril,	a*v*ril.
Ca*p*illus,	ca*b*el,	che*v*eu.
Ca*p*ra,	ca*b*ra,	che*v*re.
Cre*p*are,	cre*b*ar,	cre*v*er.
Conci*p*ere,	conce*b*re,	conce*v*oir.
Ne*p*otem,	ne*b*ot,	ne*v*eu.
Ca*p*istrum,	ca*b*estre,	che*v*estre.
Co*p*rire,	cu*b*rir,	cou*v*rir.
Deci*p*ere,	dece*b*re,	déce*v*oir.
Juni*p*erus,	geni*b*re,	genie*v*re.
O*p*era,	o*b*ra,	œu*v*re.
O*p*erari,	o*b*rar,	ou*v*rer.
Pau*p*er,	pau*b*re,	pau*v*re.
Perci*p*ere,	perce*b*re,	perce*v*oir.
Reci*p*ere,	rece*b*re,	rece*v*oir.
Recu*p*erare,	reco*b*rar,	recou*v*rer.
Ri*p*a,	ri*b*a,	ri*v*e.
Se*p*arare,	se*b*rar,	se*v*rer.
Se*p*elire,	se*b*elir,	ense*v*elir.
Sa*p*a,	sa*b*a,	se*v*e.
Sa*p*ere,	sa*b*er,	sa*v*oir.
Sa*p*or,	sa*b*or,	sa*v*eur.
Sa*p*orus,	sa*b*oros,	sa*v*oureux.

DÉSINENCES COMMUNES AUX SUBSTANTIFS ET AUX ADJECTIFS ROMANS ET FRANÇAIS.

Dans la comparaison des langues de l'Europe latine, on verra les désinences des substantifs et des adjectifs français[1] qui ont dû être rapprochées non-seulement du roman, mais encore des autres langues de l'Europe latine.

Mais il y a un bien plus grand nombre de ces désinences romanes qui sont restées dans la langue française et qui n'ont pu entrer dans les tableaux comparatifs[2], soit parce qu'elles appartiennent à peu de mots, soit parce qu'elles ne se retrouvent pas assez intégralement dans les autres langues.

1. On trouvera dans les substantifs les désinences suivantes : Age, al, an, ar, art, at, el, en, ent, ment, er, ier, es, il, in, it, ol, olp, om, on, ion, ont, or, rn, u, v, uc, ul, ut.

Dans les adjectifs : Al, an, and, anct, ar, at, el, ent, ert, il, in, olz, on, ort, os, au, eu, iu, ou, ur.

2. En comparant les désinences caractéristiques des adjectifs dans les diverses langues de l'Europe latine, je ne dirai rien des adjectifs terminés en BLE. Cette désinence est rare dans les adjectifs de l'ancienne langue romane, et dans les vieux monuments des autres langues de l'Europe latine ; elle n'est pas admise par le portugais et par l'italien. Je n'en parlerai donc qu'en traitant des rapports particuliers des langues qui l'ont adoptée.

Voici le tableau des principales désinences romanes que la langue française a conservées, ou qu'elle n'a soumises qu'à de très-légères modifications. Les mots suivants correspondent aux mots

romans du tableau, pag. v, etc. J'indique rarement dans les tableaux particuliers les désinences qui entreront dans la comparaison générale des langues de l'Europe latine.

B.	Miracle.	Arbre.	G.	Morn*e*.	Bast.
Glob*e*.	S*ie*cle.	Sepulcre.	R*a*ng.	Commun.	Chast*e*.
Plomb.	Article.	M*oi*ndre.	Etang.	P.	Dr*oi*t.
Verb*e*.	Oncle.	Coffre.	Etrang*e*.	Drap.	Forest.
CORB.	Cercle.	Aigre.	Seing.	Camp.	Manifest*e*.
C.	Masle.	Allegre.	Poing.	R.	Nuit.
Sac.	Muscle.	Negre.	F*eu*ille.	Desir.	Trist*e*.
Banc.	Girofle.	Tigre.	Bes*oi*n.	Frèr*e*.	Escot.
Franc.	Angle.	Père.	L*oi*n.	Vair.	Prompt.
Marc.	Seigle.	Martire.	I.	Mur.	Sort.
Larg*e*.	Grèle.	Cendre.	Mai.	Martyr.	Prévost.
Rauq*ue*.	CHAPLE.	S*ou*ffre.	Vrai.	S.	P*oi*nt.
Bec.	Ample.	Aspre.	Proverb*e*.	Pas.	Fort.
LUEC.	Exemple.	Vespre.	Servic*e*.	Gras.	Robust*e*.
Clerc.	Simple.	Ventre.	Silenc*e*.	Gars.	U ET Y.
Fresq*ue*.	P*eu*ple.	Encontre.	Etud*e*.	Los.	Glu.
Rich*e*.	D*ou*ble.	Tertre.	Homicid*e*.	Deschaus.	D*ie*u.
Broc.	Tu*i*le.	Desastre.	H*ui*le.	F*au*x.	Bref.
Tronc.	Ps*au*me.	Maistre.	Capit*ai*ne.	Marqu*i*s.	Chetif.
Porc.	B*au*me.	Ministre.	Joi*e*.	Temps.	B*œuf*.
D.	Home.	NOSTRE.	Jasp*e*.	Sens.	N*euf*.
Ch*au*d.	Terme.	Feutre.	Princip*e*.	Vers.	Ch*au*ve.
Command.	Blasme.	Givre.	Advers*ai*re.	Pers.	Ner*f*.
Regard.	Règne.	Delivre.	Contraire.	Paradis.	Cer*f*.
Tard.	Signe.	C*ui*vre.	Autrui.	Gris.	Y.
Mond*e*.	Digne.	Dextre.	Délug*e*.	P*ou*ls.	Lay.
E.	Domaine.	Comte.	Vic*e*.	Corps.	Biais.
Mong*e*.	*Y*mne.	Conte.	M.	Sec*ou*rs.	Roi.
Manege.	Moyne.	Apte.	Fa*i*m.	Refus.	Joie.
Lige.	Tempe.	D*ou*te.	Ps*au*me.	Confus.	Z.
Juge.	Lièvre.	Texte.	Calm*e*.	T.	Palais.
Porche.	Libre.	Evesque.	Ferm*e*.	Ass*au*t.	Cro*i*x.
Diable.	Septembre.	Aise.	R*ai*sin.	H*au*t.	Cour*oux*.
C*ou*pable.	Membre.	F.	Pom*e*.	Chant.	
Foible.	Nombre.	S*uif*.	N.	Léopard.	
Visible.	Coul*eu*vre.	Serf.	Sej*our*.	Quart.	

LANGUE ESPAGNOLE.

Les historiens espagnols n'ont transmis aucun fait qui permette de fixer l'époque où la langue romane s'établit au delà des Pyrénées.

Mais un monument atteste qu'elle était en usage en Espagne et en Portugal dans le huitième siècle, c'est l'ordonnance publiée en 772 (— 734), par Alboacem, fils de Mahomet-Alhamar, fils de Tarif[1].

Quoique les critiques aient jugé avec raison que la chronique des Goths, imprimée dans les œuvres de Luitprand, n'est pas de cet auteur[2], il me semble, toutefois, que le passage que j'en ai rapporté[3], mérite quelque considération, et qu'il concourt à prouver l'existence ancienne de la langue valencienne et de la langue catalane, quoiqu'on reconnaisse que cette chronique a été rédigée dans un siècle postérieur à celui où Luitprand a écrit.

Et si l'on se souvient que l'agiographe de sainte Lobe, rapporte qu'un italien qui se trouvait en Allemagne, comprit le langage d'un espagnol, par cela seul qu'il était italien, EO QUOD ITALUS ERAT, on ne se refusera point à admettre l'opinion des philologues

1. Elle est rapportée dans l'introduction du tom. Ier du CHOIX DES POÉSIES ORIGINALES DES TROUBADOURS, pag. xj et xij.

2. Bibl. hisp. vetus, lib. VI, cap. XVI.

3. Introd. du tom. Ier, p. xvj.

qui font remonter au temps des Goths l'établissement de la langue vulgaire espagnole.

Plus les monuments de cette langue sont anciens, plus ils offrent de rapports d'identité avec la langue romane. Ainsi, le mot TRO, préposition romane, se trouve encore dans cinq manuscrits du Fuero Juzgo, au lieu de HASTA[1] qui l'a remplacé depuis long-temps.

Dans les mots VINAGR*e*, DESASTR*e*, l'E roman, se trouve conservé, quoique l'E d'ASTRE et de AGRE, romans, ait été changé en o dans ASTR*o*, AGR*o*, espagnols.

Je ne crains pas d'avancer que dans le FUERO JUZGO presque la moitié des mots sont entièrement romans, et qu'une partie des autres le redeviendrait par le seul retranchement de la voyelle finale euphonique, ou par des modifications très-légères.

J'indiquerai bientôt les nombreux rapports de la langue espagnole avec celle des troubadours. Pour rendre ces rapports plus faciles à saisir, il importe d'expliquer quelques-unes des modifications auxquelles la langue romane primitive a été soumise.

O ROMAN CHANGÉ EN UE ESPAGNOL.

Ce changement, qui a existé même dans la langue des troubadours, est très-commun dans la langue es-

1. Dans le texte imprimé, on lit : Entró AL dia. Des manuscrits portent : FASTA el dia; d'autres : ATA. Il en est cinq dans lesquels on lit : TRO al dia. Fuero Juzgo, II, I, 24, not. 27.

pagnole[1]; ce n'est qu'un accident euphonique, et peut-être on n'aurait pas dû regarder comme irréguliers, des verbes qui, en quelques modes, ou en quelques temps, prennent UE, au lieu de l'o primitif.

Il paraît qu'autrefois UE et o ne différaient pas dans la prononciation, puisque l'ancien poëme du Cid emploie MUERTE, FUERTE, LUEN, FUENT, comme assonantes, avec CARRION, CAMPEADOR, AMOR, SOL[2], etc.

1. Je crois convenable d'entrer dans quelques détails.

SUBSTANTIFS : Poblo, morte, forza, torto, prova, dona, cor, etc., ont produit : Pueblo, muerte, fuerza, tuerto, prueba, dueña, cuer, etc.

ADJECTIFS : Bono, novo, fort, moble, nostro, etc., sont devenus : Bueno, nuevo, fuerte, mueble, nuestro, etc.

VERBES. Tels que : Fo, fora, foron, fossen, etc., rogo, demostra, tolga, poda, demostra, poden, ont été changés en Fué, fuera, fuéron, fuesen, etc., ruego, demuestra, tuelga, pueda, demuestra, pueden.

PARTICIPES : De posto, morto, etc., on a fait : Puesto, muerto, etc.

CONJONCTIONS : Pos, depos, ont été modifiés en Pues, despues.

Il m'a paru inutile d'indiquer les passages du Fuero Juzgo ou de la COLLECTION DE POESIAS CASTELLANAS ANTERIORES AL SIGLO XV, dans lesquels se trouvent les mots que je rapporte, surtout les variantes du Fuero Juzgo.

2. « Por muchos versos de este poema se ve claramente la pronunciacion que daban en aquellos tiempos á muchas voces que en los de Berceo ya se pronunciaban de otra manera; y así se ve con mucha frecuencia que las voces MUERTE, LUEN, NUES, FUENT, etc., son asonantes de CARRION, CAMPEADOR, AMOR, SOL, etc., en las cuales no solo el diptóngo UE se convertia siempre en O sino que la última sílaba ó vocal se suprimia á veces en la escritura, á veces en la pronunciacion. »

Sanchez, Coll. de poes. cast. ant. al sig XV, t. I, p. 224.

I PLACÉ DEVANT L'E DANS L'INTÉRIEUR DES MOTS.

Les anciens monuments de la langue espagnole contiennent plusieurs mots qui avaient conservé encore leur forme romane et qui ensuite prirent IE, au lieu d'E intérieur [1]. Cette modification donna surtout aux verbes une forme qui passe aujourd'hui pour une anomalie, lorsqu'elle n'est appliquée qu'à certains modes ou à certains temps.

AL ROMAN CHANGÉ EN O ESPAGNOL.

Le changement de l'L en U, et de l'AU en O [2], a aussi lieu dans la langue espagnole.

1. Les exemples suivants sont tirés seulement du Fuero Juzgo, et surtout des variantes.

SUBSTANTIFS : Bisneto, tenebras, juramento, tempo, salvamento, tormento, defendimento, medo, setembro, etc., au lieu de Bisn*i*eto, tin*i*eblas, juram*i*ento, t*i*empo, salvam*i*ento, torm*i*ento, defendim*i*ento, m*i*edo, set*i*embre, etc.

ADJECTIFS : Aberto, encuberto, destro, etc., pour Ab*i*erto, encub*i*erto, d*i*estro, etc.

VERBES : Acerto, adestra, atendo, perde, sento, adverte, encerren, tendan, mentan, pour Ac*i*erto, ad*i*estra, at*i*endo, p*i*erde, s*i*ento, adv*i*erte, enc*i*erren, t*i*endan, m*i*entan.

ADVERBES : Cegament, destrament, pour C*i*egamente, d*i*estramente.

2. ROMAN : *Au*r, c*au*sa, p*au*sar, r*au*bar, etc.
ESPAGNOL : *O*ro, cosa, posar, robar, etc.

Ainsi A*l*TRO a changé l'L en U, et de l'AU d'*au*TRO, est venu *o*TRO[1].

CHANGEMENT DES CONSONNES PLACÉES DEVANT L'L.

La langue espagnole change en L diverses consonnes, quand elles se trouvent placées devant L.

CL, en LL; *l*LAMAR, *l*LAVE, etc.

FL, en LL; *l*LAMA, etc.

PL, en LL; A*l*LANAR, *l*LAGA, *l*LENO, *l*LOVER, etc.

F CHANGÉ EN H ASPIRÉ.

L'F placé au commencement des mots romans, fut souvent changé en H aspiré[2]; des ouvrages anciens ont conservé la forme romane.

T CHANGÉ EN D.

Le T placé dans plusieurs mots romans fut quelquefois changé en D[3]; mais on rencontre souvent, dans les anciens monuments, le T primitif.

V CHANGÉ EN B.

Le V fut quelquefois changé en B[4].

1. On trouve un fréquent emploi d'ALTRO dans les Fueros d'Oviedo, p. 97, 98, 99 et 101 du tome IV de la collection intitulée : NOTICIAS DE LAS PROVINCIAS VASCONGADAS, par Llorente.

2. *H*azer, *h*ierro, *h*iel, *h*igo, etc.

3. Aba*d*, dei*dad*, e*dad*, etc.

4. *B*ogar, *b*olar, *b*erruga, *b*ermejo, etc.

TERMINAISON BRE DANS QUELQUES SUBSTANTIFS ESPAGNOLS.

Plusieurs substantifs espagnols qui d'abord avaient été terminés en E, y substituèrent BRE[1]; ainsi, d'OME vint *hoMbre*, etc.

Mais il est à remarquer que cette terminaison BRE ne se trouve guère dans les anciens auteurs ; aussi a-t-on reconnu qu'en recopiant l'ouvrage manuscrit de don Juan Manuel, intitulé, EL CONDE LUCANOR, le mot d'*hoMbre* avait été parfois substitué à l'ancien mot OM*e*[2].

TERMINAISONS DES SUBSTANTIFS ET DES ADJECTIFS ROMANS CONSERVÉS PAR LA LANGUE ESPAGNOLE.

Dans les substantifs et dans les adjectifs espagnols autres que ceux qui prennent l'A féminin final, on trouve les terminaisons romanes suivantes, qui seront l'objet d'une comparaison spéciale avec les autres langues.

SUBSTANTIFS : Age, al, an, ar, art, ad, at, el, en, ent, ment, er, es, il, in, it, ol, olp, on, ion, ont, or, ot, uc, ut.

ADJECTIFS : Al, an, ant, ar, el, ent, il, it, olz, on, ulz, un.

De nombreuses terminaisons de substantifs et d'adjectifs espagnols ont aussi des rapports particuliers

1. *Hambre*, nom*bre*, lum*bre*, etc., répondent en espagnol aux mots romans : Fam, nom, lum, etc.

On trouve dans les anciens monuments espagnols, Fam*e*, nom*e*, lum*e*, etc.

2. Bouterwek, hist. de la litt. espag. liv. I, sect. I.

avec la langue des troubadours [1].

1. Voici le tableau des principales; plusieurs ajoutent l'E ou l'O final euphonique.

A masc.	Herege.	Enfermo.	M.	Seguro.	Quinto.
Quaresma.	Monge.	Signo.	Hambre.	S.	Cristo.
Legista.	Porche.	Digno.	Salmo.	Vaso.	Triste.
B.	Culpable.	Himno.	Extremo.	Graso.	Fruto.
Cabo.	Feble.	Reyno.	Yelmo.	Falso.	Escote.
Albo.	Visible.	Fabro.	Diezmo.	Guarzo.	Insulto.
Plebe.	Simple.	Libro.	Racimo.	Senso.	Fronte.
Verbo.	Moble.	Sepulcro.	Primo.	Incenso.	Pronto.
Corvo.	Doble.	Agro.	Infirmo.	Verso.	Preboste.
C.	Pueble.	Milagro.	Pomo.	Diverso.	Tributo.
Saco.	Mueble.	Magro.	Lumbre.	Lis.	Astuto.
Flaco.	Fraile.	Miembro.	N.	Pais.	Punto.
Banco.	Aire.	Ministro.	Carne.	Paradiso.	Furto.
Franco.	Fraire.	Malato.	Lleno.	Amoroso.	Gusto.
Marco.	Ome.	Apto.	Infierno.	Pulso.	Robusto.
Largo.	Peine.	Cuento.	Eterno.	Responso.	U ET V.
Pasco.	Liebre.	Texto.	Peregrino.	Curso.	Nao.
Frasco.	Fiebre.	Astro.	Contorno.	Uso.	Llave.
Seco.	Gengibre.	Fieltro.	O.	Confuso.	Suave.
Fresco.	Setiembre.	Cabestro.	Pro.	T.	Breve.
Rico.	Cobre.	Siniestro.	P.	Pacto.	Cautivo.
Loco.	Cofre.	Nuestro.	Capo.	Tacto.	Salvo.
Poco.	Vinagre.	Freixo.	Campo.	Salto.	Calvo.
Tronco.	Alegre.	I.	Cepo.	Asalto.	Novo.
Porco.	Desastre.	Sabio.	Sierpe.	Canto.	Nervo.
Caduco.	Maestre.	Silencio.	Tipo.	Rapto.	Servo.
Brusco.	Azufre.	Remedio.	Galope.	Apto.	Y.
D.	Conte.	Evangelio.	Colpe.	Parto.	Mayo.
Laido.	Oste.	Olio.	Estribo.	Quarto.	Rayo.
Caldo.	O POUR E.	Imperio.	R.	Basto.	Ley.
Mando.	Mondo.	Contrario.	Vero.	Gasto.	Rey.
Blando.	Diablo.	Diluvio.	Hierro.	Decreto.	Z.
Dardo.	Siglo.	L.	Vitriero.	Secreto.	Paz.
Tardo.	Amplo.	Melle.	Martir.	Desierto.	Solaz.
Mundo.	Templo.	Felle.	Suspiro.	Cierto.	Imperatriz.
E.	Exemplo.	Hilo.	Oro.	Digesto.	Dulz.
Fe.	Carbunclo.	Dolo.	Toro.	Manifesto.	Voz.
Conde.	Masclo.		Muro.	Dreito.	Cruz.

PATOIS D'ESPAGNE.

On retrouve encore dans les patois de chaque pays quelques vestiges de formes anciennes qui ont été conservées par le peuple.

Ainsi, la langue valencienne se rapproche de la langue romane plus encore que l'espagnol [1].

Il en est de même du patois de Mayorque [2].

Un savant espagnol, qui s'occupa beaucoup de la recherche des anciens titres et des vieux manuscrits, assure avoir trouvé dans les Asturies et dans la Navarre des documents anciens dont l'idiome était semblable à l'idiome catalan [3].

L'évêque d'Orenze, ayant été prié d'examiner le langage vulgaire de la Galice et de vérifier s'il avait quelque conformité avec le catalan, répondit que le peuple, qui seul parle l'idiome vulgaire en Galice, non-seulement emploie des noms, des verbes et d'au-

1. On en voit dans l'Oraison Dominicale en langage valencien, imprimée dans le Mithridates d'Adelung, t. 2, p. 554, diverses preuves assez remarquables :

CEL, SANCTIFICAD, NOM, VOLUNTAD, PA, MAL, PERDONAM, COM, sans voyelle euphonique finale, TEU, NOSTRE, pronoms romans, etc.

2. Dans l'Oraison Dominicale en langage de Mayorque IBID., on trouve pareillement SANCTIFICAT, NOM, VOLUNTAD, CEL, COM, PERDONAM, sans voyelle euphonique finale, et les pronoms NOS ALTRES, TOT, etc.

3. Real academia de Barcelona, t. I, part. 2, p. 628.

tres dictions entièrement identiques avec l'idiome catalan, mais même des phrases entières[1].

Un écrivain, qui a traité à fond de la paléographie espagnole, compare l'idiome des habitants de la Galice à celui des habitants des Asturies et trouve qu'il est le même[2]. Selon lui, la manière de prononcer constitue toute la différence.

Ce qui surprendra peut-être davantage, c'est de voir l'idiome roman dominant encore comme vulgaire dans le royaume de Grenade à une époque ou l'idiome espagnol était déja généralement en usage en Castille et en d'autres parties de l'Espagne.

Vers la fin du treizième siècle, dans des disputes dogmatiques qui eurent lieu entre les juifs du royaume de Grenade et les naturels du pays d'une part et saint Pierre Pascal de l'autre, celui-ci, quoique instruit et versé dans l'idiome castillan, ainsi que le prouvent ses ouvrages écrits en cet idiome, était obligé de se servir de l'idiome catalan; et la rédaction des conférences fut faite en cette langue[3].

1. « Abbia observado, no solo nombres y verbos y otras dicciones totalmente unívocas col el idioma de Cathaluña, si no tambien algunas clausulas enteras. »

Real acad. de Barc. p. 613.

2. Terreros, paleogr. p. 208 et 210.

3. Titol primer qui comença la questio sobra la lei de Moyses: « Senyer En christiá, prech vos que us placia a mi de respondre sobra una questio de la qual desig hoyr vostra resposta segons fé christiana, etc. »

Real acad. de Barc. p. 615.

Il importe donc de se faire une idée de cet idiome catalan auquel se rapportaient plusieurs patois espagnols.

LANGUE CATALANE.

Le catalan est, de tous les idiomes qui appartiennent à la langue romane, celui qui s'en rapproche le plus, sans en excepter peut-être l'idiome des Vaudois[1].

Il est assez remarquable que les Pyrénées et les

1. Voici quelques-unes des légères modifications qui établissent des nuances entre la langue romane et l'idiome catalan.

L'article pluriel féminin LAS, les substantifs et adjectifs féminins en AS, changent AS en ES, quoique les singuliers gardent l'A primitif.

Les substantifs et les adjectifs terminés en AN, EN, IN, UN roman, prennent la lettre finale euphonique Y : Ann, affan, estran, sen, engin, llun, se changent en Ann*y*, affan*y*, estran*y*, sen*y*, engin*y*, llun*y*.

Quelquefois cet Y s'incorpore dans les mots mêmes, comme dans Men*y*s.

L'Y est aussi employé, mais rarement, pour ET, ainsi qu'en espagnol.

L'E se change quelquefois en I : Propr*e*s, propr*i*s; et cette modification s'applique même aux participes en ENT, et on dit : Dorm*i*nt, serv*i*nt, fug*i*nt, dans les verbes en IR, et prem*i*nt, etc., dans les verbes en ER ou RE.

Il arrive que l's se change en X : A*x*i, pui*x*; AI en E, l'L en LL au commencement et à la fin des mots Aquel*l*, ul*l*, *l*loch, *l*luny, etc.

L'U final se joint à quelques inflexions des verbes; je ne crois pas nécessaire d'entrer à cet égard dans des détails minutieux.

Alpes offrent ainsi parmi les peuples voisins qu'elles séparent de la France, le langage qui a le plus de rapport avec la langue romane.

Le catalan est depuis long-temps une langue fixée; elle a des grammaires, des dictionnaires. Un très-grand nombre de livres catalans sont imprimés, et il en existe un nombre bien plus considérable en manuscrit.

Accident singulier! la différence la plus remarquable qui existe entre la langue des troubadours et les idiomes des Catalans et des Vaudois, c'est que ni l'un ni l'autre n'a retenu la règle fondamentale qui, par la présence ou l'absence de l's, désigne les sujets ou les régimes, soit au singulier, soit au pluriel. Il semble que cette règle n'ait pu franchir ni les Pyrénées, ni les Alpes.

Mais un caractère de l'idiome catalan, c'est d'avoir employé les affixes romans[1].

Je l'ai dit, et je crois devoir le répéter, le catalan est un idiome régulier, soumis à des formes constantes; il mérite un rang honorable dans l'opinion des savants

1. En voici la preuve tirée des poësies d'Ausias March :

M. Tal delit sent que no M cuyt ser al mon. (c. 1.)
Mostra M la llum de vera esperança. (c. 3.)
T. No solament los leigs qui T venen contra. (c. esp.)
S. Qui per montar ab be que no S pot perdre. (c. 21.)
NS. Be NS mostra Deu lo mon que vol finir. (c. m. 5.)
US. Tot mon parlar als qui no US auran vista. (c. 11.)

qui étudient le mécanisme des langues et les formes qui les caractérisent.

LANGUE PORTUGAISE.

L'ordonnance de 734 qui prouve l'existence de la langue romane en Espagne, sert aussi à prouver qu'elle existait en Portugal, puisque Alboacem régnait à Coïmbre.

S'il fallait s'en rapporter à l'assertion de quelques philologues, le Portugal aurait droit de s'enorgueillir d'un monument littéraire très-ancien.

Manuel de Faria y Souza, a publié [1] des fragments d'un poëme relatif à l'invasion des Maures en Espagne, et il a prétendu que le manuscrit fut trouvé lors de la prise du château de Luzan défendu par les Maures, sous le premier ou le second roi de Portugal. Cet historien suppose à ce poëme une antiquité très-reculée, et il semble croire qu'il fut composé lors du fatal événement qui en a fourni le sujet.

Un examen approfondi du langage dans lequel les fragments de ce poëme sont écrits ne permet pas de lui assigner une haute antiquité; on n'y remarque point les signes qui caractérisent des monuments littéraires portugais du douzième et du treizième siècles où se retrouvent des formes romanes [2] qu'on

1. Europa portuguesa, t. III, p. 379.

2. Telles que les articles EL, LO, LA, etc., les pronoms MA, SA, etc.

chercherait en vain dans les vers de ces fragments.

Mais la littérature portugaise possède d'anciens documents[1], qui sont d'une époque plus reculée.

Il est à regretter que le manuscrit unique du roman d'Amadis, composé par Vasco de Lobeira, ait péri avec la bibliothèque du duc d'Arveiro, lors du désastre de Lisbonne, en 1744.

Deux sonnets qu'on lit dans les œuvres d'Antonio Ferreira, écrits en langage ancien, à l'imitation de celui d'Amadis, offrent quelques formes romanes[2], et sans doute l'Amadis portugais aurait fourni des exemples curieux.

Le Cancioneiro de Resende ne renferme pas de pièces anciennes; ce recueil est très recherché, mais c'est à cause de sa rareté; son mérite est plus bibliographique que littéraire.

Une collection précieuse qui m'a été très utile, c'est le Cancioneiro manuscrit que possède la bibliothèque du collége royal des Nobles de Lisbonne[3].

1. Voyez l'ouvrage intitulé: ELUCIDARIO das palavras, termos e frases que em Portugal antiguamente se usárão, etc., por Fr. Joaq. de Santa Rosa de Viterbo. Lisboa 1798 et 1799; 2 vol. fol.

2. Telles que EL employé comme pronom personnel, SAS comme pronom possessif, etc.

3. Le chevalier Charles Stuart, ambassadeur d'Angleterre en France, avait fait prendre une copie de ce manuscrit pendant son séjour à Lisbonne. Il a bien voulu me le communiquer, et il m'a autorisé à en prendre des extraits.

L'idiome de ce Cancioneiro est portugais gallicien, qui, pour

J'y ai trouvé, plus qu'en tout autre ouvrage portugais, des vestiges de la langue romane, et des formes identiques avec l'idiome des troubadours.

Je me bornerai maintenant à indiquer quelques-uns des changements que la langue portugaise a fait subir aux mots de la langue romane primitive.

CHANGEMENT DE L'AU EN OU, DE L'OC EN OU.

La langue portugaise changea souvent en O, l'A qui précédait l'U [1], et l'oc fut changé en OU [2].

me servir des expressions de la note placée en tête de la copie: « Se falou na provincia d'entre Douro e Minho, nos premieros seculos da monarquia e qual se usou muito na poesia entre nós e os Gallegos e Casthelhanos, ainda em tempos, em que o dialecto portuguez em geral se hia polindo e separando do Galliziano extreme, que no seculo X et XI se fallava em toda a Galliza e Portugal ate Coimbra. »

La copie que possède le ch. Stuart est terminée par ces mots: « Copiado e conferido por mim Bernardo Jozè de Figueiredo e Silva, com faculdade regia para autlenticar documentos de letra antiga. Lisboa 19 de mayo 1810. »

Bernado Jozè de Fig^{do} e S^{a}.

1. *A*uro, *a*uvir, *a*utro, *a*usar, p*a*uco, c*a*usa, *a*utòno, rep*a*uso, ont produit: *O*uro, *o*uvir, *o*utro, *o*usar, p*o*uco, c*o*usa, *o*utòno, rep*o*uso.

2. Do*c*tor, do*c*trina, etc., devinrent d*ou*tor, d*ou*trina, etc.

SUPPRESSION DE L'L DANS L'INTÉRIEUR ET A LA FIN DES MOTS.

Cette suppression intérieure est très-commune en portugais[1].

L'L fut quelquefois supprimé à la fin des mots[2].

L INTÉRIEUR CHANGÉ EN R.

Les mots qui avaient l'L intérieurement prirent un R à la place[3].

M AJOUTÉ, COMME CONSONNE EUPHONIQUE, A LA FIN DE QUELQUES MOTS PORTUGAIS.

La langue portugaise ajouta souvent l'M à la fin des mots en E bref, en I.

La terminaison romane AGE reçut assez généralement l'M final[4].

1. De Ma*l*o, ce*l*o, fi*l*o, ve*l*o, do*l*ente, sa*l*ude, so*l*er, vigi*l*ar, etc., vinrent Mao, ceo, fio, veo, doente, saude, soer, vigiar, etc.

2. Avol, pol, etc., furent changés en Avò, pò, etc., et cet accent ( ) désigna la suppression de la consonne finale.

3. Nob*l*e, dob*l*e, b*l*anco, p*l*aya, p*l*aca, esc*l*avo, p*l*azer, p*l*anto, emp*l*egar, f*l*aco, simp*l*eza, dob*l*ar, exemp*l*o, etc., produisirent: Nob*r*e, dob*r*e, b*r*anco, p*r*aya, p*r*aca, esc*r*avo, p*r*azer, p*r*anto, emp*r*egar, f*r*aco, simp*r*eza, dob*r*ar, exemp*r*o, etc.

4. On trouvera dans le cours de l'ouvrage des preuves que parfois les terminaisons romanes ont été conservées par divers auteurs.

L'M fut de même ajouté souvent à SI MI, ASSI, qui devinrent SI*m*, MI*m*, ASSI*m*, etc.[1].

M EMPLOYÉ AU LIEU DA L'N FINAL DES MOTS PORTUGAIS.

La langue portugaise place souvent à la fin des mots l'M pour l'N primitif[2]; mais quand le mot, primitivement terminé par l'N, est uni et confondu dans les dérivés, il le reprend intérieurement. Ainsi, FI*m*, JARDI*m*, SO*m*, DO*m*, etc, gardent l'N dans FI*n*AL, JARDI*n*EIRO, SO*n*OROSO, DO*n*ATIVO, etc.

N INTÉRIEUR SUPPRIMÉ DANS LES MOTS PORTUGAIS.

Plusieurs mots perdent l'N intérieur[3].

PL CHANGÉ EN CH.

Des mots commençant par PL, ont pris à la place CH[4].

1. Barros emploie souvent ASSI pour ASSI*m*.

2. Fi*m*, jardi*m*, lati*m*, so*m*, u*m*, etc. etc.

3. Pa*n*o, capella*n*o, ma*n*o, ra*n*a, la*n*a, gra*n*o, ple*n*o, are*n*a, ve*n*a, me*n*sa, ce*n*ar, va*n*itade, lu*n*a, etc., produisirent : Pao, capellao, mao, rao, lao, grao, cheo, area, vea, mesa, cear, vaitade, lua, etc.

4. De *Pl*antar, *pl*ano, *pl*eno, *pl*aga, *pl*orar, *pl*over, *pl*umbar, *pl*umbo, etc., vinrent : *Ch*antar, *ch*ao, *ch*eo, *ch*orar, *ch*over, *ch*umbar, *ch*umbo, etc.

CHANGEMENT DU T EN D.

La langue portugaise changea souvent, comme la langue espagnole, le T final ou pénultième en D: LIBERTA*de*, ABBA*de*, etc.

DIVERS AUTRES CHANGEMENTS DE CONSONNES ET DE VOYELLES.

RL se change en LL : FA*rl*AR a produit FA*ll*AR; ST en SS : de NO*st*RO est venu NO*ss*O.

L'S prend l'E devant plusieurs mots, tels que *e*SPECTACULO, *e*STYLO, etc. etc.

Je crois ne devoir pas m'arrêter davantage sur les modifications que la langue portugaise a fait subir à la langue romane primitive.

DÉSINENCES COMMUNES AUX SUBSTANTIFS ET AUX ADJECTIFS ROMANS ET PORTUGAIS.

Elles sont assez nombreuses[1], et il est à remarquer que le portugais a employé l'H après l'L et l'N, et a

1. On trouvera dans le cours de l'ouvrage la comparaison des désinences suivantes. Pour les substantifs :

AGE, AL, A*m*, AR, A*d*, EL, E*m*, ER, ES, IL, I*m*, OL, O*m*, UND, OR, UL;

Et pour les adjectifs : AL, A*m*, AR, EL, IL, UN.

Voici l'indication des principales désinences qui, soit conservées

eu des substantifs et des adjectifs terminés en LH et NH, en y ajoutant la voyelle euphonique.

intégralement, soit soumises à une légère modification, correspondent aux désinences romanes.

A.	D.	O POUR E.	H APRÈS L,N.	Fel.	Commun.
Systema.	Saldo.	Domingo.	Trabalho.	Feel.	P.
Legista.	Mando.	Amplo.	Malho.	Abril.	Guapo.
B.	Fardo.	Templo.	Talho.	Subtil.	Campo.
Balbo.	Tardo.	Exemplo.	Conselho.	Sol.	Serpe.
Plebe.	Bando.	Psalmo.	Velho.	Mulo.	Galope.
Globo.	Mundo.	Termo.	Olho.	M.	Golpe.
Verbo.	E.	Ermo.	Folho.	Enxame.	Estrepe.
Rombo.	Fè.	Reino.	Banho.	Ramo.	R.
Chumbo.	Salvage.	Signo.	Estanho.	Palmo.	Altar.
Corvo.	Monje.	Hymno.	Estranho.	Calmo.	Avaro.
C.	Dobre.	Membro.	Desenho.	Remo.	Prazer.
Sacco.	Nobre.	Setembro.	Engenho.	Extremo.	Vero.
Fraco.	Milagre.	Sepulcro.	Lenho.	Elmo.	Ferro.
Prosaico.	Segre.	Agro.	Punho.	Verme.	Barbeiro.
Banco.	Baile.	Magro.	Junho.	Firme.	Honor.
Franco.	Conde.	Congro.	I.	Racimo.	Senhor.
Marco.	Ome.	Sogro.	Pai.	Primo.	Muro.
Largo.	Lume.	Encontro.	Maio.	Pomo.	Seguro.
Frasco.	Lebre.	Feltro.	Baio.	Lume.	Ouro.
Rouco.	Febre.	Astro.	Proverbio.	Fumo.	Touro.
Beico.	Gengibre.	Destro.	Cambio.	N.	Martyr.
Cego.	Libre.	Ministro.	Lei.	Affano.	S.
Fresco.	Cobre.	Sinistro.	Necio.	Soberano.	Vaso.
Amigo.	Cofre.	Cento.	Evangelho.	Carne.	Crasso.
Rico.	Alegre.	Apto.	Capitão.	Terrenho.	Esparso.
Fogo.	Tigre.	Texto.	Principio.	Pleno.	Escasso.
Tronco.	Maestre.	G.	Ordinario.	Inferno.	Descalço.
Porco.	Semestre.	Lago.	Contrario.	Eterno.	Marquez.
Bosque.	Ventre.	Mago.	Diluvio.	Peregrino.	Espesso.
Tosquo.	Padre.	Largo.	Sabio.	Bom.	Encenso.
Duque.	Oste.	Jogo.	L.	Morno.	Verso.
Brusco.	Bronze.	Jugo.	Mal.	Torno.	Diverso.

LANGUE ITALIENNE.

Plusieurs philologues ont prétendu que le peuple de Rome et les habitants des campagnes de l'Italie avaient, même pendant les beaux jours de la république et de l'empire, un langage vulgaire autre que la langue latine; et que de ce langage se forma ensuite l'idiome italien.

Si l'on se bornait à dire que, dans Rome et dans les pays voisins où le latin était la langue publique, des personnes peu instruites, et le peuple surtout, défiguraient souvent cette langue, s'exprimaient d'une manière insolite et incorrecte; si l'on ajoutait que, dans leur bouche, le latin ne fut plus qu'un langage vulgaire et rustique, et qu'au lieu des mots propres, des formes grammaticales, des tournures élégantes, le peuple et les ignorants usaient souvent de mots

Paraiso.	Ingrato.	Deserto.	Forto.	Cativo.	Luxo.
Riso.	Assalto.	Certo.	Preboste.	Ovo.	Influxo.
Noioso.	Alto.	Testo.	Imposto.	Nove.	Y.
Amoroso.	Canto.	Manifesto.	Tributo.	Calvo.	Pay.
Falso.	Tanto.	Marido.	Statuto.	Salvo.	Rayo.
Pulso.	Parte.	Apetite.	Punto.	Nervo.	Rey.
Dorso.	Arte.	Direito.	Furto.	Servo.	Grey.
Urso.	Quarto.	Meito.	Fuste.	X.	Z.
Uso.	Basto.	Triste.	Robusto.	Graxo.	Paz.
Abuso.	Casto.	Fruto.	U ET V.	Sexo.	Imperatriz.
Confuso.	Discreto.	Escote.	Nao.	Prefixo.	Noz.
T.	Dente.	Trote.	Clave.	Fixo.	Voz.
Gato.	Contento.	Prompto.	Suave.	Prolixo.	Gozo.
Grato.	Mandamento.	Sorte.	Breve.	Flux.	Luz.

grossiers, de formes inusitées, de tournures vicieuses, il ne serait pas convenable de contester de telles assertions, soit parce que ces circonstances se rencontrent dans tous les pays où il existe une langue savante que le peuple ne saurait parler avec pureté, soit parce que des preuves irrécusables démontrent qu'elles ont particulièrement existé en Italie, dans le temps même de la plus grande perfection de la langue latine.

Mais si ces philologues ont voulu dire que, dans le siècle d'Auguste, il existait à Rome, concurremment avec la langue latine, un idiome vulgaire qui a précédé et préparé la langue italienne, c'est-à-dire un idiome particulier, qui faisait usage des articles, des verbes auxiliaires, et qui avait les autres caractères romans distinctifs, quand le latin n'employait aucun de ces caractères spéciaux, les personnes les moins impartiales seront forcées de convenir qu'aucune preuve, que même aucun indice raisonnable ne permet d'adopter ces assertions.

Et même les savants qui ont démontré que le peuple de Rome et des campagnes parlait un latin corrompu, se servait d'expressions, de termes insolites ou inélégants, et de tournures triviales, n'ont-ils pas fourni, par leurs propres recherches, une preuve évidente qu'il n'existait pas à Rome un idiome particulier, puisque ces termes, ces mots, quoique grossiers, étaient toutefois employés selon l'esprit et d'après les formes de la grammaire latine?

Parmi les doctes italiens qui ont examiné cette question, je choisirai l'opinion du cardinal Bembo; elle me paraît une autorité aussi décisive qu'imposante.

Il dit très-judicieusement que, si un idiome vulgaire et différent du latin avait été en usage parmi le peuple, il serait bien extraordinaire qu'on n'en retrouvât aucun vestige dans les nombreux monuments de l'époque, surtout sur les anciens édifices et dans les inscriptions sépulcrales [1].

Je ne serais pas étonné si l'on découvrait en Italie quelque monument très-ancien de la langue vulgaire

1. Che se ella stata fosse a quelle stagioni, se ne vederebbe alcuna memoria negli antichi edificii et nelle sepolture, si come se ne vedono molte della latina e della greca. Che, come ciascuno di noi sa, infiniti sassi sono in Roma, servati dal tempo infino a questo dì, scritti con latine voci et alquanti con greche, ma con volgari non niuno, e mostranvisi a riguardanti in ogni parte et in ogni via titoli di vilissime persone in pietre senza niuna dignità scritti e con voci nelle regole della lingua et della scrittura peccanti, sì come il volgo, alle volte quando parla e quando scrive, fa, nondimeno tutti o greci o latini. Che se la volgar lingua a que' tempi stata fosse, posto che ella fosse stata più nel volgo, come que' tali dicono, che nel senato o ne' grandi huomini, impossibile tuttavia pure sarebbe che, almeno tra queste basse e vili memorie che io dico, non se ne vedesse qualche segno. Oltra che ne' libri ancora si sarebbe ella, come che sia, trapelata et passata infino a noi; che non è lingua alcuna, in alcuna parte del mondo, dove lo scrivere sia in usanza, con laquale o versi o prosa non si compongano et molto o poco non si scriva, solo che ella acconcia sia alla scrittura, come si vede che è questa.

Bembo, della volgar lingua, lib. I.

du pays pendant le moyen âge, c'est-à-dire de l'idiome commun roman; mais je suis forcé de dire que les preuves fournies jusqu'à présent sont loin de démontrer l'existence très ancienne d'un idiome qui différât du latin par ces formes et ces particularités qui caractérisent la langue romane.

Deux chants populaires nous ont été conservés par l'histoire d'Italie. L'un fut composé en 871 pour exciter l'intérêt public en faveur de Louis II, empereur, qui avait été fait injustement prisonnier.

L'autre est le chant par lequel les soldats s'animaient à la défense de Modène, assiégée par les Hongrois en 924.

Tous deux sont en vers latins[1]. Ne faut-il pas admettre que l'Italie n'avait pas alors une langue particulière assez formée pour qu'elle servît à transmettre au peuple les idées et les sentiments qui devaient l'animer, puisqu'on composait en langue latine les chants qui lui étaient adressés?

L'ancienne langue des Osques, dont quelques mots se retrouvent dans les fragments d'Ennius[2] et ailleurs,

1. Muratori diss. XL.

2. Les Osques disaient:

COEL, FAMUL, DEBIL, GAU, MI, SOS, SAS, mots dont la forme est entièrement romane, pour les mots latins, COEL*um*, FAMUL*us*, DEBIL*is*, GAU*dium*, MI*hi*, *s*UOS, *s*U*A*S*.

Mais comme cette langue portait le retranchement des dési-

* Mém. de l'acad. des Inscr. et Bell.-Lettr., t. XXIV, p. 599.

Ennii fragmenta, PASSIM.

paraît avoir eu un des caractères élémentaires qui ont distingué la langue romane.

Cependant il n'est pas permis de méconnaître l'existence ou l'introduction de la langue romane en Italie, à l'époque très-ancienne où divers documents nous offrent quelques vestiges, quoique rares et épars, de cette langue. J'ai rapporté précédemment [1] des témoignages irrécusables au sujet de l'emploi des articles; j'y ai joint d'autres preuves du même genre, et j'ai recueilli des faits historiques qui les fortifient.

Une forte preuve de l'antiquité de la langue italienne me semble résulter de l'existence des patois qui sont encore en usage dans les différents pays compris sous le nom de haute Italie.

L'identité des formes élémentaires permet de reconnaître dans ces patois les témoins et les débris de l'ancienne langue commune, de cette romane rus-

nences plus loin que la langue romane, et disait Pol, volup, do, pour Pol*lucem*, volup*tatem*, do*mum*, latins, et que d'ailleurs rien ne permet de supposer qu'elle ait employé les articles, les verbes auxiliaires, etc., il n'est guère permis de supposer que cette langue ait influé sur la formation de la langue commune romane.

1. Éléments de la grammaire romane avant l'an 1000, pages 43, 44.

Choix des poésies originales des troubadours, t. I, introduction pag. xiv, xvj et xvij.

On pourrait ajouter d'autres autorités aux diverses preuves que j'ai rapportées.

tique que chaque pays a modifiée successivement pour en composer son langage particulier[1].

Ces patois ont avec la langue des troubadours encore plus de rapports et de conformité que la langue italienne[2].

D'après tous ces faits, sera-t-on surpris de ce que plusieurs savants italiens ont pensé que leur langue tirait son origine de la langue provençale?

1. Lisez, à ce sujet, les savantes dissertations de M. le comte Perticari dans l'ouvrage intitulé: PROPOSTA DI ALCUNE CORREZIONI ED AGGIUNTE AL VOCABOLARIO DELLA CRUSCA.

2. Denina, dans ses Observations sur les dialectes d'Italie[a], dit: « Notre patois, lombard, milanais et piémontais, n'ayant pas retenu la terminaison en O et en I du toscan, etc. »

Dans l'appendice, placé à la fin de ce volume, on trouvera les exemples de chaque patois de la haute Italie; et ces preuves incontestables de leurs rapports plus intimes avec la langue romane primitive, ne seront peut-être pas sans intérêt.

Qu'on me permette d'indiquer ici rapidement les principaux de ces patois.

Le FERRARAIS est un de ceux qui ont conservé plus intégralement les formes romanes, sans y mêler beaucoup de formes particulières ou étrangères.

Le BOLONAIS, au contraire, use souvent de contractions, d'aphérèses et d'apocopes[b].

Le patois MILANAIS offre la particularité très-remarquable d'employer EM pour la première personne du pluriel d'AVER au pré-

a. Mém. de l'Acad. de Berlin, an. 1797.

b. Diavl, prgar, tgni, lzier, pr, qsi, etc., pour Diav*o*l, pr*e*gar, t*e*gni, l*e*zier, p*e*r, q*ua*si, etc.

Il termine en A, I, U, des noms qui devraient l'être en AT, IT, UT.

A l'appui de leur opinion, je pourrais citer des locutions évidemment empruntées à la langue des

sent de l'indicatif; il a ER final dans plusieurs mots, au lieu de RE [a], et supprime l'R final du présent de l'infinitif [b].

Il termine souvent en AA, en ii, en UU [c] des substantifs et des participes primitivement en AT, en IT, en UT.

Il emploie quelques contractions et mutations de consonnes et se sert, surtout alors, de T et S affixes pour TE, SE.

Le BERGAMASQUE a conservé beaucoup de formes romanes, et entre autres l'inflexion ST de la seconde personne des parfaits simples de l'indicatif au singulier [d].

Il supprime ordinairement l'N dans les désinences en ME*n*T, et l'R final du présent des infinitifs.

Il change l'E roman en O [e].

Le patois d'ENGADDINE [f] a beaucoup conservé des formes romanes essentielles qu'on reconnaît aisément à travers les modifi-

a. SEPOLCH*er*, NOST*er*, etc., au lieu de SEPOLCH*re*, NOST*re*, etc.

b. Ausà, vedè, dì, etc., pour Ausa*r*, vede*r*, di*r*.

c. Sold*aa*, verit*aa*, pecc*aa*, lav*aa*, pass*aa*, serv*ii*, grad*ii*, av*uu*, scond*uu*, pod*uu*, etc. etc.

d. Fu*st*, ame*st*, etc.

e. Ainsi, au lieu des articles EL, DEL, il dit *o*L, D*o*L.

f. J'aurais pu indiquer beaucoup d'autres patois du pays des Grisons, de Vaud, et d'autres contrées de la Suisse, et établir des conjectures qui permettraient de croire à l'ancienneté de ces patois: je me suis borné à citer celui qui, fournissant une bible, traduite depuis long-temps, permet de donner des exemples incontestables.

Le voisinage, et même le mélange de la langue allemande, ont influé surtout sur la prononciation du patois d'Engaddine. Ainsi CANTA, CASSADOR, etc. etc. se prononcent et s'écrivent *ts*CHANT*sch*A, *ts*CHASS*ch*ADOR, etc. etc.

Voyez, sur les patois romans de la Suisse, l'ouvrage intitulé : DIE LANDESSPRACHEN DER SCHWEIZ ODER SCHWEIZERISCHE DIALEKTOLOGIE, etc., von Franz Joseph Stalder, pag. 349 et suiv.

troubadours, et qui restées dans la langue italienne ne sont plus en harmonie avec ses règles actuelles;

cations qu'il a subies. Ainsi il dit AI pour E[a]; il ajoute souvent le G à la fin des mots[b].

C'est de tous les patois celui qui a conservé plus spécialement les affixes.

Il est à remarquer qu'il a conservé l'article pluriel LAS, par la raison que les pluriels féminins des substantifs et des adjectifs ont aussi la terminaison romane en AS.

La seconde personne du singulier du verbe ESSER, au présent de l'indicatif, est en AIST, qui représente l'EST roman, et l'inflexion de la troisième personne du prétérit de l'indicatif au singulier, est en ET, comme en roman, dans les verbes en AR.

Pour le patois PIÉMONTAIS, il me suffira de renvoyer à la grammaire publiée par le docteur Pipin[c].

Une singularité de ce patois, c'est qu'il n'a point de prétérit simple ni dans les verbes auxiliaires, ni dans les verbes soit réguliers, soit irréguliers.

Le patois SARDE a conservé plusieurs formes romanes, et entre autres des finales en consonne.

Un auteur a publié un ouvrage sur ce patois[d].

Celui du FRIOUL a aussi divers caractères romans, et j'aurai occasion d'en citer des exemples.

a. M*ai*, t*ai*, qu*ai*, testam*aing*, *ai*st, qu*ai*st, tr*ais*, pour M*e*, t*e*, qu*e*, testam*e*nt, *e*st, qu*e*st, tr*e*s, etc.

b. Eu*g*, fil*g*, vol*g*, hai*g*, sai*g*, etc., pour Eu, fil, vol, hai, saig, etc.

c. Gramatica piemontese del medico Maurizio Pipino.

Torino, 1783.

Quoique dans cette grammaire l'article roman LO ne soit pas indiqué comme existant encore, on le retrouve dans une pièce de l'an 1321, placée à la fin du livre; on y lit, page 136 : A LO nom.

d. Saggio d'un' opera, intitulata : Il ripulimento della lingua Sarda, lavorato sopra la sua analogia colle due matrici lingue, la greca e la latina, etc., scritta da Mat. Madao, Cagliari 1782.

ainsi, on trouve dans le dictionnaire de la Crusca: SAL MI SIA.

SAL, mot purement roman, est ainsi resté dans le langage ordinaire italien [1].

De même on trouve dans les anciens auteurs italiens des mots romans changés ensuite: DI*a* pour DI[2].

Mais je réserve de pareils détails pour le vocabulaire où ils se trouveront à leur véritable place; et j'examine à présent les modifications qu'il faut reconnaître dans la langue italienne pour apprécier plus facilement les rapports de cette langue avec l'idiome des troubadours.

DÉSINENCES ITALIENNES EN CONSONNES.

Un auteur estimé qui a écrit l'histoire de la langue florentine atteste qu'autrefois[3] la plus grande partie

1. Voyez Gramm. rom., chap. II.

2. Jacopone da Todi, lib. III, oda 22.

3. Terminavano que' nostri antichi la maggior parte delle parole con le lettere consonanti, si come poco fa poteste comprendere nelle antichissime voci etrusche raccontateci dal Giambullari; e i Siciliani, per l'opposito, le finivano con le vocali, come apertamente vedere si può in molti vocaboli siciliani che si riconoscono ancora in que' primi compositori. Dicono adunque che Lucio, considerando la nostra pronunzia, e la Siciliana, e vedendo che la durezza delle consonanti offendeva tanto l'orecchio quanto per voi medesimo conoscete per le rime de' Provenzali, cominciò, per addolcire e mitigare quella asprezza, non a pigliare le voci de'

des mots se terminait en consonnes; il cite même l'époque où les voyelles finales euphoniques furent introduites dans le langage florentin.

Cette assertion s'accorde parfaitement avec l'état des patois de la haute Italie, qui rejettent ces voyelles finales, et terminent leurs mots par les mêmes consonnes qui terminent les mots analogues de la langue romane.

Aussi est-il resté dans la langue italienne l'usage de supprimer à volonté les voyelles finales des mots dont la désinence est en L, M, N, R.

L'autorité de Salviati est si décisive qu'il suffit de citer ce savant grammairien [1].

Dans ses observations sur le Décaméron de Bocace,

forestieri, ma ad aggiungere le vocali nella fine di tutte le nostre. Il che, se bene per allora non piacque molto se non a pochi, dopo la morte nientedimeno di esso Lucio, conoscendo si manifestamente la suavità e la dolcezza di tale pronunzia, cominciarono i Toscani a seguire la regola detta; e non solamente nelle composizioni rimate, ma nelle prose ancora e nel favellare ordinario dell' uno a l'altro; di maniera che, addolcite frà poco tempo, le parole aspre de' nostri antichi, et abbandonato quel dire incolto, si condussero appoco appoco a quella dolcezza che nel Petrarca avete sentita.

Origine della lingua fiorentina, altrimenti il Gello di M. Pierfrancesco Giambullari academico fiorentino, Fiorenza, 1549.

1. Lion. Salviati : Degli avertimenti della lingua sopra il Decamerone, t. 1, p. 212; il y explique les conditions auxquelles il est permis de supprimer la voyelle finale euphonique des désinences en L, M, N, R.

il déclare que ce grand écrivain avait écrit DECAMERON sans l'E final, qui n'a été ajouté que tard [1].

Ben. Varchi, dans l'Ercolano, confirme la règle qui permet la suppression des voyelles finales euphoniques, mais il s'exprime en d'autres termes [2].

Dans le poëme de P. Bascapé, que j'aurai occasion de citer dans le cours de l'ouvrage, l'E final ne se trouve point aux substantifs en ON [3], et manque souvent à ceux qui sont terminés en X, comme PA*x*, LU*x*, VERA*x*, etc., qui aujourd'hui prennent toujours l'E final PAC*e*, LUC*e*, VERAC*e*.

1. Quanto al nome DECAMERON, egli si legge tredeci volte nel libro de Manni e sempre nella stessa guisa DECAMERON, sì que la N è sempre l'ultima lettera della detta parola e così l'hanno quasi tutte le copie, che più dell' altre vestigia serbano d'antichità. Per la qual cosa si può tener per fermo che il vocabolo DECAMERON*e* che, ne' libri stampati ed in alcuni scritti si legge, fermamente sia, senza fallo, moderna manifattura.

Lion. Salv. ib. p. 37.

2. Non solo tutti i verbi ma tutte le persone di tutti i verbi finiscono ordinariamente nella lingua toscana, in alcuna delle vocali, quando si pronunziano intere, ma l'uso gli profferisce molte volte mozzi o tagliati.....

Avertite ancora voi che i volgari, quando vogliono o mette lor conto, possono infinite volte levare le vocali delle fini delle parole, e far le terminare in consonanti. Varchi. Ercolano, p. 336 et 441.

3. Non seulement dans les fragments rapportés par Tiraboschi, stor. della lett. ital., t. III, mais aussi dans des fragments plus considérables dont j'ai obtenu une copie.

AU ROMAN CHANGÉ EN O ITALIEN.

Les anciens auteurs italiens ont souvent employé l'AU primitif depuis changé en O[1].

I INTRODUIT DEVANT L'E DANS L'INTÉRIEUR DES MOTS ITALIENS.

Salvini, dans ses discours académiques, reconnaît qu'anciennement les Toscans ne plaçaient pas l'I devant l'E de TENE, PENSERO, etc.[2].

Dans le poëme de P. Bascapé, on trouve CEL au lieu de C*i*EL*o*.

L ROMAN CHANGÉ EN I ITALIEN.

Quoique l'L des mots romans, placé après B, C, F, P, soit remplacé par l'I en italien, on trouve encore dans plusieurs auteurs des exemples nombreux qui prouvent qu'autrefois on employait la forme primitive[3].

1. Dans Guitt. d'Arezzo, on trouve souvent : *Au*RO, PAR*au*LA ; dans Pétrarque : *Au*RO, TES*au*RO ; dans Barberini, doc. d'am., on lit : « L'AU loro l'abbiam noi convertito in O. »
Tav. de' doc. d'am. v° ROBBADORI.

2. Ed ognun sa che anticamente i Toscani, alla provenzale, soleano, senza il toscano dittongo, dire TENE, PENSERO e simili.
Salvini, disc. acad. 95, t. II, p. 419.

3. Ainsi on lit dans Barberini, doc. d'am., B*l*ASMO, F*l*OR, DOP*l*O, C*l*AMA, C*l*AREZZA ; dans Guittone d'Arezzo, C*l*ARIRE ; dans Brunetto Latini et dans Boccace, TEMP*l*O, ESEMP*l*O, etc. etc.

J ROMAN CHANGÉ EN GI ITALIEN.

Plusieurs anciens auteurs ont encore employé le J qui a depuis été remplacé par GI [1].

Je pourrais indiquer divers autres changements tels que l'os changé en OI, dans NOS, VOS, POS, qui ont produit en italien NO*i*, VO*i*, PO*i*; les E retranchés au devant des mots commençant par S, etc. etc.; mais les modifications que les mots italiens ont subies, sont faciles à reconnaître, et sont même indiquées dans plusieurs ouvrages.

1. *J*URAMENTO, *J*UDICE, *J*UDICIO, dans Fr. Saccheti, nov. e op. div. *J*ORNO, dans le bon texte de Guit. d'Arezzo.

On lit dans les notes, pag. 180: « Se pure non si voglia dire forse con maggior probabilità que queste voci sono prese di peso dal provenzale. »

Qu'il me soit permis de faire au sujet de la langue italienne une remarque applicable à toutes les autres langues de l'Europe latine.

Si je suis parvenu à constater plusieurs rapports intimes, plusieurs identités frappantes qui ont existé entre ces langues, je l'ai dû souvent au hasard heureux qui m'a fait connaître d'anciens manuscrits ou quelques éditions de certains auteurs dans lesquelles les locutions, les formes antiques avaient été plus évidemment conservées.

Il est très-vraisemblable que de nombreuses preuves de la conformité primitive de ces idiomes ont été perdues par la destruction des manuscrits, par les corrections des copistes ou des imprimeurs.

Je dirai plus; je ne doute pas qu'un grand nombre de preuves n'aient échappé à mes recherches, et ne puissent être encore découvertes par le zèle des savants qui auront à vérifier mes observations.

Qu'il me suffise de renvoyer [1] à la comparaison des langues de l'Europe latine, où les désinences des

1. On trouvera dans les substantifs les désinences suivantes : AL, AN, AR, EL, EN, ER, IL, IN, OL, OM, ON, ION, OR, UL.

Dans les adjectifs : AL, AN, AR, EL, IL, IN, ON, UN.

Le tableau suivant contient l'indication des principales désinences romanes que la langue italienne a conservées ou n'a modifiées qu'en y joignant la lettre finale euphonique.

A.	Aringo.	Ginepre.	Ministro.	Agio.	Terreno.
Quaresima.	Fresco.	Settembre.	Nostro.	L.	Pieno.
Legista.	Amico.	Acre.	Vestro.	Mal.	Inferno.
B.	Ricco.	Tigre.	Feltro.	Criminal.	Eterno.
Gabbo.	Broco.	Ventre.	Destro.	Fele.	Matino.
Albo.	Solco.	Conte.	Atto.	Fidel.	Pelegrino.
Balbo.	Tronco.	Oste.	Malato.	Abril.	Bastone.
Plebe.	Bronco.	Salce.	F.	Sottil.	Bono.
Verbo.	Porco.	O pour E.	Sevo.	Ruscinuolo.	Devozione.
Globo.	Bosco.	Amplo.	Servo.	Folle.	Soggiorno.
Piombo.	Losco.	Exemplo.	G et H. *	Mulo.	Commune.
Corbo	Duque.	Templo.	I.	Cuculo.	O.
Orbo.	Brusco.	Salmo.	Proverbio.	M.	Pro.
C.	D.	Marmo.	Cambio.	Fame.	P.
Sacco.	Laido.	Ermo.	Servizio.	Gramo.	Capo.
Fiacco.	Caldo.	Biasmo.	Silencio.	Psalmo.	Drapo.
Ebriaco.	Bando.	Regno.	Studio.	Extremo.	Campo.
Simoniaco.	Grande.	Segno.	Homicidio.	Elmo.	Ceppo.
Falco.	Sguardo.	Inno.	Olio.	Verme.	Serpe.
Manescalco.	Tardo.	Libro.	Evangelio.	Fermo.	Mancipio.
Banco.	Nudo.	Membro.	Capitano.	Primo.	Participio.
Franco.	Mundo.	Sepolcro.	Strano.	Pomo.	Galoppo.
Marco.	E.	Macro.	Crojo.	Sommo.	Colpo.
Largo.	Fè.	Allegro.	Principio.	Lume.	R.
Pasco.	Image.	Aspro.	Adversario.	Fiume.	Altare.
Rauco.	Visible.	Vespro.	Altrui.	N.	Avaro.
Beco.	Ome.	Astro.	Diluvio.	Afanno.	Piacere.
Cieco.	Febre.	Figliastro.	Sabio.	Certano.	Vero.
Loco.	Celebre.	Maestro.	Vizio.	Carne.	Ferro.

* L'italien fait subir aux mots romans terminés en G et en H des modifications qui ne peuvent trouver ici leur place.

substantifs et adjectifs italiens non terminés en A féminin, seront rapprochées des désinences de ceux des autres langues.

LANGUE VALAQUE OU MOLDAVE.

Pour déterminer si cet idiome mérite d'être compté parmi les langues de l'Europe latine, il faut reconnaître que, formé par la corruption de la langue latine dans les pays de l'Europe orientale où des colonies romaines s'étaient établies, il doit être examiné à la fois et dans ses rapports et dans ses dissemblances avec la langue romane formée par la même cause dans l'occident de l'Europe.

Les rapports sont intimes; les dissemblances sont extrêmes.

Cavaliere.	Scalzo.	Delicato.	Mandamento	Preposto.	Bove.
Leggiere.	Marchese.	Assalto.	Deserto.	Imposto.	Calvo.
Desiro.	Spesso.	Alto.	Certo.	Solute.	Salvo.
Consiro.	Senso.	Parte.	Foresto.	Virtute.	Nervo.
Honore.	Incenso.	Arte.	Manifesto.	Tributo.	Servo.
Segnore.	Verso.	Canto.	Marito.	Punto.	X.
Muro.	Perso.	Manto.	Dritto.	Furto.	Afixo.
Sicuro.	Paradiso.	Leopardo.	Quinto.	Fusto.	Bosso.
Oro.	Griso.	Quarto.	Conquisto.	Robusto.	Y.
Toro.	Amoroso.	Cauto.	Tristo.	U ET V.	Lai.
Martir.	Polso.	Basto.	Frutto.	Gru.	Croio.
S.	Corso.	Casto.	Scotto.	Clave.	Z.
Falso.	Uso.	Tozzetto.	Molto.	Soave.	Prezzo.
Vaso.	Confuso.	Secreto.	Afronto.	Breve.	Palazzo.
Grasso.	T.	Dente.	Sorte.	Cattivo.	Gozzo.
Scarso.	Gato.	Contento.	Forte.	Novo.	

Voici les principaux rapports.

1° Dans l'idiome valaque se retrouve le principe essentiel et fondamental de la langue romane qui a retranché toutes les désinences par lesquelles la langue latine désignait les cas des substantifs et des adjectifs [1].

2° Plusieurs inflexions des verbes valaques rejettent, ainsi que les inflexions des verbes romans, la

1. SPECIMEN D'UN RECUEIL DE SUBSTANTIFS VALAQUES CLASSÉS PAR ASSONANCES*.

A.	Altar.	I.	Pom.	Jug.
Lac.	Nas.	Lin.	Domn.	Ulm.
Sac.	Vas.	Crin.	Somn.	Fum.
Drac.	Pekat.	Vin.	Os.	Num.
Lard.	E.	O.	Nepot.	Lup.
Cristal.	Anel.	Çorb.	U.	Aur.
Ram.	Fen.	Loc.	Riu.	Taur.
Gran.	Temp.	Foc.	Bou.	Uurs.
Ann.	Ferr.	Nod.	Plumb.	Gust.
Camp.	Vent.	Idol.	Trunc.	
Cap.	Desiert.	Om.	Turd.	

Je crois inutile de recueillir les substantifs féminins dont la terminaison est en A, comme en langue romane, tels que tierra, vaca, septemana, doamna, credenca, etc.

ADJECTIFS VALAQUES ET ROMANS.

Alb.	Lat.	Bor.	Viu.	Lung.
Larg.	Sant.	Orb.	Profund.	Surd.

* Il serait facile d'en composer un dictionnaire entier. Je n'ai rassemblé que les substantifs et les adjectifs cités dans les exemples que fournit le petit ouvrage intitulé : ELEMENTA LINGUÆ DACO-ROMANÆ SIVE VALACHICÆ.... Per Geor. Sinkay. Budæ, 1805, 12°.

voyelle euphonique que des langues de l'Europe latine ont ajoutée aux désinences romanes [1].

3° Les participes présents, les participes passés qui sont les mêmes qu'en roman [2].

4° La conformité de plusieurs éléments de discours [3].

5° L'usage des auxiliaires ÊTRE et AVOIR [4].

1. Je me borne aux exemples suivants des premières personnes du présent de l'indicatif des verbes:

En ARE.

SING.	Laud	PL.	Laudam		
	Cant		Cantam	SING. Cunosc	PL. Cunoscem
	Calc		Calcam	Reman	Remanem
	Joc		Jocam		
	Judic		Judicam	En IRE.	
	Cerc		Cercam	Dorm	Dormem

En ERE.

Tac	Tacem	Aud	Audem
Ved	Vedem	Fug	Fugem
Cad	Cadem		
Rid	Ridem		
Bat	Batem		
Cred	Credem.		

2.	En ARE.	En ERE.	En IRE.
PART. PR.	Laudand	Batend	Dormind
PAS.	Laudat	Batut	Dormit.

3. MAI pour terme de comparaison; l'article indéfini UN, l'adjectif TOT, les pronoms IO, JEU, TU, *i*EL, LUI, NO*i*, VO*i*, LOR, MEU, *a*MEI, *a*NOASTRE, *a*VOASTRE, ACEST, CEL, ACEL.

4. Le premier de ces auxiliaires en valaque est dérivé du verbe

6° La réduction des verbes en trois conjugaisons ARE, ERE, IRE.

Si ces rapports sont frappants, les dissemblances sont plus frappantes encore.

1° Non-seulement les articles de la langue valaque sont autres que ceux de la langue romane, mais encore ils sont placés après le mot auquel ils se rapportent, et y sont attachés comme affixes.

2° Quoique le substantif et l'adjectif soient primitivement purs romans, la déclinaison les soumet à des formes qui les modifient tellement, qu'il est difficile de reconnaître le mot primitif[1].

Il en est de même de la plupart des pronoms.

3° Les augmentatifs et les diminutifs sont exprimés par des signes entièrement différents de ceux qui sont employés pour désigner les augmentatifs et les diminutifs dans les langues de l'Europe latine.

4° Les deux verbes axiliaires ÊTRE et AVOIR et les autres verbes, réguliers ou irréguliers, n'offrent guère de rapports avec les verbes romans, et quelques formes sont entièrement étrangères.

FUO dans tous les temps et dans tous les modes, à l'exception du présent et de l'imparfait de l'indicatif.

Dans le second AVERE, on distingue entre autres AVEM, première personne du présent de l'indicatif roman au pluriel HAVEND, et AVUT, participes présent et passé romans.

1. Ainsi DOMNUM au nominatif présente DOMN roman, et UL, article valaque. L'accusatif prend la préposition PRE, et fait PRE-DOMN-UL, etc.

5° Dans les verbes romans, le futur est formé par l'adjonction du présent de l'indicatif du verbe AVOIR au présent de l'infinitif; au contraire, dans les verbes valaques il est désigné par le présent de l'indicatif de l'auxiliaire VOULOIR, qui précède le présent de l'infinitif.

Le passif des verbes valaques n'est point formé par le moyen de l'auxiliaire ÊTRE placé devant le participe passé, comme dans toutes les langues de l'Europe latine, mais la voix passive se forme par la réunion du pronom personnel à la voix active. Ainsi ME LAUD signifie en valaque: JE SUIS LOUÉ, etc. etc.

Cette forme n'est pas tout-à-fait étrangère à la langue romane. Souvent le pronom SE, placé au devant de la voix active, produit l'effet d'un passif [1].

Plusieurs adverbes, prépositions et conjonctions ont des rapports plus ou moins directs avec les adverbes, prépositions et conjonctions de la langue romane [2], et on reconnaît souvent leur forme composée; mais il en est d'autres qui n'offrent aucune sorte d'analogie avec cette langue [3].

1. Ainsi nous disons passivement: Cette ville SE NOMME Paris pour EST NOMMÉE, etc.

2. Poi, gios, sus, quand, ieri, cum, que, etc.

3.

SE pour	ut.	DECE pour	quare.
DE	si.	LANGA	penes.
SHI	et.	PRE	supra.
FAR	sine.	SPRE	ad, in.
DIN	ex.	QUATRA	versus.

Pour établir, avec tous les détails et tous les développements convenables, le parallèle raisonné de l'idiome valaque avec les langues de l'Europe latine, il faudrait posséder des ouvrages valaques qui démontrassent matériellement le long usage ainsi que les formes antiques et progressives de cet idiome. Mais un tel secours manque ; la Bible a été traduite et imprimée très tard, et rien ne prouve que les livres de liturgie, les catéchismes écrits en valaque, soient d'une époque un peu reculée.

Je ne consignerai point ici le résultat des recherches historiques à la faveur desquelles les philologues reconnaîtraient comment a pu se former et se conserver, en Valachie et en Moldavie, une langue née de la corruption de la langue latine; je me borne à exposer l'opinion personnelle que j'ai acquise par l'étude des faits historiques et par l'examen approfondi des éléments caractéristiques de l'idiome valaque.

Des colonies romaines placées dans les pays qui composent aujourd'hui la Valachie et la Moldavie y avaient porté la langue des Romains dès le deuxième siècle de l'ère chrétienne.

Des peuples de diverse origine, et notamment les Goths, occupèrent les mêmes pays, et se mêlèrent aux anciens habitants; les Goths [1] y étaient établis, lorsqu'ils embrassèrent la religion chrétienne; ils eu-

1. Vers l'an 360.

rent donc une nouvelle occasion de connaître la langue latine, avant qu'ils fissent leurs irruptions en occident.

Par la cessation des rapports directs avec la métropole, par le laps du temps qui altère presque partout le langage, et surtout par l'influence inévitable des idiomes des différentes nations qui environnaient les descendants des colonies romaines, ou qui se confondaient successivement avec eux, la langue latine ne put que se corrompre et se modifier; et il s'opéra du côté de l'orient, mais avec d'autres résultats, le même phénomène grammatical qui dans l'occident produisit la langue romane primitive.

Soit par l'effet du hasard, soit par la force même des choses, l'idiome valaque retint ou rencontra quelques-uns des principes élémentaires, quelques-unes des formes essentielles qui ont constitué, d'une manière si précise et si analogique, les langues de l'occident, mais il créa ou accepta un plus grand nombre de principes et de formes qui établirent une extrême dissemblance entre cet idiome et ceux de l'Europe latine.

Il arriva alors pour l'idiome valaque ce qui serait infailliblement arrivé pour chacune des langues de l'Europe latine en occident, si, au lieu d'avoir eu un type commun et primitif, elles s'étaient formées isolément de la corruption de la langue latine, et avaient suppléé des formes particulières, ou adopté les formes accidentelles et diverses que l'influence des idiomes voisins aurait pu fournir.

J'hésite d'autant moins à placer l'idiome valaque parmi les langues de l'Europe latine, que s'il présente de nombreuses dissemblances dans plusieurs des formes grammaticales élémentaires, il en offre beaucoup moins dans les mots. On aura reconnu que tous les substantifs, adjectifs et verbes valaques que j'ai cités[1], sont identiques avec les mots romans qui expriment la même idée.

Je terminerai ce discours préliminaire par une réflexion. On s'étonnera peut-être de ce que j'ai conservé, dans cet ouvrage, certaines dénominations grammaticales, sans tenter de corriger les plus défectueuses; mais j'ai cru que, m'adressant à des lecteurs de différents pays, j'aurais une difficulté de plus à vaincre, si j'employais des expressions qu'il serait nécessaire de définir, et je me suis asservi à l'usage[2], qui est d'une si grande autorité en pareille matière.

1. Pages LXII et LXIII.

2. Ainsi j'ai appelé PRONOMS POSSESSIFS *mon*, *ton*, *son*, et PRONOMS PERSONNELS, *je*, *tu*, *nous*, *vous*, bien qu'on ne les emploie pas à la place d'un nom, et que les uns soient des ADJECTIFS POSSESSIFS, et les autres des SUBSTANTIFS PERSONNELS, etc. etc.

COMPARAISON

DES LANGUES

DE L'EUROPE LATINE.

Pour établir la comparaison des diverses langues de l'Europe latine, et notamment du français, de l'espagnol, du portugais et de l'italien, avec la langue des troubadours; pour indiquer les rapports intimes et primitifs, les formes identiques, les caractères communs de ces langues, et même des idiomes populaires et locaux qui s'y rattachent, je suivrai le plan que j'ai adopté dans ma Grammaire romane.

Ainsi, je rassemblerai dans huit chapitres les divers et nombreux rapports de ces langues.

Le premier chapitre traitera des ARTICLES;

Le second, des SUBSTANTIFS;

Le troisième, des ADJECTIFS;

Le quatrième, des PRONOMS;

Le cinquième, des NOMS DE NOMBRE;

Le sixième, des VERBES;

Le septième, des ADVERBES, PRÉPOSITIONS et CONJONCTIONS;

Le huitième, des LOCUTIONS PARTICULIÈRES.

Dans chacun de ces chapitres, je présenterai les rapports grammaticaux; je prouverai les identités de formes, en rapprochant toujours les exemples anciens que fournissent les écrivains dans chaque idiome.

CHAPITRE PREMIER.

ARTICLES.

ARTICLES DE LA LANGUE ROMANE, QUI SE TROUVENT DANS LES AUTRES LANGUES DE L'EUROPE LATINE.

	MASCULIN.	FÉMININ.
SING.	El, lo,	la, il.
	Del, de lo,	de la.
	Al, el, a lo,	a la.
PLUR.	Els, los, li,	las.
	Dels, de los, de li,	de las.
	Als, a los, a li,	a las.

ANCIENS ARTICLES FRANÇAIS.

Aujourd'hui, d'après les modifications qu'ont subies

les articles de la langue française, il ne reste en usage que les suivants:

	MASCULIN.	FÉMININ.
SING.	Le,	la.
	Du,	de la.
	Au,	à la.
PLUR.	Les,	les.
	Des,	des.
	Aux,	aux.

Mais, dans les anciens monuments, on retrouve les articles romans qu'employaient les troubadours.

Si ces monuments n'existaient pas, les linguistes habiles, les philologues exercés, reconnaîtraient facilement les modifications que les articles de la langue des troubadours ont subies dans l'ancien français [1].

Mais des monuments de cet idiome nous ont conservé la preuve matérielle de l'existence des articles romans, savoir:

SING.	El, lo, del, de lo, al.
	La, de la.
PLUR.	Li, de li, dels, als.

1. J'ai expliqué comment LO, LOS, LAS, par le changement de leur voyelle en E muet français, ont produit LE, LES, LES.

DEL a produit d'abord DEU, dont on trouve quelquefois des exemples dans les anciens manuscrits.

« Et tenom et avom DEU davant dich comte tot quant nos avom et tenom. »
AVEUX DE L'ANGOUMOIS, Arch. du Royaume, an 1270, cart. 512.

Et ensuite ce DEU s'est contracté en DU; DELS, ELS, AL, ALS, ont produit DES, ÈS, AU, AUX.

En voici de nombreux exemples :

El, lo, sujets.

Il est rare de trouver el et lo employés comme sujets.

« Al grant palais où el grant conseil ere et li petitz. »

Villehardouin, p. 12.

Le roi Artus, en un esté,
Estoit à Cardoil sa cité,
O lui la roine et Gauvain,
Keu lo senechal et Yvain.

Fabl. dou Chevalier a l'Espée[1].

Et quant il sera éloigniés
De sa maison, lo chapelain
Y ira.

Fabl. do Mire de Brai[2].

Lo, régime :

« Il alast à Justinien lo prince.... Et là, estisant lo poble e regardant.... »

Trad. des Dialogues de S. Grégoire[3].

« Car il esleit lo bien e si refusast lo mal. »

IIe sermon de S. Bernard, sur l'Avent.

« Dedanz lo voile el sanctuaire por orer por lo peule.... qui par lo sanc de sa passion desarmeit lo ciel. »

Com. d'Haimón, sur l'Ép. de S. Paul[4].

1. Sinner, cod. mss. bibl. Bern. t. III, p. 379.
2. *Ib.* p. 382.
3. Hist. Litt. de la Fr. t. XIII, p. 11.
4. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 726.

Ne demoura fors LO mouton.

Marie de France, t. II, p. 223.

« Par LO jugement de Engleterre. »

Lois de Guillaume le Conquérant, XXV.

« Si aroit LO quart de la conqueste... dedans LO quar jor. »

Villehardouin, p. 94, 122.

« Lo plus de nostre gens. »

Villehardouin, p. 150.

DEL, DE LO:

« Le mestre DEL palais. »

Chroniques de France[1].

« Forment se deffendit DEL cas que la royne li metoit sus. »

Chroniques de France[2].

El nun DEL Pere, DEL Fiz, DEL Espeirit.

Trad. en vers de la Bible[3].

« El regart DEL tot poissant deu. »

Trad. des Dial. de S. Grégoire[4].

« El chief DEL mois. »

Villehardouin, p. 16.

E DEL romans un livre faire
El nom et en la reverence
DEL roi fil Philippe de France.

Roman de Dolopatos[5].

1. Recueil des Hist. de France, t. III, p. 295.
2. *Ib.* p. 232.
3. Mém. de l'Acad. des Inscr. t. XVII, p. 730.
4. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 11.
5. Fauchet, Hist. des anc. Poëtes fr. XII.

Sire DE tot LO monde.

Roman d'Alexandre [1].

Pere DE tot LO mont.

Trad. du Livre de la cour du roi d'Allemagne [2].

Salvament DE tot LO monde.

Sermon sur la Sagesse [3].

EL, AL, régimes :

« Li message vindrent EL mostier. »

Villehardouin, p. 10.

Si fiert celui EL vis.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 87.

« Et se meist EL leu le comte de Champaigne. »

Villehardouin, p. 16.

EL buisson vienent trestot droit.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 98.

Qu'EL puis le convient avaler
Se del fromaige velt gouter.

Le Castoiement, conte 21.

Quant EL lit ot un poi géu.

L'Ordène de Chevalerie.

« E tote la terre encor se rendi à lui et obéi et ruina EL païs. »

Villehardouin, p. 189.

« AL matin si fu le parlemenz. »

Villehardouin, p. 17.

1. Hist. Litt. de la France, t. XV, p. 123.
2. Ms. de la bib. de Berne.
3. Glossaire sur Joinville, A.

« Al tiers jur repairad un huem. »

Trad. du IIe livre des Rois, fol. 4.

« Et li fil al Grieu se revella. »

Villehardouin, p. 135.

« Lorsque al palais de Blaquerne. »

Villehardouin, p. 84.

« L'empereris qui ere fame al pere et marastre al fil et ere suer al roi de Hongrie. »

Villehardouin, p. 85.

Gilebertz conta icel fait
Al autor ki 'l nus ad retrait.

Marie de France, t. II, p. 480.

Li :

« Li Franc vainquirent les Grejois. »

Villehardouin, p. 132.

Li bois recovrent lor verdure.

Roman de la Rose, v. 53.

Si cum font li loial amant.

Roman de la Rose, v. 4229.

Dels :

« Apud villam dels Glotos ».

Chartre de Louis IX, de l'an 1260[1].

« Ès cambres dels reis meesmes. »

Traduction du Ps. 104 : Confitemini[2].

1. Rymer, t. I, p. 55.

2. Psautier de Corbie, *mss. de Colbert*, à la Bibl. du Roi.

Als :

« Qui avoient esté pris à celle desconfiture et als autres leus dont il avoit assez en sa terre. »

Villehardouin, p. 202.

La, de la, a la, articles féminins romans, au singulier, ont été conservés dans la langue française [1].

ARTICLES ESPAGNOLS.

L'identité de ces articles avec ceux de la langue des troubadours est telle qu'il suffit d'en présenter le tableau comparatif.

MASCULIN.

	ROMAN.	ESPAGNOL.
Sing.	El, lo,	El, lo.
	Del, de lo,	del, de lo.
	Al, el, a lo,	al, á el, á lo.
Plur.	Los,	los.
	De los,	de los.
	A los,	á los.

FÉMININ.

Sing.	La,	la.
	De la,	de la.
	A la,	á la.
Plur.	Las,	las.
	De las,	de las.
	A las,	á las.

La langue espagnole emploie spécialement au singulier

1. Dans quelques manuscrits des poésies des troubadours, on trouve les contractions des articles als, a las, en as, et els en es.

As et ès ont été pareillement employés dans l'ancien français; ès est même resté dans quelques expressions surannées, maître ès arts, chevalier ès lois.

masculin, l'article EL, et au pluriel masculin, l'article LOS.

L'article LO est réservé au singulier pour les mots employés neutralement : LO bueno, LO malo, LO peor.

Cette règle est établie depuis long-temps, puisque dans les monuments qui restent de l'ancien idiome espagnol, LO ne se trouve plus que comme article neutre.

Mais il est permis de croire que primitivement LO était aussi article masculin au singulier, quand on voit qu'il a été employé autrefois comme pronom relatif, se rapportant aux personnes, ainsi que j'en donnerai des exemples, quand je comparerai les pronoms.

L'article EL masculin se place au lieu de l'article LA féminin, devant les noms féminins qui commencent par la voyelle A. C'est ainsi qu'en français, pour ne pas choquer l'oreille en disant MA amie, TA odeur, SA épée, etc., on a substitué MON amie, TON odeur, SON épée, etc. Les anciens monuments espagnols fournissent des exemples de ce changement euphonique :

Por EL agua a passado.

Poema del Cid, v. 150.

Antes perderé el cuerpo e dexaré EL alma.

Poema del Cid, v. 1030.

Mais comme la règle a été introduite par le seul besoin de l'euphonie, elle n'a pas été assez constamment et assez généralement observée, pour qu'on ne retrouve encore des preuves de l'usage primitif.

« Como va a LA agua. »

Fuero de Llanes [1].

1. Llorente, Not. de las tres prov. vascongadas, t. IV, p. 183.

Per amor de LA alma.

Vida de santa Oria, v. 113.

Levaron los diablos LA alma en preson.

Milag. de N. S[ra], cobl. 163.

ANCIENS ARTICLES PORTUGAIS.

Parmi les langues de l'Europe latine, la langue portugaise semble, au premier aperçu, avoir formé ses articles d'après un type particulier.

	ARTICLES ROMANS.		ARTICLES PORTUG. MODERN.	
	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
SING.	El, lo,	la.	O,	a.
	Del, de lo,	de la.	Do,	da.
	Al, a lo, el,	a la.	Ao,	á.
PLUR.	Els, los,	las.	Os,	as.
	Dels, de los,	de las.	Dos,	das.
	Als, a los,	a las.	Aos,	ás.

Cependant il est aisé de reconnaître que la différence ne tient qu'à une modification unique, modification que la langue portugaise reproduit régulièrement dans plusieurs de ses mots auxquels elle retranche l'L.

Ainsi, c'est en supprimant l'L des articles primitifs LO, LA, qu'ont été formés les articles actuels O, A; de même des mots CE*l*O, QUA*l*ES, sont venus CEO, QUAES, etc.

Ce caractère particulier de la langue portugaise étant reconnu, il ne resterait plus aucun doute sur l'identité primitive des articles romans et portugais; mais j'ai à fournir des preuves et des autorités positives auxquelles

les philologues portugais eux-mêmes n'avaient pas fait attention. Ces détails et leurs résultats démontreront que c'est le seul défaut de monuments très-anciens qui empêche de porter au même degré d'évidence tous les rapports identiques et essentiels qui ont existé primitivement entre les divers idiomes de l'Europe latine.

Peut-on méconnaître l'emploi des articles LO, LOS, LA, LAS, dans PELLO, POLLOS, PELLA, POLLAS, NOLLAS, TODALAS, contractions de PER LO, POR LO, etc.?

Outre cet emploi évident des anciens articles LO et LA, les Portugais ont conservé l'article EL pour le mot REY.

« Por EL rey Fadrique... en casa DEL rey seu pay... EL rey Tarnaes. »

Palmeirim de Inglaterra, t. I, p. 2, 6 et 9.

Mais ces conjectures très-fondées deviennent des certitudes, des vérités incontestables, quand on rencontre les articles romans dans les anciens monuments de la langue portugaise. En voici de nombreux exemples:

EL:

« E foy fallar a EL rey... dizendo lhe EL rey, etc. »

Chronica del rey D. Joam. I, part. III, c. 21.

« EL rey de Bitinia, EL rey de Caspia, EL rey de Trapisonda. »

Palmeirim de Inglaterra, t. III, p. 10.

LO:

« Per LO porto de Figueira. »

Foral de Moz. 1162[1].

1. Elucidario, t. II, p. 209.

« Sobre LO departimento dos davanditos termos. »

Docum. de Aguiar de Beira, 1268 [1].

« Dar li am por LO marco de prata. »

Docum. da villa de Moz, 1270 [2].

En LO dia en que vos vi.

Cancioneiro ms. do real collegio dos nobres de Lisboa, fol. 94.

DEL :

« Et palacio DEL senor de Molas. »

Docum. da villa de Moz. 1162 [3].

DE LO :

« Complane en sulco DE LO só. »

Elucidario, t. 2, supp. p. 23.

« DE LO comaro a suso. »

Docum. de Pendora, 1185 [4].

« Sine plaser DE LO esposo. »

Docum. de Moncorvo [5].

DE LO dia en que a connoci.

Canc. ms. do real Collegio dos Nobres, fol. 59.

AL :

« Pectet xxx morabitinos, et AL rancoroso. »

Docum. de Moncorvo [6].

« Pectet xx ff AL rancuroso. »

Docum. de Thomar [7].

1. Elucid. t. II, p. 483.
2. *Ib*. p. 118.
3. *Ib*. p. 195.
4. *Ib*. p. 337.
5. *Ib*. p. 308.
6. *Ib*. p. 264.
7. *Ib*. p. 264.

« Pectet quatuor morabitinos AL rancuroso. »

Foral de Santa Cruz da Villariça, 1225 [1].

Los :

« Sobre LOS santos livros. »

Carta del Rei D. Diniz, 1284 [2].

« Cum tres parentes LOS magis circa. »

Foral de Santa Cruz de Villariça, 1225 [3].

« Sobre LOS santos evangelhos. »

Inq. del Rei D. Diniz [4].

LA, DE LA :

« In tota LA villa. »

Foral de Santa Cruz da Villariça, 1225 [5].

« DE LA boca de fos de Sousa. »

Docum. de Graça de Coimbra, 1290 [6].

« Prior de Portugal DE LA Ordem de Espital. »

Foral de Crato, 1220 [7].

« DE LA carrega tres mealias... aprehendat suo hospite LA tertia. »

Foral de Aguiar de Beira, 1258 [8].

1. Elucid. t. I, p. 464.
2. Elucid. t. II, p. 95.
3. Elucid. t. I, p. 464.
4. Elucid. t. II, p. 332.
5. Elucid. t. I, p. 464.
6. Elucid. t. II, p. 395.
7. *Ib.* p. 397.
8. *Ib.* p. 230.

LAS :

« Pectet LAS anguejras. »

Foral de castello Branco, 1213 [1]

« Sahir sobre LAS fontes... sairem sobre LAS fontes. »

Test. de Santiago de Coimbra, 1231 [2].

« Inquiziçam que foi feita sobre LAS honras. »

Docum. de Lamego, 1292 [3].

Dans une traduction que le roi Denis fit faire de divers morceaux de la bible, et dont il existe deux manuscrits à la bibliothèque de l'Escurial, l'un du XIVe, et l'autre du XVe siècle [4], on lit :

« Quando nosso sennor deus crio en o començo o ceo e a terra e todas LAS cousas que... e todas LAS naturas dos angeos. »

ARTICLES ITALIENS.

La plupart des articles ou SEGNACASI italiens sont les mêmes que ceux de la langue des troubadours, ou n'offrent que de légers changements. Autrefois ces changements étaient moindres encore.

ANCIENS ARTICLES ITALIENS.

MASCULINS.

SING.	EL	changé en IL.
	LO, DEL	conservés.

1. Elucid. t. I. p. 118.
2. Elucid. t. II, p. 299.
3. Elucid. t. I, p. 374.
4. Memorias de Litter. portug. t. VII, p. 48.

De lo changé en dello.
Al, a lo conservés.
Plur. Li changé en gli, i.
De li degli, de'.
A li agli, ai.

FÉMININS.

Sing. La conservé.
De la changé en della.
A la alla.

El, sujet :

« El sommo saggio buono maiestro mio mi degnerà dimostrare. »

Guitt. d'Arezzo, carta I, p. 2.

« El coro del duomo di Siena fù finito... el vino valeva... muoia el tiranno e viva el popolo. »

Chronice Sanese [1].

« In quest' anno fù fatto el palazzo... et el dito podestà durò per sei mesi e similmente el podestà de Vicenza. »

Regim. Paduæ [2].

« El conte Filippo Bonromeo metterà el bavero al duca. »

Registro dei Duchi di Milano, sec. XV [3].

« Col maestro Martino di Santo Spirito el quale dicea... el maestro ed io Jacobo. »

Jacobo di Boccacio [4].

1. Muratori, Rer. ital. script. t. XV, p. 217 — 224.
2. Muratori, Rer. ital. script. t. VIII, p. 384 — 388.
3. Rosmini, Doc. ined. t. IV, dell' Istoria di Milano.
4. Manni, Istor. del Decamerone, p. 104.

El, régime :

« Ma se tutto el ben loro no fa. »

Guit. d'Arezzo, cart. I, p. 4.

E vedi ed odi el lusignol che canta.

Ug. Azzo Ubaldini[1].

« Messere Guarnero gli farà el sermone e gli darà el sagello con el Consiglio secreto. »

Registro dei Duchi di Milano, sec. XV[2].

Col popol mio contra el fiorentino.

Cronaca di Ser Gorello[3].

« El quale gli diedi in serbanza. »

Jacobo di Boccacio[4].

J'aurais pu multiplier à l'infini les preuves de l'existence de l'article el dans l'ancienne langue italienne. On me pardonnera d'en avoir fourni un certain nombre, parce que l'académie de la Crusca n'a pas fait mention de cet article dans son dictionnaire, quoiqu'elle ait indiqué el comme ancien pronom personnel.

Il y a peu de dialectes ou patois italiens qui n'aient fait usage de cet article primitif el.

Lo :

La langue italienne ne se sert plus aujourd'hui de l'article lo que devant les mots qui commencent par un

1. Dans la pièce : Passando con pensier.
2. Rosmini, Docum. ined. t. IV, dell' Ist. di Milano.
3. Muratori, Rer. ital. scriptores, t. XV, 823.
4. Manni, Istor. del Decamerone, p. 104.

S, suivi d'une autre consonne. Mais autrefois cet article était employé indifféremment devant les mots qui commencent, soit par une seule consonne[1], soit par une voyelle.

« Si dolcemente LO cor m'inamora. »

Boccaccio, Decam. X, 7.

Grave a la terra per LO mortal gielo.

Dante, Purgat. XII.

« Lo abate udendo. »

Boccaccio, Decam. II, 3.

« Avevan LO innocente per falsa suspizione accusato. »

Boccaccio, Decam. III, 7.

« Lo amore. »

Cento Nov. ant., n° 47.

DE LO :

Così DE LO mio core
Ogni altra cosa, ogni pensier va fore.

Petrarca, canz. 19.

LI :

« Gia LI surgenti raggi per tutto il nostro emisperio avevan fatto chiaro. »

Boccaccio, V, Proem.

E LI angeli formao.

Brunetto Latini, Tesoretto, p. 36.

1. Castelvetro, GIUNTE AL BEMBO, lib. III, avance que Pétrarque s'était servi de l'article LO devant MIO, CUI et semblables, pour donner à ses vers une sorte de dignité, en y répandant quelques vestiges de l'antique usage de cet article :

PER ACCRESCERE, SPARGENDO ALCUN VESTIGIO DELL' USO ANTICO DI QUESTO ARTICOLO, DIGNITA ALLE SUE RIME.

« En LI suoi vietò terrena grandezza. »

Guit. d'Arezzo, lett. I, p. 5.

DE LI :

DE LI quai non ti penti.

Barberini, Doc. d'am., p. 38.

DE LA :

Signor DE LA mia fine e DE LA vita.

Petrarca, sest. A QUALUNQUE.

Così parlando lo percosse un demonio
DE LA sua scoriada

Dante, Inf. XVIII.

A LA :

Dispregio e damno A LA fiata.

Barberini, Doc. d'am., p. 14.

.... Pensate A LA partita....
Venti contrari A LA vita serena.

Petrarca, canz. ITALIA.

Del mattino A LA sera.

Petrarca canz. NE LA.

Dans le tableau synoptique suivant, on trouvera le rapprochement de tous les articles romans qui ont été jadis en usage, ou qui le sont encore aujourd'hui dans les langues de l'Europe latine [1].

1. Les lettres en caractère ordinaire désigneront, dans ce volume, les articles et les mots qui ont été employés autrefois dans une langue et qui le sont encore à présent; les lettres capitales désigneront les articles et les mots qui ont jadis appartenu à la langue, et qui, ensuite, ont été abandonnés ou modifiés.

TABLEAU DES RAPPORTS DES ARTICLES DANS LES LANGUES DE L'EUROPE LATINE

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
El,	EL,	el,	EL,	EL.
Lo,	LO,	lo,	LO,	lo.
Del,	DEL,	del,	DEL,	del.
De lo,	DE LO,	de lo,	DE LO,	de lo.
Al,	AL,	al,	AL,	al.
A lo,	A LO,	á lo,		a lo.
Los,		los,	LOS.	
Li,	LI,			LI.
Dels,	DELS,			
De li,				DE LI.
De los,		de los,		
Als,	ALS,			
A li,				A LI.
A los,		á los,		
La,	la,	la,	LA,	la.
De la,	de la,	de la,	DE LA,	DE LA.
A la,	à la,	á la,	A LA,	A LA.
Las,		las,	LAS,	
De las,		de las,	DE LAS,	
A las,		á las,	A LAS,	

J'ai prouvé précédemment que LOS et LAS romans ont produit LES français; de sorte que le tableau pourrait comprendre comme français LOS, LAS, DE LAS, A LAS.

Dans la grammaire de la langue romane, j'ai dit que devant des noms propres, génériques, qualificatifs, etc.,

elle supprimait quelquefois la préposition qui sert à indiquer le régime indirect.

Cette forme grammaticale est restée dans les diverses langues de l'Europe latine, qui suppriment parfois les prépositions A et DE devant les noms que j'ai indiqués.

FRANÇAIS :

Sire, merci, por... dieu amor.
Le Castoiement, conte 9.

« La... dieu merci. »
Villehardouin, p. 107.

Si la mets en la... dieu main.
Villehardouin, p. 43.

« Bien se conformoit aux mors et à la maniere... le roi. »
Chron. de France [1].

Toute semblable aux filles... Jupiter.
Clément Marot, t. 4, p. 110.

« La corone... le rei, la justice... le roi, la pais... le roi. »
Lois de Guillaume le Conquérant.

La mort ne me greveroit mie
Si ge moroie es bras... m'amie.
Roman de la Rose, v. 2474.

Per l'ame... mon pere.
Roman de la Rose, v. 2609.

Cette ancienne forme se retrouve encore en quelques expressions restées dans la langue actuelle, telles que

1. Rec. des Hist. de France, t. III, p. 260.

HÔTEL-DIEU, FÊTE-DIEU, DE PAR LE ROI[1], CHOISY-LE-ROI, etc.

« L'offre que il avoient faite... le duc de Bourgoingne et... le comte de Bar-le-Duc, et comment il avoient refusé. »

Villehardouin, pag. 16.

Li marcheans dist donc... son frere.

Le Castoiement, conte 20.

ESPAGNOL :

En l'apocalypsi... Sant Joan evangelista.

Arc. de Hita, cobl. 985.

Por el fue,.... deo gracias, la eglesia sagrada.

Vida de S. Domin., v. 110.

Mas avie,.... deo gracias, so pleyto ben librado.

Poema de Alexandro, v. 2303.

PORTUGAIS :

« Partiran se á... deos misericordia. »

J. de Barros, dec. 1, liv. 1, cap. 7.

ITALIEN :

« Nel sommo bene... nostro signore. »

Guit. d'Arezzo, cart. 1, p. 8.

« Il qual cardinal, la... dio mercè, hora papa Leon. »

Bembo, l. 1. p. 6.

« L'amistà del mondo è... dio nemica. »

Guit. d'Arezzo, cart. 36, p. 84

1. On verra, dans le cours de cet ouvrage, que jadis on disait, DE PART LE ROI.

« La... dio mercè e la vostra. »

Boccacio, Dec. III, 9.

« Uscite segretamente una notte di casa... il padre. »

Boccacio, Dec. V, 2.

« E grazia non... dio rende di tanta grazia. »

Guit. d'Arezzo, cart. 13, p. 34.

CHAPITRE II.

SUBSTANTIFS.

Je me propose d'indiquer les identités de plusieurs substantifs des diverses langues de l'Europe latine avec ceux de la langue romane.

A cet effet, je rapprocherai d'abord des substantifs féminins terminés en A bref ou muet, et ensuite je comparerai des substantifs qui ont d'autres désinences, et dont le plus grand nombre est masculin.

SUBSTANTIFS EN A BREF OU MUET.

Cette désinence, qui caractérisait un grand nombre de substantifs féminins de la langue latine, resta dans l'idiome roman; et même il conserva, sans changement et sans aucune altération, un grand nombre de mots, tels que ALBA, AURORA, CARTA, PORTA, SECTA, TESTA, etc.

Assez souvent cette désinence en A fut appliquée à des substantifs qui, tirés ou conservés d'un autre idiome que le latin, reçurent la forme finale qui caractérisait pres-

que tous les substantifs féminins de la langue romane; ainsi elle dit: CORTESIA, GUISA, FLECHA, JARRA, SALA, etc.

Et quelquefois des substantifs dont la racine paraît appartenir au grec ou au latin, perdirent leur désinence primitive et reçurent spécialement des désinences adoptées par la langue romane; je citerai entre autres: ALTEZZA, CAPPA, CIMA, ESPERANSA, ROGNA, PAUSA, VERDURA [1].

La langue des troubadours, et les autres idiomes de l'Europe latine, ont beaucoup de substantifs, tels que, CAMISIA, LISTA, BARREIRA, BATALHA, etc., employés dans la langue latine du moyen âge, soit qu'ils y fussent déja passés de la langue romane, soit que, latinisés par les nations dans la langue desquelles on les retrouve antérieurement, ils eussent été adoptés par la langue romane.

On ne sera pas surpris de voir A*u*BE à côté d'ALBA, si l'on se souvient que l'L des mots romans s'est changée en U [2] dans les mots français, ni F*ée* à côté de FADA, puisque j'ai prouvé que le D intérieur des mots romans a été souvent supprimé dans les mots français, et que É, E ont remplacé l'A pénultième et l'A final romans, etc. etc.

1. En rassemblant un grand nombre des mots identiques qui ont, dans les diverses langues de l'Europe latine, cette désinence en A, caractéristique d'un si grand nombre de substantifs féminins romans, je n'entrerai dans aucun détail sur les différentes formes désinentes auxquelles s'attache cet A, telles que, EZZ*a*, ID*a*, UR*a*, etc., etc., formes que la langue romane a souvent appliquées à des mots qui en avaient d'autres, soit dans le latin, soit dans les idiomes d'où elle les tirait.

2. Voici un exemple où l'L d'ALBE est conservé.

« E cume l'ALB*e* s'escreva. »

Trad. du I[er] livre des Rois, fol. 12.

EXEMPLES DE SUBSTANTIFS FÉMININS, EN A BREF OU MUET, QUI SE TROUVENT DANS LA LANGUE ROMANE ET DANS LES AUTRES LANGUES DE L'EUROPE LATINE.

	Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
ALB	Alba	Aube	Alba	Alva	Alba
OMB	Tomba	Tombe	Tomba	Tomba	Tomba
ARB	Barba	Barbe	Barba	Barba	Barba
ERB	Herba	Herbe	Yerba	Herva	Erba
AC	Taca	Tache	Taca	Tacha	Taca
EC	Hipoteca	Hypothèque	Hipoteca	Hypotheca	Ipoteca
IC	Arimetica	Arithmétique	Aritmética	Aritmetica	Aritmetica
	Fabrica	Fabrique	Fábrica	Fábrica	Fabrica
ANC	Anca	Hanche	Anca	Anca	Anca
	Banca	Banque	Banca	Banca	Banca
ONC	Conca	Conque	Concha	Concha	Conca
OC	Boca	Bouche	Boca	Boca	Bocca
ARC	Barca	Barque	Barca	Barca	Barca
	Marca	Marche	Marca	Marca	Marca
OSC	Mosca	Mouche	Mosca	Mosca	Mosca
AD	Estrada	Estrade	Estrada	Estrada	Strada
	Fada	Fée	Hada	Fada	Fada
	Pebrada	Poivrade	Pebrada	Piverada	Peverada
	Gelada	Gelée	Helada	Geada	Gelata
	Entrada	Entrée	Entrada	Entrada	Entrata
ED	Moneda	Monnoie	Moneda	Moeda	Moneta
	Seda	Soie	Seda	Seda	Seta
ID	Partida	Partie	Partida	Partida	Partita
AND	Demanda	Demande	Demanda	Demanda	Domanda
END	Tenda	Tente	Tienda	Tenda	Tenda
OND	Fonda	Fronde	Honda	Funda	Fronda
OD	Roda	Roue	Rueda	Roda	Ruota
ARD	Austarda	Outarde	Betarda	Abetarda	Aoutarda

	Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
	Garda	Garde	Guardia	Guarda	Guardia
ORD	Corda	Corde	Cuerda	Corda	Corda
UD	Muda	Mue	Muda	Muda	Muda
OF	Cofa	Coiffe	Cofia	Coifa	Coffia
AG	Paga	Paye	Paga	Paga	Paga
	Plaga	Playe	Llaga	Chaga	Piaga
IG	Fatiga	Fatigue	Fatiga	Fadiga	Fatica
OG	Sinagoga	Synagogue	Sinagoga	Synagoga	Sinagoga
ECH	Flecha	Flèche	Flecha	Frecha	Freccia
ALH	Batalha	Bataille	Batalla	Batalha	Battaglia
	Malha	Maille	Malla	Malha	Maglia
	Toalha	Touaille	Toalla	Toalha	Tovaglia
ELH	Aurelha	Oreille	Oreja	Orelha	Orècchia
ILH	Meravilha	Merveille	Maravilla	Maravilha	Maraviglia
OLH	Folha	Feuille	Foja	Folha	Foglia
ULH	Gulha	Aiguille	Aguja	Agulha	Guglia
ANH	Castanha	Châtaigne	Castaña	Castanha	Castagna
ONH	Ronha	Rogne	Roña	Ronha	Rogna
ACI	Gracia	Grace	Gracia	Graça	Grazia
ADI	Abadia	Abbaye	Abadía	Abbadia	Abbadia
EDI	Comedia	Comédie	Comedia	Comedia	Commedia
NHI	Companhia	Compagnie	Compañía	Companhia	Compagnia
NI	Vilania	Vilenie	Villanía	Villania	Villania
ERI	Caballeria	Chevalerie	Caballería	Cavalleria	Cavalleria
ORI	Senhoria	Seigneurie	Señoría	Senhoria	Signoria
ASI	Fantasia	Fantaisie	Fantasía	Fantasia	Fantasia
ESI	Cortesia	Courtoisie	Cortesía	Cortezia	Cortesia
ISI	Ipocrisia	Hypocrisie	Hipocresía	Hypocrisia	Ipocrisia
OSI	Gelosia	Jalousie	Celosia	Gelosia	Gelosia
ESTI	Bestia	Beste	Bestia	Besta	Bestia
ONJ	Lisonja	LOSANGE[1]	Lisonja	Lisonja	Lusinga

1. Ancien mot français, signifiant à-la-fois, TROMPERIE, FLATTERIE.

	Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Arj	Tarja	Targe	Tarja	Tarja	Targa
	Charja	Charge	Carga	Carga	Carica
Al	Sala	Salle	Sala	Sala	Sala
El	Tela	Toile	Tela	Tela	Tela
Il	Fila	File	Fila	Fila	Fila
Ell	Capella	Chapelle	Capilla	Capella	Capella
Ol	Viola	Viole	Viola	Viola	Viola
Isl	Isla	Isle	Isla	Ilha	Isola
Ul	Mula	Mule	Mula	Mula	Mula
Am	Flama	Flamme	Llama	Flamma	Fiamma
Im	Cima	Cime	Cima	Cima	Cima
	Rima	Rime	Rima	Rima	Rima
Lm	Alma	ALME [1]	Alma	Alma	Alma
Om	Goma	Gomme	Goma	Goma	Gomma
Arm	Arma	Arme	Arma	Arma	Arma
Orm	Forma	Forme	Forma	Forma	Forma
Um	Pluma	Plume	Pluma	Pluma	Piuma
An	Cabana	Cabane	Cabaña	Cabana	Capana
	Campana	CAMPANE	Campaña	Campainha	Campàna
	Setmana	Semaine	SEDMANA [2]	Semana	Settimana
En	Carantena	Quarantaine	Cuarentena	Quarentena	Quarantena
	Estrena	Etrenne	Estrena	Estrea	Strena
In	Farina	Farine	Harina	Farinha	Farina
	Gaina	Gaîne	Vaina	Bainha	Guaina
On	Persona	Personne	Persona	Pessoa	Persona
Ern	Lanterna	Lanterne	Lanterna	Lanterna	Lanterna

1. L'ancien français a dit ANME, ARME et ALME, pour AME.

E pour l'ALME de li priot.
Marie de France, t. I, p. 470.

2. Dans l'espagnol ancien, on trouve SEDMANA :

« Dos dias en la SEDMANA. »
Fuero Juzgo, II 1, 18.

	Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Un	Luna	Lune	Luna	Lua	Luna
O	Proa	Proue	Proa	Proa	Prua
Ap	Capa	Cape	Capa	Capa	Capa
Olp	Colpa	Coulpe	Culpa	Culpa	Colpa
Omp	Trompa	Trompe	Trompa	Trompa	Tromba
Op	Copa	Coupe	Copa	Copa	Copa
	Estopa	Étoupe	Estopa	Estoupa	Stoppa
Ar	Cara	Chère	Cara	Cara	Cera
Abr	Cabra	Chèvre	Cabra	Cabra	Capra
Ibr	Libra	Livre	Libra	Libra	Libbra
Mbr	Ombra	Ombre	Sombra	Sombra	Ombra
Obr	Obra	OEuvre	Obra	Obra	Opra
Dr	Salamandra	Salamandre	Salamandra	Salamandra	Salamandra
Er	Cera	Cire	Cera	Cera	Cera
	Esphera	Sphère	Esfera	Esfera	Esfera
Ir	Lira	Lyre	Lira	Lyra	Lira
Eir	Barreira	Barrière	Barrera	Barreira	Barriera
	Maneira	Manière	Manera	Maneira	Maniera
Or	Aurora	Aurore	Aurora	Aurora	Aurora
Pr	Lepra	Lèpre	Lepra	Lepra	Lepra
Arr	Jarra	Jarre	Jarra	Jarra	Giara
Err	Guerra	Guerre	Guerra	Guerra	Guerra
Ur	Aventura	Aventure	Aventura	Ventura	Aventura
	Verdura	Verdure	Verdura	Verdura	Verdura
	Cosdura	Coûture	Costura	Costura	Cosidura
	Armadura	Armure	Armadura	Armadura	Armadura
As	Casa	Case	Casa	Casa	Casa
Mis	Camisa	Chemise	Camisa	Camisa	Camisa
Uis	Guisa	Guise	Guisa	Guisa	Guisa
Ans	Lansa	Lance	Lanza	Lança	Lancia
	Balansa	Balance	Balanza	Balança	Bilancia
	Esperansa	Espérance	Esperanza	Esperança	Speranza

	Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ensa	Benevolensa	Bienveillance	Benevolencia[1]	Benevolencia	Benevolenza
Os	Prosa	Prose	Prosa	Prosa	Prosa
Ors	Forsa	Force	Fuerza	Força	Forza
Ass	Massa	Masse	Masa	Massa	Massa
Ess	Duquessa	Duchesse	Duquesa	Duqueza	Duchessa
	Pessa	Pièce	Pieza	Peça	Pezza
Us	Musa	Muse	Musa	Musa	Musa
Aus	Pausa	Pause	Pausa	Pausa	Pausa
At	Sabata	Savate	Zapata	Sapata	Ciabatta
Ect	Secta	Secte	Secta	Seita	Secta
Et	Planeta	Planète	Planeta	Planeta	Pianeta
It	Caramita	Calamite	Calamita	Calamita	Calamita
Olt	Volta	Volte	Vuelta	Volta	Volta
Ant	Planta	Plante	Planta	Planta	Planta
Ot	Nota	Note	Nota	Nota	Nota
	Rota	Déroute	Rota	Rota	Rota
Art	Carta	Charte	Carta	Carta	Carta
Ort	Porta	Porte	Porta	Porta	Porta
Ast	Asta	Haste	Asta	Hasta	Asta
Est	Testa	Teste	Testa	Testa	Testa
Ista	Lista	Liste	Lista	Lista	Lista
	Vista	Viste	Vista	Vista	Vista
Ost	Resposta	Riposte	Respuesta	Resposta	Risposta
Ut	Disputa	Dispute	Disputa	Disputa	Disputa
Egu	Tregua	Treve	Tregua	Tregoa	Tregua
Aigu	Aigua	Aigue[2]	Agua	Agua	Agua

1. Je rappellerai ici, ce que j'ai dit ailleurs, que l'ancien espagnol employait pour les mêmes substantifs la terminaison ANSA ou ANCIA, ENSA ou ENCIA, etc.

2. De s'AIGUE doint abeuver cele
Qui enfanta virge pucele.

Fabl. et cont. anc. t. 1, p. 344.

« Lac D'AIGUE douce.

Villehardouin, p. 132.

	Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Engu	Lengua	Langue	Lengua	Lingua	Lingua
Av	Fava	Fève	Haba	Fava	Fava
	Octava	Octave	Octava	Outava	Ottava
Ov	Prova	Preuve	Prueba	Prova	Prova
Ez	Alteza	Altesse	Alteza	Alteza	Altezza
	Fineza	Finesse	Fineza	Fineza	Finezza
	Largueza	Largesse	Largueza	Largueza	Larghezza
	Proeza	Prouesse	Proeza	Proeza	Prodezza
	Richeza	Richesse	Riqueza	Riqueza	Ricchezza
Anz	Tarzanza	Tardance	Tardanza	Tardança	Tardanza
Enz	Descaienza	Décadence	Decadencia	Decadencia	Decadenza.

Une analogie aussi constante entre les principaux substantifs des diverses langues de l'Europe latine, une série aussi nombreuse d'identités remarquables dans la racine et la terminaison des mots conservés ou modifiés de la langue latine, et surtout d'un grand nombre de mots tirés de plusieurs autres idiomes, et dont la modification et la désinence sont identiques, voilà sans doute un phénomène grammatical très-remarquable. Il suffirait à prouver non seulement une communauté d'origine, mais encore l'existence d'un type commun intermédiaire, qui a modifié soit la langue latine, soit d'autres idiomes, par des opérations dont on reconnaît encore l'empreinte caractéristique et la parfaite unité.

On obtiendra de semblables résultats, en comparant les autres substantifs.

Divers autres substantifs féminins romans, et le plus grand nombre des substantifs masculins, sont terminés en consonnes.

Quelques-uns ont conservé la désinence du nominatif ou de l'accusatif de la langue latine, tels que, ANIMAL, MAR, etc., etc.

Plusieurs autres ont été formés par la suppression de la désinence qui caractérisait l'accusatif latin, tels que, PART*em*, DENT*em*, FLOR*em*, PONT*em*, etc., etc.

D'autres, enfin, ont été formés par analogie, ou empruntés à d'autres idiomes avec des modifications plus ou moins remarquables.

SUBSTANTIFS EN AGE.

Il est vraisemblable que la langue romane forma cette désinence, en modifiant les substantifs latins en AGIUM, en AGO. Elle fut souvent attachée à des substantifs qui n'étaient pas dérivés du latin, ou qui avaient en latin une terminaison différente, tels que les suivants :

ROMAN : Corage, lenguage, linhage, message, omenage, viage[1], etc.

FRANÇAIS : Courage, langage, lignage, message, hommage, voyage[2], etc.

ESPAGNOL : Corage, lengage, linage, mensage, omenage, viage.

PORTUGAIS : Corage*m*, lenguage*m*, linhage*m*, mensage*m*, homenage*m*, viage*m*.

1. La langue romane disait également AGE et ATGE dans les mêmes substantifs, qui étaient très-nombreux avec cette terminaison.

2. La classe des substantifs en AGE est une des plus nombreuses de la langue française.

C'est par une euphonie particulière que la langue portugaise ajoute un M final aux mots romans en AGE ; mais dans les écrivains portugais anciens, et dans les classiques, on trouve de nombreux exemples de la terminaison commune en AGE ou AJE :

« Que fora PAJE do conde d'Abrantes. »

J. de Barros, Dec. II, I, 3.

« Eu nam sei en este reyno jugada, PORTAGE, dizima, etc. »

J. de Barros, Dec. I, III, 12.

« Filho d'un pobre SALVAJE. »

Palmeirim de Inglatera, t. I, p. 112.

« Quem he aquelle que faz tanta vantage. »

J. de Barros, Dec. II, III, 6.

« Qu'em sua VIAGE arrecadavan. »

Palmeirim de Inglatera, t. I, p. 94.

ITALIEN :

Il est évident que l'euphonie italienne a changé en AGGIO, la désinence romane AGE :

Corraggio, lenguaggio, lignaggio, messaggio, omaggio, viaggio, etc., etc.

Cependant IMAGE se dit en poésie :

Dalla mente profonda, che lui volve,
Prende l'IMAGE e fassene suggello.

Dante, Parad. II, v. 131.

Des patois de la haute Italie ont conservé la désinence romane AGE.

SUBSTANTIFS EN AL.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Animal	Animal	Animal	Animal	Animal
Cardinal	Cardinal	Cardinal	Cardeal	Cardinal
Cristal	Cristal	Cristal	Cristal	Cristal
Mal	Mal	Mal	Mal	Mal
Metal	Métal	Metal	Metal	Metal
Quintal	Quintal	Quintal	Quintal	Quintal
Sal	Sel	Sal	Sal	Sal
Senescal	Sénéchal	Senescal	Senecal	Senescal
Senhal	Signal	Señal	Sinal	Signal
Val	VAL	Val	Val	Val

Les substantifs italiens en AL peuvent, ainsi que je l'ai expliqué, prendre ou quitter la lettre euphonique E ou O ; mais les patois de la haute Italie ne la prennent pas.

SUBSTANTIFS EN AN.

ROMAN : Afan, man, pan, etc.
FRANÇAIS : Ahan, main, pain, etc.
ESPAGNOL : Afan, man, pan.

Aujourd'hui la langue espagnole ajoute plus souvent l'o final euphonique aux substantifs en AN ; elle en avait autrefois davantage avec la terminaison purement romane.

Quiero fer una prosa en ROMAN paladino.

Vid. de S. Dom. Cob. 2.

On trouve ESCRIBAN dans le Fuero Juzgo.

Elle conserve encore CAPELLAN, CAPITAN, REFRAN, SACRISTAN, etc.

PORTUGAIS :

Autrefois en changeant l'N final en M, on disait :

Affa*m*, ma*m*, pa*m*, etc. etc.

« E ajao por seu AFAM en cada un anno. »
Testam. del Rey Joam I [1].

« Ao qual escriveo huma carta de sua propria MAM. »
J. de Barros, Dec. I, II, 2.

« PAM meado, PAM terceado, PAM quartiado. »
Elucidario, v°, PAM.

Obedecer a seu CAPITAM.
J. de Barros, II, VIII, 4.

Era ido o CAPITAM d'ella.
J. de Barros, Dec. III, I, 5.

Nosso ESCRIPVAM.
Liv. Vermelho, do S[r] Rey D. Affonso.

O dito provedor e ESCRIVAM.
Test. del rey D. Joam, I. Dec. 1426.

Il y a même des exemples anciens de la terminaison purement romane :

Quanta coita e quant AFFAN....
Membre vos quant AFFAN levei.
Canc. ms. Do coll. dos nobres, fol. 75 et 86.

1. Cron. del rey Joam, 3[a] part, p. 303.

ITALIEN :

Quoiqu'il ajoute ordinairement l'E ou l'o à la terminaison en AN, on la trouve encore souvent dans les auteurs.

Affan, man, pan, pian, etc.

Les patois de l'Italie septentrionale rejettent la voyelle finale, et disent AN.

SUBSTANTIFS EN AR.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Mar	Mer	Mar	Mar	Mar
Altar	ALTER [1]	Altar	Altar	Altar
Colar	Colier	Collar	Colar	Colar
Escolar	Escolier	Escolar	Escolar	Escolar
Par	Paire	Par	Par	Par

La langue italienne permettant de se passer de la voyelle finale dans les mots terminés en AR roman, on rencontre souvent en prose et en vers cette dernière désinence.

1. L'ancien français avait d'abord traduit l'ALTAR roman par ALTER :

« Et io enterrai al ALTER. »

Trad. des Ps., ms. de la Bibl. du Roi, n° 1.

« Et introibo ad altare. »

Ps. 42 : JUDICA ME.

« Lores emposerunt sur tuen ALTER tors. »

Trad. des Ps. ms. de la Bibl. du Roi, n° 1.

« Tunc imponent super altare tuum vitulos. »

Ps. 50, MISERERE MEI.

Les patois de la haute Italie rejettent constamment cette voyelle finale.

SUBSTANTIFS EN ART.

ROMAN : Art, part, quart, rampart, etc.

FRANÇAIS : Art, part, quart, rempart, etc.

L'espagnol et le portugais ont depuis long-temps adopté la voyelle finale euphonique dans les mots en ART; mais il existe la preuve qu'autrefois la langue espagnole disait ART, PART.

« Sin ART é sin enganno. »

Fuero de Molina[1].

« Prendan de cada part quatre parientes. »

Fuero de Molina[2].

A vos tant dinno que con él avedes PART,
Mandad nos los ferir de qual PART vos semeiar.

Poema del Cid, v. 2373, 4.

Que la avrien aina al otra PART passada.

Milag. de N. Sra, cobl. 590.

De suenno de PART mala non seamos tentados.

Trad. del CONDITOR ALME[3].

L'italien, qui, après le T pénultième, ne quitte jamais la lettre euphonique, a cependant conservé dans plusieurs de ses patois la désinence primitive.

1. Llorente not. de las prov. vascong. t. IV, p. 125.
2. *Ib.* p. 131.
3. Coll. de poes. cast., t. II, p. 464.

SUBSTANTIFS FÉMININS EN AT.

ROMAN :

Antiquitat, auctoritat, beltat, bontat, ciutat, clardat, crudeltat, dignitat, falsedat, impietat, libertat, majestat, trinitat, vanitat, veritat, voluntat, etc. etc.

FRANÇAIS :

J'ai établi précédemment que l'ancien français modifiait très-souvent en ET la désinence romane AT; il est certain que, dans les temps anciens, il disait :

ANTIQUIT*e*T, AUTORIT*e*T, etc.

Voici de nouvelles preuves de fait que je crois nécessaire d'ajouter à celles que j'ai déja fournies.

« E cuveiterat li reis la tue BEALTE*t*. »

Trad. du ps. 44, ms. n° 1.

« Kar li nostre sire dunrat BENIGNITE*t*. »

Trad. du ps. 84, psaut. de Corbie.

« En la BUNTE*t* de tes esliz. »

Trad. du ps. 105, psaut. de Corbie.

« En CHAITIVETE*t*. »

Trad. du ps. 34, ms. n° 1.

« Jete sur le Seigneur ta CHARITE*t*. »

Trad. du ps. 54, ms. n° 1.

« En la CITE*t* del Seignur. »

Trad. du ps. 100, psaut. de Corbie.

« Et prist la tur de Syon, ço est la CITE*d* David... Curud en la CITE*d*... Celui qui primes en la CITE*d* enterreit. »

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 46.

« Tu, devencue de mort la CRUELTE*t*, aovris as creanz les regnes des ciels. »

Trad. du TE DEUM, ms. de la bib. Cotton.

« En lit de ENFERMETE*t*. »

Trad. du ps. 40, ms. n° 1.

« Freit e ESTE*t*. »

Trad. du BENEDICITE OMNIA, psaut. de Corbie.

« De la FORCEINETE*t* de terre. »

Trad. du ps. 134, psaut. de Corbie.

La verge de la tue HEREDITE*t*.

Trad. du ps. 73, psaut. de Corbie.

La HUMILITE*t* de sa ancelle.

Trad. du MAGNIFICAT, ms. de la bib. Cotton.

« Par HUMILITE*d*. »

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 48.

« De lur IMPIETE*t*. »

Trad. du ps. 72, psaut. de Corbie.

« Les fiz de INIQUITE*d*. »

Trad. du IIe livre des Rois, fol. 48.

« Jo vi l'INIQUITE*t*. »

Trad. du ps. 54, ms. n° 1.

« E tes fiz ne tiennent pas tes veies ne ta LEALTE*d*. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 9.

« Pere de grant MAJESTE*t*. »

Trad. du TE DEUM, bibl. Cotton.

« Et parlerent MALVAISTIE*t*. »

Trad. du ps. 72, psaut. de Corbie.

« Jo dis en la MEINETE*t* des miens jurz. »

Trad. de l'EGO DIXI IN MEDIO, psaut. de Corbie.

« Fruit de NATIVITE*t*. »

Trad. du ps. 106, psaut. de Corbie.

« De lur NECESSITE*t* delivrat els. »

Trad. du ps. 106, psaut. de Corbie.

« En PARMANABLETE*t* e ultre. »

Trad. du ps. CANTEMUS DOMINO, psaut. de Corbie.

« En la POESTE*t* de la nuit. »

Trad. du ps. 135, psaut. de Corbie.

« Enveiat SACIETE*t* es anmes d'els. »

Trad. du ps. 105, psaut. de Corbie.

« Nen est SANTE*t* en ma charn. »

Trad. du ps. 37, ms. n° 1.

« A la memorie de sa SEINTEE*d*. »

Trad. du ps. 29, ms. n° 1.

« Sulunc la meie SEMPLICITE*t*. »

Trad. du ps. 7, ms. n° 1.

« En miliu de la SOLLEMPNITE*t*. »

Trad. du ps. 73, psaut. de Corbie.

« A la SUVEREINETE*t* de Lui. »

Trad. du ps. 18, ms. n° 1.

« La boche desquels parlat VANITE*t*. »

Trad. du ps. 143, psaut. de Corbie.

« Anuncerai la tue VERITE*t* en la meie buche. »

Trad. du ps. 88, psaut. de Corbie.

Deus mustrad sa VOLENTE*d* à Mathan.

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 48.

En la tue VOLENTE*t*.

Trad du ps. 29, ms. n° 1.

J'ai cru indispensable d'insister sur la preuve de l'existence antique des substantifs français en ET[1], parce que cette forme grammaticale ne se retrouve plus dans des monuments assez anciens; et que, reproduite dans les participes passés des verbes en ER, elle démontre, d'une manière incontestable, que l'É fermé actuel, qui désigne l'absence du T final, correspond à l'AT roman dans les mots suivants :

Antiquité, autorité, beauté, bonté, cité, clarté, cruauté, dignité, fausseté, impiété, liberté, majesté, trinité, vanité, vérité, volonté, etc.

ESPAGNOL :

La langue espagnole, plaçant le D pour le T, a conservé la désinence romane :

Antiguedad, autoridad, beldad, bondad, ciudad, cla-

1. Quelques manuscrits anciens emploient EiT au lieu d'ET :

« Qui me donrat que si halte MAJESTEiT dignet rezoyvre mon offrande ? »
Sermons de S. Bernard, fol. 105.

« Benoiz soit deus ki par sa très grant CHARITEiT dont il nous amat nous transmit son chier fil. »
Sermons de S. Bernard, fol. 59, v°.

« Li trabuchement de lor CITEiT. »
Sermons de S. Bernard, fol. 25.

« Li hom de plus grant SIMPLICITEiT. »
Trad. des Dial. de S. Grégoire, liv. III, c. 25.

« Par ke tu me doives delivreir de ceste ENFERMETEiT. »
Trad. des Dial. de S. Grégoire, liv. III, c. 25.

« Lo merite de la QUALITEiT del cors. »
Trad. des Dial. de S. Grégoire, liv. I, c. 5.

ridad, crueldad, dignidad, falsedad, impiedad, libertad, majestad, trinidad, vanidad, verdad, volundad, etc.

On trouve, dans les anciens auteurs espagnols, la finale en AT.

Dans le titre I[er] du Fuero Juzgo, on lit:

Dignitat, voluntat, trinitat, crueltat, pietat, etc.

Esta faz á la luna la CLARIDAT perder.

P. d'Alexandro, cob. 1311.

Dans les FUEROS DE MOLINA, du XII[e] et du XIII[e] siècle, plusieurs substantifs conservent la désinence AT.

« Que la hayan ellos en HEREDAT... Vendan su casa e su HEREDAT... En VOLUNTAT del querelloso... De EDAT de diez e seis annos. »

Llorente, not. de LAS PROV. VASCONGADAS, t. IV, p. 126.

PORTUGAIS:

Quoique la langue portugaise ajoute généralement un E à la désinence romane AD ou AT, il n'est pas sans exemple que cette désinence primitive ait été conservée.

E se vus eu VERDAD non disser.

Cancioneiro, ms. do coll. dos nobres, fol. 63.

« Tu julgas isto ao reves da VOLUNTAD. »

Palmeirim de Ingl., t. 1, p. 61.

Mais a VERDAD vus quer eu dixer.

Cancioneiro, ms. do coll. dos nobres, fol. 42.

ITALIEN:

De cette finale AT, la langue italienne fit À. Cet accent

grave, qui oblige d'appuyer sur l'À, indique et prouve une suppression. Le pluriel et le singulier se terminent également en À.

Souvent la langue italienne rétablit le T final, et alors elle y ajoute l'E euphonique; mais les patois de la haute Italie le rejettent.

SUBSTANTIFS MASCULINS EN AT.

ROMAN :

Abat, magistrat, ducat, avocat, estat, evescat, grat, senat, peccat, comtat, comjat, etc.

FRANÇAIS :

Quelques substantifs ont conservé la terminaison en AT :

Sénat, magistrat, ducat, avocat, état.

D'autres ont suivi la règle générale du changement en ET, et par suite en É :

Abbé, évêché, gré, péché, congé, comté, péché.

ESPAGNOL :

ABAD est resté dans la langue espagnole, les autres mots ont pris l'o final.

POTESTAT, dans le sens de magistrat, a été jadis employé.

« Si algun rey ó conde ó POTESTAT ó otro home qualquier. »

Fuero de Molina [1].

1. Llorente not. de las prov. vasc. t. IV.

Le portugais et l'italien ont aussi ajouté la voyelle finale euphonique, mais les divers patois de la haute Italie l'ont rejetée.

SUBSTANTIFS EN EL.

ROMAN :

Anhel, annel, auzel, cairel, camel, capel, castel, fardel, mantel, martel, pel, ramel, scel, vassel, etc.

FRANÇAIS :

L'ancien français employait cette terminaison dans un grand nombre de substantifs qui depuis l'ont changée en EAU.

Ce dist dou leu e dou AIGNEL
Qui beveient à un ROSSEL.

Marie de France, t. 2, p. 64.

« Une lampe de voirre qui devant son TOMBEL ardoit. »

Chron. de France [1].

« Le cors du saint homme trouverent tout entier en char et en PEL. »

Chron. de France [2].

« Le royaume des Assyriens fut le FLAEL que dieu apareilla pour amatir son peuple d'Israel. »

OEuv. d'Alain Chartier, pag. 295.

Sans produire d'autres exemples, qu'il me suffise de citer, par ordre alphabétique, quelques-uns des substantifs qui, autrefois en EL, sont aujourd'hui terminés en EAU, tels que :

Annel, batel, bercel, boissel, camel, capel, cervel, cha-

1. Rec. des hist. de Fr. t. III, p. 209.
2. *Ib.* t. V, p. 311.

lumel, chantel, chapitel, chastel, cisel, cotel, drapel, escabel, faiscel, fardel, flambel, fornel, fusel, lioncel, mantel, martel, nivel, oisel, ormel, panel, pourcel, renouvel, scel, tonnel, tropel, trossel, vaissel, etc.

Par exception à cette règle générale, CHEVEL changea seulement l'L en U.

Sur les CHEVE*l*s de mon chief.

Trad. du ps. 68. psaut. de Corbie.

ESPAGNOL :

La langue espagnole a changé souvent en ILLO la terminaison en EL, et a cependant conservé divers substantifs avec l'ancienne désinence, tels que :

Angel, batel, doncel, castel, chapitel, fardel, lintel, mantel, pincel, quartel, tonel, tropel, etc.

Mais elle en a perdu quelques-uns, comme ANNEL pour ANHEL roman :

Assado lo comiessen, non cocho lo ANNEL.

Sacr. de la Misa, cob. 149.

PORTUGAIS :

Il est à remarquer que la langue portugaise qui a pris assez souvent l'o final après la terminaison EL, l'a cependant gardée dans plusieurs substantifs. Ainsi :

Annel, bedel, burel, capitel, cartel, donzel, fardel, nivel, pincel, quartel, tropel, vel.

ITALIEN :

La langue italienne, pouvant, après les mots terminés en EL, prendre ou rejeter l'O ou l'E euphonique, dit :

Agnel, angel, annel, capel, castel, donzel, gel, mel, vel.

Les patois de la haute Italie rejettent la voyelle euphonique après EL.

SUBSTANTIFS EN EN.

ROMAN :

Ben, desden, fren, palafren, ren, sen, terren.

FRANÇAIS :

La langue française a conservé ces mots avec les modifications analogues, excepté dans PALEFROI, mais le mot primitif roman est resté dans PALEFRENIER.

Bien, desdain, frein, rien, SEN, terrein.

E tolt au sage neis le SEN.

Roman de la Rose, v. 8027.

ESPAGNOL :

Bien, desden, palafren, SEN.

De la cobdicia e del mal SEN.

Fuero juzgo XII, III, 24.

PORTUGAIS :

Par le changement de l'N final en M.

Bem, desdem, palafrem,

On trouve même dans les anciens auteurs l'N final.

E mia sennor e meu lum e meu BEN...
Por que trac amor tan en DESDEN...
Ca me fazedes ja perder o SEN.

Cancion. ms. do colleg. dos nobres, fol. 61.

Italien :

L'n final pouvant admettre ou rejeter l'e ou l'o euphonique, on trouve :

Ben, fren, palafren, terren, etc.

SUBSTANTIFS EN ENT.

Le roman et le français ont cette désinence primitive qu'on retrouve encore dans l'ancien espagnol.

Roman :

Accent, argent, dent, escient, gent, occident, orient, parent, present, vent, etc.

Français :

Accent, argent, dent, escient, gent, occident, orient, parent, présent, vent, etc.

Espagnol :

Argent, gent, occident, orient, parent, present.

Non avemos dinero nin oro nin argent.
Vida d. S. Domin. Cob. 364.

Era gent mui fiera.
Poema de Alexandro, cob. 1780.

Movio de occident por mueda del peccado.
Vid. de S. Millan. cob. 387.

De parte de orient vino un coronado.
Poema del Cid, v. 1296.

« Qui perderie padre o madre o parient. »
Fuero de Molina [1].

1. Llorente not. de las prov. vasc. t. IV, p. 148.

Adusso la gloriosa un PRESENT mui onrrado.
Mil. de N. S^ra, cob. 58.

PORTUGAIS, ITALIEN :

Le portugais et l'italien ont constamment employé l'o ou l'E final dans les mots que la langue romane termine en ENT, mais les patois de la haute Italie ont conservé cette désinence primitive.

SUBSTANTIFS EN MENT.

ROMAN :

Aliment, argument, bastiment, canbiament, comensament, consentiment, clement, enseignament, fragment, forment, instrument, mandament, monument, piment, sacrament, testament, vestiment, etc. etc.

FRANÇAIS :

Aliment, argument, bâtiment, changement, commencement, consentement, élément, enseignement, fragment, froment, instrument, mandement, monument, piment, sacrement, testament, vêtement, etc. etc.

ESPAGNOL :

Quoique aujourd'hui la langue espagnole ajoute l'o à la désinence des substantifs en MENT, elle a jadis employé cette désinence, et on en trouve des exemples nombreux :

Non lo saben los Moros el ARDIMENT que han.
Poema del Cid, v. 555.

Querria vos contar un buon AVENIMENT.
Mil. de N. S^ra, cob. I.

Non traien en su pleito ningun ESCARNIMENT.
Mil. de N. Sra, cob. 699.

Nin ESTRUMENT nin lengua nin tan claro vocero.
Mil. de N. Sra, cob. 9.

Andaban las redomas con el vino PIMENT.
Mil. de N. Sra, cob. 699.

Per lo que avedes fecho buen COSIMENT y avrá.
Poema del Cid, v. 1444.

I nacio sant Millan esto sin FALLIMENT.
Vid. de S. Millan. cob. 3.

PORTUGAIS :

La langue portugaise ajoute la voyelle euphonique à la désinence MENT.

ITALIEN :

Après le T, la langue italienne n'abandonne jamais la voyelle euphonique, mais les patois de la haute Italie la rejettent.

SUBSTANTIFS EN ER, IER.

ROMAN :

Cavalier, corrier, destrier, dever, mestier, pensier, plazer, poder, saber, esparvier.

FRANÇAIS :

Cavalier, courrier, destrier, devoir, métier, penser, plaisir, POER, savoir, épervier.

ESPAGNOL :

Deber, mercader, menester, placer, poder, saber.

PORTUGAIS :

Dever, prazer, poder, saber.

ITALIEN :

L'italien pouvant, après l'R, prendre ou rejeter la voyelle euphonique, on trouve dans les auteurs,

Piacer, messer, ver, destrier, mestier, cavalier, lancier, pensier, sparvier, etc.

Les patois de la haute Italie rejettent l'O et l'E, après les noms en IER et en ER.

SUBSTANTIFS EN ES.

ROMAN :

Arnes, marques, mes.

FRANÇAIS :

Harnois, marquis, mois.

ESPAGNOL :

Arnes, marques, mes.

PORTUGAIS :

Arnez, marquez, mes.

ITALIEN :

La langue italienne ne rejette jamais l'O ou l'E final après l'S ou le Z, mais les patois de la haute Italie disent toujours :

Arnes, marques, mes, etc.

SUBSTANTIFS EN IL.

ROMAN :

Abril, fil, stil, sobrecill.

FRANÇAIS :

Avril, fil, STIL, sourcil.

« Suivant le STIL accoutumé. »

Ord. des R. de Fr., t. 15, p. 137. (1461.)

A Ménandre en beau STIL de grave comédie.

Anc. trad. d'Horace, liv. 2, p. 322.

ESPAGNOL :

Abril.

PORTUGAIS :

Abril.

ITALIEN :

La langue italienne, pouvant admettre ou rejeter la voyelle euphonique après l'L, dit :

Abril, stil.

Ne lo STIL minore.

Barberini, Doc. d'am., p. 222.

Cantarà in STIL leggiero.

Mani, Illustr. di Boc. son. p. 50.

Les patois de la haute Italie rejettent la voyelle après IL.

SUBSTANTIFS EN IN.

ROMAN :

Delfin, fin, festin, florin, jardin, jasmin, latin, mastin, paladin, etc.

Français :

Dauphin, fin, festin, florin, jardin, jasmin, latin, mastin, paladin.

Espagnol :

Delfin, fin, festin, florin, jardin, jazmin, latin, mastin, paladin.

Portugais :

La langue portugaise changeant l'N en M, a dit :

Delfim, fim, festim, florim, jardim, jasmim, latim, mastim, paladim.

Italien :

On trouve en italien très-souvent les mots en IN sans l'E ou l'O euphonique, parce que les mots terminés en IN peuvent l'admettre ou le rejeter. Mais les patois de la haute Italie n'adoptent jamais l'O ni l'E euphoniques après les mots terminés en IN.

SUBSTANTIFS EN IT.

Roman :

Dit, escrit, habit, marit.

Français :

Dit, écrit, habit, MARIT.

« Aussi se trouve il des MARITS qui ayans espousé des femmes riches. »

Amyot, tr. de Plut. Mor., t. 3, p. 7.

ESPAGNOL :

La langue espagnole a placé la voyelle euphonique après les substantifs en IT et en ID ; mais on trouve dans les anciens auteurs :

Alcaid, traid, pleyt.

« ALCAID que toviere Zafra... »
« Prendades aquestos cafices en TRAID. »

Fuero de Molina [1].

« Aquel que ayuda en la LID.

Fuero Juzgo, v. III, I.

Fablemos su vegada del PLEIT del mercadero.

Mil. de N. S^ra^, cob. 681.

Entendió el santo ome el PLEYT.

V. de S. Millan., cob. 188.

En est PLEYT en que somos serie buen advocado.

Vid. de S. Millan. cob. 430.

PORTUGAIS, ITALIEN :

Le portugais et l'italien n'omettent jamais la voyelle euphonique après IT, ID à la fin des substantifs. Les patois de la haute Italie ne l'adoptent pas.

SUBSTANTIFS EN OL.

ROMAN :

Aiol, col, dol, rol, sol, titol.

FRANÇAIS :

AIOL, col, DOL, sol.

1. Llorente, not. de las prov. vasc. t. IV, p. 120 et 119.

Anciennement on disait en français AIOL et DOL pour AIEUL et DEUIL :

« Le premier Clothaires son AIOL.

Chron. de France [1].

« Saul tun AIOL. »

Trad. du II[e] liv. des Rois, fol. 50.

Quant pot parler, grand DOL demene.

Marie de France, t. 1, p. 268.

Ses guarnemenz de DOL e de marement dessirad.

Trad. du IV[e] livre des Rois, fol. 149.

ESPAGNOL :

La langue espagnole, en plaçant l'o euphonique après ABUEL, CUELL, DUEL, a conservé en OL,

Rol, sol, apóstol.

Elle a dit autrefois TITOL, que le Fuero Juzgo répète souvent, soit dans le texte, soit dans les variantes.

PORTUGAIS :

Ayant supprimé l'L d'AVOL, le Portugais a fait AVÒ, en marquant l'ò d'un accent qui indique la suppression, et il a conservé :

Col, sol.

Autrefois il a dit ROOL :

Hum ROOL de pragamyo.

Doc. das Salzedas, 1297 [2].

1. Recueil des Hist. de Fr., t. 3, p. 272,
2. Elucid., t. II, p. 235.

ITALIEN :

La voyelle euphonique pouvant être placée ou omise, à volonté, après l'L, on trouve dans les anciens auteurs italiens, et à plus forte raison dans les patois qui ne reçoivent guère la voyelle euphonique :

Capitol, diavol, duol, figliuol, miracol, pericol, popol, sol, secol, titol, etc.

SUBSTANTIFS EN OLP.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Colp	COLP	GOLP	Golp*e*	Golp*o*

L'ancien français a dit COLP, qui, par le changement ordinaire de l'L en U, a produit COUP :

N'i ot plus COLP feru d'espée.

Marie de France, t. I, p. 572.

L'ancien espagnol a dit aussi GOLP :

Dió á Alexandre grant GOLP en escudo.

Poema de Alexandro, cob. 161.

Et, si l'italien et le portugais ont adopté la voyelle euphonique, les patois de la haute Italie l'ont rejetée.

SUBSTANTIFS EN OM.

ROMAN :

Hom, nom, pom.

FRANÇAIS :

Hom, nom.

« HOMS fu de grant cors et de fort et de grant estature. »

Chron. de France [1].

« Est mult PRODOM. »

Villehardouin, p. 16.

ESPAGNOL :

L'espagnol a dit OMNE et OME, et la terminaison BRE donnée à HOM et à NOM est si particulière, qu'on voit évidemment qu'elle a été ajoutée à la racine romane.

PORTUGAIS :

Le portugais prend la voyelle euphonique, et dit même OMEM, mais OM*e* est dans les anciens auteurs.

ITALIEN :

L'M final adoptant ou rejetant la voyelle euphonique, on trouve très-souvent en Italien des exemples d'HOM et de NOM :

Vedi saggio HOM per via.

Barberini, Doc. d'am. p. 154.

« Mio padre fù gentil HOM. »

Boccaccio, Decam. VIII, 9.

« Vedi me UOM d'arme. »

Boccaccio, Decam. II, 9.

Ch' a NOM Risalliti.

Barberini, Doc. d'am. p. 76.

Divers patois de la haute Italie gardent toujours l'M final en ces mots.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. V, p. 266.

SUBSTANTIFS EN ON.

ROMAN :

Baston, canzon, don, falcon, lairon, leon, perdon, esperon, son.

FRANÇAIS :

Baston, chanson, don, faucon, larron, lion, pardon, éperon, son.

ESPAGNOL :

Baston, cancion, don, leon, halcon, ladron, leon, perdon, espolon, son.

PORTUGAIS :

Bastaõ, cançaõ, dom, falcaõ, ladraõ, leaõ, perdaõ, esporaõ, som.

La terminaison AÕ en portugais équivaut à OM, qui, par le changement de l'N en M final, représente ON roman ; aussi on trouve :

E se o confrade disser : villam... ou LADROM.

Doc. de Thomar. 1388 [1].

ITALIEN :

La voyelle euphonique pouvant être adoptée ou rejetée à la fin des mots italiens terminés en N, on trouve très-souvent, dans les divers auteurs, des substantifs en ON, tels que

Baston, canzon, don, falcon, ladron, leon, perdon, spron, son.

Les patois de la haute Italie rejettent la voyelle euphonique après l'N final.

1. Elucid., t. I, p. 312.

SUBSTANTIFS EN ION.

Roman :

Benediction, campion, creation, devocion, entension, nacion, predication, question, religion, resurrection, salvation.

Français :

Bénédiction, champion, création, dévotion, intention, nation, prédication, question, religion, résurrection, salvation.

Espagnol :

Bendicion, campeon, creacion, devocion, intencion, nacion, predicacion, cuestion, religion, resurreccion, salvacion.

Portugais :

Bençaõ, campeaõ, creaçaõ, devoçaõ, intençaõ, naçaõ, pregaçaõ, questaõ, religiaõ, resurreiçaõ, salvaçaõ.

Italien :

L'italien, par les raisons exposées précédemment, conserve souvent l'on final qui se retrouve toujours dans les patois déja cités.

SUBSTANTIFS EN OND ET ONT.

Roman :

Mond, fond, font, mont, pont.

Français :

Mond ou mont, fond, font, mont, pont.

Il n'en ad joie en cest MUND.

Marie de France, t. 1, p. 320.

E c'est la derverie
Del MONT.

Fabl. et Contes anc., t. 4, p. 20.

» Que si halte justice devoit bien toz le MONZ veoir. »

Villehardouin, p. 127.

ESPAGNOL :

Quoique la langue espagnole ajoute aujourd'hui l'o ou l'E euphonique, on rencontre des exemples de la désinence primitive :

E finiò en un poyo que es sobre MONT real.

Poema del Cid, v. 841.

Que trasquiesson el ninno del MONT a los poblados.

Mil. de N. S[ra], cob. 576.

El COND don Encas.

Poema de Alexandro, cob. 530.

PORTUGAIS :

On trouve aussi en portugais des vestiges pareils :

Ca mentr' eu no MUND viver
Non quer outra sennor fillar.

Cancioneiro, ms. do coll. dos nobres, fol. 99.

ITALIEN :

Quoique la langue italienne prenne toujours la voyelle euphonique après le T final, on retrouve dans les patois déja indiqués la désinence en OND et en ONT, et ils rejettent toujours cette voyelle.

SUBSTANTIFS EN OR.

ROMAN :

Amador, amor, ardor, calor, cobertor, color, defensor, dolor, doctor, emperador, error, favor, flor, honor, labor, mirador, odor, olor, rancor, servidor, terror, tutor, etc.

FRANÇAIS :

La langue française a conservé assez long-temps la terminaison romane des mots en OR qu'elle a changés ensuite, les uns en EUR et les autres en OUR. Des exemples sont nécessaires pour faire connaître à ce sujet les variations de la langue.

Voici des exemples de substantifs autrefois en OR et depuis en OUR :

« La bonne AMOR que nous avons vers les princes. »

Chron. de France [1].

L'AMORS que Diex m'a commandée.

Fabl. et Contes Anc., t. 2, p. 206.

Mais je vous aim de bone AMOR.

Fabl. et Contes anc., t. 4, p. 460.

Elle revint dedens sa TOR.

Marie de France, t. 1, p. 304.

Voici des exemples de substantifs jadis en OR et aujourd'hui en EUR :

« Ja soit ce que aucun actor aient escrit... »

« Maint ACTOR d'istoires le metent en dampnacion. »

Chron. de France [2].

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 211.

2. Ibid. p. 266 et 304.

Mais se de moi faites CLAMOR.

Fabl. et Contes anc., t. 3, p. 441.

« Sous la COLOR de pitié. »

Gestes de Louis le Débonnaire [1].

« Li glorieux CONFESSORS mesires S. Beneois. »

Chron. de France [2].

La DOLORS que li amanz sent.

Fabl. et Contes anc., t. 2, p. 217.

Que ce fut la FLORS des barons.

Fabl. et Contes anc., t. 2, p. 319.

Et de biauté et de GRANDOR.

Marie de France, t. 2, p. 113.

Et fu enterré a grant HONOR al mostier Sainte Sophie.

Villehardouin, p. 160.

A la LUOR de la fenêtre.

Fabl. et Contes anc., t. 3, p. 466.

« Bien se conformoit aux MORS et à la maniere le roi. »

Chron. de France [3].

« Des eglises de l'arceveschié de Lyon et de Vienne qui estoient vagues et sans PASTORS. »

Gestes de Louis le Débonnaire [4].

« PLOR et lamentation. »

Chron. de France [5].

1. Recueil des Hist. de Fr., t. VI, p. 155.
2. *Ib.* t. III, p. 191.
3. *Ib.* p. 260.
4. *Ib.* t. VI, p. 164.
5. *Ib.* t. V, p. 305.

Onques n'amai fors mon SEGNOR.

Fabl. et Contes anc., t. 4, p. 60.

« Dont la TENORS estoit telle. »

Chron. de France [1].

« De trop grant cruauté furent li VAINQUEOR. »

Gestes de Louis le Débonnaire [2].

Il est donc évident que l'ancien français a conservé pendant long-temps la désinence romane des substantifs en OR.

ESPAGNOL :

La langue espagnole la conserve encore ; et aucun de ses substantifs en OR, qui sont très-nombreux, n'a jamais admis la voyelle euphonique.

Amador, amor, ardor, calor, cobertor, color, defensor, dolor, doctor, emperador, error, favor, flor, honor, labor, mirador, odor, olor, rancor, servidor, terror, tutor, etc.

PORTUGAIS :

De même la langue portugaise n'a jamais pris l'E euphonique à la fin des substantifs en OR, qu'elle a conservés dans leur intégrité primitive :

Amador, amor, ardor, calor, cobertor, color, etc.

ITALIEN :

La langue italienne emploie souvent les substantifs en OR sans y joindre la voyelle euphonique, que n'adoptent point les patois de la haute Italie.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 200.

2. *Ib.* t. VI, p. 160.

SUBSTANTIFS EN OT.

ROMAN :

Escot, mot, sacerdot, trot, vot.

FRANÇAIS :

Escot, mot, SACERDOT, trot, VOT.

« Ce gran SACERDOT et prestre Moses. » .

Contes d'Eutrapel, fol. 166.

« VOT voat a Deu de Jacob. »

Trad. du Ps. 131, psaut. de Corbie.

« S'il a eu volonteit de dewerpir son VOT et chaingier son proposement. »

Sermon de S. Bernard, fol. 45 [1].

« Affermant par son serment et soubs le VOT de sa religion. »

Ord. des Rois de France, t. 15, p. 86 (1461).

ESPAGNOL :

Quoique la langue espagnole n'emploie plus la désinence OT sans y ajouter l'E euphonique, on trouve dans les anciens auteurs des traces de la désinence romane pure :

Pechado lo avemos el ESCOT que comiemos.

Mil. de N. Sra, cob. 392.

El SACERDOT legitimo que nunca descamina....
La hostia que ofrece el SACERDOT senero.

Sacrif. de la misa, cob. 27 et 128.

1. Gloss. sur Joinville, R.

El preste benedicto SACERDOT derechero.
Vid. de S. Millan. cob. 106.

El SACERDOT precioso en qui todos fiaban.
Vid. de S. Domin. cob. 65.

« O el SACERDOT de la tierra é non se quite d'aquel SACERDOT por tal qu'el SACERDOT testimonie en verdad. »
Fuero Juzgo, XII, III, 20.

PORTUGAIS, ITALIEN :

Ces deux langues prennent toujours la voyelle euphonique après les substantifs en OT ; mais les patois de la haute Italie la rejettent.

SUBSTANTIFS EN RN.

ROMAN :

Carn, escharn, enfern, ivern, corn, forn, jorn, torn, etc.

FRANÇAIS :

L'ancien français a conservé pendant quelque temps la désinence de ces substantifs, qu'il a ensuite adoucie :

« E beneisset tote CARN al seint num de lui. »
Trad. du ps. 144, psaut. de Corbie.

« Nen est santet en ma CHARN. »
Trad. du ps. 37, ms. nº 1.

« Frunchissement et ESCHARN a ces ki esteient en nostre avirunement. »
Trad. du ps. 43, ms. nº 1.

« Se io descendrai a ENFERN, tu i es. »
Trad. du ps. 138, psaut. de Corbie.

« Sire, tu forsmenas de ENFERN la meie amne. »

Trad. du ps. 29, ms. n° 1.

« Ested e IVERN tu as fait. »

Trad. du ps. 73, ms. n° 1.

« Serat eshalciet li CORNS de lui. »

Trad. du ps. 88, psaut. de Corbie.

« Ne voilliez eshalcier en halt vostre CORN. »

Trad. du ps. 74, ms. n° 1.

« Si cum FURN de feu. »

Trad. du ps. 20, ms. n° 1.

« Quant sunt JURN de tuen serf. »

Trad. du ps. 118, psaut. de Corbie.

« Oiet tei li sires en JURN de tribulatiun.... »
Il orrat nus el JURN que nus apeleruns.

Trad. du ps. 19, ms. n° 1.

« El noble TURN de la nostre sollempnitet. »

Trad. du ps. 80, psaut. de Corbie.

On sent que les langues qui conservaient l'RN devaient adoucir le son par l'adjonction de la voyelle euphonique finale.

L'espagnol et le portugais disent :

Carn*e*, infiern*o*, infern*o*, invern*o*, horn*o*, forn*o*, torn*o*.

L'italien ne rejette jamais la voyelle euphonique, quoique le mot soit terminé en N, et il dit :

Carn*e*, infern*o*, invern*o*, forn*o*, giorn*o*, soggiorn*o*, torno, ritorn*o*, etc.

Mais les patois de la haute Italie conservent la terminaison romane primitive.

SUBSTANTIFS EN U ET V.

ROMAN.

Clau, esclau, nau, trau, feu, greu, neu.

Ablativ, accusativ, activ, adjectiv, comparativ, dativ, genitiv, imperativ, indicativ, infinitiv, nominativ, optativ, passiv, subjonctiv, substantiv, superlativ, vocativ.

FRANÇAIS :

En français, cette désinence a été presque toujours rendue par le changement de l'U ou du V en F.

Clef, nef, fief, grief.

Ablatif, accusatif, actif, adjectif, comparatif, datif, génitif, impératif, indicatif, infinitif, nominatif, optatif, passif, subjonctif, substantif, superlatif, vocatif.

L'ancien français ne disait pas NEIGE, mais NEIF, NOIF, venant de NEU roman.

« Tu laveras me, e sur NEIF serai emblanchiz. »

Trad. du ps. 50, ms. n° 1.

Onc plus espes ne NOIF ne gresle
Ne vi voler.

Roman de la Rose, v. 15823.

ESPAGNOL :

La langue espagnole a ajouté la voyelle O ou E, et a dit :

Llav*e*, nav*e*, esclav*o*, etc.
Ablativ*o*, accusativ*o*, etc.

PORTUGAIS :

La langue portugaise en a fait autant; mais, dans le mot NA*O*, l'o a évidemment remplacé l'U de NA*U* roman.

ITALIEN :

La langue italienne a toujours l'E ou l'o euphonique dans les mots auxquels l'usage ne permet pas de le rejeter ; les patois de la haute Italie ont conservé l'antique forme.

SUBSTANTIFS EN UC.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Duc	Duc	Duc	Dhuc	Duce

Aujourd'hui on dit en espagnol et en portugais DUQUE, mais il existe encore des exemples qui prouvent qu'anciennement ces deux langues ont employé la terminaison romane :

« Nin DUC ni rico ome... »

Fuero Juzgo, IX, II, 8.

« Si quier DUC, si quier ricombre. »

Fuero Juzgo, IX, II, 9.

El DUC Valeriano.

Mart. de S. Lor. cob. 92.

« O infante vosso tio que he DHUC della.

Doc. de Viseu, 1439[1].

SUBSTANTIFS EN UL.

ROMAN :

Mul, cul.

FRANÇAIS :

MUL, cul.

1. Elucid. t. I, p. 374.

« D'un blanc MUL descendi maintenant. »

Chroniques de France [1].

« Seur MULZ et seur chevaux. »

Chroniques de France [2].

« Palefroi, MULS et mules. »

Villehardouin, p. 99.

ESPAGNOL :

Quoique l'espagnol et le portugais aient adopté l'o final euphonique, il est cependant dans le portugais des traces de l'ancien usage.

PORTUGAIS :

« E se o confrade disser á outro confrade : villam, FODIDINCUL ou tredor. »

Docum. de Thomar, 1388 [3].

ITALIEN :

Les mots en L final permettant de rejeter la lettre euphonique, on trouve :

Mul, cul.

Non voler trar lo MUL di sua natura.

Barberini, Doc. d'Am. p. 134.

« Che non le tocava il CUL la camisia. »

Bocc. Decam. IV, 2, p. 218.

Les patois de la haute Italie n'admettent jamais la voyelle euphonique.

1. Recueil des Hist. de France, t. V, p. 278.
2. *Ib.* p. 309.
3. Elucid. t. I, p. 312.

SUBSTANTIFS EN UT.

ROMAN :

Salut, statut, tribut, vertut.

FRANÇAIS :

Salut, statut, tribut, VERTUT.

La langue française a conservé dans plusieurs mots le T final roman; dans quelques autres elle l'a gardé assez long-temps, mais l'a abandonné ensuite en marquant d'un accent l'E final de LIBERTET, VERITET, ainsi que je l'ai prouvé précédemment.

Mais les mots terminés en IT et en UT n'ont pas été marqués d'un accent, parce qu'il n'était pas nécessaire de distinguer les I et les U brefs ou longs, comme il est nécessaire de distinguer les É fermés ou les E muets. Ainsi de MARIT est venu MARI, et de VERTUT, VERTU.

Dans notre ancien idiome, ce substantif a conservé assez long-temps le T final primitif.

« En la VERTUT de Dieu. »

Trad. des Dialogues de S. Grégoire[1].

« E la verge Aaron ù Deu sa VERTU*d* mustrad. »

Trad. du 1er liv. des Rois.

« E livrat en chaitivitet la VERTUT d'icels. »

Trad. du ps. 77, psaut. de Corbie.

1. Hist. Litt. de la Fr. t. XIII, p. 11.

ESPAGNOL :

La langue espagnole a conservé la terminaison romane avec la seule modification de changer le T en D, elle a dit SALU*d*, VIRTU*d*, etc. Mais les manuscrits anciens offrent exactement la terminaison romane primitive.

La VIRTU*t* de la missa quanto pode valer.

Sacrif. de la misa, cob. 121.

« Por SALU*t* de las almas. »

Fuero Juzgo, I, IX, p. 10.

« Que a ninguna otra SERVITU*t* non sean constreinidos. »

Fuero de S. Vincent de Sosierra [1].

PORTUGAIS :

Le portugais prend l'E euphonique, et dit VIRTUD*e*, SERVITUD*e*.

ITALIEN :

Il faut appliquer au changement de l'UT roman en U italien les mêmes observations qui ont déja été faites sur les substantifs en AT changé en À ; c'est la même opération.

Les patois de la haute Italie ont adopté l'ù final, comme ils avaient adopté l'À final.

A ces nombreuses et diverses désinences, soit de substantifs masculins, soit de substantifs féminins qui ne sont pas en A bref ou muet, désinences dont je présente les séries et les rapports, j'aurais pu en ajouter plusieurs autres,

1. Llorente, Not. de las prov. vasc., t. IV, p. 209.

mais je les omettrai ici par deux raisons : la première, parce qu'elles n'appartiennent pas à des mots dont les groupes soient assez considérables ; la seconde, parce que quelques-uns de ces mots ne se retrouvent pas dans chacune des langues de l'Europe latine.

Si plusieurs des terminaisons indiquées viennent du latin, par la conservation du mot entier, comme ANIMAL, etc., ou par le tronquement de la finale caractéristique du cas, comme PONT*em*, il en est beaucoup d'autres qui ne viennent pas directement du latin, et qui ont été admises dans toutes ces langues, et appliquées à des mots auxquels le latin attachait une autre terminaison, comme :

Cor*age*, lengu*age*, linh*age*, mess*age*, omen*age*, vi*age*, etc., sign*al*, belt*at*, agn*el*, ann*el*, ram*el*, vass*el*, caval*ier*, cor*rier*, camp*ion*, cubert*or*, mirad*or*, servid*or*, etc.

Comment ces diverses langues se seraient-elles accordées à rejeter la terminaison latine primitive, pour y substituer une terminaison étrangère ? N'est-il pas évident que, pour une telle opération, elles avaient besoin d'un type commun ?

Il y a même des substantifs dont la racine, empruntée à d'autres langues, a reçu et conservé généralement la terminaison caractéristique fournie à d'autres mots par la suppression de la finale latine, tels que

Fard*el*, ardi*ment*, basti*ment*, escarni*ment*, cangia*ment*, enseigna*ment*, ranc*or*, etc.

Enfin toutes les langues ont adopté des mots dont le latin n'indiquait ni la racine, ni la terminaison :

Ahan ou afan, desden, palafren, jardin, mastin, arnes, marques, colp, baston, esperon, trot, jorn, esclau, etc.

ACCIDENTS GRAMMATICAUX DANS LES SUBSTANTIFS DE LA LANGUE ROMANE, ET QUI NE SE RETROUVENT QUE DANS L'ANCIEN FRANÇAIS.

De toutes les langues de l'Europe latine, l'ancien idiome français a seul conservé ces formes dont l'emploi supplée si heureusement à l'absence des cas, qui, dans les langues à inflexions, désignent soit les sujets, soit les régimes directs et indirects.

Pour démontrer avec quelle exactitude l'ancien français reproduisit ces formes de la langue des troubadours, il me suffira d'appliquer au français les principes que j'ai indiqués dans la grammaire romane.

Au singulier, l's final, attaché à tous les substantifs masculins, et à la plupart des substantifs féminins qui ne se terminent point en E muet, avertit qu'ils sont employés comme sujets; et l'absence de l's désigne le régime direct ou indirect.

Au pluriel, les sujets ne reçoivent pas l's que prennent les régimes directs ou indirects.

Je présenterai successivement de nombreux exemples de ces formes, surtout de celles qui ne sont plus aujourd'hui dans la langue, et je rangerai les substantifs par assonnances.

L'S DÉSIGNANT QUE LE SUBSTANTIF EST SUJET AU SINGULIER.

Assonnances en A :

Li ARCZ des forz est surmuntez.

Trad. du Ier livre des Rois, fol. 3.

« Pierre de Chappes qui ere CARDONIALS. »

Villehardouin, p. 155.

« Qui ere AMIRALS des galies. »

Villehardouin, p. 197.

« TRAVALS est e dolurs. »

Trad. du ps. 89, ms. n° 1.

« Ensi dura cil ASSALS bien por cinq jorz. »

Villehardouin, p. 32.

« ICIL CHASTIALS les truvailla tant. »

Villehardouin, p. 137.

« Nient apresmeit a tei MALS. »

Trad. du ps. 90, ms. n° 1.

« E li ENCHALZ dura desque Battaven. »

Trad. du Ier Liv. des Rois, fol. 16.

« Que Joffrois li MARESCALS e Manassiers de Lisle garderoient. »

Villehardouin, p. 146.

Ce est li ROMANZ de la Rose.

Roman de la Rose, v. 37.

« Et cuiderent bien que li REMANANZ fus toz perduz. »

Villehardouin, p. 151.

« JOHANS li rois de Blaquie venoit. »

Villehardouin, p. 146.

« Or uns SERJANZ... s'en alat à la fontaine. »
Trad. des Dial. de S. Grégoire[1].

Nus n'est joyeux com THIEBAUZ.
Le roi de Navarre, chans. XXVI.

« Et plut sur els si cum puldre CARNS. »
Trad. du ps. 77, psaut. de Corbie.

E dut estre pris ses CHARS d'armes.
Villehardouin, p. 92.

La gregneur PARS doit estre meie.
Marie de France, t. II, p. 100.

Fu ocis li CHATELAINS de Saintes.
Joinville, p. 185.

Assonnances en E:

Cist iert SIRES sur mun pople.
Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 11.

« Qui est RACINES de toz mals. »
Villehardouin, p. 103.

« Li POPLES s'en parti. »
Trad. du Ier livre des Rois, fol. 15.

Car grans est, ce croi, li OUTRAGES,
Que bien sai que nobles COURAGES
Ne s'esmuet pas de poi de chose.
Roman de la Rose, v. 16521.

« Vint un granz PASSAGES de cels de la terre de Surie. »
Villehardouin, p. 130.

« Or conte li LIVRES une grant merveille. »
Villehardouin, p. 142.

1. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 10.

« Li reis cumanded a Jacob ki estoit MAISTRES CUNESTABLES de la chevalerie le rei. »

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 74.

« Li ROYAUMES de France demeure en sa puissance. »

Joinville, p. 190.

Uns PROVERBES dit et raconte.

Fabl. et Cont. anc., t. III, p. 76.

Souvent me raconta uns miens ONCLES.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 334.

Je sui li PROPHETES.

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 11.

Mes CUERS por li sautele.

Le roi de Navarre, chans. I.

« Il est YVERS entrez. »

Villehardouin, p. 33.

« Il ere mult preux et mult vaillanz et bons CHEVALIERS. »

Villehardouin, p. 94, 135.

« E enquis ù fust li OSTELS al prophete. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 9.

« Est toz mes DESIRRIERS devant tei e mes GEMISSEMENZ n'est mie reposz. »

Comment. sur le Sautier, fol. 82 [1].

« Ensi fu faiz le SAIREMENZ d'une part et d'autre. »

Villehardouin, p. 138.

Car RIENS ne lor porroit tant plaire.

Roman de la Rose, v. 7731.

1. Glossaire sur Joinville, N.

« Quel chose puist issir de la fontaine de pitiet, si PITIEZ non ? »

Sermon de S. Bernard, fol. 88.

E la CLARTÉ*s* aval descent.

Roman de la Rose, v. 1551.

« La CITEZ ere mult bien garnie de blez. »

Villehardouin, p. 132.

Dont lor profite ADVERSITÉ*s*,
Plus que ne fait PROSPÉRITÉ*s*.

Roman de la Rose, v. 4973.

Avec le caut revient l'ESTÉ*s*.

Roman de Brutus [1].

« Destruite fu la CHRETIENTEZ. »

Villehardouin, p. 120.

Assonnances en I :

La meschinette et ses MARI*s*
S'entramoient de bone amor.

Fabl. et Contes anc., t. III, p. 472.

Ses AMI*s* l'a moult conjuré.

Le Castoiement, conte 2.

Maugré qu'en ait Sains-ESPERI*s*.

Roman de la Rose, v. 12104.

« E fu tels lor CONSEIL*s*. »

Villehardouin, p. 140.

« Ainsi fu la FIN*s* de lor conseil. »

Villehardouin, p. 150.

E quant il fu NUIZ.

Villehardouin, p. 150.

1. Glossaire sur Joinville, P.

« Parlerent de plait faire... E li PLAIS fu tels que il rendirent le chastel. »

Villehardouin, p. 162.

« E li CRIZ munta devam Deu jesqu'al ciel. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 7.

« Et ere li CRIZ si granz que il sembloit que terre et mer fundist. »

Villehardouin, p. 88.

« La regned li SOLEILS de justise. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 8.

Tam que pitiez e mercis l'en prendra.

Le roi de Navarre, chans. III.

« Si tis PLAISIRS est. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 17.

Assonnances en O :

A tant devins ses HOMS, mains jointes.

Roman de la Rose, v. 1965.

Songes fu ou ABUSIONS.

Fabl. et Contes anc., t. III, p. 336.

« Dous ales ait donkes nostre OROISONS, lo despitement del monde e l'affliction de la char. »

Sermon de S. Bernard [1].

Li ROSSIGNOLS chante tant.

Le roi de Navarre, chans. XV.

POUVOIRS et VOULOIRS et bontez,
Ces trois sont en un Dieu comptez.

Trésor de J. de Meung.

1. Glossaire sur Joinville, A.

Que ce fut la FLORS des barons.

Fabl. et Contes anc., t. II, p. 319.

Que tout n'est pas ORS c'on voit luire.

Fabl. et Contes anc., t. III, p. 76.

Car mes ESPOIRS vaut d'autrui le joir.

Adam le bossu[1].

« Si advint que un GARÇONS qui les vit l'ala hastivement dire. »

Joinville, p. 184.

Ne jà de par moi n'ert faussée
L'AMORS que Diex m'a commandée.

Fabl. et Contes anc., t. II, p. 206.

Li OISILLONS du vert bocage,
Quant il est pris et mis en cage.

Roman de la Rose, v. 14145.

Quant PRODOMS offre son servise.

Roman de la Rose, v. 15058.

Cist bons ROIS Karles l'en toli.

Roman de la Rose, v. 6670.

« S'en croisierent por ce que li PARDONS ere si gran. »

Villehardouin, p. 2.

« Que si halte justise devoir bien toz li MONZ veoir. »

Villehardouin, p. 127.

« Li JORZ fu pris en une mult belle praerie. »

Villehardouin, p. 206.

Dame, ma MORZ e ma vie est en vos.

Le roi de Navarre, chans. XXIV.

1. Roquefort, de la Poésie française, p. 79.

Assonnances en U :

Si m'aist Diex et sa VERTUZ.

Le Castoiement, Conte 1.

Dist que tes hontes ert HONNEURS.

Fabl. et Contes anc., t. I, p. 127.

« Si lur dist : Rei m'avez demanded, DEU*s* l'ad oï. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 10.

« Et li MUR*s* fu mult garnis. »

Villehardouin, p. 65.

« Li FUM*s* de la fureur de lui. »

Trad. du ps. 17, ms. n° 1.

« Et li FEU*s* si commence si grans. »

Villehardouin, p. 68.

« Que DUC*s* seit sur mun pople. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 11.

ABSENCE DE L'S FINAL MARQUANT QUE LE SUBSTANTIF EST RÉGIME AU SINGULIER.

Assonnances en A :

« El VAL de plur. »

Trad. du ps. 83, ms. n° 1.

« Mangerai jo d'une CHARN des tors, u le sanc des bues beverai. »

Trad. du ps. 49, psaut. de Corbie.

Assonnances en E :

Quar nuit e jor du CUER la vei.

Le Castoiement, conte 2.

Si que onc ne perdirent vaillant un DENER.

Villehardouin, p. 180.

Del plus bas EMFERN.

Trad. du ps. 75, psaut. de Corbie.

En tue la CITET.

Trad. du ps. 72, ps. de Corbie.

ESTED e IVERN tu as fait.

Trad du ps. 73, ms. n° 1.

Revint al POPLE e si lur dist.

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 10.

Assonnances en I :

Son bon AMI esprouvera.

Le Castoiement, conte 2.

Si n'en avez MERCI de votre gré.

Le roi de Navarre, chans. III.

Assonnances en O :

De fine AMOR vient seance et beauté
Et amors vient de ces deux autresi.

Le Roi de Navarre, chans. VI.

Ne voillier eshalcier le CORN.

Trad. du ps. 74, ms. n° 1.

Assonnances en U :

« Sor un bel LEU. »

Villehardouin, p. 180.

« Lors crierez à DEU merci. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 9.

« Les divisions del FLUM. »

Trad. du ps. 45, ms. n° 1.

« La lumiere de tun VULT. »

Trad. du ps. 89, ms. n° 1.

« Maistre escrivain de la CURT. »

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 50.

« El JURN de la meie tribulatiun. »

Trad. du ps. 76, psaut. de Corbie.

« De la tue VERTUT. »

Trad. du ps. 88, ps. de Corbie.

ABSENCE DE L'S FINAL DÉSIGNANT LES SUJETS AU PLURIEL.

Assonnances en A :

Diex! quel avantage me firent
Li VASSAL qui la desconfirent.

Roman de la Rose, v. 14937.

Si DRAP me semblent d'escarlate.

Fabl. et Contes anc., t. I, p. 202.

Sous ceste clef sunt mi JOYAU.

Roman de la Rose, v. 2014.

« Celui cui li FRANC avoient chacié de Constantinople. »

Villehardouin, p. 129.

E li FUIANT se recueillent tuit à lui.

Villehardouin, p. 149.

Assonnances en E :

Nostre PERE recunterent à nus.

Trad. du ps. 43, ms. n° 1.

Après viennent li ARCEVESQUE
Et li ABÉ et li EVESQUE.

Partonopex de Blois [1].

1. Not. des mss. de la Bibl. du Roi.

« A cel point que li MESSAGE vindrent en Constantinople. »
Villehardouin, p. 154.

« En infer vont li bel CLERC e li bel CAVALIER... e li franc HOME... » Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

« Se tornerent li CHASTEL qu'il avoient garnis contre lui. »
Villehardouin, p. 135.

Ne ti ami ne ti PARENT
Valoir ne t'i porront noient.
Fabl. et Contes anc., t. 2, p. 182.

Que tuit ti beau MEMBRE te duelent.
Fabl. et Contes anc., t. 1, p. 304.

Tout mi PENSER sont à ma douce amie.
Le Châtelain de Couci [1].

Tant fussent bon PHISICIEN.
Roman de la Rose, v. 16162.

Et quant li autre CHEVALIER... virent ce.
Villehardouin, p. 143.

Si comme li FOURRIER coururent.
Joinville, p. 184.

Li CITOYEN de Saintes vindrent.
Joinville, p. 185.

Quant li deux CRESTIEN furent armé.
Joinville, p. 188.

E cil OISEL, chascun matin,
S'estudient en lor latin
A l'aube du jor saluer.
Roman de la Rose, v. 8445.

1. La Borde, Essai sur la musique, t. II, p. 262.

« Li ARCEVESQUE, li EVESQUE, li ABBÉ, e li baron, qui orent pitie et paour de leur roi, vindrent hastivement. »

Joinville, p. 189.

EXPERIMENT si m'ont fait sage.

Roman de la Rose, v. 13009.

Assonnances en I :

Le blasmoient moult si AMI.

Fabl. et Contes anc., t. 3, p. 1.

« E mi VEISIN de luinz esturent. »

Trad. du ps. 37, ms. n° 1.

« Celui que li PELERIN avoient amené. »

Villehardouin, p. 126.

« Respundirent li pruveire e li DEVIN. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 7.

« Et lors manderent li Greu et li LATIN ensemble. »

Villehardouin, p. 191.

« Tuit se acorderent li grant et li PETIT. »

Villehardouin, p. 16.

Assonnances en O :

Que tes alées e ti TOUR
Soient tuit adès là entour.

Roman de la Rose, v. 1396.

Mi COMPAGNON, dit-il, par Dè!
Dès quant estes vous retorné?

Le Castoiement, conte 15.

« Avec ces deux comtes se croisserent deux mult halt BARON de France. »

Villehardouin, p. 2.

Et li COURREOR corrurent parmi la terre.

Villehardouin, p. 204.

« Dont li NOM ne sont mie en escrit. »

Villehardouin, p. 18 et 21.

Assonnances en U :

E li ESCU furent portendu.

Villehardouin, p. 28.

Si CHEVEUL tuit destrecié furent.

Roman de la Rose, v. 309.

« Et li TURC virent que il ne pourroient avoir secors. »

Joinville, p. 187.

« Li FLUM leverent, Sire, li FLUM leverent lur voiz. »

Trad. du ps. 92, ms. n° 1.

« Serunt saulet li FUST del camp. »

Trad du ps. 103, psaut. de Corbie.

« Et furent nomé li LEU. »

Villehardouin, p. 103.

L'S FINAL MARQUANT LE RÉGIME DANS LES SUBSTANTIFS PLURIELS.

Assonnances en A :

« Od lires e TYMPANS e frestels e CEMBALS. »

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 47.

Dels TRAVALS e dolurs.

Trad. du ps. 89, psaut. de Corbie.

« Dunerent.... les CHARNS de tes merceiables as bestes de terre. »

Trad. du ps. 78, psaut. de Corbie.

Estendiet ses RAINS desque à la mer.

Trad. du ps. 78, psaut. de Corbie.

Assonnances en E:

Li rois mande ses ARCEVESQUES
Ses meillors CLERCS et ses ESVESQUES.

Partonopex de Blois[1].

« Sur les CHEVELS de mun chief. »

Trad. du ps. 68, ms. n° 1.

Assonnances en I:

Delez les PINS, delez les fresnes.

Roman de la Rose, v. 18146.

Dont mout ont travaus et ANUIS.

Roman de la Rose, v. 18597.

Assonnances en O:

« La duché de Nike qui ere une des plus altes HONORS de la terre de Romanie. »

Villehardouin, p. 126.

« E esleverent li flum lur GORZ. »

Trad. du ps. 92, ms. n° 1.

Assonnances en U:

« Sire, Deus de VERTUZ. »

Trad. du ps. 79, psaut. de Corbie.

Tu ne sez vaillant deus FESTUZ.

Les deux Bordeors[2].

« Ils trouverent grand plentè de MULS et de chamex chargiés d'or et d'argent. »

Chron. de France[2].

1. Not. des mss. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 52.
2. Roquefort, de la Poésie française, p. 290.
3. Rec. des Hist. de Fr., t. III, p. 249.

AUTRE MANIÈRE DE DISTINGUER LES SUJETS ET LES RÉGIMES DANS LA LANGUE DES TROUBADOURS ET DANS L'ANCIENNE LANGUE FRANÇAISE.

La langue des troubadours, indépendamment de la règle précédente, donnait souvent aux noms propres une terminaison différente, selon qu'ils étaient sujets ou régimes.

Dans les noms qualificatifs en OR, le sujet était souvent en AIRE, EIRE, IRE.

L'ancienne langue française adopta en grande partie ces formes grammaticales.

Je donnerai d'abord des exemples de la différence de terminaison dans les noms propres romans, pour indiquer qu'ils étaient sujets ou régimes.

EXEMPLES ROMANS.

SUJET:

AIM*es* intra el palaitz denan lo rei...

RÉGIME:

E parlarem d'AIM*o* l'envassalat.

Roman de Gérard de Rossillon.

RÉGIME:

Fazia guerra mortal
A 'N AYM*on* d'Aigremont;

SUJET:

E 'N AYM*es* mant castel
E manta tor li font.

Vid. de S. Honorat, 114.

Sujet :

Hugues ferit Doltran en son escut.

Régime :

Vec vos per la batalha Ugon ensi.

Roman de Gérard de Rossillon.

Régime :

G. vai conseilh querre a Odilo...

Sujet :

Bon nebs, dis lo coms Odiels, enten raso.

Roman de Gérard de Rossillon.

EXEMPLES DE L'ANCIEN FRANÇAIS.

Sujet :

« Qui fu apelés messires Hues de Tabarie... Sire, fait messires Hues, que vous donrai-jou? Hues, fait li rois, je les querrai. » L'Ordene de Chevalerie.

Régime :

« Si demand a mon Sire Huon comment on faisoit chevaliers. » L'Ordene de Chevalerie.

Sujet :

Cest fablel fist Hues Piaucele.

Fabl. et Contes anc., t. 4, p. 472.

Régime :

En ce lay du vair palefroi
Orrez le sens Huon le roi.

Fabl. et Contes anc., t. 1, p. 165.

Sujet :

« E quant Pieres estoit en la cort, de lez se vint une des ancelles lo soverain prestre.... »

Trad. de la Passion[1].

1. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 725.

RÉGIME :

« E quant ille ot veut PIER*on* ki se chalfieuet al feu. »

Trad. de la Passion[1].

SUJET :

BUEV*es* jousta a la soie compaigne.

Roman de Guillaume au court nez.

RÉGIME :

BUEV*on* apelle et Guion le tiois...
Li quens Guillaume apele dant BUEV*on*.

Roman de Guillaume au court nez.

SUJET ET RÉGIME :

Li cuens HU*es* herberge
A Avranches où il torna,
Une nuit a illoec esté,
Au comte HU*on* a monstré.

Roman du Rou[2].

HU*es* a les dix mile sols pris.

Roman du Rou[3].

L'ancestre HU*on* le bigot.

Roman du Rou[4].

La forme plus générale qui marqua les substantifs de l'ancien français pour distinguer les sujets des régimes, ce fut la désinence ERE, ERES, imitée du roman AIRE, AIRES.

Cette désinence caractérisa au singulier le sujet, quand

1. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 725.
2. Recueil des Hist. de Fr., t. XIII, p. 241.
3. *Ib.* p. 245.
4. *Ib.* p. 238.

le substantif exprimait une qualité personnelle, tandis que le régime du singulier et les sujets et régimes du pluriel prenaient constamment la terminaison commune en OR ou EUR, OUR, qui représentaient OR roman.

Comme cette forme est peu connue, et qu'elle embarrasse les personnes qui commencent l'étude des anciens monuments de la langue française, j'en rassemblerai divers exemples :

« Fu li ACCUS*ierres*. »

Gestes de Louis le débon.[1].

C'on ne croit pas qu'il soit AM*eres*
Més ESSAI*eres* et VANT*eres*.

Fabl. et Cont. anc. t. 2, p. 218.

« Saint-Martin, dit-il, est bons AID*ieres* au besoing, mais il veut bien estre paiès. »

Chron. de France[2].

« Cilz qui grant BARRET*erres* estoit. »

Chron. de France[3].

« Nobles COMBAT*eres* et hardi estoit en armes. »

Chron. de France[4].

Diex, tu ies rois et CONSEILL*eres*
Et GOUVERN*ieres* et JUG*ieres*.

Fabl. et Cont. anc. t. 2, p. 345.

Que qui ne set dire que fables
N'est mie CONT*erres* resgnables.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 92.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. VI, p. 154.
2. *Ib.* t. III, p. 175.
3. *Ib.* t. III, p. 175.
4. *Ib.* t. III, p. 275.

« Li tous puissans Dieux CRI*erres* et GOUVERN*eres* du monde. » Chron. de France[1].

« Vrais CULTIV*eres* de la foi. »
Chron. de France[2].

Deceus est tex DECEV*ierres*.
Roman de la Rose, v. 5125.

Nostre DEFEND*eres* li Deus de Jacob.
Trad. du ps. 45, ms. n° 1.

« Car tu es DEFFEND*eres* de païs. »
Chron. de France[3].

Leur vuelt estre a la mort du sien larges DONN*erres*.
Testament de J. de Meung.

« DESTRUIS*ieres* des Sarrazins. »
Chron. de France[4].

Couronés EMPER*eres* i fu.
Ph. Mouskes.

« Et le chastel esgarda l'EMPER*eres* et sa gent. »
Villehardouin, p. 195.

« L'EMPER*eres* le conut bien... et quant ce vit le marches de Monferrat que l'EMPER*eres* li voloit attendre ses convenances.... fu la chose menée a tant que li EMPER*eres* li otroia. » Villehardouin, pag. 108.

« Comment li EMPER*eres* Fredris fu corronnés. »
Joinville, p. 192.

1. Recueil des Hist. de Fr. t. III, p. 178.
2. *Ib.* t. III, p. 176.
3. *Ib.* t. V, p. 270.
4. *Ib.* t. III, p. 312.

EMPERE*res* ne rois n'ont nul pooir.

Le Roi de Navarre, t. 2, p. 53.

« Moult s'en esmerveilla li rois e dist que ce estoit uns ENCHANTE*rres*. »

Chron. de France [1].

Li ENGIGNI*eres* dist.

Roman de Garin [2].

« Devoz ENRICHISS*ierres* et FONDE*res* d'abaïes. »

Chron. de France [3].

« Fu li plus excellens EXPOSE*rres* qui onques fu des Saintes Escriptures. »

Chron. de France [4].

Mes dès que ge n'en suis FAIS*ierres*.

Roman de la Rose, v. 5741.

« Li HABITE*res* del ciel escharnirat. »

Trad. du ps. 2, ms. n° 1.

« Mestres, GOUVERNE*res* estoit du palais le roi Haribert. »

Chron. de France [5].

Deus est JUG*ieres*.

Trad. du ps. 74, psaut. de Corbie.

Au siege alla comme JONGL*eres*.

Roman de Brut.

Je devins LI*erres* merveilleux pour embler.

Roman de Guillaume au court nez [6].

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 236.
2. Gloss. sur Joinville, M.
3. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 298.
4. *Ib.* t. V, p. 268.
5. *Ib.* t. III, p. 284.
6. Gloss. sur Joinville, L.

N'est pas bons LUIT*ieres* ne fors.

Roman de la Rose, v. 5903.

S'uns LECH*ieres* li demandoit,
Du sien volomiers lui donnoit.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 242.

Ou Diex est MENT*ierres*.

Roman de la Rose, v. 12484.

« Par eulx le requeroit que il fust MOIEN*ierres* de la pais. »

Chron. de France [1].

Car cors ne peut estre PECH*ierres*,
Se li cuers n'en est CONSENT*ierres*.

Roman de la Rose, v. 8669.

« Tu, Sires, qui es PARDONN*erres* de tous pechiez. »

Chron. de France [2].

Et s'il vient aucuns PROMET*ieres*.

Roman de la Rose, v. 13851.

Lors a estre advocat m'assis
Et courretier et PROCUR*eres*;
Pour ce ne fus-je pas moins LER*res*.

Roman du Renard, fol. 18 [3].

J'en puis estre RECIT*ieres*.

Roman de la Rose, v. 5742.

Li miens SALV*eres*.

Trad. du ps. 17, ms. n° 1.

Puis la laissa li mauls TRICH*ierres*.

Roman de la Rose, v. 13459.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. V, p. 241.
2. *Ib.* p. 305.
3. Gloss. sur Joinville, L.

Fu il adès VAINQU*ierres* en toutes ses batailles.

Chron. de France [1].

L'avoir, le pris a li VEND*ierres*,
Si que tout pert li ACHAT*ierres*.

Roman de la Rose, v. 10835.

« Diex qui es juges perdurables et VENG*ierres* des innocens. »

Chron. de France [2].

Uns VERSIF*ieres* estoit
Qui bons vers e bons dis fesoit.

Le Castoiement, conte 4.

Cette forme heureuse, qui permettait les inversions et distinguait habilement le sujet du régime, se retrouve encore dans quelques écrivains du XVe siècle.

Amours est LIERRES
De cueur, ou au moins un CHANG*ierres*,
Aux bons bon, aux bolieurs BOL*ierres*.

OEuvres d'Alain Chartier, p. 655.

Voici des exemples de la terminaison différente des mêmes substantifs employés comme régimes au singulier, ou comme sujets et régimes au pluriel :

RÉGIMES AU SINGULIER DES SUBSTANTIFS EN ERES.

« Seignor, nos somes accordé, la Dieu merci, de faire EMPER*eor*, et vous avez tuit juré que celui cui nous eslirons à EMPER*eor*, vous lo tendrez por EMPER*eor*. »

Villehardouin, p. 107.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 280.
2. *Ib*. t. III, p. 251.

Le roi un FABL*eor* avoit.

Le Castoiement, conte 8.

En son lit met le LECH*eor*...
Primes mucent le LECH*eor*.

Le Castoiement, conte 7.

« Il deguerpit Deu sun FAIT*or*. »

Trad. d'AUDITE COELI, psaut. de Corbie.

SUJETS AU PLURIEL DES SUBSTANTIFS EN ERES.

Ainsi l'ont fait maint BOUL*eor*.

Roman de la Rose, v. 7511.

Vous estes dui ENCHANT*eor*.

Roman de la Rose, v. 12462.

Près d'une maison aprocherent
Où BEV*eor* en deduit erent.

Fabl. et Contes anc. t. 2, p. 73.

E li fol large DON*eor*
Si forment les enorguillissent.

Roman de la Rose, v. 7654.

E li nostre enemi sunt JUG*eor*.

Trad. d'AUDITE COELI, psaut. de Corbie.

RÉGIMES AU PLURIEL DES SUBSTANTIFS EN ERES.

Que il est Dieu des JONGL*eors*
Et Dieux de tous les CHANT*eôrs*.

Roman de Brut.

Là veissies FLEUT*eors*
Menesterez et JONGL*eors*.

Roman de la Rose, v. 749.

Je ne puis mieux terminer ces exemples, qui constatent une règle essentielle et caractéristique de l'ancien idiome français, qu'en rapportant ici une épitaphe, écrite en cet idiome, sous la date de 1260; c'est la plus ancienne qui se trouve parmi celles que Montfaucon a rassemblées dans les monuments de la monarchie française. On verra que toutes les formes que j'ai précédemment indiquées, y sont rigoureusement observées, et alors on pourra encore moins révoquer en doute l'existence antique de la règle.

On trouvera qu'elle s'applique aussi à l'adjectif, ainsi que je le démontrerai dans le chapitre III.

ÉPITAPHE DE ROBERT DE SUZANE, ROI D'ARMES.

Chi gist de Suzane FAUVIAU*s*,
ROI*s* d'armes, FOR*s*, preus et LOIAU*s*,
PLAIN*s* de meurs, de chevalerie,
Esperanche de se lingnie.
VAINQU*ierres* fu et nient VAINCU*s*,
Partout fu monstrer ses escus;
ROBER*s* fu APELÉ*s* par non;
Li VRAI*s* DI*x* li fache pardon.
M et CC et LX ans
Mourut, dont MAIN*s* HOM*s* fu DOLAN*s*.
Vous qi passés dans m*e* lame
Proiês D*iu* q'ait merchi de m'ame.

Montfaucon, Mon. de la monarch. franç., t. 2, p. 164.

Il est permis de regretter que la langue française n'ait pas conservé ces formes spéciales, caractéristiques, qui

donnaient tant de facilité, tant de grace, et surtout tant de clarté au style ; je n'ai retrouvé que dans l'ancien français l'emploi de ces formes romanes[1].

Enfin un autre accident grammatical de la langue romane, c'est que les noms propres des hommes sont souvent précédés d'EN ou 'N, et ceux des femmes, de NA ou N'.

La langue italienne paraît avoir employé, mais rarement, l'un et l'autre.

Exemples d'EN :

Tantot degno ne fosse
Com esto re 'N Anfuse.
Bruneto Latini, tesoretto, p. 37.

« Lasciò rè d'Araona 'N Amfus suo primogenito. »
Giov. Villani, lib. VII, c. 102.

« Con tutto che 'l detto 'N Amfus vivette poco e succedette il realme al suo fratello Giamo. »
Giov. Villani, lib. VII, c. 102.

1. On trouve encore dans les auteurs du XV[e] siècle des traces de l'emploi de l'S comme sujet au singulier :

Cil est NOBLE*s* et pour tel se maintient....
Œuvres d'Alain Chartier, p. 582.

AMI*s* t'amour me contraint.
Œuvres d'Alain Chartier, p. 773 et 774.

HOM*s* JOLI*s* et cointe.
Œuvres d'Alain Chartier, p. 539.

Ainsi despend
Un HOM*s* trop plus qu'a lui n'appent.
Œuvres d'Alain Chartier, p. 668.

Exemples de NA :

Je me borne à rapporter ce passage de Redi, dans ses ANNOT. AL DITIRAMBO, p. 181 :

« Giovani Villani con Ricordono Malespina disse SANTA MARIA N' IPOTECOSA in vece di SANTA MARIA IPOTECUSA. »

VERBES EMPLOYÉS SUBSTANTIVEMENT.

Cette forme est commune à tant de langues, que je suis loin de la considérer comme un des caractères de la langue romane ; et, si j'en fais mention ici, c'est pour dire que l'ancien français appliquait à tous les mots employés substantivement la règle relative à la distinction des sujets et des régimes, par la présence ou l'absence de l's à la fin des substantifs.

SUJETS :

Puisque li ALERs te delite.

Fabliau de Cortois d'Arras.

Que li PRENDREs si la deçoit.

Le Castoiement des dames.

Si la blonde savoit
Com li DEPARTIRs m' ocira.

Raoul de Beauvais [1].

Ses biax PARLERs que tant plest à oïr.

Simon d'Athies [2].

RÉGIMES :

En lor ALLER, en lor VENIR,
En lor TESIR, en lor PARLER.

Le Castoiement des dames.

1. La Borde, Essai sur la musique, t. II, p. 159.
2. *Ib.* p. 162.

« Mainte larme i fu plorée de pitié AL DEPARTIR de lor pays. » Villehardouin, p. 17.

Les autres langues de l'Europe latine ne distinguant pas les sujets et les régimes dans les verbes employés substantivement, il suffira de rapporter les exemples suivants :

ESPAGNOL :

Como es natural cosa EL NASCER é EL MORIR.
Arcip. de Hita, cob. 917.

MI ESPERAR ja desespera.
J. de Mena, Cancion. gen. fol. 27.

PRESUMIR de vos loar
Segun es vuestro VALER
Paresce querer contar
Las arenas de la mar.
J. de Mena, Cancion. gen. fol. 24.

PORTUGAIS :

Quem vio UM OLHAR seguro, hum gesto brando.
Camões, Os Lusiadas, III, St. 143.

ITALIEN :

...... Fulminato e morto giacque
IL MIO SPERAR che troppo alto montava.
Petrarca, canz. 1.

Les adjectifs employés soit dans la forme impersonnelle, soit avec l'article, font aussi les fonctions de substantifs dans les diverses langues de l'Europe latine.

CHAPITRE III.

ADJECTIFS.

Le plus grand nombre des adjectifs romans furent tirés du latin, et formés, comme l'avaient été les substantifs, par la suppression de la désinence caractéristique des cas, tels que : ALT*um*, SANCT*um*, VAN*um*, FORT*em*, VIL*em*, MAL*um*, BON*um*, VULGAR*em*, FIDEL*em*, GLORIO*sum*, DUR*um*, MORTAL*em*, INGRAT*um*, etc.

En indiquant les rapports des adjectifs des langues de l'Europe latine, j'avertis qu'ils appartiennent à deux classes principales.

La première comprend ceux qui, soit au singulier, soit au pluriel, prennent la désinence caractéristique du genre, quand ils se rapportent à un substantif féminin.

La seconde, ceux qui, invariables, quant au genre, ne changent point leur désinence, quel que soit le genre auquel ils se rapportent.

ADJECTIFS VARIABLES EN AL.

Les adjectifs latins en AL*us* produisirent des adjectifs romans des deux genres.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Mal	MAL	MAL	MAL	Mal.

Le français l'a employé autrefois:

« Par lors MALS exemples et lor MALES semonces. »

Sermons de S. Bernard, fol. 108.

Molt est li siecles en MAL point.

Bibl. Guiot, v. 1827.

MAL est resté dans plusieurs mots composés, tels que: MAL*heur*, MALE*mort*, etc.

La langue espagnole conserva quelque temps la terminaison romane pure:

« Como del mi MAL pleito todos son sabidores. »

Mil. de N. S^ra^, cob. 763.

« Per MAL taliento. »

Fuero d'Oviedo [1].

Le portugais, qui dit aujourd'hui MAO, MA, a dit autrefois MAL, MALA.

E MAL dia nasci.

Canc. ms. do coll. dos nobres, fol. 95.

L'italien peut, après l'L, admettre ou rejeter l'o euphonique.

« Avendo avuto pietà del MAL trattamento. »

Novelle inedite, p. 240.

1. Llorente not. de las prov. vasc. t. IV, p. 103.

Les divers patois de la haute Italie ont gardé MAL roman.

ADJECTIFS INVARIABLES EN AL.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Carnal	Charnel	Carnal	Carnal	Carnal
Celestial	CELESTIAL	Celestial	Celestial	Celestial
Eternal	Éternel	Eternal	Eternal	Eternal
Leal	Loial	Leal	Leal	Leal
Mortal	Mortel	Mortal	Mortal	Mortal.

La désinence des adjectifs invariables en AL, venant d'AL*is*, AL*em* latins, fut adoptée dans toutes les langues de l'Europe latine.

La langue italienne reçoit ou rejette l'E final; les patois de la haute Italie ne l'admettent pas.

L'espagnol, le portugais, l'italien, ont conservé aux noms en AL leur genre invariable. La langue française l'avait admis pendant long-temps, et j'en rapporterai diverses preuves.

ADJECTIFS FRANÇAIS EN AL AUTREFOIS INVARIABLES.

« Il fist faire et ordener un livre de la CANONIAL vie. »

Gestes de Louis le Débonnaire [1].

« Souffrir peine CAPITAL. »

Anc. cout. d'Orléans [2].

1. Rec. des hist. de Fr. t. VI, p. 141.
2. Gloss. sur Joinville, E.

« Trespassa de ceste mortel vie à la CELESTIAL joie. »

Chron. de France[1].

« Par le conseil de la DESLOIAL Fredegonde. »

Chron. de France[2].

« E l'asistrent en la chaiere EMPERIAL. »

Chron. de France[3].

Pour traiter la paix FINAL.

Martial d'Auvergne, t. I, p. 123.

L'amor de sa LOYAL moillier.

Roman de la Rose, v. 20249.

Par la vertu MEDECINAL.

Testam. de J. de Meung.

« L'excellence de ta ROYAL majesté. »

Chron. de France[4].

« Pour tel condicion que il mist les choses CELESTIAUS avant les terrienes. »

Chron. de France[5].

As creatures qui reçoivent
Les CELESTIAUS influances.

Roman de la Rose, v. 18082.

La langue française a conservé de cette forme ancienne LETTRES ROY*aux*.

Plusieurs adjectifs français en EL, représentant l'AL

1. Rec. des Hist. de France, t. III, p. 264.
2. *Ib.* p. 209.
3. *Ib.* p. 190.
4. *Ib.* p. 221.
5. *Ib.* p. 312.

roman, conservèrent long-temps leur indéclinabilité; en voici des exemples :

« Ne mies tant par aleure CORPOREL cum por desier d'apparillier devotions. »

Sermons de S. Bernard, fol. 62 [1].

« Cil qui fait DESLEEL assemblée. »

Anc. cout. d'Orléans [2].

« Une matrone qui la leva des fons e fust sa mere ESPERITUEL. »

Chron. de France [3].

Or me gart Diex de MORTEL plaie.

Roman de la Rose, v. 1323.

« Trespassa glorieusement de ceste MORTEL vie à la joie perdurable. »

Chron. de France [4].

D'eux à mort NATUREL mener.

Roman de la Rose, v. 17228.

« Tu morras de mort PERPÉTUEL. »

Chron. de France [5].

ADJECTIFS EN AN.

ROMAN :

Human, lontan, san, van, villan, etc.

FRANÇAIS :

Humain, lointain, sain, vain, vilain, etc.

1. Glossaire sur Joinville, A.
2. *Ib.* D.
3. Rec. des Hist. de Fr., t. III, p. 209.
4. *Ib.* p. 176.
5. *Ib.* p. 220.

ESPAGNOL :

L'ancien espagnol se passait quelquefois de l'o euphonique.

Non me querrá oir, esto sélo de PLAN,
Ca fui contra ella torpe é mui VILLAN.

Milag. de N. S^ra, cob. 762.

DE PLAN fut employé en locution adverbiale :

Que fizo tal miraclo yo lo leí DE PLAN.

Vid. de S. Dom. cob. 334.

Aujourd'hui on dit DE PLANO :

PORTUGAIS :

Il prend l'o euphonique, mais on trouve encore des traces de la terminaison romane.

« Se o confrade disser a outro confrade : VILLAM. »

Doc. de Thomar, 1388 [1].

ITALIEN :

L'italien pouvant l'admettre ou le rejeter après l'N, on trouve souvent :

Human, lontan, san, van, villan.

Les patois de la haute Italie n'admettent pas la voyelle après les adjectifs en AN.

DE L'ADJECTIF GRAND.

De tous les adjectifs primitivement invariables, GRAND est un de ceux qui ont laissé des traces les plus remarquables de la communauté d'origine.

1. Elucid. t. I, p. 312.

Français :

Pendant long-temps la langue française employa grand avec les divers substantifs des deux genres; et, aujourd'hui même, il est comme identifié avec quelques mots féminins, sans en prendre le genre.

Qui ot grant force e grant vertu.
Roman de la Rose, v. 1076.

« Mult fu gran la renomée par les terres. »
Villehardouin, p. 2.

Ma grant dolor et mes maus alegier...
E tant me fi en sa grant loiauté.
Le Comte d'Anjou[1].

« Il convient mult penser à si grant chose. »
Villehardouin, p. 8.

Quant il voit la grant desconfiture.
Roman de la Rose, v. 241.

« Il portait une grant barbe. »
Desperriers, nouv. XLIV.

Feuilles de rose grans et lées.
Roman de la Rose, v. 898.

Qui nuit et jour sourt à grans ondes.
Roman de la Rose, v. 1439.

Les grans vertus qu'on lui a veu avoir.
Clément Marot, t. 3, p. 369[2].

1. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 154.

2. Je crois devoir me borner à ces exemples; mais j'ajouterai que, pour se convaincre toujours plus de l'emploi de cet adjectif comme invariable, on peut voir, entre autres, la note sur le Cimbalum mundi, p. 182; Clém. Marot, t. IV, p. 138, 241, 262,

Ce n'est que tard que l'adjectif GRAND a été soumis aux règles grammaticales relatives au genre; pendant assez long-temps les écrivains français ont employé tantôt GRAND, tantôt GRANDE; on le trouve ainsi dans les auteurs du XVIe siècle.

Les GRANS roches se font de jour en jour moins GRANDes.

Dubartas, p. 390.

Uni à divers substantifs français, il est resté invariable; on dit encore :

Grand chambre, grand chère, grand croix, grand mère, mère grand, grand peine, grand pitié, grand route, grand rue, grand salle, etc.

On ne devrait donc pas marquer d'une apostrophe la onsonne finale de GRAND ainsi employé.

ESPAGNOL :

Cet adjectif est invariable dans la langue espagnole.

Con GRAN diligencia... con GRANT devocion. »

Fuero Juzgo, tit. I, 1.

Que fue franc è ardit è de GRANT sabencia. »

Poema de Alexandro, cob. 6.

268 84, 287, 288, 291, 294, 295, 304, 308, 314, 318, 319; JOACI DU BELLAI, fol. 14, 19, 20, 35, 59, 86, 94, 179, 274, 282, 8, 293, 318, 328, 329, 349, 352, 373, 375, 392, 394, 400, 3, 410, 414, 420, 422, 427, 438, 442, 451, 471, 549, 559; VIGILES DE CHARLES VII, t. I, p. 9, 12, 27, 29, 111, 132, , 218, 219; etc. etc.

PORTUGAIS :

« Mui GRAM partija dos fraires. »
Doc. de Thomar, 1321 [1].

« Ei muy GRAM vergunha. »
Doc. de Vairam, 1289 [2].

Por sa GRAM fermosura e sa bondade.
El Rey Diniz [3].

ITALIEN :

La langue italienne emploie aussi GRAN avec les deux genres; elle dit même GRAN GRAN en forme de superlatif.

Les patois de la haute Italie ne disent que GRAN.

DE L'ADJECTIF SANCT.

L'adjectif SANCT conserva long-temps sa terminaise romane, quand il fut placé devant le nom propre.

Le français dit SAINT; il a même dit autrefois SANT, comme le roman. Ainsi on trouve SANT Pol, dans la traduction de la Passion de S. Pierre [4].

L'académie espagnole déclare que, devant un nom de saint, on doit se servir de SAN au lieu de SANTO. Primitivement l'espagnol employait SANT.

1. Elucid. t. II, p. 203.

2. Elucid. t. II, p. 207.

3. Dans un sonnet attribué à ce roi, et qui se trouve dans les œuvres d'Antonio Ferreira.

4. A Cat. of Harleian ms., t. 2.

« De SANT Miguel era de la clusa claustero. »

Mil. de N. S^ra, cob. 353.

« Qui la vida quisiere de SANT Millan saber. »

Vid. de S. Millan. cob. 1.

Le portugais usa aussi de cette forme romane :

« Em hum moesterio de SAM Francisco. »

Chron. del rey D. Joam I, p. 347.

Et les Italiens la préfèrent généralement.

ADJECTIFS EN ANT.

La langue romane avait ses adjectifs, soit simples, soit verbaux, en ANT, invariables quant au genre.

Pendant long-temps ces sortes d'adjectifs furent aussi invariables dans la langue française; je crois nécessaire de le constater par des exemples variés.

Qui moult fu AVENANS e bele.

Fabl. et Cont. anc. t. 3, p. 424.

Et tant ont les langues CUISANS
Et venimeuses et NUISANS.

Roman de la Rose, v. 16867.

Sachés que c'est moult PLESANT chose.

Roman de la Rose, v. 2723.

Un jour li ala demander
De s'alene s'ele ert PUANZ,
Ou s'ele esteit souef OULANZ.

Marie de France, t. II, p. 191.

« Brunehault estoit PUISSANS et plus honorée de li. »

Chron de France[1].

1. Rec. des Hist. de Fr., t. III, p. 243.

Ne voient pas quele aventure
En vient après PESANS e dure.

Marie de France, t. 2, p. 238.

Si sui riche fame e POISSANS.

Roman de la Rose, v. 585.

Espines TRANCHANS et agues.

Roman de la Rose, v. 1685.

La VAILLANT et la debonaire.

Roman de la Rose, v. 784.

Cette forme romane s'est conservée long-temps dans la langue française :

La mer BRUYANT d'Abide l'ancienne.

Clément Marot, t. 4, p. 104.

Contre la dicte COMPLAIGNANT.

Coquillart, p. 75.

IGNORANS sont les nayades encore.

Clément Marot, t. 4, p. 47.

PIQUANT couronne au chief digne portant.

Clément Marot, t. 4, p. 148.

PLAISANS paroles sont esteintes.

Charles d'Orléans, p. 100.

René duc de Lorraine
Eut deux femmes VIVANS.

Molinet, p. 177.

Et chemina sur l'herbe VERDISSANT.

Clément Marot, t. 4, p. 99.

La langue espagnole a, depuis long-temps, ajouté la voyelle euphonique E aux désinences des adjectifs en ANT, mais on trouve encore des vestiges de la forme romane.

Bien es de los miraclos SEMEIANT è calanna.

Milag. de N. Sra, cob. 152.

« Frucho muy SOBREPUIANT. »

Fuero Juzgo, tit. I, 1 [1].

La langue portugaise a pris aussi la voyelle finale. L'italien ne la rejette jamais après le T; les patois de la haute Italie ont conservé la forme entièrement romane.

ADJECTIFS DÉCLINABLES EN AR.

Les adjectifs romans formés d'AR*us*, AR*um*, furent déclinables.

ROMAN :

Amar, avar, car, clar, rar.

FRANÇAIS :

L'ancien français appliqua à ces adjectifs romans diverses modifications précédemment expliquées.

Amer, AVER, cher, clair, rare.

Avant de dire AVARE il avait employé AVER.

Jadis estoit un vilains riches
Qui moult estoit AVERS et ciches.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 1.

Qui ne fut AVERS ne eschars.

Bibl. Guiot, v. 324.

Les autres langues de l'Europe latine ont généralement

1. Le texte porte MUY POIANT*e*, mais la note indique les variantes de divers manuscrits où on lit SOBREPUIANT.

ajouté l'o final euphonique; l'italien a employé AR, mais rarement.

« Vostre sennato e retto e CAR savere. »

Guit. d'Arezzo, lett. 11, p. 31

« E AMAR pomi. »

Guit. d'Arezzo, lett. 13, p. 37.

Les patois de la haute Italie ont gardé la forme romane.

ADJECTIFS INVARIABLES EN AR.

La seconde classe des adjectifs romans en AR, dérivée ou imitée des adjectifs latins, AR*is*, AR*em*, appartint aux adjectifs invariables, soit qu'ils prissent l'E final euphonique, soit qu'ils le rejetassent; mais le français abandonna bientôt la forme romane.

ROMAN :

Familiar, par, regular, singular, vulgar.

FRANÇAIS :

Familier, pair, régulier, singulier, vulgaire.

ESPAGNOL :

Familiar, par, regular, singular, vulgar.

PORTUGAIS :

Familiar, par, regular, singular, vulgar.

ITALIEN :

Famigliar, par, regular, singular, volgar.

L'italien peut admettre ou rejeter la voyelle eupho-

nique après l'R final; les patois de la haute Italie conservèrent toujours la terminaison primitive.

On a vu que des adjectifs français changèrent en ER la terminaison romane AR, venant d'AR*is*. Des exemples prouvent que la langue française leur conserva quelquefois l'invariabilité primitive, quant au genre.

Dient qu'il n'a sous ciel sa PER.
Marie de France, t. I, p. 520.

ADJECTIFS EN AT, AD.

ROMAN :

Fat, ingrat, plat, scelerat, amat.

FRANÇAIS :

Fat, ingrat, plat, scélérat.

Dans les adjectifs simples, le français a conservé la terminaison romane.

Quant aux adjectifs verbaux, formés par les participes passés romans en AT, il les a changés en ET par la même opération que j'ai déja eu occasion de faire remarquer au sujet des substantifs en AT.

Dans tous ces adjectifs en AT ou AD, l'espagnol, le portugais, l'italien, ont pris la voyelle euphonique. Les patois de la haute Italie ont conservé le roman pur.

ADJECTIFS EN EL.

Les adjectifs en EL, comme quelques adjectifs précédents, appartiennent aux deux classes.

Les adjectifs dérivés ou imités des adjectifs latins en EL*lus* prirent l'A caractéristique du féminin singulier, tandis que les adjectifs dérivés d'EL*is* ou de toute autre terminaison latine en IS, restèrent invariables.

Les adjectifs en EL roman, qui prennent les deux genres, sont rares; toutes les langues de l'Europe latine ont dit ou disent :

Bel, novel.

« Deus, NUVEL chant io canterai à tei. »

Trad. du ps. 143, psaut. de Corbie.

Comme, en français, la terminaison moderne en EAU est un simple changement euphonique, le féminin a conservé BEL*le*, NOUVEL*le*, qui représentent BEL*la*, NOVEL*la*, romans.

ESPAGNOL :

Bel, novel.

PORTUGAIS :

Bel, novel.

ITALIEN :

Bel, novel.

Après L, l'o euphonique peut être ajouté ou rejeté. Les patois de la haute Italie disent BEL, NOVEL.

ADJECTIFS INVARIABLES EN EL.

Les adjectifs dérivés d'EL*is*, latin, restèrent invariables, soit qu'ils prissent la voyelle euphonique, soit qu'ils conservassent la désinence romane EL.

ROMAN :

Crudel, fidel.

FRANÇAIS :

Cruel, FIDEL.

L'ancien français a d'abord employé FIDEL sans l'E muet euphonique.

« Apres Neron Cesar esteient à Rome les dous FIDELS maistres as cristiens. »

Trad. de la Passion de S. Pierre[1].

« Plusieurs de ses freres avoient greigneur cure de jolivetés et d'envoisures qu'ils n'avoient de guerroyer les INFIDELS. » Le Chevalier errant[2].

Dans l'ancien français, ces sortes d'adjectifs furent invariables, quant au genre.

« Li Frison qui sont gent CRUEL et hardie. »

Chron. de France[3].

Mes une CRUEL maladie.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 405.

ESPAGNOL :

Cruel, fiel.

PORTUGAIS :

Cruel, fiel.

ITALIEN :

Crudel, fedel.

1. A Cat. of Harleian ms. t. 2.
2. Notices des ms. de la Bibl. du Roi, t. V, p. 567.
3. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 310.

Les patois de la haute Italie ont toujours conservé la désinence romane, ainsi que la communauté du genre.

ADJECTIFS DES DEUX GENRES EN ENT.

Dans les adjectifs terminés en ENT, il faut distinguer aussi ceux qui viennent d'ENT*us*, latin, et ceux qui viennent d'ENS, ENT*em*, latins, ou des participes présents.

Les premiers ne furent pas invariables.

ROMAN :

Content, lent.

FRANÇAIS :

Content, lent.

L'espagnol, le portugais, l'italien, prennent l'o final.

Mais les adjectifs des patois de la haute Italie, en donnant, comme la langue romane, l'A au féminin de ces adjectifs au singulier, ont conservé la terminaison romane ENT au masculin.

ADJECTIFS INVARIABLES EN ENT.

Ces adjectifs, soit simples, soit verbaux, vinrent d'ENT*em* latin, ou furent formés par analogie.

ROMAN :

Omnipotent, innocent, prudent, impatient.

FRANÇAIS :

OMNIPOTENT, innocent, prudent, impatient.

Prie Dieu molt devoltement
Le gloriox OMNIPOTENT.
Le Castoiement, cont. 6.

La langue française changea en ANT les participes présents des verbes en RE et en IR; et conséquemment les adjectifs verbaux formés de ces participes sont tous en ANT.

Le féminin des adjectifs en ENT prit l'E muet.

ESPAGNOL:

La langue espagnole a depuis long-temps adopté l'E final euphonique, mais on trouve dans ses anciens monuments de nombreux exemples de la terminaison purement romane.

Guie nuestra facienda el rey OMNIPOTENT.
Vid. de S. Millan. cob. 90.

Marido é mugier, un CONVENIENT cosado.
Vid. de S. Millan. cob. 342.

Qual merecia tal pueblo tan DESOBEDIENT.
Vid. de S. Millan. cob. 290.

Recudió el sant ome, fueli OBEDIENT.
Vid. de S. Millan. cob. 90.

Andaba cerca dellas PRUDIENT é mui espierto.
Vid. de S. Domin. cob. 22.

Que sano é VALIENT en el infierno cayas.
Vida de S. Domin. Cob. 432 [1].

1. Dans quelques variantes du Fuero Juzgo, on trouve aussi ENT pour ENT*e* :

« Mui PACIENT á los menores. »
Fuero Juzgo, 1,1,4. not. 49, escurial 2.

PORTUGAIS :

Le portugais a ajouté l'E euphonique à ENT.

ITALIEN :

L'italien a fait de même; mais les patois de la haute Italie ont gardé la terminaison romane.

ADJECTIFS DES DEUX GENRES EN ERT.

Ces adjectifs dérivés d'ERT*um* latin furent soumis aux deux genres, soit qu'ils fussent simples, soit qu'ils fussent verbaux.

Cert, cubert, apert,

Ils reçurent, dans l'espagnol, le portugais et l'italien, l'o final euphonique au masculin et l'A au féminin. Les patois de la haute Italie rejetèrent toujours l'o et gardèrent la forme romane en désignant le féminin par l'A final.

ADJECTIFS INVARIABLES EN ERD, ERT.

VERD roman, venant de VIRID*em* latin se conserva indéclinable dans les langues dérivées, soit qu'il prît l'E euphonique final, comme il l'a fait en espagnol, en portugais et en italien, soit qu'il le rejetât comme fit d'abord la langue française.

Ce n'est que tard qu'on a dit VERT*e* au féminin; longtemps l'adjectif est resté invariable.

A il coillie une VERT foille.

Roman de la Rose, v. 2888.

« Si que il n'i paroît que l'erbe VERT. »

Joinville, p. 84.

« L'erbe VERT qui entour l'autel estoit. »

Chron. de France[1].

Ne lui riblent sa caige VERT.

Villon, p. 59.

Chas auprès, sur l'herbe VERD se siet.

Guil. Cretin, p. 98.

D'erbe VERT, de bois, de gaudines,
Faisoient loges et courtines.

Le Renard contrefait[2].

ADJECTIFS EN IL.

Ces adjectifs, invariables dans la langue romane, restèrent tels dans toutes les langues de l'Europe latine :

Gentil, fertil, servil, util, vil, etc. etc.

ils furent employés comme tels, même en français :

Sovent feiz a li parlerent
Qu'une GENTIL femme espusast.

Marie de France, t. I, p. 160.

De bonne terre et de GENTIL moillier.

Roman de Guill. au court nez.

De neant fit réalité,
D'IMMOBIL mutabilité.

Test. de J. de Meung, v. 381.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 241.
2. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. V, p. 350.

On ne voit champ tant soit FERTIL,
S'il n'est poitry du labourage
Qu'a la fin ne vienne INUTIL.

Ronsard, t. 2, p. 1538.

« Le mentir est un vice SERVIL. »

Amyot, trad. de Plutarque[1].

Et se fu GENTIX, longue et droite.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 424.

Maintenant en un bel repaire
L'ammena la GENTIX comtesse.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 422.

Moult est riche la robe que d'onor est venue;
Mes cele est povre et VIL qui de honte est créue.

La Folle et le Sage[2].

ADJECTIFS EN IN.

Les adjectifs français conservèrent la désinence romane IN; l'espagnol, le portugais, prirent l'o euphonique; l'italien put l'admettre ou le rejeter à cause de l'N final; et les patois de la haute Italie gardèrent, comme le français, la terminaison primitive.

ADJECTIFS EN IT.

Les adjectifs romans en IT, soit simples, soit verbaux, s'accordent avec le substantif, quant au genre, et quant au nombre.

Contrit, petit, subit, etc.

1. Morales, t. I, p. 53.
2. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. V, p. 561.

Ils passèrent en français; quelques-uns perdirent le T final, tel que HARDI.

L'espagnol, le portugais et l'italien adoptèrent l'o final. On trouve cependant dans l'ancien espagnol des exemples du roman pur.

Que fue franc è ARDIT....
P. d'Alexandro, cob. 6.

Fueron á un bellaco muy grand et muy ARDID.
Arcip. de Hita, cob. 42.

Del vestido mas chico sea tu ARDIT alardo.
Arcip. de Hita, cob. 429.

El fueste Troyano
No fue mas ARDID ni tanto oviente.
Gomez Manrique, Canc. fol. XLI.

Les patois de la haute Italie ont conservé la terminaison romane.

ADJECTIFS EN OLZ, ULZ.

DOLZ, roman, venu de DULC*is* latin, conserva sa qualité d'invariable.

L'espagnol employa souvent le mot roman sans l'E euphonique ajouté depuis. Voici des exemples de l'emploi de DOLZ au masculin et au féminin.

Que daba mas DULZ fumo que un DULZ lectuario.
Sacr. de la Misa, cob. 35.

Tal cevo les partió á la su DULZ mesnada.
Sacr. de la Misa, cob. 168.

I fructo de los arb ores era DULZ é sabido.
Mil. de N. S[ra], cob. 15.

Con su ninno en brazos, la su DULZ creatura.
Mil. de N. Sra, cob. 879.

Durmió, quanto dios quisó, suenno DULZ è temprado.
Vid. de S. Millan. cob. 11.

Fue la alma á la gloria, á la DULZ cófradía.
Mil. de N. Sra, cob. 234.

Le portugais ajoute l'E euphonique et supprime l'L, et l'italien dit DOLC*e*. Les patois de la haute Italie ont conservé la désinence romane.

ADJECTIFS EN ON.

Les adjectifs latins en ON, dérivés du latin ON*us*, furent soumis aux deux genres.

Le roman et le français dirent BON.

L'ancien espagnol de même.

« E seya BON home. »
Fuero de Molina[1].

« E deven seer de BON saso. »
Fuero Juzgo, I, II, p. 111.

Le portugais prit l'o final euphonique, et l'italien put l'admettre ou le rejeter à cause de l'N final.

ADJECTIFS DES DEUX GENRES EN ORT.

Les adjectifs en ORT, simples ou verbaux, venus du latin ORT*us*, reçurent le signe féminin.

1. Llorente, not. de las prov. vasc. t. IV, p. 131.

ROMAN :

Tort, mort.

FRANÇAIS :

Tort, mort.

Ils prirent au masculin l'o euphonique en espagnol, en portugais et en italien; les patois de la haute Italie le rejetèrent.

ADJECTIFS INVARIABLES EN ORT.

Les adjectifs romans en ORT dérivés du latin ORT*em*, ou venus d'une autre langue, furent invariables quant au genre, soit que la langue qui les employait adoptât ou rejetât l'E euphonique.

ROMAN :

Fort, cort.

FRANÇAIS :

Fort.

D'après la règle romane, l'ancien français employait FORT au féminin.

« Et la ville fu mult FORS e mult riche. »

Villehardouin, p. 144.

« Et dist que celle nacion est plus FORS et plus hardie que elle n' est grans en nombre de personnes. »

Chron. de France [1].

Car targes ont et FORS et fieres.

Roman de la Rose, v. 16025.

1. Rec. des Hist. de Fr., t. III, p. 185.

« Qui est une des plus FORZ cités del monde. »

Villehardouin, p. 24.

La langue espagnole employa autrefois l'adjectif FORT sans l'E final qu'il a aujourd'hui.

Assi fassen los griegos que son yent FORT é dura.

Poema de Alexandro, v. 773.

Un castiello tan FUERT.

Poema del Cid, v. 2864.

Le portugais et l'italien adoptèrent l'E final; mais les patois de la haute Italie le rejettent.

ADJECTIFS DES DEUX GENRES EN OS.

ROMAN :

Amoros, enuios, glorios, perillos, etc.

FRANÇAIS :

AMOROS, ENUIOS, GLORIOS, PERILLOS, etc.

Avant d'avoir ces finales en EUX, l'ancien français employait la désinence primitive OS.

Pensix esteit et ANGUS*O*X.

Marie de France, t. 1, p. 228.

Je sui ici molt DOULER*O*X.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 99.

En son cuer fu mult ENVI*O*X.

Marie de France, t. 2, p. 281.

Si comencierent l'assaut grant et MERVEILL*O*S.

Villehardouin, p. 140.

Por Deu lo riche GLORI*O*S.

Roman de Tristram.

Que il estoit mol PEREC*O*X.

Fabl. et Cont. anc. t. 2, p. 166.

Lonc pont i a et PERILL*O*X.

Fables et Cont. anc. t. 1, p. 286.

As LANGOR*O*S, as non veanz.

Robert Wale [1].

« Icil religios reçoivent genz. »

Livre de Just. et de Plet [2].

« Cele chose lor sembloit estre mult longe e mult PERILL*O*SE. »

Villehardouin, p. 43.

« Une des plus DOUT*O*SES choses. »

Villehardouin, p. 58.

L'espagnol, le portugais, l'italien, ont ajouté l'o euphonique que les patois de la haute Italie ont toujours rejeté.

L'adjectif PROS exige une remarque particulière.

Cet adjectif roman resta invariable dans la langue française, et le fut même encore lorsque OS fut changé en EUS OU EUX.

« Le dux qui mult ert sage et PR*O*Z. »

Villehardouin, p. 10.

Qui mult est bele, sage, e PRUZ.

Marie de France, t. 1, p. 450.

1. Essais hist. sur Caen, par M. de la Rue, t. II, p. 174.

2. Gloss. sur Joinville, P.

Ilec murut la dameisele
Qui tant est PRUZ e sage et bele.

Marie de France, t. 1, p. 268.

Que tu soies PREUS et isnele.

Fabl. et Cont. anc. t. 3, p. 309.

PREUS et cortoise ert la pucele.

Marie de France, t. 1, p. 544.

Cet adjectif se retrouve dans la seule langue italienne qui employa PRO pour les deux genres.

« Costumato e valoroso e PRO e bello. »

Boccac. Decam. II, 8.

Qui si tenga
Gagliarda e PRO tua gente.

Barberini, Doc. d'am., p. 264.

« Voi fiete divenuto un PRO cavaliere. »

Boccac. Decam. II, 10.

ADJECTIFS EN AU.

Les adjectifs romans BRAU, ESCLAU, prirent en français l'E muet euphonique, et, en espagnol, portugais et italien, l'O; les patois de la haute Italie ont conservé la terminaison romane.

ADJECTIFS INVARIABLES EN EU.

BREU, GREU, etc., romans, en passant dans la langue française, changèrent en F l'U final.

De GRIEF penitence sofrir.

Marie de France, t. 2, p. 421.

« La BRIEF parole et apertement dite plait aus entendans. »

Chron. de France [1].

Lors t'avendront les aventures
Qui as amans sunt GRIÉS et dures.

Roman de la Rose, v. 2378.

GRIEF chose fu du departir.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 439.

« Les sillabes BRIEZ estoient mises pour longues, et les longues pour BRIEZ. »

Chron. de France [2].

Lorsqu'en français ces adjectifs ne furent pas employés comme invariables, le féminin reprit le v primitif.

Por co eslis, par Deu licence,
La plus GRIEVE penitence.

Marie de France, t. 2, p. 432.

L'espagnol, le portugais, l'italien, prirent la voyelle euphonique après le v. La forme romane resta dans les patois de la haute Italie.

ADJECTIFS EN IU.

Cette terminaison des adjectifs romans se changea en IF français, au masculin; mais le féminin garda la consonne romane, et le français dit:

Vi*f*, vi*v*e, adopti*f*, adopti*v*e.

Toutes les autres langues romanes adoptèrent l'o eu-

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 152.
2. *Ib.* p. 239.

phonique au masculin, et eurent A au féminin; les patois de la haute Italie conservèrent la désinence romane.

ADJECTIFS EN OU.

Ces adjectifs romans en OU, venus du latin OV*us*, furent variables quant au genre.

Le français changea OV en EUF au masculin, mais reprit le V au féminin NEU*f*, NEU*v*E, etc.

Les autres langues dirent NOV*o*, NOV*a*; les patois de la haute Italie gardèrent le roman pur.

ADJECTIFS EN UN.

Les adjectifs en UN furent des deux genres quand ils vinrent du latin UN*us*.

Le roman et le français dirent, OPPORTUN.

L'espagnol et le portugais ajoutèrent l'o euphonique que l'italien put admettre ou rejeter et que n'admirent pas les patois de la haute Italie.

Quant aux adjectifs dérivés du latin UN*is*, ils restèrent invariables, et toutes les langues de l'Europe latine dirent ou purent dire COMMUN. Le français seul ajouta au féminin l'E caractéristique du genre. L'italien admit ou rejeta tour-à-tour l'E euphonique, et les patois de la haute Italie employèrent toujours la désinence primitive.

ADJECTIFS EN UR.

Les adjectifs romans venus du latin UR*us* conservèrent d'abord en français leur terminaison UR au masculin; et, postérieurement, quelques-uns ajoutèrent l'E muet.

ROMAN :

Segur, parjur, dur.

FRANÇAIS :

SEGUR, PARJUR, dur.

« Il estoit arrivé a SEGUR refuge. »

Chron. de France [1].

« Il ne fust tenus pour PARJUR. »

Chron. de France [2].

« La fin prova apres que il furent PARJUR de ceste chose. »

Chron. de France [3].

Et se j'en sui PARJURS a emiant.

Le Roi de Navarre, t. II, p. 39.

L'espagnol et le portugais adoptèrent l'o euphonique, que l'italien put omettre ou ajouter, et que rejetèrent les patois de la haute Italie.

RÉGIMES D'ADJECTIFS.

Dans la grammaire de la langue romane, j'ai prouvé que souvent les prépositions A et DE étaient employées à exprimer les rapports des adjectifs et des substantifs, et qu'alors elles devenaient, pour ainsi dire, régimes d'adjectifs [4].

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 276.
2. *Ib.* p. 297.
3. *Ib.* p. 297.
4. Cette forme, dont il est facile d'abuser, donne au discours de la précision et de la force. Les poëtes français, qui se distinguèrent le plus dans le XVIe siècle, employèrent souvent ces sortes de régimes, et de nos jours on s'en est beaucoup servi. Je ne crois

Cette forme, qui se retrouve dans beaucoup d'autres langues, est ancienne dans celles de l'Europe latine; il suffira de donner des exemples de la préposition DE.

FRANÇAIS :

> ARDANS DE pierres precieuses.
>
> Roman de la Rose, 6127.
>
> Onc mès ne fu nus leus si RICHES
> D'arbres ne D'oisillons chantans.
>
> Roman de la Rose, v. 480.
>
> Si se desnue et se desrobe
> Qu'ele est ORFENINE DE robe.
>
> Roman de la Rose, v. 6176.

pas étranger à mon sujet, de rapporter quelques exemples choisis seulement dans Remi Belleau et dans Bertaut. On trouvera que des formes qui, dans le dernier siècle, ont passé pour des créations de style, avaient été employées jusqu'à l'abus, lors de la renaissance des lettres en France.

> Quand chacun ATTENTIF D'oreille et DE pensée,
> Tient sa langue immobile et sa bouche pressée.
>
> Bertaut, p. 312.
>
> Soit ou BEAU DE richesse ou RICHE DE beauté.
>
> Bertaut, p. 158.
>
> Et rend ces côtes là FAMEUSES DE naufrages.
>
> Bertaut, p. 204.
>
> Cependant j'espérais qu'une heureuse victoire
> Te renverrait bientost GRAND DE nom et DE gloire.
>
> Bertaut, p. 183.
>
> Las! bien estoi-je MORT D'espoir et DE courage.
>
> Bertaut, p. 521.
>
> GROS DE foudre, D'esclair, DE tonnerre et D'orages.
>
> Remi Belleau, t. I, p. 208.
>
> Adieu bouchette ORPHELINE
> Du baiser.
>
> Remi Belleau, t. 2, p. 75.

Et DE sa richesse VAILLANZ.

Bible Guiot, v. 358.

ITALIEN :

« COPIOSA DI tutti i beni. »

Boccac., Decam. VII,6.

« Paese, quantunque freddo, LIETO DI belle montagne, DI più fiumi e DI chiare fontane. »

Boccac., Decam. X, 5.

« RICCO e DI possessioni e DI denari. »

Boccaccio, Decam. VII, 5.

ESPAGNOL :

« Non sea OSADO DE tirar de la iglesia aquellos que á ella fuyen. » Fuero Juzgo, VI, v. 17, Var.

PORTUGAIS :

« Un reino FALTO DE homẽes, POBRE DE conselho. »

D. Hier. Osorio, Cart. 3.

SIGNE PARTICULIER DES ADJECTIFS FRANÇAIS POUR DÉSIGNER, SOIT AU SINGULIER, SOIT AU PLURIEL, LES SUJETS ET LES RÉGIMES.

J'ai déja eu occasion de dire que les adjectifs français, ainsi que les adjectifs romans, s'accordaient avec le substantif, en prenant ou refusant l's final dont la presence ou l'absence indiquait les sujets et les régimes au singulier et au pluriel.

Ce caractère essentiel et remarquable de la langue romane resta dans l'ancien français; et j'en citerai des exemples sous la forme déja adoptée pour les substantifs.

SUJETS AU SINGULIER.

Assonnances en A :

GRANZ et pleniers est li servises.
Partonopex de Blois [1].

Puisqu'ainsi est que de vous suis LOINGTAINS.
Charles d'Orléans, p. 105.

« Pierre d'Amiens qui mult ere riches et HALZ hom et bon chevaliers et pros. »
Villehardouin, p. 120.

« Li MALS esperiz nostre Seignur te travaille. »
Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 20.

Assonnances en E :

Devint FIERS en faiz et en diz.
Partonopex de Blois [2].

Vostre toujours soye JEUNES ou vieulx.
Charles d'Orléans, p. 108.

« Mult ere SAGES et preuz et vigueros. »
Villehardouin, p. 150.

« FERMS est li tuen soliers. »
Trad. du ps. 92, ms. n° 1.

« E li jorz fu BELZ e CLERS e li venz dols e SOES. »
Villehardouin, p. 46.

Assonnances en I :

« Quant je serai SAISIZ de ma terre. »
Villehardouin, p. 113.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 19.
2. *Ib.* p. 9.

Mes drois est que FINS amis
Soit à sa dame ENTENTIS.

Le roi de Navarre, chans. II.

JOLIS et renvoisiés deviengne.

Roman de la Rose, v. 10446.

« Ainsi fu DEPARTIZ le gaienz de Costantinople. »

Villehardouin, p. 105.

E li pomiers ert bien FLORIZ.

Partonopex de Blois [1].

Assonnances en O :

« Ensi dura cel assals mult durs et mult FORS et mult fiers. »

Villehardouin, p. 96.

MORZ est Cloovers li BONS rois.

Partonopex de Blois [2].

Tu es Deus SOLS.

Trad. du ps. 85, psaut. de Corbie.

Assonnances en U :

Li ciex est clers, li airs est PURS,
Adès s'en vait li tens OSCURS.

Partonopex de Blois [3].

Toz VESTUZ s'est couchiez el lit.

Partonopex de Blois [4].

E cil avale le perchant
Qui pus estoit AGUZ d'un dart.

Fabl. et Contes anc., t. 4, p. 249.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 57.
2. *Ib.* p. 30.
3. *Ib.* p. 7.
4. *Ib.* p. 44.

« Li cuens Baudoins de Flandres i ere jà VENUZ. »

Villehardouin, p. 20.

Ha! fet il, trahitres, PARJURS,
Com m'avez fet anuit de honte! »

Fabl. et Contes anc., t. 4, p. 469.

RÉGIMES AU SINGULIER.

Assonnances en A :

Ma GRANT dolour et mes maus alegier...
Et tant me fi en sa GRANT loïauté.

Le comte d'Anjou [1].

« La corone IMPERIAL li mist ou chief. »

Gestes de Louis le Débonnaire [2].

Amors ne peut durer ne vivre
Se n'est en cuer FRANC et delivre.

Roman de la Rose, v. 9484.

Sire, SALF me fai.

Trad. du ps. 3, ms. n° 1.

Assonnances en E :

Qui moult plus RICHE me fera.

Roman de la Rose, v. 6935.

Mès il font lor CRUEL domage.

Roman de la Rose, v. 7658.

Il affiert bien que l'en present
De fruit NOVEL un BEL present.

Roman de la Rose, v. 8248.

1. La Borde, Essai sur la musique, t. II, p. 154.
2. Recueil des Hist. de Fr., t. VI, p. 147.

« De sun tres FERM siege. »

Trad. du ps. 32, ms. n° 1.

Assonnances en I :

Cil dui valent un mui d'or FIN.

Partonopex de Blois[1].

Saluai les, le chef ENCLIN.

Roman de la Rose, v. 10095.

Assonnances en O :

Mès il fera une FORT glose.

Bible Guiot, v. 2433.

Il en éussent BON loier.

Roman de la Rose, v. 7664.

Assonnances en U :

Ung grant vilain entr' eus eslurent
Le plus OSSU de quanqu' il furent,
Le plus CORSU et le gregnor.

Roman de la Rose, v. 9645.

De fer DUR forgierent lor armes.

Roman de la Rose, v. 9679.

SUJETS AU PLURIEL.

Assonnances en A :

LOYAL seront et dreiturier.

Bible Guiot, v. 608.

Tuit FRANC e tuit quite s'en aillent.

Roman de la Rose, v. 7626.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 83.

Dieu, com furent prou et VAILLANT
Et riche et saige et QUENOISSANT.

Bible Guiot, v. 120.

Dex! com il sont estroit et MAT.

Bible Guiot, v. 2457.

Assonnances en E :

« TURBET sunt ti abysme. »

Trad. du ps. 76, psaut. de Corbie.

Sachiés qu'il sunt trestuit DOUTABLE.

Roman de la Rose, v. 7635.

Tant bon chevalier l'atendoient
Qui tant BEL e tant RICHE estoient.

Partonopex de Blois [1].

« Se il estoient de riens INOBEDIENT vers lui.

Gestes de Louis le Débonnaire [2].

Qui demonstrance font et signe
Qu'il ne sont pas ne bon ne DIGNE.

Roman de la Rose, v. 6294.

Cil arbre VERT par ces gaudines
Lor pavillons et lor cortines
De lor rains sor eus estendoient.

Roman de la Rose, v. 8473.

Doivent tuis estre DILIGENT.

Roman de la Rose, v. 9993.

Qui ne li sont FERM ni METABLE.

Fabl. et Contes anc., t. 3, p. 70.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 47.
2. Recueil des Hist. de Fr., t. VI, p. 155.

Assonnances en I :

Li VIF déable, li maufé
T'ont si en amer eschaufé.

Roman de la Rose, v. 6415.

« ESLIT furent li message. »

Villehardouin, p. 72.

E quant i furent ACOMPLI.

Le Castoiement, conte 2.

HARDI furent comme lyon.

Bible Guiot, v. 50.

Tuit li prodome sont GENTIL.

Bible Guiot, v. 1011.

Assonnances en O :

LONC respit m'ont mort.

Le Roi de Navarre, chans. 3.

E cil sont si nice et si FOL
E guileor et lasche et MOL.

Bible Guiot, v. 122.

Par poi ne fusmes MORT andui.

Partonopex de Blois [1].

Li baron sunt FORT et legier.

Roman de la Rose, v. 10476.

Qui ne peuvent estre PIOR.

Bible Guiot, v. 110.

Tuit menjuent SOL e SOL gisent.

Bible Guiot, v. 1328.

Assonnances en U :

C'onc puis ne furent ASSEUR.

Roman de la Rose, v. 9690.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 82.

Tuit sont VENU sans contrement.
Roman de la Rose, v. 10484.

Soutil estoient et AGU
Li mauves prince, li VEINCU.
Bible Guiot, v. 88.

Mais li prince sont si destroit
Et DUR et vilein et felon.
Bible Guiot, v. 236.

RÉGIMES AU PLURIEL.

Assonnances en A :

« Envoia les huesces vermeilles et les dras IMPERIALS. »
Villehardouin, p. 128.

Voire mains que de BLANS corbiaus.
Roman de la Rose, v. 8735.

En mains LONTAINS pelerinages.
Roman de la Rose, v. 9910.

Assonnances en E :

As rois, as princes TERRIENS.
Roman de la Rose, v. 9667.

Assonnances en I :

Por l'amor des FINS amoreus.
Roman de la Rose, v. 8459.

Assonnances en O :

Et n'a ne BONS faits ne BONS dis.
Roman de la Rose, v. 8004.

Assonnances en U :

E vestoient les cuirs VELUZ.
Roman de la Rose, v. 8426.

DEGRÉS DE COMPARAISON.

Dans la langue romane et dans les langues de l'Europe latine, les degrés de comparaison furent simples ou composés ; simples, quand, pour le comparatif et le superlatif, elles adoptèrent les désinences caractéristiques en OR et en IMUS, ISSIMUS des latins ; et composés, quand elles empruntèrent, comme auxiliaires, pour le comparatif, les adverbes de quantité PLUS, MAIS, MENS, MIELHS, AITANT, etc. ; et pour le superlatif ces mêmes adverbes précédés de l'article, ou de TROP, TRÈS, MOLT, etc.

C'est dans la seule langue des troubadours qu'on retrouve à la fois PLUS et MAIS.

La langue française et la langue italienne n'ont conservé que PLUS.

La langue espagnole et la langue portugaise n'ont conservé que MAIS [1].

COMPARATIFS.

Pour indiquer le second objet de la relation, les comparatifs, soit simples, soit composés, employèrent QUE

1. Il existe cependant, dans l'ancien espagnol, quelques exemples de l'emploi de PLUS pour former le comparatif composé.

Otros signos contiron que son PLUS generales.....
PLUS blanco de color que la nieve reciente.
Poema de Alexandro, cob. 9, 1244.

Quand je parlerai des adverbes de quantité, je prouverai que l'ancien portugais a fait usage de *ch*US pour *pl*US.

ou DE, toutes les fois que cet objet était placé après le comparatif.

QUE fut quelquefois sous-entendu.

COMPARATIFS SIMPLES.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Maior	MAJOR	Mayor	Maior	Maggior
Menor	MENOR	Menor	Menor	Minor
Melhor	MEILLOR	Mejor	Melhor	Meglior
Peior	PEJOR	Peor	Peior	Peggior.

Les comparatifs simples français ont eu la désinence romane OR avant de la changer en EUR; et ils étaient invariables, comme le prouveront quelques exemples.

MAJOR est resté dans la langue actuelle et invariable; on dit tambour MAJOR, tierce MAJOR, quinte MAJOR, etc.

E die que li gentil home....
Sunt de MEILLOR condicion.

Roman de la Rose, v. 18811.

De Bretaine la MENOR sui.

Marie de France, t. 1, p. 72.

Ainz ne l'en fait PEJOR samblant.

Marie de France, t. 2, p. 134.

Je crois inutile de citer des exemples des autres langues; il me suffira de dire que l'italien peut admettre ou refuser l'E euphonique après la désinence en OR des comparatifs.

Outre ces quatre comparatifs simples, communs aux langues de l'Europe latine, il en est d'autres qui de l'i-

diome roman ont passé dans quelqu'une de ces langues, tels que FORSOR, GENSOR, etc.

E tra i servi di dio è FOTZORE
Chi piu umil e di core.

Not. sur Guit. d'Arezzo, p. 176.

Che, quanto gente è più mestier, GENSORE
Dimanda overatore.

Guit. d'Arezzo, lett. 30, p. 75.

DE AU LIEU DE QUE APRÈS LES COMPARATIFS.

FRANÇAIS :

Kar PLUS forz DE mei esteint.

Trad. du ps. 17, ms. n° 1.

« Onques mes cors de chevaliers MIELZ ne se defendi DE lui. » Villehardouin, p. 48.

« Uns autres Scipions Aufricans qui MAINS n'estoit pas nobles DU premier, ne en lignage ne en fais. »

Chron. de France [1].

N'est pas MOINS riches DE mon pere,
Il n'a enfans, fame ne frere,
Ne nul PLUS prochain oir DE vous.

Fabl. et Contes anc. t. I, p. 177.

« Bruneheult estoit puissans et PLUS honnorée DE li.

Chron. de France [2].

Est ele PLUS bele DE moi ?

Fabl. et Contes anc., t. I, p. 354.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 211.
2. *Ib.* t. III, p. 243.

« Nus n'est MIENDRES DE moi. »

Chron. de France [1].

J'aim PLUS biau DE vous et mult melz apris.

Richard de Semilli [2].

« Puisque Dieu et nature vous ont créez PLUS parfaite DES autres choses qui ont ame. »

OEuvres d'Alain Chartier, p. 453.

ESPAGNOL :

Que non podrie contarlos DE mi mucho MEIOR. »

Vid. de S. Millan. cob. 315.

Otras faciendas fizó D'estas mucho MAYORES.

Llores de N. Sra, cob. 85.

« Ninguna cosa non es PEIOR DE los padres que non an piadat. » Fuero Juzgo VI, III, 7.

« La una es MAYOR DE la otra. »

Fuero Juzgo, IV, II, 17.

Quante MAS bella se para
DE las estrellas la luna.

J. de Mena, Canc. gen. fol. 25.

« Pues que MAYOR desdicha puede ser, replicó Pansa, DE aquella que aguarda al tiempo que la consume. »

Cervántes, D. Quix. I, 3, c. 15.

PORTUGAIS :

« Seré MAIS forte e MILHOR aguardada DO que he. »

Doc. de Moncorvo, 1376 [3].

1. Rec. des Hist. de Fr., t. III, p. 186.
2. La Borde, Essai sur la musique, t. II, p. 214.
3. Elucid. t. I, p. 62.

« Achou MELHOR acolhimento DO que elle esperava. »

J. de Barros, III, I, I.

Muito MENOS D'aquillo que querian.

Camoẽs, Lus. c. II, st. IX.

E por que vos fez parecer MELLOR
Deus D'outra dona.

Cancioneiro, ms. do coll. dos nobres, fol. 41.

MAIS fremosa DE quantas donas vi.

Cancion. ms. do coll. dos nobres, fol. 59.

ITALIEN:

« E nescienti siem fatti PIU DE brutti animali. »

Guit. d'Arezzo, cart. I, p. 4.

« Tutte le fiere bestie ho trovate PIU umili DI te. »

Cento nov. ant. n° 69.

« Chi PIU DI me sarebbe felice. »

Nov. ined. p. 83.

« Niun' altra PIU onesta ne PIU casta potersene trovare DI lei. »

Boc. Dec. II, 9.

« Che non fosse in MAGGIOR dignità DI lei. »

Cento nov. ant. n° 5.

Quanto ciascuna e MEN bella DI lei.

Petrarca, Son. QUANDO FRA.

E il mio core è MAGGIOR DI mia fortuna.

Metastasio, Did. att. I.

QUE SOUS-ENTENDU APRÈS LE COMPARATIF.

La langue romane sous-entendit quelquefois le QUE après les termes de comparaison; dans l'ancien italien on trouve l'emploi de cette forme.

« E PIÒ soave dorme in vile e piccial letto.... no face segnore en grande e caro suo. »

Guit. d'Arezzo, lett. 1, p. 4.

« MIGLIORE stimo la condizione umana poi lo trepassamento del primo nostro parente.... non era avante. »

Guit. d'Arezzo, lett. 25, p. 65.

SUPERLATIFS.

Il me suffira de dire que la manière dont ils furent formés dans la langue romane se retrouve dans les autres langues de l'Europe latine.

Les superlatifs composés furent plus particuliers à la langue romane; en général, l'adjonction de l'article devant le comparatif simple ou composé, ou l'emploi des adverbes de quantité, MOLT, TROP, devant l'adjectif, forma cette première classe de superlatifs.

La seconde fut imitée du latin ISSIM*us*, IM*us*.

La langue romane ajouta ISME à quelques adjectifs; les autres langues reproduisirent les formes latines; l'ancien français autrefois a dit :

Il meismes fundad icele ALTISMES.

Trad. du ps. 86, ms. n° 1.

Lor confiance por Dieu l'AUTISME.

Ph. Mouskes.

Le filz Diex glorieus, par le sien nom SAINTISME.

Testament de J. de Meung.

Ces sortes de superlatifs ne sont presque plus d'usage en français, tandis qu'ils sont beaucoup employés dans les autres langues de l'Europe latine.

CHAPITRE IV.

PRONOMS.

PRONOMS PERSONNELS.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ieu, eu,	JEO,	yo,	eu,	EO,
Me, mi,	me, MI,	me, mi,	me, MI,	me, mi,
Nos,	nos,	nos,	nós,	NOS, NO*i*,
Tu,	tu,	tú,	tu,	tu,
Te, ti,	te, TI,	te, tí,	te, ti,	te, ti,
Vos,	vos,	vos,	vós,	vos, vo*i*,
El, il,	il,	él,	EL,	EL,
Li, lui,	LI, lui,	LI,	LHY,	li, lui,
Lo,	lo,	lo,	lo,	lo,
Els, los,	ELS,	los,	LOS,	
Li, il,	IL,			li,
Lor,	LOR,			lor,
Ella, la,	la,	ella,	ella,	ella, la,
Li, lei,		li,		lei,
Ellas, las,		ellas,	ellas,	
Lor,	LOR,			lor,
Se, si,	se,	se, sí,	se, si,	se, si,
En, ne,	en, ne,			ne,
Y, hi, i,	I, Y,	y,		i.

Les pronoms personnels romans se retrouvent dans les diverses langues de l'Europe latine qui les conservèrent sans modifications, ou n'en firent que de très-légères[1].

Pour marquer les régimes indirects, la langue romane se servait des prépositions accoutumées, et les autres langues se servirent aussi de prépositions.

Je citerai des exemples pour ceux des pronoms qui ne sont plus en usage.

PREMIÈRE PERSONNE.

L'ancien français écrivit IEO, JEO, le pronom roman IEU, ensuite JO, JOU, et enfin JE.

« E JEO vi un angel... e JEO alai al angel. »

Trad. de l'Apocalypse[2].

« JEO recordanz de deu esteie conturbet... JEO parlouve e defailleit mis espiriz. »

Trad du ps. 76, ms. n° 1.

« JEO l'aimoi et JEO la requis dès ma jovente, et JEO la quisse prendre à ma espouse. »

Trad. de la Bible[3].

Si JEO vus enmenoe od mei,
JEO li mentirai ma fei.

Marie de France, t. 1, p. 448.

JEO crei en Deu.

Trad. du CREDO, ms. de la bib. Cotton.

1. Les pronoms masculins français L*es*, et les pronoms féminins ELL*e*, ELL*es*, L*es*, représentant évidemment L*os*, ELL*a*, ELL*as*, L*as* romans, auraient pu figurer dans ce tableau.

2. Ms. de la Bibl. de l'Arsenal, T. n° 239, théol. 6.

3. Gloss. sur Joinville, A.

L'espagnol a dit YO, le portugais a conservé EU[1] roman.

Les anciens auteurs italiens se servaient d'EO depuis changé en IO.

« Eo maggiormente credo... EO ricor laudo... EO son sempre. »

Guit d'Arezzo, lett. 13, 25, 31.

In questa gente ch'EO descrive adesso...

Barberini, Doc. d'am. p. 35.

Et EO avesse l'ardire de parlare....
Po gli direi com EO son sua vita.

Cecco di M. Angiolieri[2].

ME, MI, français.

« Li sires dist A ME : Tu ies li miens filz, jo hui engendrai tei. »

Trad. du ps. 2, ms. n° 1.

« Je vous aim pluz que vos ne faciés MI. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Si demorer volez a MI.

Fabliau de Cortois d'Arras.

Si la tres vers MI.

Jean Ewars[3].

Mon cœur est tout endormy,
Resveille le MY.

Clément Marot, t. 1, p. 197.

1. On trouve aussi dans l'ancien français des exemples de JEU, pour JO, JEO. Mon savant confrère, M. De La Rue, m'a communiqué une chartre de l'abbaye de Fontenai, près Caen, de l'an 1299, où on lit : « JEU Guitt Bertren segnor, etc.... Tant que JEU la puisse asseer aillors, etc., etc.

2. Allacci, Raccolta de' poeti ant., fol. 204.

3. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 188.

Dans la langue romane, soit que EU, IEU, fût exprimé, soit qu'il fût sous-entendu, ME était quelquefois employé explétivement comme sujet.

Cette forme se retrouve dans d'autres langues de l'Europe latine.

PORTUGAIS :

Já non sei que ME digo.

Canc. ms. do real Collegio dos Nobres, fol. 91.

ITALIEN :

L'italien employa MI :

« Anzi MI dico il vero. »

Boccaccio, Decam. VI, 6.

Les exemples suivants, dans lesquels MI est joint à IO sujet, auraient pu être beaucoup plus nombreux, mais ils suffiront pour prouver cet accident grammatical.

« Io MI son giovinetta. »

Boccaccio, Decam. IX, 10.

« Cresciuta quasi com IO MI sono. »

Boccaccio, Decam. II, 5.

« Io non so ch' IO MI dica o ch' IO MI faccia. »

Boccaccio, Ninf. Fiesol. CCXXX.

« I' MI vivea di mia sorte contento. »

Petrarca, son. I' MI VIVEA.

Nos, fut conservé même dans la langue française qui ensuite se servit de NOUS.

Quar li filosophe NOS dit,
Si com NOS trovons en escrit,

Que NOS ne passons par la gent
Qui se contiennent folement...
Jà, se Diex plaist, par sa folie
Ne perdra nus DE NOS la vie.

Le Castoiement, cont. 6 et 18.

SECONDE PERSONNE.

TU, fut employé par toutes les langues et l'est encore aujourd'hui, mais en français il n'est plus en usage comme autrefois dans les formes suivantes :

Vous vous entreporterez foi,
Et TU à lui, et il à toi.

Roman de la Rose, v. 2722.

« Et li dist : O TU evesques, qui es en ceste cité en leu de prelat. » Chroniques de France [1].

Car je t'aime en vraie entente
Et TU moi.

OEuvres d'Alain Chartier, p. 774.

TI, qui ne se retrouve plus en français, a été employé autrefois.

Por TI isseut il de Deu lo peire.

Sermons de S. Bernard, fol. 92.

VOS, roman, adopté par l'ancien français, fut ensuite changé en VOUS.

Je sens les maus d'amer per vos ;
Sentez les vos por moi ?

Le roi de Navarre, chans. III.

1. Rec. des Hist. de Fr., t. III, p. 193.

Et se vos Deu servir volez
Aussi comme vos soliez,
Le mercier vos covient paier.

Fabl. et Cont. anc., t. III, p. 14.

L'italien a changé NOS et VOS en NOI et VOI. J'ai expliqué ailleurs cette modification.

Toutefois NOS, VOS, romans, se retrouvent en italien joints à la préposition CO [1].

Nè vi sia lo star NOS-CO ingrato e vile.

Bembo, son. 116.

Euripide v' è NOS-CO e Anacreonte.

Dante, Purg. XXII.

Gite sicuri omai, ch' amor vien VOS-CO.

Petrarca, son., ITE CALDI.

Pour donner aux pronoms personnels NOS et VOS une signification plus restreinte et plus spéciale, la langue romane ajoutait quelquefois ALTRE. Cette forme, conservée par le français et surtout par l'espagnol, se retrouve aussi dans le portugais et dans l'italien.

PORTUGAIS :

« Mas por NOSOUTROS... que estais VOSOUTROS assi cuidando?... naõ sois, VOSOUTROS verdadeiros portuguezes... e VOSOUTROS todos sois meus. »

Chron. d'El Rey D. Joam. I, p. 76, 49, 55.

« E per VOSOUTROS. »

Carta d'El Rei D. Deniz, 1281 [2].

1. Cinonio, Osserv. della lingua ital., t. I, p. 272, et t. III, p. 284.

2. Elucid. t. II, p. 226.

« VOSOUTROS nom ficais sem muy grant parte. »

Chr. do conde D. Pedro, c. VIII, p. 237.

ITALIEN :

« Cioè che, per la pratica, ch' abbiam NOI ALTRI nell' uso del favellare, da' vocaboli men buoni. »

Salviati, avvert. l. 2, cap. 19, 127.

NOI ALTRI, assai mi par che facciam...

Berni, Orlandino, XVII, 22.

TROISIÈME PERSONNE.

L'ancien portugais offre beaucoup d'exemples de l'EL roman, qui aujourd'hui a été remplacé par ELLE.

« Que EL o adube... que el tena de mim... como EL filhara grande affan no meu serviço. »

Carta d'El Rei Affonso IV [1].

Se... o senhor d'EL responda por EL.

Foral de Thomar [2].

« Que EL nom era natural... que EL se faria natural por El Rei... que EL viera ao dito moesterio. »

Doc. do most. de Ferreira d'Aves, 1315 [3].

EL, italien, a été usité anciennement au lieu d'EGLI.

« E fa quant' EL può far. »

Guit. d'Arezzo, lett. 14, p. 43.

E tanto è l' uom gentile et a valore
Quant' EL possede del pacer d' amore.

Roberto, Re di Gerusalemme.

1. Elucid. t. I, p. 248.
2. *Ib.* p. 121.
3. *Ib.* t. II, p. 169.

Cum EL descende de cel en terra
E cum EL sostene passion.

Pietro Bascapè[1].

Et EL con bella risa
Rispose in questa guisa.

Brunetto Latini, Tesoretto, c. 28.

L'ancien français a dit LO qui depuis a été changé en LE.

« Et un suen chevalier... si LO mist sur son cheval. »

Villehardouin, p. 27.

A seignor LO volrunt aveir.

Marie de France, t. II, p. 132.

Lo, régime direct au singulier, fut autrefois pronom personnel espagnol.

La grammaire de l'académie espagnole en atteste l'usage, par cela même qu'elle le condamne. On en trouve de nombreux vestiges dans les anciens monuments.

« Maestre Daniel me fecit. Deus LO benediga. »

Inscription de l'an 1258[2].

Ruega á tu fijo, madre, por los tus peccadores,
Fijo LO as et padre.

Loores de N. S^ra^, cob. 214.

« E si non hobiere onde los peche, prendan LO é metan LO en preson. »

Fuero de Molina[3].

« E siempre á su volontad LO serviremos. »

Fuero de Llanes[4].

1. Tiraboschi, Stor. della Lett. ital., t. III, pr. XIII.
2. Polygraph. isp., fol. XVII, n° 3.
3. Llorente not. de las prov. vasc. t. IV, p. 126.
4. *Ib.* p. 188.

Lo fut employé de même en portugais.

« Isto me moveu a escrever esta á Vossa Reverentia e avisa-LO do que na terra se passa.... Bon desejo de se mostrar El-Rey inteiro e faze-LO amado do povo. »

D. Hier. Osorio, cart. 3.

L'ancien français disait LI pour A LUI.

Forment doute la male gent
Que ne LI toillent son argent
Dont il avoit à grant foison.

Fabl. et Contes anc., t. IV, p. 2.

Au lieu d'À EL ou LE, on trouve LI roman, employé comme régime indirect dans les anciens monuments espagnols.

Cadió LI á los piedes en el suelo postrado.

Mil. de N. Sra, cob. 571.

Disso LI su facienda el burgés al Ebreo...
Disso LI el Judio.

Mil. de N. Sra, cob. 637 et 642.

« E pedir LI misericordia.... O si los obispos fecieren al principe que LLI perdone. »

Fuero Juzgo, I, IX et X, p. IX et XI.

LHI fut pareillement employé dans l'ancien portugais pour la troisième personne du pronom personnel masculin.

« O qual herdamento a mhi deu Pero Peres por crompa de meu corpo e por serviço que LHI ffiz. »

Doc. das Bentas do Porto, 1290 [1].

1. Elucid., t. I, p. 298.

« Se alguum vozeiro se composer com o moordomo que LHY dê ende algua cousa. »

Foral de Thomar, 1174 [1].

« Que aquel que eu souber de vós que a nom faz.... LHY farei dar aquella pena meesma. »

Carta d'El Rey D. Deniz, 1281 [2].

PRONOMS PERSONNELS AU PLURIEL.

ELS, qui depuis changea l'L en U et produisit EUX, à été long-temps employé dans l'ancien français, soit comme sujet, soit comme régime.

Et menjurent privéement
ELS et le garçon seulement.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 249.

K'il prist de ELS e garde e cure.

Marie de France, t. II, p. 429.

Que li un d'ELS l'autre conforte.

Fabl. et Cont. anc. t. II, p. 294.

Semblanz à ELS seient fait.

Trad. du ps. 134, psaut. de Corbie.

Ne volt un mot parler à ELS.

Marie de France, t. II, p. 446.

ELS encusa une beguine.

Fabl. et Cont. anc., t. IV, p. 134.

IL, pronom personnel roman, fut long-temps en usage. Dans la suite on ajouta l's final qui caractérise aujourd'hui ce pronom au pluriel.

1. Elucid. t. I, p. 422.

2. *Ib.* p. 226.

S'IL me voient mesaeisié,
IL n'auront jà de moi pitié;
Et s'IL me voient avoir aise,
IL me porchaceront mesaise.

Bib. Guiot, v. 174.

Los, roman, par le changement ordinaire de l'o en E, produisit LES.

L'espagnol garda LOS.

On trouve LOS dans l'ancien portugais :

« Aos nossos filhos o filhas herdeiros, se no-LOS Deos der. »

Docum. de 1386 [1].

L'ancien français employait LOR changé ensuite en LEUR; l'italien a dit LORO et LOR.

PRONOMS FÉMININS.

ELLA, roman, qui a produit ELLe en français, s'est conservé dans les autres langues.

LA, régime, est resté en français, en espagnol et en italien; et on en trouve des traces dans le portugais.

« Aa dita Móór Gil nossa irmãa... e metemo-LA en pura e verdadeira posissom. »

Doc. de Arouca, 1295 [2].

Me partirei pol-LA non vir...
Ca, Deus lo sabe, poi-LA vi,
Nunca já mais prazer ar vi.

Cancioneiro ms. do coll. dos nobres, fol. 44 et 58.

1. Elucid. t. I, p. 162.
2. *Ib.* p. 165.

L'ancien français employa au féminin singulier LI et LUI comme régimes indirects du pronom personnel.

« En une cambre la fit metre Nicolette en si haut estage, et une vielle avec LI por compagnie. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Trovai pastorele gardant berbiz,
Descendiz à terre, lez LI m'assis,
Et ses amorettes je LI requis.

Richard de Semilli [1].

Trestuit li bien qui sont en LI,
Quant ele est yvre, sont peri.

Fabl. et Cont. anc., t. II, p. 194.

La dame première s'asist,
Son oste lès LUI seoir fist.

Conte du prévost d'Aquilée [2].

Atant la dame o LUI l'emmaine.

Fabl. et Cont. anc., t. IV, p. 211.

L'ancien portugais a aussi employé LHI et LY régime indirect pour la troisième personne au singulier féminin.

« Que sempre honrre e aguarde minha molher, e que LHY nunca busque escatima. »

Test. de Vairam, 1307 [3].

LEI, LIEYS, pronoms féminins dans la langue romane, étaient à-la-fois sujets ou régimes.

1. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 214.
2. Roquefort, de la poésie française, p. 321.
3. Elucid. t. I, p. 413.

Quelques écrivains italiens ont jadis fait usage de LEI comme sujet.

« Tanto in un modo e in altro la sollicitó che con esso LEI si domesticò. »

Bocc. Decam. VII, 2.

Poi chi pinge figura,
Si non puo esser LEI, non la procura.

Dante, convito, LE DOLCI RIME.

E ho sì avezza
La mente à contemplar sola costei
Ch' altro non vede, e ciò, que non è LEI,
Già per antica usanza odia e disprezza.

Petrarca, son., PIEN DI QUELLA.

Des grammairiens italiens ont prétendu que, dans ce passage, Pétrarque n'avait pas employé LEI comme sujet : et, pour expliquer cette prétendue anomalie, les uns ont avancé qu'après le verbe ESSER, le pronom pouvait être au quatrième cas, c'est-à-dire à l'accusatif[1]; les autres ont soutenu que È LEI était une forme elliptique pour È IN LEI.

Cette dernière opinion est réfutée par Pétrarque lui-même, qui, dans un de ses dialogues, exprimant en latin le même sentiment, dit :

« Assuevit animus illam adamare, assuerunt oculi illam intueri, et QUIDQUID NON ILLA EST inamœnum et tenebrosum dicunt. »

1. Giambulari, della lingua che si parla e scribe in Firenze, 1551.

J'ose croire que si ces philologues italiens avaient connu les règles de la grammaire romane et l'emploi ordinaire de LEY comme sujet, ils n'auraient pas relevé dans Pétrarque une faute qui n'existe pas plus dans ses vers que dans ceux de Dante et dans la prose de Boccace.

On a reproché aussi injustement à Dante lui-même d'avoir fait usage de LEI en régime indirect sans la préposition À dans ce passage:

Ond' io risposi LEI.
Dante, Purgat. III.

J'ai montré par divers exemples que les troubadours employaient ainsi ce pronom.

Des philologues italiens ont fait une critique très-judicieuse, lorsqu'ils ont condamné l'emploi de LEI pour les objets inanimés; ils ont reproduit une règle de la langue romane, qui n'appliquait LEI et LIEYS qu'aux personnes et au féminin singulier.

ELLAS, pluriel roman, qui, en français, prit E au lieu d'A, fut conservé par l'espagnol et par le portugais.

La langue romane employait comme sujet, SE, à la place de la troisième personne du pronom personnel, soit au singulier, soit au pluriel.

Cette forme se retrouve dans les autres langues, excepté dans la langue française.

ESPAGNOL :

Tan ricos son los sos que non saben que SE han.
Poema del Cid, v. 1094.

« El adulterator áyala por muier, si s quisiere. »

Fuero Juzgo, III, IV, 9.

Plorando de los oios quanto mas SE podia.

Mil. de N. S[ra], cob. 770.

« Sea metida en poder de la muier d'aquel marido con quien fizo el adulterio, que se vengue d'ella cuemo SE quisiere. » Fuero Juzgo, III, IV, 9.

PORTUGAIS :

« Ao tempo mesmo que SE estavão fazendo os officios divinos. » Elucidario, t. I, p. 197.

ITALIEN :

Que le tre dive (o SÈ beato allora !)
Tra' suoi bei colli ignude a mirar ebbe.

La Casa, son. 35.

« Bruno comperati i capponi, insieme col medico e co' compagni suoi, SE gli mangiò. »

Bocc. Decam. IX, 3.

« Ricciardo sposò la giovane e con gran festa SE la mena a casa. » Bocc. Decam. V, 4.

Dans la langue romane EN, et NE servaient parfois à exprimer, en régime indirect, la troisième personne du pronom personnel, de même que celle du pronom relatif, soit au singulier, soit au pluriel; l'ancien français usa de NE dans ce sens.

Quant elle se veult bien parer...
Le corps vault mieux que les abis,
Bien est heureux qui N'a un ris.

Poëme à la louange de la Dame de Beaujeu[1].

1. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. VIII, p. 599.

L'italien a aussi employé NE à la place du pronom personnel.

« Se egli sapeva lavorar l'orto, e volesseci remanere, io mi credo che noi N'avremo buon servigio. »

Bocc. Decam. III, 1.

I, Y, HI, roman, employé pour la troisième personne du pronom personnel, se retrouve dans les autres langues.

FRANÇAIS :

S'ele est bele tuit I aqueurent....
Tuit I hurtent, tuit I travaillent,
Tuit I luitent, tuit I bataillent....
Tuit I musent, tuit la convoitent.

Roman de la Rose, v. 8626 et suiv.

ESPAGNOL :

« Las despensas que fizo por lo querer provar ó las testimonias que aduxo de luenne sean de sobre sí mismo y él que desdixo el escripto non pague Y nada. »

Fuero Juzgo, II, V, 16.

ITALIEN :

Chi d'amor sente, de mal far no I calè.

Cecco di M. Angiolieri[1].

AFFIXES.

Le genre d'affixes qu'on trouve dans la langue romane est une forme toute particulière, et offre un caractère très-remarquable.

On rencontre des vestiges de cette forme dans les anciens auteurs français.

1. Tavola de' Doc. d'amore.

S'ous me volés rien commander.

Roman de la Rose, v. 14986.

Cum vous serés, s'ous i alés.

Roman de la Rose, v. 10170.

S'ous n'en savés quartier ne aune.

Roman de la Rose, v. 13017.

Tant qu'os saciez comment li rois
Sera vers moi iriez ou lois.

Roman de Tristram.

Il paraît que cette forme romane s'est conservée parmi les gens de la campagne, puisqu'on la retrouve dans le langage des paysans que les auteurs comiques cherchent à imiter.

Va, ça м viendra peut-être.

T. Corneille, le Festin de Pierre.

« Je vous dis qu'ous vous teniez et qu'ous ne caressiais point mes accordées... parce qu'ous êtes monsieu, ous viendrez caresser nos femmes... Allez us en caresser les vôtres... Ce n'est pas là la récompense de vs avoir sauvé. »

Molière, le Festin de Pierre.

« Et l'on dirait par fois, ne vs en déplaise, qu'il a quelque petit coup de hache à la tête. »

Molière, le Médecin malgré lui.

« A cause qu'ous êtes.... qu'ous avez.... qu'ous fetes.... ous êtes le roi. »

Cyrano de Bergerac, le Pédant joué.

Espagnol :

L'ancien espagnol offre une telle quantité d'exemples de l'emploi des affixes, qu'il est difficile de concevoir comment ils ont ensuite cessé d'être en usage.

M:

Lo de antes é lo de agora todo M lo pechará

Poema del Cid, v. 988.

Mas ruego te que M digas por la ley que tienes.

Poema de Alexandro, cob. 1010.

Decid que M lo crie, io assin ge lo digo.

Mil. de N. S , cob. 534.

E da M grand soldada.

Arcipr. de Hita, cob. 1001.

T:

Membra T quando lidiamos cerca Valencia la grand.

Poema del Cid, v. 3328.

Benedicha fu la madre que T pudó engendrar.

Poema de Alexandro, cob. 213.

Come la tu, señor, que T serã buena é sana.

Arcipr. de Hita, cob. 75.

S:

Esto la niña dixó é tornó S pora su caza.

Poema del Cid, v. 49.

Ca querie morir ó S querie vengar.

Poema de Alexandro, cob. 1139.

Gula, embidia, acidia que S pegan como lepra.

Arcipr. de Hita, cob. 209.

« E que S purgen de todo enganno. »

Fuero Juzgo, XII, III, 13.

« El varon é la muger que S casaren. »

Fuero Juzgo, XII, III, 7.

« Ego Maria Mingo so pagada, é non remanece nada por pagar, é si S levantaren algunos de los mios, etc. »

Doc. de l'an 1216 [1].

1. Hist. o descr. de la imperial ciudad de Toledo, 1554, fol. LXIX.

OS :

Levantad os en pie ya, Cid campeador.

Poema del Cid, v. 2037.

OS, affixe, dans la langue espagnole, est placé indifféremment après des consonnes ou après des voyelles.

On ne retrouve pas les affixes romans dans la langue portugaise ni dans l'italienne; mais ils existent encore dans plusieurs patois de la haute Italie.

PRONOMS POSSESSIFS.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Mos, mon, meu,	MES, mon,		meu,	ME*O*, MON,
Tos, ton, to, teu,	TES, ton,	TO,	teu,	TO,
Sos, son, so, seu,	SES, son,	so,	seu,	so,
Nostres,	NOSTRES,	n*ue*stro,	nos*so*,	nostr*o*,
Vostres,	VOSTRES,	v*ue*stro,	vos*so*,	vostr*o*,
Ma, mia,	ma,	mia,	MHA, MIA,	MA, mia,
Ta, tua,	ta,	tua,	tua,	TA, tua,
Sa, sua,	sa,	SUA, SA,	SA, sua,	sa, sua,
Nostra,	nostr*e*,	n*ue*stra,	nos*s*a,	nostra,
Vostra,	vostr*e*,	v*ue*stra,	vos*s*a,	vostra,
Mos, meus, miei,	MES,	MOS,	meus,	miei,
Tos, teus, tiei,	tes,	TOS,	teus,	
Sos, seus,	ses,	sos,	seus,	
Nostre,	NOSTRE,	n*ue*STRO*s*,		nostr*i*,
Vostre,	VOSTRE,	v*ue*stro*s*,		vostr*i*,
Mias, mas,	mes,	mias,	mhas,	
Tuas, tas,	tes,		tuas,	
Suas, sas,	ses,	SUAS,	SAS, suas,	
Nostras,	nostr*e*s,	n*ue*stras,	nos*s*as,	
Vostras,	vostr*e*s,	v*ue*stras,	vos*s*as,	
Lor,	lor,			lor.

PRONOMS POSSESSIFS MASCULINS AU SINGULIER.

Pendant que l'ancienne langue française conserva la distinction des sujets et des régimes, les pronoms MES, TES, SES, qui représentaient MOS, TOS, SOS, romans, par le changement ordinaire de l'o roman en E, furent sujets au singulier masculin, et MON, TON, SON furent régimes.

Et MES peres moult vous en prie.

Le Castoiement, conte 2.

« Hues, fait-il, ne me blasmés mie, vous estes MES prisons. » L'Ordene de Chevalerie.

MES sires Guillaume l'oï.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 190.

Nous devons mengier deux pertris.
Que TES Sires prist hui matin.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 184.

SES amis l'a moult conjuré....
SES amis en fu moult dolent.

Le Castoiement, conte 2.

Que SES Sires à une vile
Devoit cel jor au marchié estre.

Fabl. et Cont. anc., t. IV, p. 182.

Le roiaume que SES peres tint.

Chron. de France [1].

Je suis SES fils, il est MES pere.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 377.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 342.

« Après se croisa Henris SES frères, Thierris SES niers. »

Villehardouin, p. 4.

NOSTR*es*, VOSTR*es*, romans, furent employés au singulier avec le signe qui caractérisait le sujet.

« Sacès que NOSTRE*s* Sires m'a pardonnez mes pechiez. »

Chron. de France[1].

Par fiance, merci vous quier,
Quant VOSTRE*s* sui si ligement.

Fabl. et Cont. anc., t. II, p. 205.

Li cuers est VOSTRE*s*, non pas miens.

Roman de la Rose, v. 1995.

Mon tens jolis est tous alez,
Et li VOSTRE*s* est à venir.

Roman de la Rose, v. 12947.

LOR, roman, fut employé en français au singulier masculin et féminin.

Il est raison que li amant
Doignent du LOR plus largement.

Roman de la Rose, v. 2224.

MON, TON, SON, romans, sont restés dans la langue française.

ESPAGNOL :

Au lieu de MO*n*, TO*n*, SO*n*, la langue romane disait parfois, TO, SO[2], dont l'ancien espagnol offre beaucoup d'exemples.

1. Recueil des Hist. de France, t. V, p. 286.

2. Je n'ai pas cru devoir, dans ma grammaire, indiquer spécialement cet accident grammatical de la langue romane, parce qu'il

Desque el TO Antipater en Babilonia vino.
Poema de Alexandro, v. 1367.

Mientra que visquieredes, bien se fara lo TO.
Poema del Cid, v. 412.

« Non tomarás el nomne de TO dios en vano. »
Fuero Juzgo, I, II, p. 111.

« Por el so ensinniamento. »
Fuero Juzgo, I, I, p. 1.

Todos los otros que van á so servicio.
Poema del Cid, v. 69.

PORTUGAIS :

MEU, TEU, SEU, régimes romans, furent pronoms portugais au singulier masculin.

ITALIEN :

Anciennement la langue italienne employait MEO :

Quanto più mi destrugge il MEO pensiero,
Ma 'l MEO fermo disio tant è jocondo.
Guit. d'Arezzo [1].

Le pronom roman MON a été adopté et existe encore dans MONsignor. Ce vestige remarquable sert encore à prouver l'ancienne communauté d'idiome.

L'italien a aussi employé MO, TO, SO [2].

suffisait d'avertir, comme je l'ai fait, que très-souvent cette langue supprimait l'N final. Voyez, à la fin de la grammaire, l'appendice au titre SUPPRESSION DE LETTRES.

1. Crescimbeni, Ist. de la volg. poes., t. II, p. 265.

2. Cinonio, Osservazioni della lingua italiana, t. III, p. 213; t. IV, p. 343, 459.

« Sarei sentita da fratel-MO. »

Boccac. Decam. VIII, 7.

Cugino-MO, signor-MO.

Ser. Brun. Pat. 5.

Va racconsola figliuol-TO...
Però pensa al stato-TO.

Lor. de' Medici, canz. a ballo, 22, 141.

Ammaestra figliuol-TO.

Albert. Giud. cap. 22.

« Ma tu perchè non vai per signor-TO.

Boccac. Decam. V, 5.

A ragasso aspettato da signor-so.

Dante, Infern. c. XXIX.

E 'n altro spenda il tempo so...
Se trova il mal ragione è che 'l sia so.

Fr. Sacchetti, op. div. 112 et 125.

Dammi d' ogni peccatore
Pianger molto ogni so errore.

Jacopone da Todi, lib. I, sat. I.

PRONOMS POSSESSIFS FÉMININS AU SINGULIER.

Le français garda MA, TA, SA, romans.

Une observation qui doit trouver ici sa place, c'est que, dans la langue romane, l'A final de ces pronoms s'élidait devant les mots qui commençaient par une voyelle, et qu'il s'élida de même en français jusqu'à ce que l'euphonie eût admis MON, TON, SON, pour le féminin, devant les mots qui exigeaient l'élision.

Je te commant M'ame en ceste heure derniere.

Chron. de France[1].

De ma tristesse ne de M'ire.

Roman de la Rose, 4236.

Dieu, trai T'espée de ton fuerre.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 310.

Mal recordant que T'amour ne dessers.

Clém. Marot, t. III, p. 312.

« De totes icelles choses dont s'ame puet estre mal mise et enlaidie devant Deu. »

Serm. de Maurice, év. de Paris[2].

Et ayme mieux en s'amour avoir peine,
Que sans s'amour avoir liesse pleine.

Clém. Marot, t. I, p. 375.

Adams qui perdi paradis
Ne fist tel perte com ge fis...
S'il fu chaciez par sa folie,
Il emmena o soi s'amie.

Partonopex de Blois[3].

ESPAGNOL :

Outre MIA, N*ue*STRA, V*ue*STRA, romans, restés dans la langue, l'ancien espagnol employa SA, SUA.

E ar era y SA madre...
Por SA lingua responder.

Ortiz de Zuniga, Annal. de Sevilla.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. V, p. 304.
2. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 722.
3. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. 2, p. 51.

« Vaya SUA carrera el rancuroso... e saque sua prenda... Dia un home de SUA mano. »

Fuero de Molina[1].

Segondo SUA veluntat del rey.

Fuero Juzgo, I, I, p. 11.

PORTUGAIS :

Le portugais employa MA, MIA, SA, romans.

Que MHA filha prometeo a my.

Doc. de Almoster., 1287[2].

« E alabarava hi a MHA justiça. »

Carta d'El Rey D. Dinis[3].

Con MIA coita e con meu mal.

Cancioneiro ms. do coll. dos nobres, fol. 66.

Que seu padre ten en SA casa.

Foral de Thomar[4].

Que faça d'elles en SA vida e en SA morte.

Doc. de Arouca, 1295[5].

ITALIEN :

Dans l'italien, qui a conservé MIA, TUA, SUA, romans, il existe encore des vestiges de l'emploi de MA, TA[6], SA, placés après le nom auquel il se rapportait.

« Moglia-MA nol mi credera. »

Boccac., Dec. VIII, 6.

1. Llorente, Not. de las prov. vasc., t. IV, p. 100 et 101.
2. Elucid. t. II, p. 19.
3. *Ib.* t. I, p. 66.
4. *Ib.* t. II, p. 96.
5. *Ib.* t. I, p. 165.
6. Cinonio, Osserv. della lingua italiana, t. IV, p. 342, 453.

Marita figliuola-TA.

Albert Giud. cap. 22.

Mamma-TA che ti vienne a gastigare.

Ant. Guid. Orl. 141.

Allora disse a la suor-SA alla reina.

Fior. Ital. D.

PRONOMS POSSESSIFS MASCULINS AU PLURIEL.

FRANÇAIS :

L'absence de l's marqua les pronoms NOSTRE, VOSTRE, quand ils furent sujets, et sa présence indiqua quand ils furent régimes.

Avant de dire NOS, VOS, contraction de NOS*tre*, VOS*tre*, l'ancien français employait le mot roman, soit avec l'article, soit sans l'article.

« NOSTRE pelerin orent mult grant joie. »

Villehardouin, p. 27.

Et malvaisement se regardent
NOSTRE pastor, qu'il ne nos gardent.

Fabl. et Cont. anc. t. 2, p. 334.

NOSTRE prince n'ont pas failli.

Fabl. et Cont. anc., t. 2, p. 314.

En cest point m'ont mis NOSTRE frere.

Fabl. et Cont. anc., t. 2, p. 342.

Que li NOSTRE eussent victoire.

L'Ordène de chevalerie.

Li NOSTRE pere recunterent à nos.

Trad. du ps. 77, psaut. de Corbie.

« U asaierent mei VOSTRE pere. »

Trad. du ps. 94, ms. n° 1.

VOSTRE au lieu de vos a été employé encore dans le dix-septième siècle.

VOSTRES beautés qui le monde enrichissent.

Forcadel, p. 149.

MES, TES, SES, français, représentèrent, au pluriel, MOS, TOS, SOS, romans, comme ils les avaient représentés au singulier.

ESPAGNOL :

La langue espagnole changea en O l'E final des pronoms NOSTR*e*, VOSTR*e* romans, et leur fit subir ensuite la modification intérieure de l'UE pour l'O.

Mais on retrouve TOS, SOS, romans, dans ses monuments anciens.

Por esso es venido á TOS pies caer.

Mil. de N. S^ra, cob. 738.

E di contra los TOS que semeian mugieres.

P. d'Alexandro, cob. 55.

Espidió s de todos los que sos amigos son.

Poema del Cid, v. 3543.

A sos Castiellos á los Moros dentro los han tornados.

Poema del Cid, v. 809.

« Sos establecimentos... con sos varones... de sos padres. »

Fuero Juzgo, I, I.

Ricos son venidos todos los sos vasallos.

Poema del Cid, v. 1862.

PORTUGAIS :

MEUS, TEUS, SEUS, pronoms romans régimes du pluriel furent employés dans la langue portugaise comme sujets et comme régimes.

ITALIEN :

La langue italienne avec NOSTRI, VOSTRI, modifiés par l'E changé en I, et avec LOR ou LOR*O*, garda MIEI, pluriel roman, qu'elle employa et comme sujet et comme régime.

PRONOMS POSSESSIFS FÉMININS AU PLURIEL.

FRANÇAIS :

La langue française, changeant l'A roman en E comme au singulier, produisit M*es*, T*es*, S*es*, NOSTR*es*, VOSTR*es*, et garda LOR.

ESPAGNOL :

MIAS, pur roman, fut adopté par la langue espagnole, qui l'a conservé.

TUYAS et SUYAS ne diffèrent presque pas de TIEUAS et SIEUAS, que la langue romane employait aussi.

Mais dans les anciens monuments on retrouve quelquefois SUAS.

« Peche el haber con SUAS novenas al donno que lo demandó et diez sueldos al re é diez al mayorino por SUAS tagantes. » Fueros de Oviedo, 1145 [1].

1. Llorente, not. de las prov. vasc. t. IV, p. 106.

PORTUGAIS :

La langue portugaise offre dans ses anciens monuments MHAS, SAS, pronoms romans.

Eu fezesse MHAS cortes.

Carta d'El Rey D. Deniz, 1291 [1].

« Todas MHAS cruzes e todas MHAS maiestades e todas MHAS religas. »

Testam. de 1273 [2].

Outre SUAS roman, le portugais se servit de SAS.

« Que esse abbade aia SAS herdades. »

Carta d'El Rey D. Deniz, 1291 [3].

« Que m'hajan en mentes en SSAS horaçoens. »

Testam. de 1293 [4].

« Desonrra e escarnho en SAS molheres e SAS filhas. »

Docum. de Pendorada, 1372 [5].

PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Cel, celui,	CEL, celui,			
Cella, cellei,	celle,			cellei,
Aicel, aquel,	ICEL,	aquel,	AQUEL,	quello,
Aicella, aquella,	icelle,	aquela,	aquela,	quella,
Est, esta,	ist,	EST,	ESTE, ESTA,	ESTO, ESTA,
Cest, aquest,	cest, icest,	AQUEST,	AQUEST,	questo,
So, aco, aisso,	ço, iço,		isso,	ciò.

1. Elucidario, t. II, p. 223.
2. *Ib.* p. 102.
3. *Ib.* p. 223.
4. *Ib.* t. I, p. 46.
5. *Ib.* p. 412.

Français :

Cel, était régime en français.

« En tot cel an... nus hom a cel jor n'en avoit plus. »

Villehardouin, p. 5 et 14.

Or m'a mon pere bien trahie
Qui m'a donné a cel vilain.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 4.

Au pluriel, la langue romane et l'ancien français employaient cil pour le sujet, et cels pour le régime.

Cil troi vin amainent la rogne.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 154.

« Tuit cil qui se croisseroient. »

Joinville, p. 2.

Si cum sunt ore cil blanc moine,
Cil noir, cil reguler chanoine,
Cil de l'Ospital, cil du Temple.

Roman de la Rose, v. 11611.

« Avec cels s'en alla mult grant plenté de chevaliers. »

Villehardouin, p. 21.

Le changement de l'l en u, produisit ceus, ceux.

Les féminins cell*a* et cell*a*s, romans, furent rendus en français par la modification ordinaire et firent cell*e*, cell*e*s.

Icel, subit les mêmes accidents que cel.

Icel ne blandis ne ne dout.

Bible Guiot, v. 1036.

Au pluriel icil fut employé comme en roman.

Icil bouton forment me plurent.

Roman de la Rose, v. 1657.

La langue française suivit l'analogie dans CEST, ICEST.

Sire Rois, CEST avoir prenez
Et a CEST povre home rendez.

Le Castoiement, Conte 15.

SEST an pleure, et CEST an prie,
Et CEST an panrra baron.

Fabl. et Cont. anc. t. 2, p. 38.

A la fin de cest livre.

Villehardouin, p. 2.

E li fils dist ICEST respit
Est autretel come l'en dist.

Le Castoiement, conte 16.

CIST, ICIST, marquèrent surtout le sujet au pluriel.

Et tenroient fait ce que CIST six feroient.

Villehardouin, p. 7.

ICIST chanoine que je dis
Ont bone ordre.

Bible Guiot, v. 1655.

Le style du palais et celui de la chancellerie ont gardé encore assez long-temps la plupart de ces pronoms démonstratifs de l'ancienne langue.

ESPAGNOL:

La langue espagnole emploie AQUEL, roman, sans prendre l'o final euphonique qu'autrefois il recevait souvent.

AQUELLO distingue le neutre.

EST, qui aujourd'hui reçoit toujours l'E final, se retrouve dans les anciens monuments sans cet E.

Grandes signos contiro quando EST infant nasció.

Poema de Alexandro, cob 8.

Quiso EST ministerio cambiar en otra guisa.

Vid. de S. Millan, cob. 9.

Fabló contra EST dicho la boca verdadera.

Vid. de S. Domin. cob. 281.

Nunqua fue en EST sieglo confesor mas penado.

Mil. de N. S[ra], cob. 820.

Conviene que catemos EST sancto misterio.

Sacr. de la Misa, cob. 241.

AQUEST, roman, se retrouve dans les anciens monuments de la langue espagnole.

El sancto sacrificio d'AQUEST buen varon.

Sacr. de la Misa, cob. 201.

Les féminins en A au singulier et en AS au pluriel furent les mêmes que dans la langue romane.

PORTUGAIS :

L'ancien portugais se servit d'AQUEL, et même il employa AQUEST.

E por AQUESTA mia sennor,
Des AQUEL dia que vus ví.

Canc. ms. do coll. dos nobres, fol. 45.

« O Moordomo non filhe AQUEL queixume por voz; salvo se AQUEL, que o queixume fezer, disser ao Moordomo: dou a ty este queixume por voz. »

Docum. de Thomar [1].

1. Elucid., t. II, p. 156.

« Que AQUEL que eu souber de vós que a nom faz.... Aquella pena meesma, que ouvesse receber AQUEL, en quem menguar a justiça. »

Carta d'El Rey, D. Denis, 1281 [1].

ITALIEN :

L'italien, prenant toujours la lettre euphonique après le T, a dit QUEST*O*, et a rejeté ou admis l'o final après QUEL.

Mais il est remarquable qu'autrefois il a employé le pronom EST*O*. Des grammairiens ont cru qu'ESTO était une syncope de QUESTO, mais il est évident qu'on se servait alors du pronom roman EST.

ESTO 'l primo canto in questa prima entrata.

Jacopone da Todi, lib. I, sat. 2.

« ESTO nostro periglioso cammino. »

Guit. d'Arezzo, lett. 1, p. 7.

« Ogni bene d'ESTA vita mortale. »

Guit. d'Arezzo, lett. 1, p. 4.

Tuta ESTA gente.

Dante, purg. XXIII.

D'ESTO infocato ardore.

Jacopone da Todi, lib. 3, oda 23.

PRONOMS DÉMONSTRATIFS EMPLOYÉS NEUTRALEMENT.

Le roman dit SO, AISSO, ACO, AQUO; et le français ÇO, IÇO.

1. Elucid. t. II, p. 226.

FRANÇAIS :

Ço, iço.

Dirai ço che j'en ai oï.

Marie de France, t. 2, p. 412.

« Ço es son pople à governer. »

Sermon de Maurice, év. de Paris [1].

L'un dist al altre ki ço veit
Que ço esteit enchantement.

Geoffroy Gaimar [2].

Si ço poeit veritez estre.

Marie de France, t. 2, p. 490.

« Ço est a saver... ço est la costume. »

Lois de Guillaume le Conquérant, I, IV.

Ja seit iço ke jo desir.

Marie de France, t. 2, p. 412.

La langue française n'a gardé que *ce*, venant de *ço*; le portugais emploie ISSO, et l'italien CIÒ.

PRONOMS RELATIFS.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
El, lo, o,	LO,	lo,	EL LO, O,	lo,
La,	la,	la,	LA,	la,
En, ne,	en, NE,	en*d*,	EN,	EN, ne,
Qui, que,	qui, que,	qui, que,	qui, que,	chi, che,
Don, on,	dont, ONT,	DON, ond,	dond,	
Qual,	qu*e*l,	cual,	qual,	qual,
El qual, loqual,	LO QUEL,	el qual,	o qual,	lo qual.

1. Hist de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 722.
2. Roquefort, de la Poésie française, p. 83.

Dans la grammaire romane, j'ai dit que EL, LO, ELLA, LA, etc., devenaient des pronoms relatifs, lorsqu'ils ne désignaient pas des personnes.

Cet accident grammatical s'est reproduit dans les autres langues de l'Europe latine.

Il suffira sans doute de donner ici des exemples de la langue portugaise, qui depuis long-temps n'use plus guère de ces sortes de pronoms relatifs.

PORTUGAIS :

« Castello... que servisse em EL dous dias. »

Doc. de Moncorvo, 1366 [1].

« Un porco vivo ou huum meo maravidi por EL. »

Doc. de 1329 [2].

« Estormento en aquella guisa que lhe LO devem dar. »

Elucid. t. 1, p. 89.

« Eu quero acrescentar essa moeda e comensar LA ei acrezentar. » Doc. da villa de Moz, 1270 [3].

Je crois nécessaire de donner, pour chaque langue, des exemples des pronoms démonstratifs LO, O, employés neutralement.

L'ancien français avait employé LO, roman, avant de le rendre par LE.

« Ke Deus lor dons lo sabbat delicious.... Deus LO seit; pardonnez LO moi. »

Lettre de Saint Bernard [4].

1. Elucid. t. I, p. 384.
2. *Ib.* t. II, p. 123.
3. *Ib.* p. 118.
4. Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell.-Lett., t. XVII, p. 721.

Espagnol :

Es mi muger? — Si lo es.

Lop. de Vega, Aut. sac. los acread. del hombre.

Portugais :

« Em testimonio de lo dei esta carta. »

Carta d'El Rey. D. Deniz, 1290 [1].

Deu lo sabe ca nunca dessiei
Ben d'este mundo, se o vosso non.

Canc. ms. do coll. dos nobres, fol. 41.

« Que de todo em posse, e que assi o provaria. »

Doc. do most. de Ferreira d'Aves, 1315 [2].

Italien :

« Ed acciochè quello, che a me par di fare, conosciate, con poche parole ve lo intendo di dimostrare. »

Boccac. Decam. I.

En, ne, furent aussi employés en forme de pronom démonstratif invariable.

Français :

La langue française a conservé cette forme romane, mais elle a autrefois employé ne pour en.

Ja l'esté n'avera tel chalor
Que l'evye ne perde sa freidor.

Roman de Protheslaus, ms. de la bibl. du Roi.

Espagnol :

Sennores et amigos, Dios, sea end laudado,
El segundo libriello avemos acabado.

Vida de S. Domin. Cob. 533.

1. Elucid. t. I, p. 441.
2. *Ib.* t. II, p. 169.

Aurás END grand provecho.

Poema de Alexandro, cob. 345.

Resuscitó el monge, Dios sea END laudado.

Milag. de N. Sra, cob. 175.

PORTUGAIS :

Cette forme n'existe plus en portugais; mais on en trouve encore des vestiges.

Mais non praz
A Deu de m'EN dar o poder.

Cancion. ms. do coll. dos nobres, fol. 44.

Au reste, les Portugais avaient employé dans le même sens ENDE.

« Non saçadas ENDE as despezas. »

Doc. de Moncorvo, 1304 [1].

Que lhi dé ENDE alguma cousa.

Foral de Thomar [2].

ITALIEN :

L'italien a pareillement appliqué EN, NE, aux choses.

« E percio EN prende granda pietate di voi. »

Trat. Vir. Mor [3].

Color che dotti EN sieno.

Barberini, Doc. d'am., p. 257.

Se 'l donante EN riceve
Onor e laude.

Barberini, Doc. d'Am. p. 313.

1. Elucid. t. I, p. 402.
2. *Ib.* p. 422.
3. Tuvola, de' Doc. d'amore.

« Ma le donne mi davan sì poco salaro che io non NE poteva appena pur pagare i calzari. »

Boccac. Decam. III, 1.

QUI, QUE, DONT, ETC., RELATIFS.

FRANÇAIS :

QUI, fut ordinairement employé comme sujet, et QUE comme régime; mais, comme QUE était souvent sujet dans la langue romane, il le fut quelquefois dans la langue française.

Al rei de glorie, à Deu omnipotent
KE maint senz fin e sens commensement...
De trois personnes KE sunt un Deu parfit.

Trad. en vers de la Bible [1].

« A tos cels QUE devoient aller el service Dieu. »

Villehardouin, p. 15.

D'homme QUE vive.

Clément Marot, t. 1, p. 381.

Puisque ne voulez m'accorder
Ce QUE pourroit mes maulx guerir.

Charles d'Orléans, p. 29.

« Ils esperent ce QUE ja est advenu. »

Œuv. d'Alain Chartier, p. 342.

« Ce QUE luy ayant esté accordé et passé par les voix du peuple. » Amyot, trad. de Plut. DEMETRIUS, p. 217.

Ce neantmoins je ne vous l'ai construict
Des pires fleurs QUE de moy sont sorties.

Clément Marot, t. 2, p. 66.

1. Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell.-Lett., t. XVII, p. 730.

ESPAGNOL :

Aujourd'hui l'espagnol admet seulement QUE; mais autrefois il a employé le QUI roman, soit comme sujet, soit comme régime.

« El QUI por nos é por nuestra salud descendió del cielo. »
Fuero Juzgo, tit. XII, III, 14.

« Sennor dios á QUI temen los vientos é la mar. »
Vid. de S. Dom. cob. 192.

« De QUI tantos miraclos leemos é probamos. »
Mil. de N. S^ra, cob. 582.

« En QUI el rei de gloria tantas bontades misó. »
Mil. de N. S^ra, cob. 774.

« Demandolis QUI eran é fue bien aforzada. »
Vid. de S. Oria, cob. 31.

PORTUGAIS :

Autrefois le portugais s'est servi pareillement de QUI.

« Que toto morador de cibidade de Bregança, QUI ffillos ouver, non seia maneiro. »
Foral de Bragança 1281 [1].

QUI, employé par la langue romane, en sous-entendant le pronom relatif auquel il se rapporte, l'a été de même dans d'autres langues.

FRANÇAIS :

A QUI li vins n'est mie sains
Mesler le doit ou boivre mains.
Le Chastiement des dames, v. 335.

1. Elucid. t. II, p. 112.

Espagnol :

Qui en un logar mora siempre lo so puede menguar...
Qui un buen mandadero embia, tal debe esperar.
Poema del Cid, v. 956 et 1465.

Qui la vida quisiere de Sant Millan saber.
Vid. de S. Millan, cob. 1.

E nunca fue vencido qui non quiso lidiar.
Poema de Alexandro, cob. 1287.

« Faga fazer emienda de su buena a qui non quisere fazer emienda ni derecho. »
Fuero Juzgo, tit. VI, IV, 4.

« Peche L Sueldos al qui lo recibió el tuerto. »
Fuero Juzgo. XII, III, 8.

Italien :

Chi non ha nè vuol niente
Va sicuro infra la gente...
Questo bon pare in dispetto
A chi va cercando onore.
Jacopone da Todi, sat. 9 et 8.

Que fut employé dans l'ancien français, comme l'employait la langue romane, dans le sens de quid, et ce n'est que tard qu'on fit précéder que du pronom neutre ce représentant ço de l'ancienne langue française.

Fai que dois, aviegne que puet.
L'Ordene de Chevalerie.

E les oï contraliant;
Demanda lor que ce estoit.
Le Castoiement, conte 4.

Lors de la renaissance des lettres, cette forme grammaticale devint très-usitée.

« Moult forte place et imprenable tant qu'il y ait dedens QUE mangier. »

OEuvres d'Alain Chartier, p. 199.

« Envoya incontinent devers l'oracle d'Apollo pour enquerir QUE cela pronostiquoit. »

Amyot, trad. de Plut. NUMA POMPILIUS, p. 278.

« Et bien, dit Fouquet, dites moi QUE c'est. »

Bonav. Desperiers, conte XII.

J'ignorois QUE ce pouvoit estre
Qui lui coloroit ce beau teint.

Malherbe, sonnet, liv. IV.

Et l'emploi de QUE, dans ce sens, est resté dans quelques locutions.

Et ne sait en cette peinture
Ni QUE laisser ni QUE choisir.

Malherbe, ode, liv. I.

Mais esploitiés tost vostre afaire,
Car là dedens n'ai jou QUE faire.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 214.

Les autres langues employèrent QUE de la même manière.

ESPAGNOL :

Avia QUE vistir, avia QUE calzar.

Mil. de N. Sra, cob. 760.

« Quanto preciaren omnes buenos QUE vale. »

Fuero Juzgo, X, I, 17.

PORTUGAIS :

Ja non sei QUE me digo nem QUE non.

Cancion. ms. do coll. dos nobres, fol. 91.

ITALIEN :

Né CHE si far ne CHE si dir sapendo.

Boccac. Ninf. fiesol. CXXVIII.

DONT pour DE QUI, DE QUOI, est resté dans la langue française.

ESPAGNOL :

E si vos comedieredes DON yo sea pagado...

Poema del Cid, v. 1043.

ITALIEN :

Appresso il quarto modo
E questo DOND' io godo.

Brunetto Latini, Tesoretto, 5.

« Ed ella muove cose DONDE molto mi conturba e tormenta. » Cento Nov. ant., nº 100.

QUI et QUE furent quelquefois sous-entendus, comme ils l'étaient dans la langue romane.

FRANÇAIS :

N'a si boin abé dusque a Troie
...., s'il engardoit vostre visage,
Ne changeast mult tost sun curage.

Marie de France, t. 1, p. 488.

N'i ot celui... ne fust mult liez.

Villehardouin, p. 86.

N'i ot un seul... ne le prisast.

Marie de France, t. 1, p. 518.

N'i a celui... n'ait cinq cens mars.

Bibl. Guiot, v. 1973.

PORTUGAIS :

« Parece me que sería bom conselho.... nam quereres perder mais sangue. »

Palmeirim de Ingl., t. 1, p. 99.

ITALIEN :

« Non è alcuno in parte.... non in l'autra parte aggia plusori di sangue e d'amore seco congiunti. »

Guit. d'Arezzo, lett. 14, p. 42.

Non vi rimasse un sol... non lacrimassi.

Pulci, Morg. XXII, 150.

La langue romane employait QUI, QUE, QUAL, LOQUAL pour l'interrogation ; cette forme est restée dans les autres langues.

Je citerai seulement l'exemple suivant, qui offre l'emploi du QUI espagnol.

« QUI es este que fué vendido por plata, ó QUI es este pobre vendido por precio de los zapatos, si non es el fijo de Dios vivo solo ? »

Fuero Juzgo, XII, III, 10.

QUAL, roman, fut adopté dans les autres langues.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Qual,	quel,	qual,	qual,	qual.

Il fut invariable, et le français le soumit à la règle qui distinguait les sujets et les régimes.

Que j'atendrai QUELX sera ma chéance.

Le roi de Navarre, chans. VII.

« Quant il voldroient movoir et QUEL part il voldroient torner. » Villehardouin, p. 5.

En QUEL maniere et en QUEL guise
Vous l'avez priée et requise.
Fables et Cont. anc. t. 4, p. 302.

On employait encore, dans le seizième siècle, QUEL pour le féminin.

On trouve, dans l'ancien français, LO devant QUEL.

« Et il li ensengerent un cercle en la terre de fors LO quel il n'osast en nule maniere lo piet fors traire. »
Trad. des Dial. de S. Grégoire [1].

PRONOMS INDÉFINIS.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Hom, on, se,	HOM, on, se,	OMNE, OME, se,	OME, se,	UOM, HUOMO, si,
Al,	AL,	al,	al,	AL,
Altre,	ALTRE,	ALTRO,	outro,	ALTRE,
Altrui,	ALTRUI,	otri,		altrui,
Tal,	tel,	tal,	tal,	tal,
Cada,		cada,	cada,	
Cadaun, cascun,	CHASCUN,	cadaun,	cadaum,	cadaun, ciascun,
Alcun,	ALCUN,	alcun,	algum,	alcun,
Degun, nessun,	NEUN,	ningun,	nenhum,	NEUN,
Nul,	nul,	nul,	nullo,	nul,
Qualque, queque,	quelque,	CUALQUE,	qualquer,	qualque,
Maint, molt,	maint, moult,	much,	muit,	mant,
Tot,	TOT,	TOD,	todo,	tutto,
Plusor,	PLUSOR,			plusor,
Tant,	TANT,	tanto,	tanto,	tanto,
Quant,	QUANT,	cuanto,	quanto,	quanto.

1. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 12.

HOM, OM.

Ce pronom roman venant d'HOMO fut adopté par chaque langue.

Le français conserva souvent l'H qui attestait son origine, et dit HOM, HON, HUM, UM, OM, ON.

FRANÇAIS :

Salemons nous enseigne et dit:
E si 'l lit HON en son ecrit
Que nus ne deit son sens celer,
Ains se deit HON si demonstrer.

Trad. de Darès le Phrygien [1].

Un asne avoit en sa maison,
Mais teil asne ne vit mais HOM.

Fabl. et Cont. anc., t. III, p. 71.

« Si feme est jugée à mort... ki seit enceintée, ne faced L'UM justice desqu' ele seit delivrée. »

Lois de Guillaume le Conquérant, XXXV.

Cum il se puist cuntreguetier,
K' HUM ne le peust enginguier.

Marie de France, t. II, p. 60.

Cela ne sert pas d'une pomme,
A ce de quoy HOMS a besoin.

OEuvres d'Alain Chartier, p. 494.

ESPAGNOL :

La langue espagnole a jadis employé OMNE.

« Muchas veces la negligencia, é non gardar las cosas

1. Bibl. Bibliot., t. I, p. 530.

que OMNE[1] deve aver de derecho, desface las cosas que OMNE ha ciertas. »

Fuero Juzgo, X, II, 4.

« En las cosas que non son conocidas deve OMNE subtilizar por las cognoscer é por las saber; mas en las cosas que OMNE tiene ante sí, deve OMNE fazer segund quel demuestra la forma. »

Fuero Juzgo, I, I, 1.

« E deve OMNE ante catar... que entendia OMNE. »

Fuero Juzgo, I, II, 4.

« La cosa que OMNE tienne treinta annos en paz. »

Fuero Juzgo, X, II, 6.

PORTUGAIS :

Mais eu non o posso creer
Que OME perdera per ren
Coita d'amor.

Cancion. ms. do coll. dos nobres, fol. 44.

D' esto seed sabedor
Que non pod OME coita aver
Que non aia log a perder.

Cancion. ms. do coll. dos nobres, fol. 45.

ITALIEN :

Anciennement l'italien faisait aussi usage de UOMO et UOM comme pronom indéterminé.

« Uomo dice che questa fo una delle dieci sibille. »

Volg. di Lucano, ms.[2].

1. Les variantes des divers manuscrits du Fuero Juzgo offrent souvent OME pour OMNE.

2. Not. sur Guit. d'Arezzo, p. 167.

« Cervegia è una maniera de beveraggio che l'HUOMO fa di formento e di vena e d'orzo. »

Aldobrandin, ms. t. 3, c. 3 [1].

« Che io mi levi la notte così per bisogno del corpo, come l'UOM fà talvolta. »

Boccac. Decam. VIII, 9.

Di quai, che UOM dice amici, è turba grande.

Bindo Bonichi.

Vien peccato di gola
Ch' UOM chiama ghiottornia.

Brunetto Latini, tesoretto, 26.

« Il peccato per lo quale UOM dice che io debbo esser a morte giudicato. »

Boccac. Dec. III, 7.

Si veggion cose ch' UOM non può ritrare.

Dante, son. : DAGLI OCCHI.

Tien la tua mente e l'ovra
Si falte, che non curi s' HOM le scovra.

Barberini, Doc. d'am. p. 154.

SE, remplaça quelquefois dans la langue romane le pronom indéfini OM. Cette forme passa dans les autres langues; j'en parlerai lorsque je traiterai des formes qui ont remplacé le passif latin.

AL roman, signifiant AUTRE, se retrouve dans l'ancien français, où il fut changé en EL par une modification usitée.

Que je ne pense AL
Fors lá où mes cuers s'acline.

Gace [2].

1. Redi, Not. al dith., p. 90.
2. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 197.

Il dient ung et pensent EL.

Roman de la Rose, v. 2422.

L'espagnol et le portugais s'en servent encore, et il se retrouve en Italien dans divers mots tels que AL*si*.

J'ai précédemment expliqué les diverses modifications d'ALTRE roman, qui ont produit A*u*TRE, O*TRO*, *O*UTRO.

L'UN, l'ALTRE, employés comme corrélatifs dans la langue romane, le furent aussi dans l'ancien français et furent soumis aux règles concernant les sujets et les régimes.

Li UN*s* languist d'enfermeté,
Li AUTRE*s* chiet en povreté.

Bible au seignor de Berze, v. 74.

AUTRUI, roman, a conservé en français et en italien son caractère d'invariable; cette forme romane est spéciale.

FRANÇAIS :

« Pour aquerre AUTRUI terre et AUTRUI roiaume et pour assembler en ses tresors AUTRUI richesces. »

Chron. de France [1].

Que nus prestres, por nule rien,
Ne devrait AUTRUI fame amer.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 17.

Ne n'avons d'AUTRUI chose envie.

Fabl. et Cont. anc. t. 2, p. 349.

« Les AUTRUIS fautes ne nous doivent enseigner à faillir. »

OEuvres d'Alain Chartier, p. 336.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. V, p. 273.

ITALIEN :

Per ALTRUI mal vedere.
Barberini, Doc. d'am., p. 119.

« Che chi andasse a moglie ALTRUI dovesse perdere gli occhi. » Cento Nov. ant., n° 14.

Penitenza portar dell' ALTRUI peccato.
Boccac. Dec. II, 8.

TAL fut employé comme pronom indéfini et invariable en français, il fut soumis aux règles relatives aux sujets et aux régimes[1].

Car TELS en est joianz et liez
Qui puis en est toz tens iriez...

1. J'ai renvoyé ici les exemples suivants, qui augmentent les preuves fournies page 102.

Tels est de Deu la purvéance.
Marie de France, t. 2, p. 416.

Et la somme de lor conseil fut TELS.
Villehardouin, p. 45.

S'ai TEL fain que li cuers me part.
Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 375.

Car tout en AUTRETEL maniere.
Roman de la Rose, v. 1164.

Car Diex het mout ITEL ordure.
L'Ordene de Chevalerie.

Li philosophe TEL estoient.
Bible Guiot, v. 95.

Dehait qui TELS dames honeure.
Le Chastiement des Dames, v. 304.

TEL a été encore employé invariable dans le seizième siècle; on en trouve de nombreux exemples dans Marot: voyez, entre autres, t. I, p. 326, 333, 336, 352, 394, etc., etc.

Et TELS ne set conseiller lui
Qui donne bon conseil autrui.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 418.

CADA, adjectif indéfini roman, adopté par l'italien et l'espagnol, est resté invariable et pour le genre et pour le nombre.

Dans l'ancien français, CHASCUN, roman, était pareillement soumis à la règle qui distinguait les sujets et les régimes.

CHASCUNS a merveille la loe...
CHASCUNS amans suit par coustume.

Roman de la Rose, v. 6129, et 2361.

Qui CHASCUN jor sont en esprove.

Bibl. Guiot, v. 1200.

Com j'oi CHASCUN conter et dire.

Bible au seignor de Berze, v. 170.

Je crois inutile de m'arrêter sur des pronoms indéfinis qui, de la langue des troubadours, ayant passé dans les unes ou les autres des langues romanes, n'offrent aucun accident remarquable; mais je parlerai de NESSUM roman, qui n'est plus d'usage en français.

Nos ne poons anuit mais traire
A NESUNE de nos mesons.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 368.

Ung peu devant le point du jour
Affin que NESUNG ne les voye.

Coquillart, p. 170.

Aujourd'hui l'espagnol ne se sert de NINGUN, sans o final, que lorsqu'il est placé devant un substantif; autre-

fois il ne prenait pas cet o quand il était employé absolument.

« E NINGUNT non lleva otra senna... que non dé diezmo de vino á NINGUNT. »

Fuero de Molina[1]

NUL, roman, devenu pronom indéfini français, reçut ou rejeta l's final selon qu'il fut sujet ou régime.

NUL*s* ne s'en pourroit desevrer.

Bibl. Guiot, v. 2131.

Qu'il i alast sans NUL ressort.

Bible au seignor de Berze, v. 565.

La langue espagnole, qui ajoute toujours l'o euphonique, a employé autrefois NUL purement roman.

Alexandro por los Griegos non ovó NUL cuidado.

Poema de Alexandro, cob. 2042.

Le portugais se sert de NULL*O*, et l'italien admet ou rejette l'o final.

QUALQUE resta adjectif invariable dans les diverses langues.

Le portugais ajoute un R.

De MANT, roman, vinrent en français MAINT, et en italien MANT*O*.

De MULT, MOLT, roman, le français fit MULT, MOLT, et ensuite MOULT, qui a vieilli.

L'espagnol changeant LT en CH eut MUCH.

Et le portugais, par le changement de l'L en I, produisit MU*I*T*O*.

1. Llorente, Not. de las Prov. vasc. t. IV, p. 127 et 151.

A l'imitation de la langue romane, l'ancien français distingua les sujets et les régimes, au singulier et au pluriel, dans TOT.

Et ce que TOZ li monz voit bien.

Bible au seignor de Berze, v. 365.

Qu'estre Sires de TOT le mont clamez.

Le roi de Navarre, chans. XXIX.

TUIT désigna les sujets au pluriel masculin.

Car TUIT li chevalier le font.

Ordene de chevalerie.

« Loez le Seignur de terre, dragons et TUIT abyme,... bestes e TUIT almaille,... li rei de terre et TUIT pople, li prince e TUIT jugeor de terre. »

Trad. du ps. 147, psaut. de Corbie.

« E si virent TUIT poeple la glorie de lui... seient confondu TUIT cil ki servent a chose entaillée... Aùrez lui TUIT Deu. »

Trad du ps. 96, ms. n° 1.

Car TUIT sommes et toutes en ta correpcion.

Testament de J. de Meung.

Toz, TOTZ, fut le régime au pluriel masculin.

« Par TOZ les ports de mer. »

Villehardouin, p. 6.

Fiex, dist-ele, je te portai
En mes flancs neuf mois TOZ entiers.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 157.

A nos parens et à TOZ nos amis...
Et conoistrai TRESTOZ mes anemis.

Le Comte du Bar[1].

1. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 161.

L'espagnol, qui dit aujourd'hui TODO, a autrefois employé TOD, TOT.

« E TOD omne... e TOD cristiano. »

Fuero Juzgo, II, I, 5.

En qui trova repaire TOT romeo cansado.

Milag. de N. S[ra], cob. 19.

Para si e los otros TOD lo mènudo era.

Arcip. de Hita, cob. 78.

Ferió l en escudo TOD su poder metiendo.

Poema de Alexandro, cob. 551.

La langue française et la langue italienne conservèrent PLUSOR, roman, invariable; et il est resté tel dans la langue française, lors même que OR a été changé en IEURS.

Venu i furent li PLUSOR.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 187.

« Et li PLUSOR tendirent lor pavillons. »

Villehardouin, p. 51.

Li PLUSOR sont si nescient.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 324.

Solum les ovres des PLUSORS.

Marie de France, t. 2, p. 478.

On aura remarqué que dans ces exemples les sujets et les régimes sont désignés par l'absence ou par la présence de l's final.

« Impedito stato di PLUSOR cose. »

Guit. d'Arezzo, lett. I, p. 1.

« Segondo la sentenza di PLUSOR sapienti antichi. »

Guit. d'Arezzo, lett. XXV, p. 63.

L'espagnol et le portugais, n'ayant pas conservé PLUS, n'ont pas adopté PLUSOR.

TANT, QUANT, romans, furent autrefois soumis en français à s'accorder en nombre et en genre avec le substantif auquel ils se rapportaient; et on disait au pluriel féminin TANTES, QUANTES, de même que dans les autres langues on les faisait accorder avec ce même substantif.

Ce roi qui tant avoit conquis,
TANTES cités, TANT chateaux pris.
Roman du Rou [1].

QUANS chasteaulx et faulxbourgs brulez,
QUANS edifices mis par terre,
QUANS pays robez et pillez
Par ceste malheureuse guerre!...
QUANTES villes, QUANTES citez
En ont esté du tout destruites!
Vigilles de Charles VII, t. I, p. 10.

Dans la langue française on dit encore: « Toutes et QUANTES fois. »

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. V, p. 73.

CHAPITRE V.

NOMS DE NOMBRE.

Il est si facile de comparer les noms de nombre, adoptés par les diverses langues de l'Europe latine, et de reconnaître les rapports qu'ils ont entre eux, et les modifications qu'ils ont éprouvées dans chaque langue, que je me bornerai aux seules observations qui auront l'avantage d'indiquer quelque rapport plus spécial, plus caractéristique.

NOMBRES CARDINAUX.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Un,	un,	un,	um,	un.

Dans la langue romane UN était mis au pluriel, quand il se rapportait à un nom qui s'exprimait spécialement par ce nombre.

FRANÇAIS :

La langue française conserva cette forme pendant quelque temps, mais elle n'est plus en usage.

« Se li caucha UNES cauces brunes... on li aporta UNS esperons ou d'or ou dorés... »

L'Ordène de Chevalerie.

Unes patenostres y a
A ung blanc laz de fil pendues.

Roman de la Rose, v. 12254.

Espagnol :

L'espagnol admit aussi ce pluriel.

Mandó facer unas letras que avien tal tenor.

Poema de Alexandro, cob. 735.

Unos pocos miraclos vos querria contar.

Vid. de S. Millan, cob. 109.

Portugais :

« Humas esporas, hums çapatos. »

Elucid. t. 2, p. 269.

Cette forme ne se retrouve pas en italien.

Dui, sujet, et dos, régime, romans, et leurs composés passèrent en français.

Sa fame font les loz giter
Dont li dui frere les deus orent.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 250.

Isnelement se deschaucerent,
Embedui en un lit coucherent.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 201.

Devant les voisins qui là viennent
Qui por fox ambedeus les tiennent.

Roman de la Rose, v. 9416.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Tres,	tres,	tres,	tres,	tre.

Le français, ainsi que le roman, désigna les sujets et les régimes.

Chil TROI porront bien l'ostel gouverner.

Chans. PLÉUST[1].

A Dieu s'en vont clamer tuit TROI.

Fabl. et Cont. anc.. t. 4, p. 117.

« Qu'il ait TRES fois. »

Lois de Guillaume le Conquérant, XLII.

L'ancien espagnol s'est servi de SEX comme la langue des troubadours, qui disait aussi SEI.

SEX razones debemos en ella aguardar.

Sacr. de la Misa, cob. 174.

Il a aussi employé NUEF, qui est évidemment le NOV roman, ainsi que je l'ai expliqué.

Una nina de NUEF años á oio se paraba.

Poema del Cid, v. 40.

Quoique depuis long-temps l'italien se serve du mot DODICI, on trouve, dans ses anciens auteurs, le mot DOZE roman, adopté par les autres langues.

E DOZE mila some di bisanti.

Niccolo da Siena[2].

L'espagnol a dit autrefois VEINT et CEINT qu'il exprime aujourd'hui par VEINTE et CIENTO.

VEINT eran por cuenta todos caballeros.

Poema de Alexandro, cob. 1754.

Do trovaban conseio mas de CIENT veces ciento.

Vid. de S. Domin. cob. 197.

CIENT carros bastidos de bonos balasteros.

Poema de Alexandro, cob. 1881.

1. Roquefort, de la Poésie Française, p. 387.
2. Tavola de' Doc. d'Amore, vbo Dozi.

Peche CIENT maravedis.

Fuero de Molina[1].

NOMBRES ORDINAUX.

Il y a peu d'observations à faire sur les nombres ordinaux.

En espagnol PRIMER, roman, ne prit pas l'o euphonique devant un substantif.

« El PRIMER mercado despues de la fiesta de Sant Miguel. »

Fuero de Molina[2].

Des manuscrits du FUERO JUZGO offrent la variante de PRIMER TITOL, tandis que PRIMER*O* TITOL*O*, se lit dans d'autres.

On trouve aussi :

« Fasta l SECUND anno que nos regnamos. »

Fuero Juzgo, II, I, p. 11.

En français, les mots TIERS, QUART, QUINT, qui ne sont plus employés qu'en forme de substantifs, furent pendant long-temps adjectifs numéraux, comme ils l'étaient dans la langue romane.

« Et al TIERZ jor lor dona Diex bon vent. »

Villehardouin, p. 52.

Iluek l'unt treit, si sunt alé
Al TERZ champ où il l'unt mené.

Marie de France, t. 2, p. 451.

1. Llorente Not. de las Prov. vasc. t. IV, p. 128.
2. *Ib.* p. 122.

Le premier est de plomb et d'estein le deuxième,
Le troisième est d'acier, le QUART d'or jaunissant,
Le QUINT est composé d'électre paslissant.

Dubartas, p. 419.

L'italien dit PRIMIER et PRIMIER*O*; il ajoute l'o euphonique à SECOND, TERZ, QUART, QUINT, adjectifs numéraux romans :

SECOND*O*,	seconda,
TERZ*O*,	terza,
QUART*O*,	quarta,
QUINT*O*,	quinta.

Les patois de la haute Italie ont dit PRIMER, SECUND, TERZ, QUART, QUINT, etc.

CHAPITRE VI.

VERBES.

J'INDIQUERAI d'abord les rapports principaux qu'ont avec les verbes auxiliaires de la langue romane ceux des autres langues de l'Europe latine.

Ensuite je comparerai les verbes réguliers de ces langues d'après la division en trois conjugaisons, déja établie dans la grammaire romane.

La première, des verbes en AR;

La seconde, des verbes en ER ou RE;

La troisième, de ceux en IR ou IRE.

Enfin, je rassemblerai diverses observations spéciales sur différents verbes, soit réguliers, soit irréguliers, et je rechercherai les causes de quelques anomalies.

VERBES AUXILIAIRES.

Les verbes auxiliaires de la langue romane, AVER, ESSER ou ESTAR, se retrouvent dans les autres langues de l'Europe latine.

VERBE AUXILIAIRE AVER.

INFINITIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Aver,	AVER,	AVER,	AVER,	aver.

L'ancien français a employé AVER, roman, sans aucune modification.

E joie AVER de celle ren....
Desoremès dei armes AVER.

Roman de Protheslaus, ms. de la bibl. du Roi.

Si melz amez à remaner
K'arriere aler e joie AVER.

Marie de France, t. 2, p. 445.

« Si il AVER les pot...... e ait les à jur e à terme, s'il les ad u, s'il les pot AVER. »

Lois de Guillaume le Conquérant, XVI et XXV.

« Ad ublié Deus AVER merci ?

Trad. du ps. 76, ms. n° 1.

Il a aussi fait usage d'AVEIR, qui ensuite a été changé en AVOIR.

Od les princes le fait sedeir,
Chaire de gloire li fait AVE*i*R.

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 3.

« Ublierat à AVE*i*R merci Deus ? »

Trad. du ps. 76, psaut. de Corbie.

AVER fut employé en espagnol et en portugais, qui depuis ont dit, l'un *h*A*b*ER, et l'autre *h*AVER.

L'italien put rejeter l'E après l'R d'AVER*e*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ai,	ai,	he,	hei,	
As,	as,	has,	has,	
A,	a,	ha,	ha,	ha,
Avem,	AVOM,	AVEM*OS*,	AVEM*OS*,	AVEM.
Avetz,	avez,			
An,		han,	HAN, AM,	HAN.

IMPARFAIT.

Avia,	AVEIE, OIE,	AVIA,	AVIA,	AVIA,
Avias,	AVEIES, OIES,	AVIAS,	AVIAS,	
Avia,		AVIA,	AVIA,	AVIA,
Aviam,	AVIUM,	AVIAM*OS*,	AVIAM*OS*,	AVIAM.
Aviatz,	aviez,			
Avian, en, on,		AVIAN,	AVIAM,	AVIAN, en.

Je prouverai bientôt, 1° que l'ancien français donnait souvent aux premières personnes du pluriel des verbes les inflexions UM, OM, UN, ON, sans l's final qui les caractérise aujourd'hui;

2° Que les premières personnes qui reçoivent au singulier l'inflexion OIS, l'avaient en EIE, OIE; et que les secondes qui reçoivent la même inflexion OIS, prenaient EIES, OIES.

PORTUGAIS:

AN, AM.

« Aquelos que som, e que AN de veir por sempre. »

Foraes Velhos, XIV, sec.[1].

1. Elucid. t. I, p. 189.

Os rrenovos que AM.

Doc. de Coimbra, 1361 [1].

Le portugais a dit AVYAM à la troisième personne du pluriel de l'imparfait.

« Dixe que per essa medida AVYAM a dar os ditos cinquy moyos. » Doc. de Vairam, 1289 [2].

ITALIEN :

AVEM, italien, est un vestige très-remarquables.

« E come oggi AVEM fatto. »

Boccac., Decam. I, 10.

Quando AVEM volta la dolente strada.

Dante, Inf. XXVIII.

Fornita AVEM nostra guerra.

Jacopone da Todi, lib. II, cant. XVIII.

AN, italien.

« Che gli altri detti AN questo seco chiuso. »

Barberini, Doc. d'Am., p. 221.

AVIA, première personne de l'imparfait au singulier.

Quando i miei sensi tutti addormentati
Eran per gran pensier ch' el core AVIA...
Tornato a me lo Spirito pauroso
Per le tre ombre quali AVIA lassate.

Cronaca di ser Gorello [3].

AVIA, troisième personne.

Qui condotto l'AVIA a tale excesso...
Non avia letto la favola d'Isopo.

Cronaca di ser Gorello [4].

1. Elucid. t. I, p. 92.
2. Elucid. t. II, p. 131.
3. Muratori, Rer. ital. Script., t. XV, 814 et 818.
4. *Ib.* t. XVI, 818 et 834.

Aviam, première personne du pluriel.

Or quei che aviam nelle seconde mense.
Alemani, Coltiv.

Avian, avien, troisièmes personnes.

Divisi per l'affanno della guerra
Ch' avian per lucca, s'io bene comprendo.
Cronaca di ser Gorello [1].

« Dove leggi non avien luogo. »
Davanzati, Tacito, I, 9.

Lo stato di color, che più di trenta
Anni passati avien fuor de lor nido.
Cronaca di ser Gorello [2].

FUTUR.

J'ai eu occasion d'expliquer dans la grammaire de la langue romane, avant l'an 1000, comment les futurs des diverses langues de l'Europe latine s'étaient formés par l'adjonction du présent du verbe aver au présent des infinitifs romans.

Cette forme a été aussi appliquée par ces langues au conditionnel, qui, au lieu du présent du verbe aver, a joint l'inflexion de l'imparfait de ce verbe.

Et le verbe aver, soumis à cette forme, a ainsi opéré sur lui-même:

1. Muratori, Rer. ital. Script., t. XV, 833.
2. *Ib.* p. 839.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Aur ai,	aur ai,	AVR É,	AVER EI,	
as,	ás,	AS,	AS,	
a,	a,	A,	A,	avr a,
em,		EMOS,	EMOS,	AVR EM,
etz,	ez,			
an,		AN,	AO,	AN.

Il me suffira de rapporter des exemples d'AVREM et d'AVRAN, italiens.

« Che AVREM noi a fare altro sennon mettercela nella scarsela? » Boccac., Decam. VIII, 3.

« Io non so come piacevole reina noi AVREM di voi, ma bella la pure AVREM noi. »

Boccac., Decam. VIII, 10.

Che fai, alma? che pensi? HAVREM noi pace?
HAVREM mai tregua? od HAVREM guerra eterna?

Petrarca, Son. CHE FAI ALMA.

Il est remarquable qu'aujourd'hui AVREMO, italien, n'est plus en analogie avec le principe général qui forma les futurs dans la langue romane et dans les autres langues, parce que HABBIAMO a remplacé au présent l'ancien AVEM.

CONDITIONNEL.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Aur ia,	aur eie, oie,	AVR ia,	haver ia,	AVR IA,
ias,	eies, oies,	ias,	ias,	
ia,		ia,	ia,	IA,
iam,		iamos,	iamos,	
iatz,	iez,			
ian, ion,		ian,	ão,	IAN.

D'après les formes actuelles de la langue italienne, on ne trouverait pas que cet AVRIA fût en analogie avec la règle romane qui forme les conditionnels par l'adjonction de l'inflexion de l'imparfait au présent de l'infinitif, mais on se souviendra que j'ai rapporté précédemment des exemples qui prouvent que jadis l'inflexion de l'imparfait italien d'AV*er* était en IA.

On trouve AVERIA, AVRIA, AVRIAN.

Di mal dire d'altrui AVRIA dottanza.
Masseo de Messina[1].

« Forse essa AVERIA perduto te. »
Guit. d'Arezzo, lett. 3, p. 9.

Quel ch'al Catai non AVRIA fatto forse.
Ariosto, Orl. cant. I, 54.

Chei i sassi tratti AVRIAN fuor dei dur monti.
Ant. Tibaldo : DEH ! PERCHÈ.

Me forse AVRIAN tradito
I sospir miei.
Alfieri, Filippo, atto 5.

IMPÉRATIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ai as,	ai es,	AY AS,	AJ AS,	
Ai a,	ai e,	AY A,	AJ A,	AI A,
Ai am,		AY AM*OS*,	AJ AM*OS*,	
Ai atz,	ay ez,			
Ai an, on,		AY AN,	AJ AM.	

Dans l'ancien portugais on trouve AIAM.

1. Crescimbeni, t. II, lib. I, p. 45.

« Cavaleiros AIAM sas herdades libres. »

Doc. de Thomar, [1].

L'italien a dit :

Ben AIA il giorno ch' io ti vidi in prima.

Nicolò da Siena [2].

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ai a,	ai e,	AY A,	AJ A,	AIA,
as,	es,	AS,	AS,	
a,	E,	A,	A,	AIA,
am,		AMOS,	AMOS,	
atz,	ez,			
an, on,		AN,	AÕ.	

ITALIEN :

AIA, première personne du singulier.

Illuminato mostro mi fore
E ch' AIA umilitate nel core.

Jacopone da Todi, lib. 1, Sat. 12.

AIA, troisième personne du singulier.

« Non veggio amor chi contento AIA 'l core. »

Barberini, Doc. d'Am., p. 189.

Nè ferma fede per esempio ch' AIA.

Dante, Parad. XVII.

1. Elucid. t. I, p. 253.
2. Tavola de' Doc. d'Amore.

VERBES AUXILIAIRES ESSER, ESTAR.

INFINITIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Esser,		ser,	ser,	esser,
Estar,	ester, estre,	estar,	estar,	star,
Estat,	est*ed*,	estad*o*,	estad*o*,	stat*o*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Sui, soi, son,	SUI,	soy,	so*u*,	SON,
Estai, au,	EST*e*,	est*oy*,	est*ou*,	
Est,	es,	es,	es,	
Estas,	ESTES,	estas,	estas,	
Es,	es*t*,	es,	he,	è,
Esta,	EST*e*,	esta,	esta,	sta,
Em, sem,	EMES,			SEM.
Estam,	EST*ons*,	estam*os*,	estam*os*,	stiam*o*,
Etz,				
Estatz,	estez,			
Sun, son,	son*t*,	son,	SOM,	SON,
Estan,	EST*ent*,	estan,	estaõ,	STAN.

Français :

Dans les divers monuments de l'ancien français, on ne trouve jamais l'emploi d'ESSER pour le présent de l'infinitif; c'est d'ESTER que, par le changement ordinaire de l'ER en RE, fut formé l'infinitif ESTRE.

ESTER s'emploie encore aujourd'hui en quelques locutions ; on trouve, dans les anciens auteurs, ASTER, *a*STE*i*R dans le sens d'ESTRE.

« Si lo comanderent *a*STE*i*R en un lieu. »

Trad. des Dial. de S. Grégoire[1].

EST*e*D, participe dans l'ancien français, est ensuite devenu ESTÉ, et enfin ÉTÉ.

La fud e out EST*e*D li tabernacles e li sanctuaries.

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 1[2].

La première personne du présent ne prenait pas autrefois l's final, qui la caractérise aujourd'hui.

Por vos SUI en prison mis.

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Qui SUI touz siens et SUI en sa devise.

Le roi de Navarre, chans. III.

L'ancien français a dit, au singulier, pour la seconde personne, ÊTES.

Biele suer, plaines ESTES d'outrage...
Molt ESTES de fol enfient.

Fabl. et Contes anc., t. 4, p. 31.

EM*es*, première personne du pluriel, venant d'EM, roman, se trouve dans quelques anciens monuments de la langue française.

En Calabre EM*es* arrivet...
Trop EM*es* travaillé par mer.

Roman de Protheslaus.

1. Hist. Litt. de la Fr. t. XIII, p. 12.
2. *Ib.* p. 16.

PORTUGAIS :

Le portugais a employé SOM à la troisième personne du pluriel.

E SSOM compridouros.

Doc. da Cam. do Porto 1361[1].

ITALIEN :

L'o final peut être admis ou rejeté dans SONO, première personne du singulier et troisième personne du pluriel.

Già di veder costui non SON digiuno.

Dante, Inf. XVIII.

Dans l'ancien idiome on trouve SEM, roman, pour la première personne du présent au pluriel, au lieu de SIAMO.

Se da caldo SEM tratti.

Jacopone da Todi, lib. III, oda 7.

Noi SEM levati al settimo splendore.

Dante, Parad. XXI.

« Fuori SEM no' di casa nostra. »

Guit. d'Arezzo, lett. III, p. 15.

Noi SEM venuti al luogo.

Dante, Inf. III.

Uomini fummi ed or SEM fatti sterpi.

Dante, Inf. XXII.

Assai SEM raggirati in alto mare.

Ill. del Boccaccio, son. p. 63.

SON, STAN, troisièmes personnes du présent au pluriel :

« In Ravena SON tante chiese quanti SON dì nell' anno. »

Ill. del Boccaccio, p. 216.

1. Elucid. t. II, p. 127.

« Già SON parati i tormenti, già STAN pronti i tormentatori. »

Segnor, pred. I, § 2.

IMPARFAIT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Era,	ERE,	era,	era,	era,
Estava,	est*eie*, *oie*,	estava,	estava,	stava,
Eras,		eras,	eras,	
Estavas,	est*eies*, *oies*,	estavas,	estavas,	
Era,	ERE,	era,	era,	era,
Estava,		estava,	estava,	stava,
Eram,		eram*os*,	eram*os*,	ERAM,
Estavam,		estavam*os*,	estavam*os*,	staviam*o*,
Eratz,				
Estavatz,	est*iez*,			
Eran, on,	EREN*t*,	eran,	eran,	ERAN,
Estavan, on,		estavan,	estavaõ,	STAVAN.

FRANÇAIS :

ERE, IERE, première et troisième personne, se retrouvent dans l'ancien français.

Ce meisme mi fist tes pere
A ceste surce ù od lui ERE.

Marie de France, t. 2, p. 66.

J'IERE jà hors de ma jovente.

Roman de la Rose, v. 13036.

Li remenoir m'a mis en la folie
Dont je m'IERE gardez mainte seson.

Le Châtelain de Couci, chanson 23 [1].

1. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 304.

Com se j'IERE tous seus en un vergier.

Le roi de Navarre, chans. XVII.

Et avec ce qu'ele IERE maigre.

Roman de la Rose, v. 206.

D'un tertre qui près d'iluec IERE.

Roman de la Rose, v. 108.

ER*ent*, troisième personne du pluriel :

Fors ERENT de chasteaux et fors ERENT d'amis.

Roman du Rou [1].

Que s'en ERENT ainsinc foï.

Roman de la Rose, v. 6746.

ITALIEN :

ERAM et ERAN, première et troisième personne de l'imparfait au pluriel :

Già ERAM desti, e l'ora s'appressava.

Dante, Inf. XXXIII.

Ch'ERAN nemici segreti per parte.

Cronaca di ser Gorello [2].

L'italien a dit aussi STAVAN au lieu de STAVIANO.

Che i tre ch'ERAN mandati a la cucina,
E, ne i secreti miei, STAVAN da cesso.

Cronaca di ser Gorello [3].

1. Brondsted, Bidrag til den Danske historie, p. 208.
2. Muratori, Rer. ital. Script., t. XV, 828.
3. *Ib.* t. XV, 839.

PARFAIT SIMPLE.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Fui,	FUI,	fui,	fui,	fui,
Stei,				STEI,
Fust,		fust,		fost*i*,
Fo, fon,	FU,	FÓ, f*ué*,		FO,
Fom,		fuim*os*,	fom*os*,	FOM,
Fotz,				
Foren, foron,		f*u*eron, FORON,		FURON, furo,
Esteron,				STERON.

FRANÇAIS :

Dans l'ancien français on trouve FUI, qui ensuite est devenu FUS.

Li vers qui erent en la pierre
Disoient en itel maniere...
« Itel, com tu es, itel FUI,
« Et tel seras come ge sui. »

Le Castoiement, cont. 28.

La troisième personne ne prenait pas le T final qu'elle a aujourd'hui.

Qui ne FU avers ni eschars...
Ce FU li plus saiges dou mont...
Ce FU li bons quens de Provence.

Bible Guiot, v. 323, 326, 341.

ESPAGNOL :

L'ancien espagnol a eu, pour la seconde personne du présent, FUST, roman.

« En el monumento resucitest e FUST á los infiernos. »

Poema del Cid, v. 359.

Que digas si lo ovo, ca tu FUST fiador.

Mil. de N. S[ra], cob. 693.

Ont eres natural come FUST convertido.

V. de S. Millan, cob. 81.

Sennor, dixo, et padre en buen punt FUST nado.

Vid. de S. Domin., cob. 309.

Je pourrais me borner à dire qu'on ne peut voir, dans FUÉ, espagnol, que la modification ordinaire de l'o roman en UE; mais je citerai des exemples de l'emploi même de FÓ, qu'on trouve très-fréquemment dans les anciens auteurs.

Quando FÓ en su tierra la carrera complida....
Algun malo por ello FÓ á bien convertido.

Mil. de N. S[ra], cob. 216 et 328.

Comme F*ue*RON représentait FORON, espagnol, on ne doit pas être surpris qu'il existe des exemples de l'emploi de FORON.

Quites, que nunca mais FORON
San Marcos e San Mateus.

Ortiz de Zuniga, Annal. de Sevilla.

PORTUGAIS :

L'ancien portugais employa FORO pour FORON[1].

ITALIEN :

STEI, roman, se trouve, dans l'ancien italien, comme première personne du parfait au singulier.

Io fui donna religiosa,
Settant' anni STEI rinchiusa.

Jacopone da Todi, lib. IV, canz. 36.

1. Elucid. t. I, p. 265.

L'italien a aussi dit FO.

« Con lo stile che a lui FO possibile. »

Villani, prol. alle sue Storie.

Questo libro si FO façto...
E come de terra FO lo homo formo.

Pietro Bascapé [1].

Questi FO padre del mio vescovado...
Questo FO Guido signor si valente.

Cronaca di ser Gorello [2].

FOM, roman, première personne du pluriel du prétérit, se trouve dans l'ancien idiome.

Christian ne fe chiamare,
Quando in lui FOM battisati.

Jacopone da Todi, liv. II, cant. 17.

FURON, FURO, FORO, ont été employés pour la troisième personne.

« Mentre ella parlava FURON lagrime sparte. »

Bocc. Decam. III, 9.

Che semper FURON come cani e gatte.

Cronaca di ser Gorello [3].

« Con le più grandi giornate che gli FURON possibili. »

Novelle inedite, p. 76.

« Per chè FURO, donne mie, monasteri fatti? »

Guit. d'Arezzo, lett. X, p. 30.

Che 'n Sennaar con lui superbi FORO.

Dante, Purg. XII.

1. Tiraboschi, Stor. della Lett. ital., t. III, pr. XIII.
2. Muratori, Rer. ital. Script., t. XV, 826.
3. *Ib.* p. 847.

STERON a été aussi employé:

Pur non gli STERON contra.
Ariosto, Orl. XXIV, 64.

FUTUR.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Serai, er,	serai, ERe,	seré,	serei,	
Estarai,	ESTERAI,	estaré,	estarei,	
Seras,	seras,	serás,	serás,	
Estaras,	ESTERAS,	estarás,	estarás.	
Sera,	sera,	será,	será,	sarà, SERA,
Estara,	ESTERA,	estará,	estará,	
Serem,	SER*um*,	serém*os*,	serém*os*,	SAREM,
Estarem,		estarém*os*,	estarém*os*,	estarem*o*,
Seretz,	serez,			
Estaretz,	esterez,			
Seran,		serán,	seraõ,	SERAN,
Estaran,		estarán,	estaraõ,	estaran*o*.

FRANÇAIS:

On trouve, dans l'ancien français, ERE, IERE, première personne du singulier, venant d'ER, roman.

Onques n'en oi guerredon...
Mès ja pour ce n'IERE faus.
Gillebert [1].

Et à la première personne du pluriel, SERUM:

Que nus SERUM en descovert.
Marie de France, t. 1, p. 88.

1. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 166.

ITALIEN :

Ti SERA poi leggera...
E quel SERA che 'l farà star con grandi.

Barberini, Doc. d'Am. p. 193 et 77.

SAREM fuor di speranza e fuor d'errore.

Petrarca, son., ITE CALDI.

Omai ti SERAN piani
Tutti altri casi che posson venire.

Barberini, Doc. d'Am. p. 28.

CONDITIONNEL.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ser ia,	ser eie, oie,	ser ia,	ser ia,	
For a		*fuer* a,	for a,	for a,
Estar ia,	ester eie, oie,	estar ia,		star ia,
Ser ias,	ser eies, oies,	ser ias,	ser ias,	
For as,		*fuer* as,	for as,	
Estar ias,	ester eies, oies,	estar ias,		
Ser ia		ser ia,	ser ia,	ser ia[1],
For a,		*fuer* a,	for a,	for a,
Estar ia,		estar ia,		star ia,
Ser iam,		ser iamo*s*	ser iamo*s*,	
For am,		*fuer* amo*s*,	for amo*s*,	
Estar iam,		estar iamo*s*,		
Ser iatz,	ser iez,			
For atz,				
Estar iatz,	ester iez,			
Ser ian,		ser ian,	ser ião,	ser ian[2],
For an, en, on,		*fuer* an,	for ão,	
Estar ian,		estar ian,		star ian*o*.

1. Sar ia. 2. Sar ien.

Espagnol :

Fora, roman, et fuera, espagnol, sont les mêmes.

Italien :

Je reproduirai, au sujet du conditionnel d'esser, la remarque que j'ai faite précédemment au sujet du conditionnel d'aver.

Le conditionnel italien avrei, avrebbe, etc., n'est plus en analogie avec le principe d'après lequel, dans les diverses langues de l'Europe latine, le conditionnel fut formé en joignant au présent de l'infinitif les inflexions de l'imparfait de l'indicatif; mais on retrouve en italien les vestiges du conditionnel roman. D'anciens auteurs ont dit saria, seria, etc.

« Che tale nel seculo seria non conosciuto... E che seria, se bene spirituale fusse. »

Guit. d'Arezzo, lett. XIII, p. 37.

Lungo ben saria à narrare.

Jacopone da Todi, lib. II, cant. 6.

Ciascuna de le tre saria men bella.

Petrarca, son., Quest' anima.

« Non mi sarian credute le mie fortune. »

Boccac. Decam. VIII, 10.

I' non so se le parti sarian pari.

Petrarca, son., Vago augelletto.

Che tosto sarien tratti di palagio.

Cronaca di ser Gorello [1].

1. Muratori, Rer. ital. Script., t. XV, 380.

Che' ndarno vi SARIEN li gambe pronte.

Dante, Purgat. III.

Non mi SARIEN chiuse
Le tue cogitazion, quantunque parve.

Dante, Purgat. XV.

De même on trouve STARIA à la première et à la troisième personne.

Io più nascosto STARIA sol tecto.

Cecco Nuccoli [1].

Questa fiamma STARIA senza più scosse.

Dante, Infern. XXVII.

E la sua vita STARIA zoglosa.

Cecco de gli Angiolieri [2].

FORA pour SAREI et SAREBBE.

Avegna ch' io non FORA
D'habitar degno ove voi sola siete.

Petrarca, son. IL MIO AVERSARIO.

« Che tale nel seculo sería non conosciuto, orrato e gradito è da baroni, che FORA affanato e tribulato e tempestato nel mondo da tutte parte, posa e gaude in Dio pacificato. »

Guit. d'Arezzo, lett. XIII, p. 37.

Troppo FORA periglioso damnaggio.

Guit. d'Arezzo, lett. V, p. 22.

Ben FORA la pietà premio maggiore.

Tasso, Amint., at. I, sc. 2.

1. Allacci, Raccolta de' Poeti ant., fol. 220.
2. *Ib.* fol. 210.

IMPÉRATIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Sias,	seies, oies,			
Esta,		esta,	esta,	sta,
Sia,	seie, oie,	sea,	seja,	sta,
Esta,			esteja,	
Siam,		seamos,	sejamos,	siamo,
Estem,		estemos,		stiamo,
Siatz,	soyez,			
Estatz,				
Sian, sion,		sean,	SEJAM,	sieno,
Esten, eston,		ESTEN,	estejaõ,	stieno, stiano.

SUBJONCTIF.

Sia,	seie, oie,	sea,	seja,	sia,
Este,		este,	esteja,	stia,
Sias,	seies, oies,	seas,	sejas,	
Estes,		estes,	estejas,	
Sia,	seie, oie,	sea,	seja,	sia,
Este,		este,	esteja,	stia,
Siam,		seamos,	sejamos,	siamo,
Estem,		estémos,	estejamos,	stiamo,
Siatz,	soyez,			
Estetz,				
Sian, sion,		sean,	SEJAM,	SIAN,
Est, en, on,		esten,	estejaõ,	stieno, stiano.

PORTUGAIS :

On dit aussi SEJAM en portugais.

« Que SEJAM e tornem en aquelle estado que eram. »

Doc. de Lamego, 1292 [1].

ITALIEN :

L'Italien a employé SIAN.

Si mi paion SIAN fole...
Se ben SIAN più che formichi.

Jacopone da Todi, lib. II, cant. 23 et 30.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Fos,	fus*se*,			fos*si*, FUS,
Estes,			esti*v*es*se*,	
Fosses,	fusses,	fueses,	fosses,	
Estesses,			esti*v*esses,	
Fos,		FOS,		fos*se*,
Estes,			esti*v*es*se*,	
Fossem,			fossem*os*,	
Estessem,			esti*v*essem*os*,	
Fossetz,	fuss*iez*,			
Estessetz,				
Fossen, on,	fussen*t*,	fuesen,	fossem,	FOSSON, FOSSEN,
Estessen, on,			esti*v*essem.	

ESPAGNOL :

L'ancien espagnol avait employé FOS, FUES, romans, au lieu de FUESE qui est resté dans la langue.

1. Elucid., t. I, p. 374.

Que cada uno d'ellos bien FOS ferir el so.

Poema del Cid, v. 3602.

Quando la luna FUES plena.

Sacrif. de la Misa, cob. 148.

Que FUES quando era morta cerca el soterrada.

Vid. de S. Millan, cob. 349.

On trouve même le pluriel FUESSEN, qui représente le FOSSEN roman.

Rogaba que la FUESSEN á sos piedes poner.

Vid. de S. Millan, cob. 131.

Il existe dans l'italien des traces de l'emploi de FOS, FOSSON, FOSSEN, romans.

O ella fosse nata d'un zigante...
Et o FUS un che tocasse somaglio.

Cecco di M. Angiolieri[1].

E à chi FOSSON i troppo humori discesi.

Burchiello da Fiorenza[2].

E benchè si dicesse che cento occhi
FUSSEN viduti ad Argon che guardava.

Burchiello da Fiorenza[3].

Selle caverne FOSSEN bene acorte.

Burchiello da Fiorenza[4].

1. Allacci, Raccolta de' Poeti ant., fol. 147.
2. *Ib.* fol. 204.
3. *Ib.* fol. 134.
4. *Ib.* fol. 135.

VERBES RÉGULIERS.

Avant de présenter les rapports qui existent entre les modes, les personnes et les temps des verbes de chaque langue, il me paraît convenable de constater divers accidents grammaticaux de l'ancienne langue française.

1° Les verbes qui aujourd'hui prennent l'E muet final qui caractérise la première et la troisième personne du présent de l'indicatif au singulier, comme AIM*e*, PRI*e*, ne prenaient pas toujours cet E, et l'on disait, AIM, PRI, etc.

2° D'autres verbes, qui terminent la première personne du présent par l's final, tels que VOI*s*, PREND*s*, rejetaient parfois cet *s*, et l'on disait VOI, PREND, etc.

3° Il en était de même pour la seconde personne de l'impératif, qui employait FAI, SECOR, SUSTIEN, au lieu de FAI*s*, SECOUR*s*, SOUTIEN*s*.

4° Les premières personnes du pluriel qui, dans les divers modes, et dans les divers temps, ont leur désinence caractéristique en ONS, IONS, rejetaient souvent l's, et avaient leur désinence en OM, UM, ON, IOM, IUM, ION.

5° Soit dans les auxiliaires, soit dans les verbes tant réguliers qu'irréguliers, les premières personnes qui, aujourd'hui, prennent l'inflexion OIS au singulier, étaient terminées en EIE, OIE; et les secondes personnes qui ont la même inflexion OIS, prenaient EIES, OIES.

De ces formes, les trois premières étaient entièrement romanes, et les deux autres n'offraient qu'une légère modification.

ABSENCE DE L'E MUET FINAL DANS LES PREMIÈRES PERSONNES DU PRÉSENT DE L'INDICATIF AU SINGULIER.

Assonnances en A :

« Je ne CAC ne cerf ne porc. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

« Lui ai chacié, or CHAZ ma femme. »

Roman de Tristram.

Pensez, amis, que je FAZ molt.

Partonopex de Blois [1].

Jo li MAND que ne vuil pas.

Trad. du II[e] liv. des Rois, fol. 48.

« Je te COMMANT m'ame en ceste heure derniere. »

Chron. de France [2].

A Dieu COMMAND vostre beauté.

Clément Marot, t. 3, p. 131.

Que je ne CHANT, puis c'amours m'en semont.

Le Roi de Navarre, chans. VI.

Et m'amez, je vous CRÉANT
De moi aurez riche don.

Le roi de Navarre, chans. XL.

Quant je REGARD ceste croute.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 375.

Qu'es-ce que j'ai ? por qoi TRESAIL ?

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 149.

Ke je me CLAIM vaincus, sans plus cop tendre.

Le roi de Navarre, chans. XXXVI.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 67.
2. Recueil des Hist. de Fr., t. V, p. 304.

Pour çou que j'AIM ceste contrée.

Marie de France, t. I, p. 510.

Je vous AIM mout parfitement...
Mais je vous AIM de bone amor.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 60.

Mais je l'AIM plus ke nule riens vivant.

Le Roi de Navarre, chans. XVII.

Et me dist je t'AIM moult.

Roman de la Rose, v. 1938.

Que nuit et jour BAIS cent fois d'un estal...
Je la LAIS sans demourer.

Le roi de Navarre, chans. XVIII et XL.

Je te LAIS mon filz en ostages.

Chron. de France[1].

Assonnances en E :

« Je en APEL celui qui ce fera devant Dieu. »

Chron. de France[2].

Si mal l'en vient, ne m'en MERVEIL.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 359.

Biax, douz amis, bien je t'AMEND.

Gautier de Coinsi[3].

Quanque je PENS, riens ne me vaut.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 332.

Assonnances en I :

Mes, je me FI tout adès en ma foi...
Que j'en OUBLI le voir et la ouye.

Le Roi de Navarre, chans. XXXVII et LIX.

1. Recueil des Hist. de France, t. III, p. 299.
2. *Ib.* t. III, p. 241.
3. Gloss. sur Joinville, A.

Dieu PRI que corage vous doingne.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 182.

« Je vous PRI touz. »

Chron. de France [1].

Quitte moi, je te PRY, je ne veux plus de toi.

Malherbe, liv. 1.

Bergers, je vous SUPPLY, retirez vos troupeaux.

Remi Belleau, fol. 53.

Toujours REMIR sa semblance.

Le roi de Navarre, chans. IX

« Las je DESIR la mort. »

Chron. de France [2].

Or chant, or plour, et or SOSPIR.

Le roi de Navarre, chans. V.

Car mult PRIS son linage.

Roman de Guillaume au court nez.

Et j'en CUIT bien venir à chief.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 180.

Je ne QUIT mie que vous m'amés.

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Assonnances en O :

« Je te LO que tu voises au roi. »

Chron de France [3].

J'aim totes dames comme moi,
Mon cuer et mon cors lor OTROI.

Partonopex de Blois [4].

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 167.
2. *Ib.* p. 225.
3. *Ib.* p. 251.
4. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 53.

D'un borgois vous ACCORT la vie.
Fabl. et Cont. anc. t. 3, p. 451.

Se je PLOR souvent en requoi.
Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 135.

Raison me dit que j'en OST ma pensée.
Le roi de Navarre, chans. XXIX.

Je chant et DEPORT.
Le roi de Navarre, chans. XXIII.

Je m'en RAPPORT.
Charles d'Orléans, p. 282.

Par qui vous os mon message noncier.
Le roi de Navarre, chans. VI.

Dire vous os tout en apert.
Roman de la Rose, v. 12421.

Que je me DOUT forment de male gent.
Le roi de Navarre, chans. II.

Assonnances en U :

De vos et des autres m'ESKIU.
Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 139.

Je vous JUR Dieu tout sanz faintise.
Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 287.

« Je te CONJUR de Dieu le tout puissant que tu ne m'occies. »
Chron. de France [1].

ABSENCE DE L'E MUET FINAL DANS LES TROISIÈMES PERSONNES DU PRÉSENT DE L'INDICATIF AU SINGULIER.

Que qui AIM, repente s'en s'il puet.
Le roi de Navarre, chans. XXXVII.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. I, p. 218.

Sur ses fiez SALT.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 87.

Amours le MANT, et, puisqu'il est ses grez,
Ou je mourrai ou je raurai m'amie.

Le roi de Navarre, chans. XXIX.

Come cele de cui ma chançon CHANT.

Le roi de Navarre, chans. XVI.

Chascuns se GART devant la mort.

Bible au seignor de Berze, v. 49.

Qu'elle ne CUIT que je soie faintis.

Le roi de Navarre, chans. II.

Ce est raisons, qui a amer enprent,
Qu'il ne DOUT mort, ne paine, ne folie.

Le roi de Navarre, chans. XXIX.

ABSENCE DE L'S FINAL DANS LES PREMIÈRES PERSONNES DU PRÉSENT DE L'INDICATIF AU SINGULIER.

« Se dist: ne ni SAI, ne ni n'ENTEN ce ke tu dis. »

Exposition d'Haimon[1].

Bien SAI et VOI que ce n'est mie à gieus.

Le roi de Navarre, chans. XXIV.

« Et se je REMAIN ci, on me prendera. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Non, en volant si haut, je ne CRAIN pas l'orage.

Bertaud, p. 403.

Nul outraige, dame, je ne vos REQUIER.

Le roi de Navarre, chans. II.

1. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 75.

Vrais Diex, a vous m'en REN coupable.
Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 235.

Toz jors à mon pooir vous SERF.
Fables et Cont. anc. t. 1, p. 356.

Je vous DI bien une rien, sans mentir.
Le roi de Navarre, chans. XXIX.

Je ne VOI ni bas ne haut.
Le roi de Navarre, chans. XXVI.

Dès que j'OI de li parler.
Le roi de Navarre, chans. XXII.

Que ne SUI ne clers ne letrez,
Ne je n'ENTEN autoritez
Fors que je tant bien SAI et VOI.
Bible au seignor de Berze, v. 376.

ABSENCE DE L'S FINAL DANS LES SECONDES PERSONNES DE L'IMPÉRATIF AU SINGULIER.

Mais PREN bon cuer e si t'avance.
Roman de la Rose, v. 6874.

SUSTIEN mes pas en tes sentes.
Trad. du ps. 16, ms. n° 1.

Ne DI mie tot ton penser.
Fabl. et Cont. anc. t. 2, p. 64.

SECOR ton serf, SECOR ta serve...
SECOR nous, car en est mestiers.
Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 135.

« ESPANT la tue ire es genz ki tei ne cunurent. »
Trad. du ps. 78, ms. n° 1.

« ESPAND ta forcenerie sur ces genz. »
Trad. du ps. 78, psaut. de Corbie.

« Fai à els si cum à Madian. »

Trad. du ps. 78, psaut. de Corbie.

Dis-ge bien? respon, que t'en semble?

Roman de la Rose, v. 5852.

« Oi la voiz de mes preieres, cum jo crierai à tei. »

Trad. du ps. 27, ms. n° 1.

« Car est escrit: repaire del mal e si fai lo bien. »

Trad. des Dial. de S. Grégoire [1].

« Reqier de mei e jo durrai à tei. »

Trad. du ps. 2, ms. n° 1.

« Pren les armes..... e defen te terre. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Fui-t'en de nuit à tes amis.

Le Castoiement, conte 1.

Mil foiz te porvoi de l'ami.

Le Castoiement, conte 2.

ABSENCE DE L'S FINAL DANS LES PREMIÈRES PERSONNES DU PLURIEL.

« Pur ço si dev*um* depriendre ces ki sunt de sun lignaige, que neis un n'i remaigne en tute la terre d'Israel. »

Trad. du IIIe livre des Rois, fol. 69.

Et de plusurs l'avum nus véu.

Marie de France, t. 1, p. 126.

« Pur ço l'avum fait. »

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 67.

En north alum, en north venum,
North fumes nez, en north manum.

Robert Wace, roman de Rou [2].

1. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 8.
2. Nouvelle Histoire de Normandie, p. 447.

« Sire, sire, jo e ceste meschine AVUM mes en une mesun. »

Trad. du IIIe livre des Rois, fol. 82.

« Si nus FUIUM de champ. »

Trad. du IIe livre des Rois, fol. 63.

Nos ne SAVOM de quel pais.

Roman de Tristram.

« Nus n'AVUM ne pain ne el.... mal sur mal fait AVUM. »

Trad. du Ier livre des Rois, fol. 10 et 14.

Deus, nus te LOUM; sire, nus te REGEHISSUM.

Trad. du TE DEUM[1].

Ices choses, dont nus PARLUM,
Esteient pleines, ço nus TROVUM.

Marie de France, t. 2, p. 457.

Nos ALUM noz deduiz querre.

Roman de Protheslaus.

« Nos vos LOOM que vos le preigniez, et si le vos PRION. »

Villehardouin, p. 31.

« Rei VOLUM aveir sur nus. »

Trad. du Ier livre des Rois, fol. 14.

Nos VOLON faire charbonnées.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 262.

Là comence l'histoire que nos dire DEVON.

Roman de Rou[2].

Por Diex! de trop mirer leurs agaiz nous GARDON...
Je ne sui mie pleiges, se trop les ESGARDON.

Testam. de J. de Meung.

Ne nus ne l'avium véu.

Marie de France, t. 1, p. 144.

1. Mus. Brit., bibl. Cotton.

2. Brodsted, Bidrag til den Danske historie, etc., p. 94.

N'en PARLEROM à lui jamès.
Roman de Tristram.

« Al prudume en IRUM. »
Trad. du I[er] livre des Rois, fol. 10.

« Le matin a vus VENDRUM, et en vostre merci nus METRUM. »
Trad. du I[er] livre des Rois, fol. 13.

A Rou sommes venu, et de Rou vous DIRON...
Mez por l'œuvre esploitier les vers ABRIGERON.
Roman du Rou [1].

Car ambedui ce sai MORRON
Plutot, espoir, que ne VORRON.
Roman de la Rose, v. 81175.

Car eissi j'IROM plus gentement.
Benois de Sainte More [2].

« Vien od mei e SEJURNUM ensemble en Jerusalem. »
Trad. du II[e] livre des Rois, fol. 67.

N'ALON pas à cele maison.
Le Castoiement, cont. 6.

GARDON le, si l'en SAICHON gré.
Le Castoiement, conte 15.

« ALUM ent en Galgala e RENUVELUM nos. »
Trad. du I[er] livre des Rois, fol. 13.

Ke le regne PUSSUM merir.
Pierre de Vernon [3].

Par coi à Deu PUISSUM venir.
Fabl. de l'Ermite [4].

1. Brondsted, Bidrag til den Danske historie, etc., p. 94.
2. Roman des ducs de Norm., nouv. hist. de Norm., p. 432.
3. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 118.
4. Roquefort, de la Poésie française, p. 335.

« Prie Deu pur nus tes serfs que tuit ne MURIUM. »

Trad. du Ier livre des Rois, fol. 14.

« Si nous estions sages tuit y PENSERION. »

Testam. de J. de Meung.

PREMIÈRES PERSONNES AU SINGULIER AVEC L'INFLEXION EIE.

Je mes denz aiguisiez AV*eie*.

Marie de France, t. 1, p. 318.

Ke je vus s*eie* en present.

Marie de France, t. 1, p. 214.

U jeo SUL*eie* mun ami veir.

Marie de France, t. 1, p. 324.

« E pur quei dunc te SERR*eie* e à charge e à cust. »

Trad. du IIe livre des Rois, fol. 67.

Que malement AUR*eie* uvré.

Marie de France, t. 2, p. 212.

Sire, cument me HASTER*eie*.

Marie de France, t. 2, p. 156.

Kar trop suventes fois MORDR*eie*,
E à plusurs gens MEFFER*eie*.

Marie de France, t. 2, p. 176.

Jeo te FER*eie* à li parler.

Marie de France, t. 1, p. 342.

« Si m'en dunasses mil de tes deniers, ne METER*eie* main sur le fiz le Rei. »

Trad. du IIe livre des Rois, fol. 64.

Et dist : Sire, je CONTER*eie*,
Si vos congé en AVER*eie*.

Marie de France, t. 2, p. 493.

PREMIÈRES PERSONNES AU SINGULIER AVEC L'INFLEXION EN OIE.

Ke sien sui où ke je s*oie*.

Le roi de Navarre, chans. XLVII.

Car je QUID*oie* s'entre vos bras EST*oie*.

Le roi de Navarre, chans. XXXIII.

Amour cogneu bien que j'EST*oie*,
En ce propos, sans changement.

Charles d'Orléans, p. 290.

Comment Diex me fist home quant je n'EST*oie* rien.

Testam. de J. de Meung.

S'autre cose n'en AV*oie*.

Le roi de Navarre, chans. XLVII.

Se venjance avoir en VOL*oie*.

Roman de la Rose, v. 7042.

Mais se j'AM*oie* autant com dit avez.

Le roi de Navarre, chans. LIII.

Car honte leur CUID*oie* fere.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 142.

« Et que je l'AV*oie* une fois baisie... Je l'ARDER*oie* en un fu. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Escondire ne vous POURR*oie*.

Charles d'Orléans, p. 291.

Jà voir amende n'en PRENDR*oie*,
Bien l'offrist, ains li PARDONR*oie*,

Roman de la Rose, v. 7893.

Quant celi qui j'AIMER*oie*
Et qui tant m'aurait conquis.

Le roi de Navarre, chans. XLVII.

Moult autrement me VENGER*oie*.
Roman de la Rose, v. 7041.

Se Dex me doinst ce que je li QUERR*oie*.
. . . . Que por li je MORR*oie*,
. . . . K'estre ne VOUDR*oie*
En paradis, se ele n'estoit moie.
Le roi de Navarre, chans. XXXIII.

Se vous vivez et ge MOR*oie*,
Tous jors en vostre cuer VIVR*oie*.
Roman de la Rose, v. 8181.

Lors demanday se j'y LIR*oye*...
Il dit que trop poine PRENDR*oye*.
Charles d'Orléans, p. 311.

SECONDES PERSONNES AU SINGULIER AVEC L'INFLEXION EN EIES.

Quand tu, fet-il, riens n'en SAV*eies*
Ne sa parole n'ENTEND*eies*.
Marie de France, t. 2, p. 234.

Se tu od toi les EMPORT*eies*
Et ensi nue me LAISS*eies*.
Marie de France, t. 1, p. 502.

E tu meismes me HEIR*eies*
E pur trahitor me TENR*eies*.
Marie de France, t. 1, p. 154.

« E te ne SERR*eies* pas mis guaranz. »
Trad. du IIe livre des Rois, fol. 64.

Amis, certes se tu CRÉ*eies*
Nos conseilz, jà n'i ENTR*eies*.
Marie de France, t. 2, p. 435.

« Ne te jurai par nostre seignur que al jur que tu ISTER*eies* de Jerusalem, que tu i MURR*eies*, e tu respundis que bien le grantas. » Trad. du III[e] livre des Rois, fol. 81.

« Se tu VÉ*eies* larrum, tu CONSENT*eies* à lui. »
Trad. du ps. 49, ms. n° 1.

SECONDES PERSONNES AU SINGULIER AVEC L'INFLEXION EN OIES.

E REDIS*oies* d'esperance...
Et por fox néis te TEN*oies*
Dont en mon service VEN*oies*,
Et t'ACCORD*oies* a raison
N'EST*oies*-tu bien mavez hom?
Roman de la Rose, v. 10369 et suiv.

Miex les heriteras, se tu bien les doctrines,
Que se tu leur LESS*oies* d'or et d'argent dix mines.
Testam. de J. de Meung.

Ge di que croire ne DEVR*oies*
Tote la rien que tu ORR*oies*.
Le Castoiement, cont. 20.

Tu DEVR*oies* congnoistre les clers de t'éveschié.
Testam. de J. de Meung.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

VERBES EN AR.

INFINITIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ar,	er,	ar,	ar,	ar,
Ant,	ant,	ANT,	ant*e*,	ant*e*,
At,	ET,	at*o*,	at*o*,	at*o*.

La langue française a changé en ER la désinence AR, caractéristique de la première conjugaison des verbes romans; ce changement a été expliqué.

L'espagnol, le portugais et l'italien, ont pris l'E final euphonique au participe présent; il existe toutefois des preuves que l'ancien espagnol se servait d'ANT roman que le français a conservé.

> Ne li fizó de danno un dinero PESANT....
> Maguer que fué el fuego tan fuert é tan QUEMANT.
>
> Mil. de N. Sra, cob. 324.

> Como so tan PESANT entre mi voluntat.
>
> Mil. de N. Sra, cob. 665.

L'ancien français changea en ET la désinence romane AT du participe passé; de nombreux monuments attestent l'usage de cet ET qui depuis a été remplacé par É.

Dans les exemples suivants, j'ai choisi de préférence des participes passés sujets au pluriel, afin qu'on pût reconnaître la désinence ET dans ces sujets qui ne prennent pas l's final, et j'ai mis quelques exemples de sujets au singulier, qui, au lieu du T, ont le Z ou TS.

DÉSINENCE EN ET DES PARTICIPES PASSÉS FRANÇAIS DE LA PREMIÈRE CONJUGAISON.

« Seient DELIURE*t* li tuen AME*t*.... cume AME*t* sunt li tuen tabernacle..., ASSEMBLE*t* sunt li abisme en mi la mer. »

Trad. du ps. 107, 83, CANTEMUS DOMINO, psaut. de Corbie.

« Jo fui a plaies APARAILLEZ... e il sunt APARAILLE*t*.

Trad. des ps. 37 et 58, ms. n° 1.

Chiès un autre qui de li est AMEZ.

Le roi de Navarre, chans. XLIV.

En tutes curts sunt AVILET.

Roman de Protheslaus.

« Fait sumes si cum CONFORTE*t*... il meesme mandat e CRIE*t* sunt... seient CONTURBE*t* en siecle. »

Trad. des ps. 125, 147, 82, psaut. de Corbie.

« De la tue main DEBUTE*t* sunt... et nus DELIORE*t* sumes. »

Trad. des ps. 87 et 123, psaut. de Corbie.

Puis que me sui à ma dame DONEZ.

Le roi de Navarre, chans. XXIX.

« Il sunt ENCURVE*t*.... il serunt ENIVRE*t* de la greisse.... seient ESPARPEILLE*t* li enemi de lui.... ESTRANGIE*t* sunt li pecheur. »

Trad. des ps. 19, 35, 67, 57, ms. n° 1.

Li ciel sont FERME*t*:

Trad. du ps. 32, ms. n° 1.

« E HUMILIE*t* furent en lur felunie. »

Trad. du ps. 105, psaut. de Corbie.

« Sire, pur quei sunt MULTIPLIE*t* mi enemi... il sunt MULTIPLIE*t*. »

Trad. des ps. 3 et 24, ms. n° 1.

« Que puissent estre RECUNTE*t*. »

Trad. du ps. 39, ms. n° I.

Si sont au moustier RETORNE*t*.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 38.

« E SAULE*t* sunt mult. »

Trad. du ps. 77, psaut. de Corbie.

« Il esteient TRAVAILLE*t*... TURBE*t* sunt ti abysme. »

Trad. des ps. 76 et 106, psaut. de Corbie.

« Serunt TRASTURNE*t* mi anemi... desque il seient TRIBLE*t*. »

Trad. des ps. 37 et 57, ms. n° I.

« Erranment fud quis, mais il n'i fud pas TRUVEZ. »

Trad. du Ier livre des Rois, fol. 12.

Quelquefois le participe en ET prenait un I après l'E, et avait la désinence E*i*T; j'ai prouvé qu'il en était de même pour les substantifs en ET.

Li AVOGLE*i*T ne sevent esgardeir.

Trad. des Morales de S. Grégoire, fol. 20.

« Il savoit bien k' il anzois ne seroit DELIVRE*i*Z de cèle pesme racine. Sermons de S. Bernard, fol. 16.

« Et que virgine permanast cèle k'enfant avait PORTE*i*T et ENFANTE*i*T. »

Sermons de S. Bernard, fol. 81.

« Li plusor qui là furent ASSEMBLE*i*T. »

Trad. des Dial. de S. Grégoire, liv. 4, ch. 32.

« Car cist tens est ATORNE*i*Z por les airmes et ne mies por les cors. » Sermons de S. Bernard, fol. 16[1].

1. Glossaire sur Joinville, A.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Am,	aim,	am *o*,	am *o*,	am *o*, I,
as,	es,	as,	as,	
a,	e,	a,	a,	a,
am,	UM,	am*os*,	am*os*,	AM,
atz,	ez,			
an,		an,	AM,	AN.

IMPARFAIT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Am ava,	am OUE, OIE,	am aba,	am ava,	am ava,
avas,	OUES, OIES,	abas,	avas,	
ava,	OUE,	aba,	ava,	ava,
avam,		ábam*os*,	ávam*os*,	ávam*o*,
avatz,				
avan,		aban,	AVAM,	AVAN.

PARFAIT SIMPLE.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Am ei,	am ai, EI,	am é,	am ei,	am ai, EI, IEI,
est,		EST,		EST*i*,
et,	ET, EIT,			ET*te*,
em,				em*mo*,
etz,				
eren, on,		aron,	AROM,	ARON, ERON.

FUTUR.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Amar ai,	amer ai,	amar é,	amar ei,	amar *o*,
as,	as,	ás,	as,	
a,	a,	á,	a,	a,
em,		em*os*,	em*os*,	EM,
etz,	ez,			
an,		án,	AM,	AN.

INDICATIF PRÉSENT.

J'ai prouvé précédemment que l'E muet français n'avait pas toujours caractérisé la première et la troisième personne du singulier.

Le changement de l'AS et de l'A roman, en ES et E dans la seconde et la troisième personne, a été expliqué.

J'ai fait connaître aussi qu'au lieu d'AIM*ons* terminé par l's, l'ancien français, plus rapproché du roman, disait AIM*um*, AIM*on*, désinence qui rappelle d'autant plus la désinence romane, que l'on retrouvera bientôt à l'imparfait le changement déja indiqué de l'A intérieur roman en O français.

Ez du pluriel représente ATZ, AZ, roman, par le changement de l'A final ou pénultième en E français.

L'italien offre souvent la première et la troisième personne des pluriels sans l'O final.

Mais je ne dois pas omettre qu'il a parfois la première personne du présent, en I, au singulier, accident grammatical qui existait dans la langue romane, ainsi que je l'ai dit dans la grammaire.

Madona che io AMI.

Boccac. Decam. I, 10.

Le portugais a souvent terminé les troisièmes personnes du pluriel en AM, ce qui équivaut à AN roman.

Os moradores que ora i MOR*am*.

Carta d'El Rey Joam. I, 1386 [1].

1. Elucid. t. I, p. 161.

IMPARFAIT.

Les inflexions diverses qu'a prises successivement l'imparfait français de la première conjugaison, sont dignes d'être observées par les linguistes.

Ava, roman, a produit oue, on a déja remarqué que l'a intérieur a souvent été changé en o, et il n'y a nul doute sur la modification de l'a final en e muet.

L'ancien imparfait français disait donc

Am*oue*, am*oues*, am*oue*, am*ouent*.

En voici des preuves :

PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULIER.

« Jo duil sur tei, cher frere Jonathas, bels e amiables que jo amoue si cume la mere sun fiz. »

Trad. du II[e] livre des Rois, fol. 41.

« Jo acertes aor*oue*... jo al*oue* l'innocence... jo desir*oue*. »

Trad. des ps. 100, 108, 118, psaut. de Corbie.

« Jo cri*oue* a tei. »

Trad. du ps. 30, ms. n° 1.

« Esper*oue* desque al matin... »

Trad. de l'ego dixi in medio, psaut. de Corbie.

« Io esgard*oue* a destre... en mi nuit m'esdreç*oue*. »

Trad. des ps. 141 et 118, psaut. de Corbie.

« Pur cendre ensement cume pain manj*oue*, e le mien boivre ot pleurement mesdl*oue*. »

Trad. du ps. 121, psaut. de Corbie.

« Sire, si jo l'os*oue* dire. »

Roman de Protheslaus.

« Od mun queor PARL*owe* e ENCERCH*owe* mun esperit... jeo PARL*owe*, e defailleit mis esperiz. »

Trad. du ps. 76, ms. n° 1.

« E PARL*oue* de tes testimonies... PARL*oue* pais de tei... cum jo PARL*oue* a els. »

Trad. des ps. 118, 119, 121, psaut. de Corbie.

Amis, fet ele, je PENS*oue*
E vos cumpainuns REMEMBR*oue.*

Marie de France, t. 1, p. 382.

PENS*oue* co serreit hontage,
Se par vos i eust damage.

Roman de Protheslaus.

E PURPENS*oue* en tes cumandemenz.

Trad. du ps. 118, psaut. de Corbie.

« Jeo PURPENS*owe* jurz anciens... jeo RECORD*owe* mes salmes en nuit. » Trad. du ps. 76, ms. n° 1.

Ainz QUID*oue* aveir mun ami.

Marie de France, t. 1, p. 338.

SECONDE PERSONNE.

Desque tu REGARD*oues* a mei.

Trad. du ps. 141, psaut. de Corbie.

Encontre tun frere PARL*oes.*

Trad. du ps. 49, ms. n° 1.

TROISIÈME PERSONNE.

Ces quatre chevaliers AM*oue*
E chescun por sei CUVEIT*oue.*

Marie de France, t. 1, p. 380.

TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

« Alant AL*ouent* et PLOR*ouent.* »

Trad. du ps. 125, psaut. de Corbie.

Li uns AL*ouent* coroné
Cume rei e si atorné.

Marie de France, t. 2, p. 474.

Il m'AM*ouent* sur tute riens.

Marie de France, t. 1, p. 380.

« E en forsenerie CUNTRARI*owent* a mei. »

Trad. du ps. 54, ms. n° 1.

Par les viles ù il ERR*ouent*
Set feiz le jur RESPOS*ouent.*

Marie de France, t. 1, p. 336.

« Ses fiz OVER*ouent* malement, e chastier nes voloit. »

Trad. du Ier livre des Rois, fol 5.

« A mei PARL*owent* agueiz... encontre mei PARL*owent* ki seeient en la porte e CHANT*owent* bevanz... que il tolissent la meie anme PURPENS*oent*... tute jures PURPENS*owent.* »

Trad. des ps. 37, 68, 30, 37, ms. n° 1.

Issi faiterement PARL*ouent*
Li Diable e AMONEST*ouent.*

Marie de France, t. 2, p. 445.

Li Diable les REBOT*ouent*,
Od crocs de fer enz les PLUNJ*ouent.*

Marie de France, t. 2, p. 456.

QUID*ouent* tuz comunalement.

Marie de France, t. 1, p. 186.

Ces inflexions OUE, OUES, des verbes français à l'imparfait, n'appartenaient qu'aux verbes de la première con-

jugaison; j'ai dit que les inflexions romanes correspondantes étaient AVA, AVAS, de la conjugaison en AR.

Comment s'est-il fait que de l'imparfait primitif en OUE la langue française soit enfin parvenue à faire ses imparfaits en OIS?

Les monuments de la langue expliqueront ce phénomène grammatical.

De même que AVA, roman, de la première conjugaison, produisit OUE, l'IA roman, de la seconde et de la troisième conjugaison, fut changé par la langue française en EIE, OIE; on en verra les preuves, lorsque je parlerai de ces conjugaisons.

La langue n'était pas tellement fixée que chaque conjugaison française restât rigoureusement dans les limites que la langue romane avait assignées et qu'elle avait constamment respectées.

Bientôt les verbes français de la première conjugaison prirent l'inflexion OIE, à l'imparfait.

Que se dire l'os*oie*...
Je me CUID*oie* partir.

Le roi de Navarre, chans. XXV et XXVI.

Qui une dame AM*oie*...
A Dieu les COMAND*oie*...

Moniot d'Arras [1].

A la vie que tu MEN*oies*.

Roman de la Rose, v. 10418.

Et l'ACORD*oies* a raison.

Roman de la Rose, v. 10373.

1. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 206 et 207.

Ensuite l'E muet final d'AMOI*e* fut parfois supprimé, et il ne resta qu'AMOI à l'imparfait et aux autres temps dont l'inflexion était en OIE.

Voici des exemples de cette inflexion OI :

Ces beaux contes j'ESCOUT*oy*
Dont j'EST*oy*
Bien digne d'estre decue....
Et tel, si fole n'EST*oy*
Que DEUR*oy*
En eviter l'alliance.

Joach. du Bellay, fol. 261 et 264.

Alors l's final adopté pour caractériser les premières personnes du singulier de divers temps de l'indicatif fut pareillement appliqué aux mêmes personnes de l'imparfait et du conditionnel qui primitivement avaient eu l'inflexion EIE, OIE.

ITALIEN :

La langue italienne a pu employer la première personne du pluriel roman, AVAM, et la troisième AVAN.

Non LASCIA*vam* l'andar, perch' e' dicessi,
Ma PASSA*vam* la selva tutta via.

Dante, Inf. IV.

PARLA*van* rado con voci soavi.

Dante, Inf. IV.

FRANÇAIS :

AI, français, première personne du parfait simple au singulier, diffère d'EI, roman, par l'orthographe et non

par la prononciation. Aussi, on peut rencontrer, quoique rarement, EI au lieu d'AI, dans l'ancien français.

A une fontaine,
Lez un bois ramé,
Johanne et Alaine
Soules y TROUV*ey*,
Je les SALU*ey*.

Chanson anonyme dans les ms. de Clairambaut [1].

On trouve aussi ET, roman, au lieu d'A ou AT, inflexion de la troisième personne au singulier.

« Et dist a lui : tu estoies avoc Jehu de Galileie ; cil desnoieit devant toz et se dit : ne ni sai ne ni n'entent ce ke tu dis. Si ussit fuers davant la cort, se CHANT*eit* li jas.... Maintenant lo parax CHANT*eit* li jas.... Se RECORD*eit* Pieres la parole Jhesu. »

Trad. de la Passion selon S. Mathieu [2].

« Crist, sicum il est ja manifesteit en pluisors leus, ki par lo sanc de sa passion DESARM*eit* lo ciel, s'ENTR*eit* ens secreiz del celestial pais. »

Sermon de Maurice, évêque de Paris [3].

PARFAIT COMPOSÉ.

Je crois convenable de montrer que le parfait composé employait les participes en ET, comme l'analogie l'exigeait.

1. Bibliothèque du Roi.
2. Mém. de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres, t. XVII, p. 725 et 726.
3. *Id. ibid.*

« Ço que je t'AI OTRIE*d*. »

Trad. du I[er] livre des Rois, fol. 4.

« Tu AS CONFORTE*t* mei. »

Trad. du ps. 85, psaut. de Corbie.

« Car tu, sires, AS AIDE*d* à mei. »

Trad. du ps. 85, ms. n° 1.

« Deus AD altre TRUVE*d* sulunc sun quer. »

Trad. du I[er] livre des Rois, fol. 15.

Au sac vint, si l'A DESLACHIE*t*
Et dedans A son brait MUCHIE*t*
Por le bacon atraire fors.

Fabl. et Cont. anc., t. IV, p. 39.

« Li sires A ENVOIE*t* son angele. »

Trad. des Dial. de S. Grégoire, l. 1, ch. 3.

Que chi AVÉS OI' APORTE*t*.

Fabl. et Cont. anc. t. IV, p. 40.

Alsi com ge ci devant AI PARL*eit*.

Trad. des Dial. de S. Grégoire[1].

ESPAGNOL :

Dans la langue espagnole, l'inflexion É de la première personne du parfait, au singulier, est évidemment une contraction d'EI roman[2].

Ce qui ne permet guère d'en douter, c'est que, dans les anciens monuments de la langue, on retrouve au sin-

1. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 36.

2. Il y a des exemples que EI a été employé en espagnol pour HE, première personne d'AVER.

Des que esto EI visto.

Poema de Alexandro, cob. 2462.

gulier la seconde personne en EST, inflexion purement romane que l'espagnol a ensuite changée en ASTE.

LEV*est* pocca ganancia quando LUCH*est* comigo.
Vid. de S. Millan, cob. 268.

Tu LIBR*est* á Jonas del vientre del pescado.
Milag. de N. S[ra], cob. 454.

Sennor, que per tos siervos DENN*est* prender passion.
Vid. de S. Millan, cob. 119.

Tu mucho COBDICI*est* la nuestra compannia.
Mil. de N. S[ra], cob. 135.

Diste conseio malo, MAT*est* al mio romero.
Mil. de N. S[ra], cob. 202.

PORTUGAIS :

L'EI roman a été conservé en portugais sans aucune altération.

ITALIEN :

J'ai déja eu occasion de prouver que le verbe STAR avait conservé en italien son inflexion romane EI, à la première personne du singulier; il y a d'autres verbes italiens qui ont conservé le même vestige roman.

L'inflexion romane était EI ou IEI, on retrouve les deux formes en italien.

« A Frate Gaddo e a Finfo, come imponeste mi, il mostrai e D*iei* scritto. »
Guit. d'Arezzo, lett. 35, p. 81.

Io glie donai memoria
Ne lo mio piacimento :

De la celeste gloria
Glie DIEI lo 'ntendimento.

Jacopone da Todi, lib. IV, cant. 6.

Esser en brazzo stretto di coley
En cui l'anima e 'l cor e 'l corpo DEY.

Cecco di M. Angiolieri [1].

« Io mi servii del mio beneficio quando lo DEI. »

Varch. trad. di Sen. benef. lib. 7.

Les verbes FAR, SATISFAR, ont pareillement l'inflexion de la première personne du singulier en EI.

Ver me si fece ed io ver lui mi FEI.

Dante, Purg. VIII.

Dell' amor mio FEI Polinnesso certo.

Ariosto, Orland. V, 72.

Ebbi io contrition vera,
Confession pura e sincera;
SATISFEI tosto all' entiera.

Jacopone da Todi, lib. IV, cant. 38.

ESTI, seconde personne dans quelques verbes, représente EST roman.

La troisième personne romane au singulier, ET, se trouve dans les patois de la haute Italie [2], ce qui explique com-

1. Allacci, Raccolta de' poeti ant., fol. 208.

2. Voici des exemples du patois de Bergame :

« ANDET al sepulcher... se DET de la ma in dol cò... ANDET da lu. »

Salviati, Avv. della ling., t. I, p. 281 et 282.

La traduction de la bible en langage de l'Engaddine commence par ces mots :

« In il principi CREÉT DEIS il tschel è la terra. »

ment il y a en italien des troisièmes personnes en ET*te*, telles que, DET*te*, STET*te*, etc.

L'analogie exigea que les premières personnes de ces verbes fussent en EM*mo*, et les troisièmes personnes en ERON.

« Ai ragionamenti dilettevoli DEM*mo* luego.

Boccac. Dec. VII, 10.

Noi DEM*mo* il dorso al misero vallone.

Dante, Inf. XXXI.

FUTUR.

Je ne m'arrêterai pas sur le futur, dont j'ai, en plusieurs occasions, fait reconnaître les formes identiques, ou les modifications peu importantes, dans les diverses langues.

Je rapporterai seulement des exemples de l'inflexion EM, première personne du pluriel en italien, croyant très-inutile d'en donner de la troisième personne en ON.

« Noi ti DAR*em* tante d'uno di questi pali di ferro. »

Bocc. Decam. II, 5.

SALDER*em* lo domattina.

Novelle Ined. p. 175.

Quando noi FERMER*em* li nostri passi.

Dante, Inf. III.

N'ANDR*em* sollazzando.

Boccac. Dec. I, 10.

CONDITIONNEL.

Roman.		Français.	Espagnol.		Portugais.		Italien.
Am aria,	era,	er*eie*, *oie*,	aria,	ara,	aria,	ara,	ERIA,
arias,	eras,	er*eies*, *oies*,	arias,	aras,	arias,	aras,	
aria,	era,		aria,	ara,	aria,	ara,	ERIA,
ariam,	eram,		ariam*os*,	aram*os*,	ariam*os*,	aram*os*,	ERIAM*O*,
ariatz,	eratz,						
arian,	eran [1],		arian,	aran,	ARIAM,	ARAM,	ERIEN.

Les formes par lesquelles la langue romane exprima le conditionnel, existent en espagnol et en portugais, et on en retrouve des vestiges dans l'italien.

J'ai précédemment annoncé que le français, qui depuis long-temps exprime le conditionnel par l'inflexion OIS, prenait autrefois OIE; cette inflexion se retrouve toujours la même dans les divers modes et dans les divers temps analogues des trois conjugaisons.

On se souvient des nombreux exemples que j'ai donnés de cette inflexion d'abord en EIE et depuis en OIE; je citerai quelques exemples de l'OIE, français, remplacé par OIS, de l'IA italien remplacé par EI et EBBE.

FRANÇAIS :

Car j'aim cèle qui proier n'OSER*oie*.

Le roi de Navarre, chans. IV.

« AIMER*oie* je mix a morir de si faite mort. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Mieuz AIMER*oie* estre occis.

Le roi de Navarre, chans. XXII.

1. Arion, erion.

Mieulx AYMER*oye* estre au grand Caire.
Molinet, p. 187.

Por ma serve la PROVER*oie*.
Roman de la Rose, v. 5626.

ITALIEN :

E spesse volte gl' AND*eria* denanti.
Cino da Pistoia [1].

Similemente ed io sempre AM*eria*.
Bembo, canz. 17.

Non ch' io gli DAR*ia* ad intendere.
Ariosto, comed. LA LENA, at. 5, sc. 1.

Dicea che non la LASC*eria*.
Ariosto, comed. LA CASSARIA, at. 5, sc. 2.

Non sentiria peccasse,
E non sentendo non AMEND*eria*.
Guit. d'Arezzo, lett. 6, p. 13.

Quanto onor mai si AM*aria*.
Jacopone da Todi, cant. lib. II, c. 18.

Che GIOV*eria* chiudere i monti?
Davanzati, Tacit. Stor. III, 2.

La porta via con tal prestezza d'ale
Che LASC*eria* di lungo tratto quello.
Ariosto, Orlando, VI, 18.

Ne anchor non guardi chi DERIA la giente.
Cecco Nuccoli [2].

L'on trouve les troisièmes personnes des pluriels en ERIEN*O*, IEN.

1. Allacci, Raccolta de' poeti ant., fol. 276.
2. *Ib.* p. 242.

IMPÉRATIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Am a,	e,	a,	a,	a,
a,	e,	e,	e,	
em,		em*os*,	em*os*,	
atz,	ez,			
en, on,		en,	em.	

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

Am e,	e,	e,	e,
es,	es,	es,	es,
e,	e,	e,	e,
em,		em*os*,	em*os*,
etz,	ez,		
en, on,		en,	em.

IMPARFAIT.

Am es,				
esses,	asses,	ases,	asses,	
es,				
essem,		ásem*os*,	assem*os*,	
essetz,				
essen, on,		asen,	assem,	ESSON.

Dans le verbe DAR, la langue italienne a employé la forme romane DESSON.

E se ti DESSON troppo noya la gocte.

Burchiello da Fiorenza [1].

1. Allacci, Racc. de' poeti ant. fol. 144.

SECONDE CONJUGAISON.

VERBES EN ER, RE.

INFINITIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Er, re,	ER, re, EIR, oir,	er,	er,	er, er*e*,
Ent,	ENT, ant,	ENT,	ent*e*,	ent*e*.

FRANÇAIS :

Les grammairiens français ont divisé en deux conjugaisons les verbes en OIR et en RE, quoique primitivement ils aient appartenu à une seule.

OIR, français, vient d'ER roman, conservé d'abord dans l'ancienne langue française, ensuite changé en EIR, et finalement en OIR.

RE existait en roman, et n'était qu'une modification ordinaire d'ER.

Ainsi ces infinitifs français en OIR et en RE doivent être classés dans une même conjugaison.

Je crois nécessaire d'expliquer par des exemples les changements qui d'ER, inflexion de l'infinitif roman, ont produit OIR, infinitif français.

INFINITIFS FRANÇAIS EN OIR.

Avoir, chaloir, choir, décevoir, douloir, falloir, mouvoir [1], percevoir, pleuvoir, pourvoir, pouvoir, savoir, seoir, souloir, valoir, voir, vouloir, etc., et leurs composés.

1. Mouv*er*, resté dans la langue actuelle, est le même verbe.

Mais ces infinitifs ont conservé quelque temps l'inflexion romane ER.

Nule pour de peine AVER
Ne puet sun corage MOVER.

Marie de France, t. 2, p. 433.

« E le forfait ait ki AVER le deit. »

Lois de Guillaume le Conquérant, XLIII.

« Ces dis vaissels fist li reis ASEER en le aitre ki plus fud prucein al temple, ço fud li aitres as pruveires. »

Trad. du III[e] liv. des Rois, fol. 89.

Por atendre e por SAVER.

Marie de France, t. 1, p. 394.

« Qui deived SEER en tun trone e regner apres tei. »

Trad. du III[e] liv. des Rois, fol. 78.

« Si par aventure nostre Sires volsit VEER ma affliction... li poples se arestut pur VEER Amasan. »

Trad. du II[e] liv. des Rois, fol. 61 et 68.

A ces exemples, qui sont sans doute suffisants, je joindrai la preuve surabondante que fournit le style des anciennes lois anglaises, rédigées en français, et que, dans le XV[e] siècle, Littleton rassembla et publia sous le titre d'INSTITUTES [1].

« E AVER e tener à lui e à ses heires. »

Institutes de Littleton, liv. 1, chap. 1, sect. 1.

1. Littleton n'a pas retouché les expressions de ces anciennes lois, et le style même le prouve évidemment. Elles ont été publiées dans le tome premier de l'ouvrage intitulé : ANCIENNES LOIS DES FRANÇAIS, conservées dans les coutumes anglaises, recueillies par Littleton, etc., par David Houard, etc. Rouen, 1766.

« Home puit VE*ie*R une bone note. »

Institutes de Littleton, liv. II, chap. I, sect. 88.

« Et si le Seignior adonques refusa de ceo RICEV*e*R. »

Institutes de Littleton, liv. II, chap. VII, sect. 151.

Cette inflexion des verbes en ER se changea ensuite en EIR.

N'i pout AV*ei*R acordement.

Robert Wace, Roman de Rou[1].

Li furmaiges li escapa,
A la terre l'estut CHE*i*R.

Marie de France, t. 2, p. 107.

Cil ne volt mie DECEVE*i*R
Qui cel estre lui fist VE*i*R.

Marie de France, t. 1, p. 470.

Que nuls ne poeit cels PORVE*i*R...
E SAVE*i*R voelent li plusor...
SAVE*i*R devuns par ceste fable.

Marie de France, t. 1, p. 107, 114, et 456.

Ço est a SAVE*i*R.

Lois de Guillaume le Conquérant, I.

Que prince peust plus VALE*i*R.

Beneois de sainte More[2].

Icil l'en fist sa pais AVE*i*R
D'en consentir e d'en VOLE*i*R.

Beneois de sainte More[3].

Sans mal faire e sans mal VOLE*i*R.

Marie de France, t. 1, p. 178.

1. Nouvelle Histoire de Normandie, p. 448.
2. *Ib.* p. 434.
3. *Ib.* p. 430.

Qu'il quidout bien que nuls vivanz
El munde n'en péust VE*i*R tanz.

Marie de France, t. 1, p. 473.

« A VEE*i*R en la buntet de tes esliz. »

Trad. du ps. 105, psaut. de Corbie.

Les angles poeit-il VE*i*R,
Ensemble od els grant joies AVE*i*R.

Marie de France, t. 1, p. 476.

« Ne durras le tuen merciable VEE*i*R corruption. »

Trad. du ps. 15, ms. nº 1.

Mais ci purrez le VE*i*R e tut plein oïr.

Guernes [1].

Il est donc évident que les verbes en OIR, qui sont aujourd'hui dans la langue française, ont d'abord conservé la terminaison romane ER, commune aux infinitifs de la seconde conjugaison dans les autres langues de l'Europe latine; que ces verbes ont pris ensuite EIR, et enfin OIR.

Mais ces changements n'empêchent pas qu'ils n'appartiennent et ne doivent appartenir à cette seconde conjugaison.

Je ferai une semblable remarque sur les verbes français en RE, dont je me réserve de parler plus au long au sujet de leurs participes passés.

Primitivement, la langue romane a supprimé l'E final des verbes latins en ER*e*, et elle a employé ER pour dé-

1. Archeologia, etc., by the soc. of antiq. of Lond., t. XII, p. 325.

sinence de ses verbes de la seconde conjugaison, mais ensuite elle a changé ER en RE[1].

La langue des troubadours a dit DESTREIN*er*, et l'ancien français l'a employé avant de changer sa terminaison, en disant DESTREIN*dre*.

« Purront DISTREIN*er* pur l'escuage. »

Institutes de Littleton, liv. II, chap. III, sect. 103.

De même que les verbes français en ER représentent les verbes romans en AR, les verbes français en OIR et en RE représentent les verbes romans en ER et en RE.

PORTUGAIS :

Quelques infinitifs de verbes portugais, primitivement en ER, ont été changés en OR. Ainsi, PO*ne*R, par le retranchement de l'N et de l'E, a produit PÓR.

Des grammairiens portugais ont fait une quatrième conjugaison de ces verbes, mais on voit qu'ils appartiennent à la seconde.

1. On trouve dans les Institutes de Littleton :

Sect. 109. « Car il est bon matter d'APRENDER. »
200. « Poit COMMITT*er* l'administration. »
100. « A DEFFEND*er* lour seigniors. »
108. « L'enhéritage ne puit DISCEND*er*. »
276. « Un auter partition poet EST*er* fait. »
100. « A MITT*er* en quiet lour seigniors. »
92. « Puit PREND*er* fealtie pur le seignior. »
108. « E de ceo REND*er* accompt al enfant. »
103. « Poit TEND*er* convenable mariage.
109. « Le seignior devant ascun tiel VEND*er*.

ITALIEN :

On trouve aussi en italien quelques infinitifs en OR; ce sont des contractions des verbes en ERE, RE. Ainsi CO*glie*RE, COR*re*, sont changés en COR, POR*re* en POR, RITO*gliere* en RITOR, etc.; mais ils ne doivent pas non plus former une conjugaison particulière.

PARTICIPES PRÉSENTS.

Quoique la langue française n'ait plus de participes présents terminés en ENT, il n'est pas moins vrai qu'il existe des preuves irrécusables de l'existence ancienne de cette terminaison romane dans la langue française. Plusieurs adjectifs en ENT ont été originairement adjectifs verbaux, et même participes. Je crois pouvoir citer entre autres :

Adhérent, afférent, apparent, équivalent, inhérent, précédent, etc.

L'ENT, roman, du participe des verbes en ER et en RE, fut remplacé, dans la langue française, par ANT.

Les autres langues conservèrent ENT, auquel elles ajoutèrent l'E final euphonique; on trouve pourtant dans l'ancien espagnol des participes en ENT roman.

Guiaba su conviento de toda voluntat,
VIVIENT segund regla en toda onestat.

Mil. de N. S[ra], cob. 506.

Mas nol empedeciéron VALIENT una ervéia.

Mil. de N. S[ra], cob. 505.

Fablólis voz del cielo DOLIENT é querellosa.
Mil. de N. S[ra], cob. 416.

PARTICIPES PASSÉS.

FRANÇAIS :

Les participes passés de la seconde conjugaison romane étaient ordinairement en UT, et la langue française conserva cette terminaison, soit pour les verbes en ER, EIR, OIR, dont il a été parlé précédemment, soit pour les verbes en RE, tels que :

ANDRE : Espandre.
ENDRE : Defendre, descendre, fendre, pendre, prendre, rendre, tendre, vendre, etc.
ONDRE : Fondre, pondre.
ERDRE : Perdre.
ORDRE : Mordre, tordre.
OUDRE : Coudre.
OIRE : Boire, croire.
OMPRE : Rompre.
AITRE : Paître.
OITRE : Connoître, paroître.
ATTRE : Battre.

Et leurs composés.

Pendant long-temps les participes français en UT conservèrent le T caractéristique, prirent ou rejetèrent l's final, selon que sa présence ou son absence devait indiquer les sujets et les régimes au singu ier ou au pluriel.

« Que jo ne seie CONFUNDUZ... ne esteie CONFONDUZ... seient CONFONDU*t* e perissent. »

Trad. des ps. 118, 82, psaut. de Corbie.

« Nient ne serunt CONFONDUT... ne seient CONFONDUT. »

Trad. des ps. 36 et 68, ms. n° 1.

« Par mauvais conseil fu DECEUZ li rois Lothaires. »

Chron. de France[1].

« Ne sunt DECEUT de lur desiderie... La venjance de sanc de tes Serfs qui est ESPANDUZ. »

Trad. des ps. 77 et 78, psaut. de Corbie.

Fust DESCENDUZ jusqu'à la tor.

Partonopex de Blois[2].

De grant joie me sui tot ESMEUZ.

Le roi de Navarre, chans. XXI.

« Qui t'a en amur RECEUD. »

Trad. du IIIe liv. des Rois, fol. 95.

« E puis commanda que il fust TONDUZ en une abaie. »

Chron. de France[3].

« En Serf VENDUZ est Joseph. »

Trad. du ps. 104, psaut. de Corbie.

Quelques verbes français de la seconde conjugaison ont des participes irréguliers.

ESPAGNOL :

Les formes actuelles des participes passés espagnols de la seconde conjugaison, qui n'offrent que des inflexions

1. Recueil des Hist. de Fr., t. VII, p. 128.
2. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 74.
3. Rec. des Hist. de Fr., t. VII, p. 135.

en IDO, semblent exclure toute idée d'anciens rapports avec les participes passés romans de la même conjugaison, qui étaient régulièrement en UT.

Mais cette lacune n'existe pas dans la preuve des rapports des deux langues. Il est certain que primitivement la langue espagnole a employé l'inflexion romane UT devenue UDO. Ce fait important, qui sert à démontrer la communauté primitive de langage, mérite d'être constaté par des exemples assez nombreux pour ne laisser aucun doute.

Je ferai observer que les participes en UDO, que l'on trouve dans l'ancien espagnol, ne peuvent avoir été empruntés directement à la langue latine, puisque les participes latins correspondants n'étaient pas en UT*us*.

VENZUDO es el campo quando esto se acabó.

Poema del Cid, v. 3702.

« Si el siervo que fuye dice que es libre e non es CONNOZUDO. » Fuero Juzgo, IX, I, 12.

« Las leyes que son CONTENUDAS en este libro. »

Fuero Juzgo, II, I, 10.

« Que la sentencia d'esta ley seya CORROMPUDA en negund tiempo. » Fuero Juzgo, XII, II, 14.

« Mandamos que sean COSTRENUDOS. »

Fuero Juzgo, II, I, 10, var. not. 5.

« DEFENDUDAS é tollidas todas las maldades. »

Fuero Juzgo, XII, II, 3.

« La primera casa que fué ENCENDUDA. »

Fuero Juzgo, VIII, II, I, var. not. 20.

« El juez deve ser ENTENDUDO. »

Fuero Juzgo, I, I, 7.

Que non fuesse buen clerigo sobre bien ENTENDUDO,
El maestre quel fizó fué tan mientes METUDO.

Poema de Alexandro, cob. 614.

« Sea METUDO en poder. »

Fuero Juzgo, II, IV, 6.

Asi lo han asmado é METUDO en carta.

Poema del Cid, v. 852.

« Sea METUDO en poder d'aquel. »

Fuero Juzgo, II, IV, 6.

Sea luego PENDUDO, en un arbol colgado.

Mil. de N. Sra, cob. 906.

« El ladron que es PRENDUDO de dia. »

Fuero Juzgo, VII, II, 15, var. not. 26.

« Deve ser muy PERCEBUDO. »

Fuero Juzgo, I, I, IV, var. not. 47.

Mas sedie el caboso firme e PERCEBUDO.

Poema de Alexandro, cob. 982.

Sennora, so PERDUDO é so desamparado.

Mil. de N. S ra, cob. 772

Iban todos fuyendo, los caballos PERDUDOS.

Poema de Alexandro, cob. 906.

« El juramento que an PROMETUDO. »

Fuero Juzgo, I, IX, x.

En mal huesped facielo seer loco SABUDO.

Vida de S. Domin. cob. 627.

Avian á dar á Dario SABUDA enforcion.

Poema de Alexandro, cob. 22.

« Para nos e para nostros SOMETUDOS. »

Fuero Juzgo, II, I, 2, var. not. 12.

Que mandava gran regno é era mui MUDO.

P. d'Alexandro, cob. 116.

« Somos TENUDOS de gualardonar. »

Fuero Juzgo, V, I, 1.

El siervo que fué VENDUDO.

Fuero Juzgo, VII, III, 4.

« Que su marido fué VENZUDO con tuerto. »

Fuero Juzgo, II, III, 6.

PORTUGAIS :

Le portugais a aussi adopté la désinence IDO pour les participes passés de la seconde conjugaison, mais il a employé autrefois TEUD*O*, et ses composés MANTEUD*O*, etc.

« E paguados e MANTHEUDO*s* todolos encarreguos pera que esses bens foram assinados. »

Cod. Alf., L. III, tit. 105 [1].

Dans un fragment d'un poëme portugais très-ancien sur l'invasion des Maures en Espagne [2], on trouve les participes en UDO :

Os ostes sedentos do sangue de ONJ*U*DOS
Metero a cutelo apres de REND*U*DOS...
Per ter a maleza cruenta SAB*U*DA
Mandou mandadeiro come era TE*U*DA.

Une pièce composée par l'Infant don Pedro, sous le règne de Juan I, contient le vers suivant :

1. Elucid. t. II, p. 114.
2. Europa Portuguesa, t. III, p. 379.

Neste logo tam SABUDO[1].

Le CANCIONEIRO que j'ai eu souvent occasion de citer, fournit aussi des exemples des participes passés en UDO.

Que o non pode ren apoderar
De si ar TEMUDO que non sei...
Amo vos tant' e tan de corazon
Que o dormir ja o ey PERDUDO...
Non vei eu ome tan ENTENDUDO.....
Cuidand' ela ja ey PERDUDO....
E non sey ome tan ENTENDUDO.

Canc. ms. do coll. dos nobres, fol. 94 et 101.

Enfin cette inflexion UDO des anciens participes portugais est attestée dans un mémoire de l'académicien Francisco de Dias, sur les variations de la langue portugaise[2].

ITALIEN :

Les participes passés réguliers des verbes de la seconde conjugaison italienne sont en UTO.

Il me semble superflu de donner ici des preuves détaillées de cette conformité avec la langue romane.

Il existe dans cette seconde conjugaison italienne des participes irréguliers et des participes doubles.

J'aurai à parler de ces accidents grammaticaux.

Les anomalies de quelques participes passés des langues de l'Europe latine, seront bientôt le sujet d'observations spéciales.

1. Europa Portuguesa, t. III, p. 381.

2. Mem. de Lett. portug., t. IV, p. 43 et 59.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
I,				
Es,	s,	es,	es,	
E,		e,	e,	e,
Em,	UM,	em*os*,	em*os*,	EM,
Etz,	ez,			
En, on,		en,	em,	EN, ON.

IMPARFAIT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ia,	EIE, OIE,	ia,	ia,	IA,
Ias,	EIES, OIES,	ias,	ias,	
Ia,		ia,	ia,	IA,
Iam,	IUM,	iam*os*,	iam*os*,	
Iatz,	iez,			
Ian,		ian,	iam,	IAN.

PARFAIT SIMPLE.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
I, ei,	I,	í,	i,	ei, I,
Ist, est,		IST,	est*e*,	est*i*,
I, et,				et*te*,
Im, em,		im*os*,	em*os*,	em*mo*,
Itz, en,				
Iron, eron,		iéron,	eram,	ERON.

Dans toutes ces langues, le futur est soumis aux règles générales et communes que j'ai eu plusieurs fois occasion de faire remarquer; et l'italien, comme dans la

première conjugaison, a souvent employé l'inflexion romane EM pour la première personne du pluriel, et l'inflexion en AN pour la troisième.

CONDITIONNEL.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Er ia, a,	er EIE, OIE,	er ia [1],	er ia,	er IA,
ias, a,	EIES, OIES,	ias,	ias,	
ia, a,		ia,	ia,	IA,
iam, am,	IUM,	iam*os*,	iam*os*,	
iatz, atz,	iez,			
ian, ian,		ian,	iam,	IAN.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

a,	e,	a,	a,	a,
as,	es;	as,	as,	
a,	e,	a,	a,	a,
am,		am*os*,	am*os*,	AM,
atz,	ez,			
an,		an,	am,	AN.

IMPARFAIT.

es,		*i*ese,	ess*e*,	ess*i*,
esses,	isses,	*i*eses,	esses,	
es,		*i*ese,	ess*e*,	ess*e*,
essem,		*i*esem*os*,	essem*os*,	essim*o*,
essetz,				
essen, on,		*i*eson,	essem,	ESSEN, ON.

1. L'espagnol a aussi *i*ERA, *i*ERAS, *i*ERA, *i*ERAM*OS*..., *i*ERAN; cette forme est romane. La seule modification qu'elle offre, c'est l'I ajouté devant ERA, etc.

FRANÇAIS :

Les nombreux exemples cités précédemment pour constater les inflexions EIE, EIES, OIE, OIES, me dispensent d'en produire de nouveaux.

Mais je dois prouver l'emploi ancien de l'inflexion I, pour la première et la troisième personne du parfait au singulier.

PREMIÈRE PERSONNE.

Je TOLI l'autrier sa chemise,
A uns ribaut, que je PERD*i*
Adez, c'onques ne li REND*i*.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 446.

« Les tuens testimonies jo ENTENDI ; de tute consumation jo VI la fin. »

Trad. du ps. 118, IN ÆTERNUM, psaut. de Corbie.

Lors VI droit à moi revenant
Raison...

Roman de la Rose, v. 4237.

TROISIÈME PERSONNE.

Que de sa tor jus DESCENDI,
Quant mes complaintes ENTENDI.

Roman de la Rose, v. 4239.

« Il ne vout pas la cité tenir contre le roi, ainz la RENDI. »

Chron. de France [1].

Plus courtois ne NASQUI de mere.

Fabl. et Cont. anc., t. 2, p. 318.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. VII, p. 135.

Le parfait et les autres temps composés employèrent le participe en UT.

« Ui AI ENTENDUD que grace ai truvé vers tei... Ore te AD RENDUD nostre sire... »

Trad. du II[e] livre des Rois, fol. 58 et 61.

U il A le saic PARCHÉUT...
Si l'A au vis RECONNÉUT.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 38 et 34.

« Absalon ki nous OUMES RECEUD a rei.

Trad. du II[e] liv. des Rois, fol. 65.

« Pour ço que nun dignement VEUD OURENT l'arche en descuvert. » Trad. du I[er] liv. des Rois, fol. 8.

E si A tout VÉUT lor estre.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 27.

« E quant ille OT VÉUT Pieron ki se chafieuet al feu. »

Trad. de la Passion [1].

ESPAGNOL :

La langue espagnole offre à la seconde personne du parfait le même accident que j'ai indiqué, en parlant de la première conjugaison; cette seconde personne a autrefois employé la forme romane pure en IST.

Gozo ayas, Maria, que el angel CRED*ist*,
Gozo ayas, Maria, que virgo CONCEB*ist*.

Mil. de N. S[ra], cob. 119.

En el su monesterio FEC*ist* grand meioria.

Vid. de S. Domin. cob. 241.

1. Mém. de l'Acad. des Inscr. et Bell.-Lett., t. XVII, p. 725.

FEC*ist* cielo é tierra, el tercero el mar,
FEC*ist* estrelas é luna é el sol escalentar,
PRIS*ist* encarnacion en sancta madre.

Poema del Cid, v. 330.

Sennor, que por las almas QUIS*ist* passion prender.

Trad. du CONDITOR ALME [1].

Frade, dissó el bispo, tengotelo á grado
Por que OBEDEC*ist* tan bien á mio mandado.

Vida de S. Millan, cob. 80.

ITALIEN :

La seule langue italienne exige encore quelques exemples pour justifier les inflexions romanes que le tableau indique.

PREMIÈRES ET TROISIÈMES PERSONNES DU PRÉSENT AU PLURIEL.

« CRED*em* tenendo.... se VOL*em* pervenire. »

Guit. d'Arezzo, lett. 36, et 9, p. 84 et 27.

Che ristar non POT*em*.

Dante, Purg. XVIII.

Li si vedrà ciò che TEN*em* per fede.

Dante, Parad. II.

« METT*on* fragelli in voi... cui VINC*on* vizi. »

Guit. d'Arezzo, lett. 3 et 20, p. 18 et 52.

« Si CRED*on* sapere e sanno meno. »

Bocc. Decam. IV, 8.

« A cui le femine di quel paese VOGLI*on* molto bene. »

Boccac. Decam. II, 7.

1. Coll. de poes. cast. ant. al siglo XV, t. II, p. 464.

PREMIÈRES PERSONNES DE L'IMPARFAIT.

Ed io CONOSC*ia* tutte l'opere ladre
E la virtù de' buon non CONOSC*ia*.

Cronaca di ser Gorello [1].

Ch'altramente campar non VED*iam* come.

Cronaca di ser Gorello [2].

TROISIÈMES PERSONNES DE L'IMPARFAIT.

L'ira allor mi RESPOND*ia*.

Jacopone da Todi, liv. II, cant. 26.

E FACC*ia*misi udir.

Petrarca, canz. AMOR SE.

E non VAL*ia* con lor esser cortese.

Cronaca di ser Gorello [3].

Cosi 'l nostro maestro anco FAC*ia*
Quandochè 'l pane in mano avia pigliato.

Jacopone da Todi, lib. III, oda 16.

E se VOL*ian* somigliare a Fiorenza.

Cronaca di ser Gorello [4].

La langue italienne qui emploie ordinairement EI roman pour la première personne du parfait de l'indicatif, usa aussi d'I, comme les verbes romans, et d'ERON pour la troisième personne.

1. Muratori, Rer. ital. Script., t. XV, 851.
2. *Ib.* 843.
3. *Ib.* 848.
4. *Ib.* 847.

« Io ne NACQU*i* e sonne qual tu mi vedi. »

Boccac. Decam. II, 5.

« Torto ben è che non lo v*i* unqua pare. »

Guit. d'Arezzo, rim. ant.[1].

« Quanto le gambe ne gli POTER*on* portare. »

Boccac. Decam. II, 10.

PREMIÈRES PERSONNES DU CONDITIONNEL.

« Pacifico esser vorr*ia*. »

Guit. d'Arezzo, lett. XIV, p. 41.

Dolce figlio, se tua madre
Non avesse pietate,
PERDER*ia* l'ereditate
Onde più mi fai laudare.

Jacopone da Todi, lib. III, oda 22.

I non PORR*ia* giamai
Imaginar...

Petrarca, canz. POICHÈ PER.

E CREDER*ia* fra l'unghie e fra 'l veleno.

Tasso, Gerusal. VI, 70.

No 'l ti POTR*iam* cantare.

Jacopone da Todi, lib. II, cant. 14.

TROISIÈMES PERSONNES DU CONDITIONNEL.

Null' uom CADER*ia* d'alto,
Se non fosse in altezza.

Jacopone da Todi, lib. II, cant. 32.

1. Lett. di Guit. d'Arezzo, not., p. 274.

« E si CREDERI*ia* aver mi perduto. »

Boccac., Filoloc. liv. 7.

Come POTR*ia* esser questo.

Jacopone da Todi, lib. III, oda 19.

« ELEGGER*ia* il bene e fuggiria il male. »

Castiglione, cortig. fol. M.

Devr*ian* de la pietà romper un sasso.

Petrarca, son., SOLEASI NEL.

Ai colpi lor non REGGER*ian* le incudi.

Ariosto, Orl. I, 17.

Che tanti NASCER*ian* del viril sesso.

Ariosto, Orl. XX, 32.

TROISIÈMES PERSONNES DU PLURIEL AU SUBJONCTIF.

Si ch'ei non TEM*an* delle lor vendette.

Dante, Inf. XXII.

« E che VOLESS*on* dir le parole di lei. »

Boccac. Decam. IV.

VOLESS*en* de genayo portar capelli.

Burchiello da Fiorenza [1].

SCRIVESS*en* dì e notte in bei concetti.

Antonio Pucci [2].

1. Allacci, Raccolta de' Poeti ant., fol. 122.
2. *Ib.* fol. 43.

TROISIÈME CONJUGAISON.

VERBES EN IR, IRE.

INFINITIF.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Ir, ire,	ir, ire,	ir,	ir,	ire, ir,
En,	ant,	ent,	ente,	ente,
It,	IT,	ido,	ido,	ito.

ESPAGNOL :

L'ancien espagnol eut dans cette conjugaison, comme dans la précédente, des participes en ENT.

> Quando vinó la noche del sabbado IXIENT.
>
> Vid. de S. Domin., cob. 565.

FRANÇAIS :

Les participes passés français de la troisième conjugaison, furent en IT, changé depuis en I ; cependant cette inflexion primitive IT des participes passés romans, est restée dans quelques verbes français, principalement dans ceux qui ont le présent de l'infinitif en IRE, tels que : CU*ire*, DU*ire*[1], CONDU*ire*, etc., et autres composés, dont le participe est encore CU*it*, DU*it*, CONDU*it*, etc. ; D*ire*[2], ÉCR*ire*, FR*ire*, CONF*ire*, et autres composés, qui ont D*it*, ÉCR*it*, FR*it*, CONF*it*, etc.

Les participes en IT furent soumis à la règle relative à l's final.

1. Latin, DUC*e*RE ; roman, DURRE.
2. Latin, DIC*e*RE ; roman, DIRE, DIR.

« Beneiz li sire Deus de Israel. »

Trad du benedictus dominus, psaut. de Corbie.

« Convertit sunt en jurn de bataille... seiez convertit, fil des humes. »

Trad. des ps. 77 et 89, psaut. de Corbie.

« A tei serunt deguerpit li tuen fort. »

Trad. du ps. 9, ms. n° 1.

« Departit sunt nos os dejuste enfern. »

Trad. du ps. 140, psaut. de Corbie.

« Lothaire out si grant duel et tel doleur de ce que il fut desconfiz. »

Chron. de France [1].

« Tu laveras me, e sur neif serai esblanchiz. »

Trad. du ps. 50, ms. n° 1.

Mais tant est de lui esclarciz,
Tant amendez et tant beliz.

Partonopex de Blois [2].

« Quant il s'en fu fuiz en son païs. »

Chron. de France [3].

« Quant il fu gariz de sa maladie... Divers sairemenz dont li uns estoit ja mentiz. »

Chron. de France [4].

« Pur ico sunt nurrit à orguil. »

Trad. du ps. 72, ms. n° 1.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. VII, p. 128.
2. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 74.
3. Recueil des Hist. de Fr., t. VII, p. 128.
4. *Ib.* p. 135 et 136.

« Que il soit si loiaument PARTIZ et si justement comme cil le sauront partir. »

Chron. de France [1].

« RAEMPLIT sumes. »

Trad. du ps. 89, psaut. de Corbie.

« Et fu puis RESTABLIZ devant lo cors S. Denys en France. »

Chron. de France [2].

INDICATIF.

PRÉSENT.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Sent i,				
is,				
i,				
em,				
etz,	ez,			
en, on,		en,	em,	EN, ON.

IMPARFAIT.

ia,	EIE, OIE,	ia,	ia,	IA,
ias,	EIES, OIES,	ias,	ias,	
ia,		ia,	ia,	IA,
iam,	IUM,	íam*os*,	iam*os*,	iam*o*,
iatz,	iez,			
ian,		ian,	iam,	IAN.

PARFAIT.

i,	I,	í,	í,	ì,
ist,		IST,	ist*e*,	ist*i*,
i,	I,		i,	i,
im,		im*os*,	im*os*,	im*mo*,
itz,				
iren, iron,		iéron,	iram,	IRON.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 134.

2. *Ib.* p. 130.

CONDITIONNEL.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Sent iria,	ir EIE, OIE,	ir ia,	ir ia,	ir IA,
ias,	EIES, OIES,	ias,	ias,	
ia,		ia,	ia,	IA,
iam,	IUM,	iam*os*,	iam*os*,	IAM,
iatz,	iez,			
ian,		ian,	iam,	IAN.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

a,	e,	a,	a,	a,
as,	es,	as,	as,	
a,	e,	a,	a,	a,
am,		am*os*,	am*os*,	IAM,
atz,	ez,			
an,		an,	am,	AN.

IMPARFAIT.

is,			iss*e*,	iss*i*,
isses,	isses,	ieses,	isses,	
is,			iss*e*,	iss*e*,
issem,		iesem,	issem*os*,	
issetz,				
issen, isson,		iesen,	issem,	ISSON.

Dans cette conjugaison, le futur de chaque langue est formé d'après les règles déja expliquées pour les futurs précédents, et la langue italienne prend aussi quelquefois au pluriel les inflexions IR*em*, IR*an*.

Voici des observations sur les principaux rapports qui existent entre les verbes de cette conjugaison :

FRANÇAIS :

Les inflexions en UM, OM, ON, EIE, OIE, EIES, OIES, indiquées pour les premières et secondes personnes de divers temps et de divers modes de la seconde conjugaison servent aussi à la troisième.

La première et la troisième personne du parfait de l'indicatif au singulier furent caractérisées souvent, dans cette conjugaison, comme dans la précédente, par l'inflexion I.

PREMIÈRE PERSONNE.

« Jo purpensai les meies veies, e CONVERTI mes piez en tes testimonies.... Jo ne DEGUERPI tes cumandemenz... Jo jurai e ESTABLI à guarder les jugemenz de la tue justise. »

Trad. du ps. 118, psaut. de Corbie.

Couleur changeay et de cuer TRESSAILLY.

Charles d'Orléans, p. 7.

TROISIÈME PERSONNE.

« Lors se DEPARTI de Gondolvile et s'en ala... li dona trois nés e li SOUFFRI que il s'en alast. »

Chron. de France[1].

Li cuers li FAILLI, si pasma.

Le Castoiement, conte 2.

Sans nul delai le portier nous OUVRY.

Charles d'Orléans, p. 6.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. VII, p. 132 et 135.

Pour celui qui la mort SOFFRI,
Quant en la crois por nous s'OFFRI.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 215.

Le parfait composé employa le participe avec le T final qu'il n'a plus aujourd'hui.

« E bien sache que DESSERVI*d* as la mort. »

Trad. du IIIe livre des Rois, fol. 80.

« Car tu as ENVAI*d* le regne. »

Trad. du IIIe livre des Rois, fol. 61.

« Nos avons hui OI*t*. »

Sermons de S. Bernard, fol. 88.

Vos aveiz OI*t* ke az anciens fut dit.

Trad. des Morales de S. Grégoire, fol. 8.

ESPAGNOL :

La langue espagnole conserva quelque temps l'inflexion romane IST pour la seconde personne du parfait de l'indicatif au singulier.

Acà torna bucar VEN*ist* dalent mar.

Poema del Cid, v. 2419.

« Qui dixiere : en coto me FER*ist*. »

Fuero de Molina, cap. 25 [1].

Dad nos qui nos captenga, siervo del criador,
Qui SOFR*ist* grand martirio por ganar su amor.

Vid. de S. Dom. cob. 196.

Ex*ist* pora mercado, tiempo as de tornar.

Vid. de S. Domin., cob. 313.

Gozo ayas, Maria, que á Xpo PAR*ist*,
La lei vieia cerresti é la nueva ABR*ist*.

Mil. de N. S^ra, cob. 19.

1. Llorente, not. de las prov. vasc. t. IV, p. 141.

ITALIEN :

TROISIÈMES PERSONNES DU PRÉSENT DE L'INDICATIF AU PLURIEL.

« Secolari che contrari suoi sono e SEGU*en* diverso camino. »

Guit. d'Arezzo, lett. IV, p. 20.

« Quelle che, tra voi, SENT*on* de Dio, SEGU*en* la forma loro. »

Guit. d'Arezzo, lett. X, p. 30.

« E DIC*on* : per chè vertù è buona ? »

Guit. d'Arezzo, lett. III, p. 14.

PREMIÈRES ET TROISIÈMES PERSONNES DE L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF EN IA AU SINGULIER ET EN IAN AU PLURIEL.

Io SENT*ia* dentr' al cor già venir meno.

Petrarca, son., IO SENTIA.

Primo grado ch' io SAL*ia*...
Con la lancia i la FER*ia*.

Jacopone da Todi, lib. II, canz. 26.

« Gente armata che alla riscossa delle done VEN*ia*. »

Boccac., Dec. V, 1.

« Vedendo la sua gente venire in fuga MOR*ia* a dolore. »

Giov. Villani, V, 27, p. 207.

Quindi USC*ian* fuor voci canore e dolci.

Tasso, Aminta, sc. II.

SENTIAN si alquanto affaticati e lassi.

Tasso, Gerusal. XV, 55.

PREMIÈRE PERSONNE EN I DU PARFAIT AU SINGULIER.

Mal mi sent*ì* un vento dar per mezza
La fronte, e ben sent*ì* mover la piuma
Che fe sentir d'ambrosia l'orezza;
E sentì dir : Beati.

Dante, Purg. XXIV.

TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL EN IRON.

« UDIR*on* questo, tutti si fecere beffe di lui. »

Boccac. Decam. VI, 6.

CONDITIONNEL.

PREMIÈRES ET TROISIÈMES PERSONNES AU SINGULIER.

Ed io non SENTIR*ia*
Ira per loro e men malinconia.

Boccac. Teseid., VIII, 103.

Nè dissi o dico
Cose di voi non degna e no 'l DIR*ia*.

Fierensuola, p. 23.

Chi sentimento avesse
Del amor consumato,
Ben ARDIR*ia* 'l suo core...
Ben SENTIR*ia* li frutti
Del infinito amore.

Jacopone da Todi, lib. V, cant. 19.

TROISIÈME PERSONNE DU PLURIEL.

Non GIR*ian* tutti al vento i miei sospiri.

Bembo, son. XLIX.

Oltre che del sepolcro USCIR*ian* vivi.

Ariosto, Orl. XXVIII, 12.

PREMIÈRE ET TROISIÈME PERSONNES DU SUBJONCTIF.

« Almen nol SEGU*iam* peggio. »

Guit. d'Arezzo, lett. IV, p. 21.

FIN*iam* prima tra noi la lite nostra.

Ariosto, Orl. XXVI, 84.

« Se nel cor stavvi un tal desio, quest' erta
SAGL*iam*, venite. »

Alfieri, Eneid. VI, p. 234.

USC*iam* di questa mischia.

Tasso, Gerusal. III, 25.

Prima ch' indi si PART*an* le guerriere.

Ariosto, Orl. XXXVII, 115.

Che SEGU*ian* le fortune sue seconde.

Tasso, Gerusal., XI, 6.

FORMES PASSIVES.

Dans toutes les langues de l'Europe latine, le passif a été composé du participe passé et des divers temps de l'auxiliaire ESSER : je crois inutile de le prouver par des exemples; seulement je constaterai que, dans l'ancien français, le participe du singulier prenait l's caractéristique, et celui du pluriel la rejetait, conformément aux règles de la grammaire romane.

INDICATIF.

PRÉSENT.

« TURMENTEZ SUI et ENCURVEZ. »

Trad. du ps. 37, ms. n° 1.

« Car pur tei SUMES MORTIFIET tutte jurn. »

Trad. du ps. 43, ms. n° 1.

IMPARFAIT.

« Et ne ESTEIE CONFONDUZ. »

Trad. du ps. 118, ET VENIAT, psaut. de Corbie.

« Là dont ù ESTOIENT TORNET. »

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 38.

PARFAIT.

« Roboam mourut e FUD ENSEVELIZ od ses ancestres. »

Trad. du IIIe livre des Rois, fol. 104.

« Car il dist, et FAIT SUNT; il meesme mandat et CRIET SUNT. » Trad. du ps. 147, psaut. de Corbie.

FUTUR.

« Estetei issi SERAT BENEIZ li huem. »

Trad. du ps. 127, ps. de Corbie.

« Nient ne SERUNT CONFONDUT el tens mal, e és jurz de faim SERUNT SAULET. »

Trad. du ps. 36, ms. n° 1.

IMPÉRATIF.

« Ne SEIES ESLOIGNEZ de mei. »

Trad. du ps. 37, ms. n° 1.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT.

« Que io ne SEIE CONFUNDUZ. »

Trad. du ps. 125, MANUS, psaut. de Corbie.

« SEIENT TRASTURNET arriere e SEIENT CONFUNDUT ki vuelent a mei mals. »

Trad. du ps. 39, ms. nº 1.

PRONOMINAL PASSIF.

Les troubadours employèrent une autre forme, qui suppléait quelquefois au passif des latins. Le pronom SE, placé devant la troisième personne des verbes romans, correspondit à la même personne des verbes passifs latins.

ROMAN :

Czo que SE CONTEN en aquesta leiczon *a*.

Poésies des Vaudois, p. 76.

E 'l genser qu'el mon SE mire *b*.

Pierre Vidal : Ab l'alen.

FRANÇAIS :

« Li juvencel et les puceles devindrent tuit morne, et la beauté des femmes SE CHANGEA... Et la terre SE MUT sor ceaus qui en li habitoient.

Trad. du Ier livre des Maccabées [1].

En rivieres fait crestines sovent,
Les russeaus s'en ENFLENT ensement.

Pierre de Vernon [2].

Sont aussi comme li metax
Qui SE SEVRA dou malvés fer.

Bible Guiot, v. 2672.

1. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 22.
2. *Ib.* p. 116.

a. Ce qui SE CONTIENT (est contenu) dans cette leçon.
b. Et la plus gentille qui au monde SE VOYE (soit vue).

ESPAGNOL :

Esta ley SE DEVE entender del omne que es franqueado.

Fuero Juzgo, V, 1, 6.

Dixó Rachel é Vidas : non SE FACE así el mercado.

Poema del Cid, v. 139.

Cuidáron sines dulda prenderlo á manos,
Mas SE FALLARON, non fuéron tan lozanos.

Poema de Alexandro, cob. 973.

PORTUGAIS :

En que SE FAZ muito serviço á deos.

Carta d'El Rei D. Joam I[1].

« E por esta razam SE CHAMAM estos montes os montes das tres hirmaãs.

Palmeirim de Inglaterra, part. I, p. 171.

Cesse tudo o que a musa antiqua canta
Que outro valor mais alto SE ALEVANTA.

Camoẽs, os Lusiadas, I, 3.

ITALIEN :

Non ogni cosa, ch' è vera, SI VUOLE
In poplo predicare.

Barberini, Doc. d'amore, 134.

Noi aggiramo a tondo quella strada ;
Venimmo al punto dove SI DIGRADA.

Dante, Inf. VI.

1. Elucid. t. I, p. 161.

OBSERVATIONS SPÉCIALES

SUR LES VERBES DES LANGUES DE L'EUROPE LATINE.

INFINITIF.

PARTICIPES PASSÉS.

La comparaison détaillée des modifications que les participes passés ont diversement subies dans chacune des langues de l'Europe latine, ajoute un nouveau degré d'évidence aux preuves, si souvent répétées, d'une origine commune: mais dans cette partie essentielle de mon travail, je dois me borner à quelques observations et indications principales; les détails particuliers appartiennent spécialement au lexique roman.

Les participes passés de la première conjugaison en AR offrent rarement des anomalies dans les différentes langues que je compare, mais on en trouve assez fréquemment parmi ceux de la seconde conjugaison en ER, RE, et de la troisième en IR, IRE.

La langue latine, de laquelle l'idiome roman a emprunté presque tous ses participes passés primitifs, avait beaucoup de participes irréguliers dans les verbes qui correspondent aux verbes des secondes et troisièmes conjugaisons romanes; ces conjugaisons ont adopté la plupart de ces anomalies latines, toutes les fois que le participe roman a été formé en retranchant seulement au mot latin la désinence qui caractérisait les cas.

Quelques exemples expliqueront de quelle manière cette opération grammaticale fut faite.

Verbe latin.	Participe.	Verbe roman.	Participe.
Frangere,	fract*us*.	Franher,	frach.
Radere,	ras*us*.	Raire,	ras.
Nasci,	nat*us*.	Nascer,	nat.
Constringere,	constrict*us*.	Costrenher,	costreit.
Redimere,	redempt*us*.	Rezemer,	rezemt.
Pingere,	pict*us*.	Penher,	penh.
Aperire,	apert*us*.	Ubrir,	ubert.
Occidere,	occis*us*.	Occir,	occis.
Tordere,	tors*us*.	Tordre,	tors.
Moriri,	mort*uus*.	Morir,	mort.
Coquere,	coct*us*.	Cozer,	cot.
Rumpere,	rupt*us*.	Rompre,	rot.
Claudere,	claus*us*.	Claurre,	claus.
Destruere,	destruct*us*.	Destrurre,	destruct.
Jungere,	junct*us*.	Junher,	junt.
Etc.	etc.	etc.	etc.

Ces participes, devenus romans, passèrent dans les autres langues de l'Europe latine.

Mais, en conservant le participe irrégulier, emprunté au latin, la langue romane créa quelquefois un second participe régulier, en le soumettant à la règle générale qui avait établi l'inflexion UT [1] pour les participes réguliers de la seconde conjugaison, et l'inflexion IT pour ceux de la troisième.

1. La langue romane donna, dès l'origine, l'inflexion UT, à des

Ainsi, l'on trouve dans la langue romane :

Participe latin.	Part. rom. irrég.	Part. rom. rég.
Rupt*us*,	rot,	romput,
Corrupt*us*,	corrot,	corromput,
Redempt*us*,	rezemt,	rezemut,
Defens*us*,	defes,	defendut.
Abscons*us*,	rescons,	rescondut.
Elect*us*,	eleit,	eligit, elegut, etc.

Ces indications m'ont paru nécessaires, avant d'examiner les participes passés et leurs modifications dans chaque langue.

FRANÇAIS :

Les participes français de la première conjugaison en ER, venant d'AR, roman, n'exigent aucune explication.

Les participes passés de la seconde conjugaison en OIR, RE, conservèrent l'inflexion romane primitive UT, changée ensuite en U.

Plusieurs de ces participes conservèrent pareillement l'inflexion du verbe roman irrégulier, tels que :

ROMAN :

Nat, claus, ubert, mes, pres, conques, mort, cot, penh, junt, destruct, etc.

participes romans dont les participes latins correspondants avaient l'inflexion IT*us*, tels que,

Latin.	Roman.
BIBIT*um*	BEGUT.
CREDIT*um*	CREZUT.
RENDIT*um*	RENDUT.
VIVIT*um*	VISCUT.

Français :

Né, clos, ouvert, mis, pris, conquis, mort, cuit, peint, joint, détruit, etc.

Les participes, MES, PRES, CONQUES et analogues, qui, aujourd'hui, sont MIS, PRIS, CONQUIS, ont pendant quelque temps conservé la désinence romane ES.

« Jo e ceste meschine avum MES en une maisun. »

Trad. du IIIe livre des Rois, fol. 82.

La conjugaison française en IR, IRE, présente dans ses participes quelques anomalies qui exigent de courtes explications.

Plusieurs participes de verbes en IR ont des participes dont l'inflexion est UT, au lieu qu'elle devrait être IT.

Je divise ces anomalies en trois classes.

1° Les participes en UT des verbes qui, au présent de l'infinitif, ont en français l'inflexion IR, quoique l'infinitif roman eût l'inflexion ER, RE, caractéristique de la seconde conjugaison. La langue française, en changeant l'inflexion du présent de l'infinitif[1], a conservé l'inflexion romane. Voici des exemples de ces participes.

Inf. roman.	Part. roman.	Inf. franç.	Part. franç.
Ten*er*,	tengut.	Ten*ir*,	tenu.
Corr*e*,	corrut.	Cour*ir*,	couru.
Jac*er*,	jazut.	Ges*ir*,	géu.

1. On trouve, mais rarement, des verbes romans employés avec la double inflexion du présent de l'infinitif, ER, RE, et IR, tels que,

Tener, tenir, etc.

2° Ceux qui, en roman, avaient irrégulièrement le participe en UT, quoique le présent de l'infinitif fût en IR.

Venir et tous ses composés, vengut; issir, issut.

Ils ont dû conserver en français l'inflexion du participe roman.

3° Ceux qui ont pris irrégulièrement en français l'inflexion UT[1], au lieu de l'inflexion romane IT, tels que, de VESTIR,

Roman.	Français.
Vestit,	vestut.

ESPAGNOL :

Les participes passés de la langue espagnole exigent quelques remarques particulières qui constatent de plus en plus la communauté d'origine de cette langue avec la langue romane; ADO est l'inflexion des participes de la première conjugaison en AR.

J'ai dit précédemment que la première conjugaison offre rarement des anomalies, et il est remarquable que souvent chaque langue y a transporté des verbes qui originairement appartenaient à d'autres conjugaisons.

Ainsi, l'espagnol a fait entre autres, de JUNHER et SOLER, romans, JUNTAR et SOLTAR, qui régulièrement ont eu les participes JUNTADO et SOLTADO; cependant, les participes JUNT*O* et S*UE*LT*O*, venant de JUNT et SOLT, romans, ont été conservés, et ont été appelés participes

1. L'ancien français disait ESL*i*T au lieu d'ESL*u*T.

E eshalçai l'ESL*i*T del mien pople.
Trad. du ps. 88, psaut. de Corbie.

irréguliers de JUNTAR et de SOLTAR, quoiqu'il soit évident qu'ils appartiennent à deux verbes dont les inflexions ont été modifiées pour les faire passer d'une conjugaison à une autre; mais le vestige roman subsiste.

Dans la seconde conjugaison espagnole, le changement d'UDO, inflexion romane, en IDO, est très-remarquable.

J'ai donné des preuves de cette opération grammaticale.

Cette seconde conjugaison a aussi de doubles participes dont l'un, regardé comme irrégulier, est l'ancien participe roman, conservé dans la langue, et l'autre, appelé régulier, a été formé d'après l'analogie grammaticale de la langue espagnole.

Le tableau suivant indiquera quelques-uns de ces participes.

Roman.	Espagnol irrég.	Espagnol régul.
Nat,	nad*o*,	nacido,
Pres,	pres*o*,	prendido,
Opres,	opres*o*,	oprimido,
Supres,	supres*o*,	suprimido,
Provist,	provist*o*,	proveido,
Extent,	extint*o*,	extinguido,
Rot,	rott*o*,	rompido.
Etc.	etc.	etc.

Quelquefois le participe roman, quoique irrégulier, a suffi à la langue espagnole.

Roman.	Espagnol.
Post,	p*u*est*o*,
Vist,	vist*o*,
Volt,	v*ue*lt*o*.

Dans la troisième conjugaison espagnole se trouvent aussi des accidents grammaticaux, relatifs aux doubles participes et aux participes irréguliers.

Parmi les doubles participes de la troisième conjugaison, je citerai :

Roman.	Espagnol irrég.	Espagnol régul.
Escrit,	escrit*o*,	escribido,
Prescrit,	prescrit*o*,	prescribido,
Maldit,	maldit*o*,	maldecido,
Convers,	convers*o*,	convertido.

Voici quelques-uns des participes irréguliers restés dans la langue romane et dans la langue espagnole.

Roman.	Espagnol.
Apert,	apert*o*,
Cubert,	cubert*o*,
Dit,	dich*o*,
Mort,	m*ue*rt*o*.

PORTUGAIS :

La langue portugaise procéda comme l'espagnole; elle est régulière dans la première conjugaison; ses participes sont en AD*O*, d'AT roman.

Dans la seconde, elle adopta long-temps UD*O*, d'UT roman.

Et dans la troisième, ID*O*, d'IT roman.

Et dans ces deux dernières conjugaisons, elle offrit les mêmes accidents que la langue espagnole,

1° Par ses doubles participes.

2° Par ses principes irréguliers.

PARTICIPES PORTUGAIS DOUBLES.

Roman.	Portugais irrég.	Portugais régul.
Rot,	rot*o*,	rompido,
Eleit,	eleit*o*,	eligido,
Mort,	mort*o*,	morrido,
Suspens,	suspens*o*,	suspendido.

J'y joindrai quelques exemples de participes irréguliers.

Roman.	Portugais.
Dit,	dit*o*,
Feit,	feit*o*,
Vist,	vist*o*,
Escrit,	escrit*o*,
Cubert,	cubert*o*,
Abert,	abert*o*,
Compost,	compost*o*.

ITALIEN :

La première conjugaison de la langue italienne n'exige aucune observation.

Les participes passés de la seconde sont ordinairement en UT*O*, venant d'UT roman; mais plusieurs offrent des accidents semblables à ceux des participes passés espagnols et portugais, et surtout ils ont deux participes, l'un irrégulier et l'autre régulier.

Je citerai parmi les doubles participes[1] de la seconde conjugaison,

1. Voyez l'ouvrage de Mastrofini : TEORIA E PROSPETTO OSSIA DIZIONARIO CRITICO DE' VERBI ITALIANI CONJUGATI, etc.

Roman.	Ital. irrég.	Ital. régul.
Ras,	ras*o*,	raduto,
Nat,	nat*o*,	nasciuto,
Rezemt,	redemt*o*,	redimuto,
Mes,	mess*o*,	metuto,
Pres,	pres*o*,	prenduto,
Ques,	chiest*o*,	chieduto,
Vist,	vist*o*,	veduto,
Tons,	tons*o*,	tonduto.

Parmi les doubles participes passés qui appartiennent à la troisième, je choisis les suivants :

Offert,	offert*o*,	offerito,
Apert,	apert*o*,	aprito,
Occis,	uccis*o*,	ucciduto,
Mort,	mort*o*,	morito.

Le participe irrégulier est rarement unique en italien; on trouve cependant,

Roman.	Italien.
Tort,	tort*o*,
Rot,	rott*o*,
Cot,	Cott*o*.

INDICATIF.

FUTUR DIVISÉ.

La langue romane, qui formait le futur par l'adjonction du présent du verbe AVER à l'infinitif des verbes, sépara quelquefois ces deux éléments du futur, et plaça entre eux le pronom que le verbe régissait. Cette forme ne se retrouve qu'en espagnol et en portugais.

ESPAGNOL :

Non te diran Jacob, mas DECIR te HAN Israel.

Fuero Juzgo, XIII, III, 15.

CASTIGAR los HÉ como avran á far.

Poema del Cid, v. 229.

HABER les HEMOS como alevosos perjurados.

Fuero de Llanes [1].

PORTUGAIS :

E COMEZAR la EI acrezentar.

Doc. da villa de Móz, 1270 [2].

DAR VOS HEY conta de donde ella vem.

Palmeirim de Ingl., cap. 6, t. 1, p. 31.

Cette forme s'appliquait aussi au conditionnel formé de l'inflexion de l'imparfait d'AVER et d'un infinitif.

DEXAR me IAS con el sola, cerrarias el postigo.

Arcip. de Hita, cob. 1455.

« E mas PECHERE me HIA en pena diez mil maravedis. »

Fuero de Llanes [3].

« Habria nuestra ira y PECHAR NOS YA toda aquella pena. »

Fuero de Castro verde [4].

MODIFICATIONS INTÉRIEURES DANS LES VERBES TERMINÉS EN NER, NRE, NDRE, NIR.

La langue romane inséra en quelques temps de ces verbes, et surtout au présent du subjonctif, le G après l'N, et alors la forme de ce subjonctif fut,

1. Llorente, Not. de las Prov. vasc. t. IV, p. 189.
2. Elucid. t. II, p. 118.
3. Llorente, Not. de las Prov. vasc. t. IV, p. 191.
4. *Ib.* p. 353.

Tenga, tengas, tenga, tengam, tengatz, tengan.
Prenga, prengas, prenga, prengam, prengatz, prengan.
Venga, vengas, venga, vengam, vengatz, vengan.

Cette forme a existé dans l'ancien français, et se retrouve encore dans l'espagnol et dans l'italien.

Le portugais, par un changement qui lui est ordinaire, au lieu de NG, prend NH.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Tenga,	tienge,	tenga,	tenha,	tenga,
Prenga,	prenge,	prenga,	prenha,	prenga,
Venga,	viengé,	venga,	venha,	venga.

Comme la langue française a rejeté ce G intérieur, je prouverai, par quelques exemples, qu'elle a employé autrefois cette forme romane.

Que jo APRENGE les tuens cumandemenz.

Trad. du ps. 118, psaut. de Corbie.

E prie Diu qu'en PRENGE cure.

Marie de France, t. 1, p. 64.

« Si huem peched.... e VIENGE merci requerre devant cest le tuen altel. »

Trad. du III[e] livre des Rois, fol. 91.

Que jamès ne VIENGE a port.

Marie de France, t. 1, p. 94.

Bien lur CONVIENGE del surplus.

Marie de France, t. 1, p. 88.

VIENGENT a mei les tues miseratiuns.

Trad. du ps. 118, psaut. de Corbie.

Ne volt ke nus des suens ne VIENGE
Ke desturnast e ki DETIENGE.

Marie de France, t. 1, p. 60.

DU VERBE ANAR, ANDAR, ALLER[1].

On trouve une nouvelle preuve de l'origine commune des langues de l'Europe latine, 1°, dans l'usage que toutes font de ce verbe, qui n'a pas été fourni par le latin; 2°, dans la forme particulière, vraisemblablement empruntée à la langue grecque, par laquelle ce verbe et les verbes défectifs IR et VADER se joignent, en forme d'auxiliaires, à des verbes qui sont au participe indécliné ou au temps qui représente le gérondif latin.

PRÉSENT DE L'INFINITIF EMPLOYÉ AVEC LA PRÉPOSITION EN.

Cette forme romane se retrouve dans les langues que je compare.

FRANÇAIS :

En moi GREVER poez griement pechier.
Le roi de Navarre, chans. IV.

Ne fis vers vous ne mal ne félonie
Ne EN PENSER, n'EN DIRE vilanie.
Le Comte de la Marche [2].

Et quant mes cuers s'est mis EN li AMER.
Le Châtelain de Couci [3].

ESPAGNOL :

Percibido EN DAR conseio.
Fuero Juzgo, I, I, 2.

1. L'ancien français offre des traces de la forme romane :
Que vos A*n*EZ por moi fors terre.
Roman de Tristram.

2. La Borde, Essai sur la Musique, t. II, p. 205.

3. *Ib.* p. 262.

Perderé EN SER vencedor
Y ganaré EN SER vencido.

Roxas, comed. : NON AY SER PADRE.

PORTUGAIS :

« Nõ se arrisquem EM FAZER tam grande desatino.

Hieronymo Osorio, Carta 4.

ITALIEN :

Godea IN MIRAR lo e IN RAGIONAR con esso.

Tasso, Gerus. I.

VERBES EMPLOYÉS IMPERSONNELLEMENT.

Je n'entrerai dans aucun détail sur cette forme que la langue romane avait empruntée des latins, et qui se retrouve dans toutes les langues que je compare.

SUPPRESSION DES PRONOMS PERSONNELS, SUJETS DES VERBES.

Cette forme fut aussi fournie par la langue latine, et fut beaucoup employée par les troubadours, soit parce que la poésie pouvait gagner à la concision, soit parce que cette suppression ne nuisait jamais à la clarté du style, lorsque les inflexions spéciales affectées à chaque personne des divers temps et des divers modes permettaient de la reconnaître sans retard et sans équivoque.

En France on regarde assez généralement cette suppression des pronoms personnels, sujets des verbes, comme l'une des formes grammaticales qui constituent le style marotique ; mais si Marot l'a souvent employée, elle l'avait été bien davantage par les auteurs français les plus anciens, ainsi que les exemples suivants le prouvent.

« Ensi sejornerent,... ne sai quanz jorz. »

Villehardouin, p. 111.

Quant... voi ces oisiaux esjoir
Por la douçor de la seson,
Lors... chant por ma dolor couvrir;
...N'ai de chanter autre reson.

Le Chastiement des dames, v. 665 et suiv.

Mais se droit... me voulez garder,
Puisque ce cœur de moi... avez
Le votre fault que... me laissiez.

Charles d'Orléans, p. 23.

« Pour la grant affection et amour naturelle que... avons, comme avoir... devons a lui. »

Ordon. des rois de France, t. XV, p. 208.

IMPÉRATIF.

Dans la langue romane, le présent de l'infinitif précédé de la négation tenait parfois lieu de l'impératif.

Cette forme se conserva quelque temps en France, elle existe encore en Italie, mais je n'en ai trouvé de trace ni dans l'espagnol ni dans le portugais.

FRANÇAIS :

« Sire, NE me ARGUER en la tue ire... NE DESTURNER tu la face de mei... NE ENTRER en jugement ot tun serf. »

Trad. des ps. 37, 101, 142, psaut. de Corbie.

« Sire, NE me ARGUER en la tue ire, e en ta forsenerie NE me CHASTIER. »

Trad. du ps. 37, ms. n° 1.

Ah! biaux douz filz, por Dieu, NEL DIRE.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 379.

Et tu, preudom, NE te HASTER
De ton anemi descombrer....
Dit li : NE t'ESMAIER de rien
Ge te conseillerai moult bien....
Beax fils, dist-il, NE CROIRE pas
Tote la rien que tu orras,
Ains que tu l'aies essaié.

Le Castoiement, conte 3, 8 et 19.

Plus N'EMBRASSER que l'on ne peut estreindre.

Pibrac, Quatr. LXIX.

ITALIEN :

Dicendo à me : di ciò NON FAR parola.

Petrarca, canz. NEL DOLCE TEMPO.

« NON PIANGER, confortati. »

Boccac., Decam. I, I.

NON LASCIAR la magnanima tua impresa.

Petrarca, son., LA GOTA.

E 'l duca a lui : Caron, NON ti CRUCIARE :
Vuolsi così colà, dove si puote
Ciò, che si vuole, e più NON DIMANDARE.

Dante, Inf. III.

Signor, NON mi RIPRENDER con furore,
E NON VOLER corregermi con ira.

Dante, trad. del ps. DOMINE NE IN FURORE.

SECONDES PERSONNES DU PLURIEL A LA PLACE DES SECONDES PERSONNES DU SINGULIER.

Cette forme romane qui permet l'emploi de vos au lieu de TU et qui exige en conséquence le verbe au pluriel,

se retrouve dans les langues de l'Europe latine, avec cette circonstance remarquable que lorsqu'un adjectif se rapporte au sujet vos, il reste au singulier, attendu qu'il ne s'agit que d'une personne.

QUE conjonctif entre deux verbes.

Ce QUE conjonctif roman remplaça la forme latine qui plaçait un second verbe à l'infinitif, et son sujet à l'accusatif.

Ce QUE roman, conjonctif indéclinable, modifié par l'italien en CHE, a été conservé dans les autres langues.

Il serait inutile de donner des exemples de l'emploi ordinaire de ce QUE, comme suppléant à la forme latine que les grammairiens modernes ont appelée le QUE retranché.

Mais souvent la langue romane employa ce QUE, dans le sens de QUIA, UT, NE, latins.

Je prouverai par des exemples que cette forme fut adoptée par les autres langues.

Et quelquefois la langue romane supprima le QUE, sans que le verbe subséquent fût placé à l'infinitif.

Quelques citations prouveront l'adoption de cette forme dans les autres langues.

QUE conjonctif dans le sens de QUIA, EO QUOD, UT, NE, etc.

Français :

Mès vous l'aurez QUE je le vueil.

Fabl. et Cont. anc. t. 3, p. 365.

Ensi le di, QUE ne m'en puis celer.

Le roi de Navarre, t. 2, p. 16.

« Et que li avoirs lor fust rendus, QUE ils estoient prests de mouvoir. »

Villehardouin, p. 22.

« Nicholete laise ester, QUE ce est une caitive qui fu amenée d'estrange terre. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

Afuble toi, QUE trop es nus.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 378.

Je m'en vais en ma maison,
QUE Perrin est ki m'atent.

Le roi de Navarre, t. 2, p. 93.

Quant il voudra bien li souffrez,
QU'obedience li devez
Si com li moine a lor abé...
Par yvrece est mainz hom perduz
QU'ele taut toutes les vertus.

Le Chastiement des dames, v. 112 et 312.

Il fault qu'il soit assisté d'un des dieux,
QU'il est si fort au combat furieux.

Amyot, trad. de Plut. OEUVR. MOR. t. 1, p. 227.

« Jo aturne tantel de viande a mei e a mun fiz; QUE nus le manjum. »

Trad. du IIIe liv. des Rois, fol. 110.

« Li Sires del ciel esguardet sur les filz des umes, QUE il veist se fust entendanz u requeranz deu. »

Trad. du ps. 113, ms. n° 1.

« Ceste merveilluse multitudine de pople que tu as veue te livrerai a cest jur de ui, QUE tu saches veirement que jo sui sires fors e poestifs. »

Trad. du IIIe livre des Rois, fol. 115.

Vous me dites que je refraigne
Mon cuer QU'amors ne le sorpreigne.

Roman de la Rose, v. 3089.

Pour les musser, QU'on ne les voye.

Villon, p. 55.

« Il prist vaissiaus d'or et d'argent et les despeça et puis les bailla a saint Germain pour donner aux povres, QUE il ne les perdist. »

Chron. de France [1].

« Et que il se tapisissent es eglises et en autres lieux, QUE ils ne fussent occis. »

Chron. de France [2].

« Guarde QUE n'aies merci. »

Trad. du Ier livre des Rois, fol. 18.

« Ils laissent debout les parties des edifices qui y touchent... et les estayent QU'elles ne tombent d'elles mêmes. »

Amyot, trad. de Plut., OEUVR. MOR., t. 1, p. 463.

L'emploi de ce QUE n'étant plus admis dans la langue française, j'ai cru convenable de fournir des preuves nombreuses de l'ancien usage.

Je donnerai moins d'exemples pour les autres langues qui ont conservé cette forme romane.

ESPAGNOL :

Eucuba fué en coita QUE s cudaba morir.

Poema de Alexandro, cob. 331.

1. Recueil des Hist. de France, t. III, p. 215.
2. *Ib.* p. 201.

« Dios los diera el poblo QUE lo defendiesen é QUE lo governasen ben. »

Fuero Juzgo, I, IV, v.

De noche lo lieben QUE non lo vean christianos.

Poema del Cid, v. 93.

« Deven seer pesquiridos QUE se non puedan asconder. »

Fuero Juzgo, IX, I, 21.

PORTUGAIS:

« Das flores de que o campo estava cuberto, QUE isto era no mes de mayo. »

Palmeirim de Inglat., part. I, c. 3, p. 14.

Impossibilidades não façais,
QUE quem quiz sempre pode....

Camões, os Lusiadas, IX, 95.

« E porem ouro, prata, dineros.... QUE se não pode despender en cousa mas guisada. »

Chron. d'El Rey D. Joam I, part. 1, cap. 123.

Vosso favor invoco, QUE navego
Por alto mar, com vento tão contrario.

Camões, os Lusiadas, VII, 78.

« E mandai vossas cartas pelas comarcas á quaesquer que tem voz por Portugal, QUE se venhan á pressa. »

Chron. d' El Rey D. Joam I, part. 1, cap. 123.

E do teu claro sangue assi a memoria
Conserva QUE a não gaste o tempo ou mude.

Ant. Ferreira, t. 1, p. 118.

ITALIEN:

« Beati poveri, CHE regno del cielo è loro. »

Guit. d'Arezzo, lett. III, p. 12.

« Andiam CHE la via lunga ne sospinge. »

Dante, Inf. IV.

« Ti guarda di più in casa non menarlo CHE io ti pagherei di questa volta e di quella. »

Boccac. Decam. IV, 10.

« E dove il potrem noi porre CHE egli non si suspichi domattina. » Boccac. Decam. IV, 10.

SUPPRESSION DU QUE ENTRE LES DEUX VERBES.

La forme romane qui consistait à supprimer le QUE conjonctif, sans marquer son absence par aucun accident grammatical, fut adoptée par les langues de l'Europe latine, et pendant long-temps la langue française s'en servit en prose et en vers.

FRANÇAIS :

Sire ne lairrai.... ne vus die
.... Vus m'avez rendu la vie.

Roman de Protheslaus.

Ne nous ne porrions nier
.... Ne nous aiez par armes pris.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 85.

Et quide..., ce soit faerie
Quanqu'il voit de manantie.

Partonopex de Blois[1].

Bien savez.... le cox chaponez
Est as gelines mal venus.

Fabl. et Cont. anc. t. 1, p. 104.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 17.

Ont bien juré.... rien ne douront
S'a ceux non qui l'avoir porront.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 306.

Sachiès.... vous vous en avilés.

Roman de la Rose, v. 3272.

« Sachez.... si vous y contrevenez, outre la note de parjure, vous encourez nostre indignation. »

Ordon. des Rois de France (1317), t. XV, p. 23.

Je te promets et jure par ma foy
.... Par moi ton cœur jà forcé ne sera.

Charles d'Orléans, p. 5.

S'aucuns de vostre amor vous prie,
Gardez.... ne vous en vantez mie.

Le Chastiement des dames.

S'il advient.... les manteaux vers
Ayent cours comme chascun pense.

Coquillart, p. 180.

« Ils doutent, obstant son décès,.... on leur veuille mectre ou donner empechement. »

Ordon. des Rois de France (1461), t. XVII, p. 266.

ESPAGNOL :

E si dis.... non dara fiador.

Foros de Oviedo [1].

Sepas de mi.... non puedes nulla cosa levar.

Vid. de S. Domin. cob. 176.

Sabet... no lo dexáron en su tienda estar.

Poema de Alexandro, cob. 1553.

1. Llorente, not. de las prov. vasc. t. IV, p. 98.

No creo.... las rosas
De la primavera
Sean tan fermosas.

Marques da Santillane[1].

Non creo.... de theología
Sant Augustin mas sabia.

Gomez Manrrique[2].

Temo.... seré culpado.

Vid. de S. Domin. cob. 52.

Yo vos suplico y vos ruego
.... Me libredes de la pena.

J. de Mena[3].

« Temia.... me buscasen desde.
« Un deudor que sabe.... le perseguen los alguaciles.. »

El. P. Isla, Gil-Blas, lib. vii, cap. 2.

Portugais :

« O qual affirman... lhe pos o mesmo Vigia Raja...

« Posto que nesta fábula cuido... nam teve tanta parte a humana ambiçam. »

J. de Lucena, Vida do P. S. F. Xavier, liv. II, cap. 18.

« Lhe pedia encarecidamente... nam viesse nunca em seu irmam dom Francisco de proseguir. »

J. de Lucena, Vida do P. S. F. Xavier, liv. I, cap. 1.

« Ves... corre a costa que Champá se chama. »

Camõens, os Lusiadas, X, 129.

« E guarde se... non seja inda comido. »

Camõens, os Lusiadas, IX, 26.

1. Collect. de poes. cast. ant. al sig. XV, t. I, p. xliv.
2. Canc. gener., fol. xxxii, v°.
3. *Ib.* fol. xxv, v°.

ITALIEN :

« E forse non credete... ei rendan voi. »

Guit. d'Arezzo, lett. XIV, p. 42.

« Ben credo... savete vera moneta divisare da falsa. »

Guit. d'Arezzo, lett. XX, p. 52.

« Dubitava... non fosse alcuna dea. »

Boccac., Decam. IV, 10.

« Temendo... non gli avenisse quello che gli avvenne. »

Boccac. Decam. V, 9.

« E dubitando... non dicesse da beffe, gli demandai. »

Ben. Varchi, Ercolano.

En terminant ce chapitre VI relatif aux verbes, il me serait facile de rassembler les diverses preuves d'identité, les nombreux rapports que fournissent ou indiquent les rapprochements successifs que j'ai eu occasion de présenter.

Mais est-il besoin d'énumérer spécialement ces preuves ? On les trouve dans chacune des trois conjugaisons, dans chaque mode, dans chaque temps, dans les formes intrinsèques et dans les inflexions, et enfin dans l'emploi ou dans la suppression du QUE conjonctif.

Quand on voit de telles conformités, peut-on croire que ces diverses langues auraient pu les offrir, si elles n'avaient eu primitivement une origine commune ?

CHAPITRE VII.

ADVERBES, PRÉPOSITIONS, CONJONCTIONS.

Avant de comparer en détail les adverbes, les prépositions et les conjonctions qui offrent des rapports d'identité dans les diverses langues de l'Europe latine, j'examinerai les adverbes qui ont la désinence spéciale MENT.

Une forme de ces langues par laquelle le caractère d'un type primitif et commun se manifeste de la manière la plus évidente, c'est sans doute la formation de ces adverbes composés, qui, par l'adjonction de la désinence MENT ou MENTE au féminin des adjectifs, les modifie en adverbes.

Dans les éléments de la grammaire avant l'an 1000, j'ai expliqué comment cette forme avait été empruntée à la langue latine.

La langue romane a employé MENT, et le français l'a conservé.

Le portugais et l'italien [1] ont pris l'E final euphonique, et ont ainsi ajouté MENTE au féminin des adjectifs.

1. Les patois de la haute Italie rejettent l'E final.

Il existe des preuves nombreuses que l'ancien espagnol se servait du MENT roman.

El te Deum laudamus fué ALTAMENT cantado.
Mil. de N. S^{ra}, cob. 847.

En el fuego BRAVAMENT encendido.
Mil. de N. S , cob. 363.

Empezó á plorar tant ATURADAMENT.
Vida de S. Domin., cob. 392.

La fonta que ficiéron CARAMENT la compraban.
Vid. de S. Millan, cob. 444.

Estaba el cativo DURAMENT espantado.
Vida de S. Domin. cob. 654.

Empezó la á lidiar muy DENODADAMENT.
Vid. de S. Millan, cob. 290.

Respondienle las virgines DULCEMENT organando.
Vid. de S. Domin. cob. 524.

De escura manera ESCURAMENT dictadas.
Poema de Alexandro, cob. 1106.

Fuéron con estas nuevas FERAMENT espantados.
Vid. de S. Millan, cob. 411.

Empezó de sus ojos GRAVEMENT á plorar.
Mart. de S. Lor. cob. 63.

Desmassen en agosto LEALMIENT su cevera.
Vid. de S. Domin. cob. 464.

Derramaba lo suyo LARGAMENT é sin tiento.
Mil. de N. S^{ra}, cob. 629.

Como qui yace preso LUENGAMENT en cadenas.
Vid. de S. Domin. cob. 415.

As todas tus yentes MALMENT aontadas.
Poema de Alexandro, cob. 442.

Conduchos adovados MARAVILLOSAMENT.
Mil. de N. S[ra], cob. 699.

Ca era grand facienda NOBLEMENT celebrada.
Mil. de N. S[ra], cob. 701.

Ixie á los de fuera ONDRADAMIENT guarnido.
Sacr. de la Misa, cob. 137.

El palacio bien rico RICAMENT parciado.
Poema d'Alexandro, cob. 2444.

Sirvieli un ministro SANTAMIENT doctrinado.
Vid. de S. Millan. cob. 144.

On trouve aussi dans le FUERO JUZGO la preuve de l'emploi de cette désinence romane. De nombreuses variantes, fournies par quelques manuscrits, présentent plusieurs exemples; le manuscrit de l'Escurial n° 3 prend MENT dans tous les adverbes composés [1].

Dans quelques FUEROS on en trouve aussi des exemples.

Non-seulement les langues de l'Europe latine ont formé l'adverbe composé par l'adjonction caractéristique de MENT, mais encore lorsqu'elles ont employé deux ou trois adverbes rapprochés, elles n'ont placé quelquefois le signe adverbial, MENT, qu'à la suite de l'un des adjectifs. Je crois convenable d'ajouter quelques exemples à ceux qui ont été fournis dans les éléments de la grammaire romane avant l'an 1000.

1. « Esc. 3. MANSA*mient* y con esta terminacion CONSTANTEMENTE se escriben los adverbios en MENTE como PIADOSA*ment*, etc. »
Fuero Juzgo, I, I, not. var. 34.

ROMAN.

Mans Roger Bernatz parla SUAU e DOUSA*ment*.

G. de Tudela.

Dona non deu parlar mas gent
E SUAU e CAUSIDA*ment*...
Anatz SUAU e BELLA*ment*.

Anonyme : SEINOR VOS QUE.

Mostret lur grans reliquias
Qu'avia lonc temps guardat
SANCTA*ment* e DEVOTA.

Vid. de S. Honorat, XVII.

E Guarintz respondet
FOLLA*ment* et IRADA.

Vida de S. Honorat, XLVI.

« Els fan lo humiliat FENCHA*ment* e FALSA. »

Libre de Vicis e de Vertutz.

FRANÇAIS :

Cette forme se trouve, mais rarement, dans les anciens auteurs français.

Son chief trecie moult richement,
Bien, et BEL et ESTROITE*ment*.

Roman de la Rose, v. 502.

ESPAGNOL :

Los trata CORTES y AMIGABLE*mente*.

Cervantes, D. Quix. l. 2, c. 12.

Franjas texidas BELLA y SUTIL*mente*.

Luis. de Léon, prov. de Salomon, v. 75

PORTUGAIS :

« Onde SOTIL é ARTIFICIOSA*mente* estava lavrada e esculpida toda a maneira de sua vida. »

Palmeirim de Inglaterra, t. 1, p. 131.

ITALIEN :

« Non vederete ANTICA O NOVA*mente* esser divenuto. »

Guit. d'Arezzo, lettr. XIV, p. 42.

« Quanto PRUDENTE e GIUDIZIOSA*mente* n'ammaestró Aristotile. » Ben. Varchi, Ercolano.

Les langues qui primitivement employaient des adjectifs communs auxquels ne s'attachait pas la désinence caractéristique du féminin, avaient formé leurs adverbes composés avec ces adjectifs. Quand elles admirent ensuite les différences de genre, plusieurs adverbes conservèrent l'invariabilité de l'adjectif qui entrait dans leur composition. L'ancien français en fournit beaucoup d'exemples. J'en citerai quelques-uns.

« Si le vestent IMPERIAL*ment*. »

Villehardouin, p. 73.

LOYAL*ment* et bien l'amera.

Fabl. et Cont. Anc., t. 4, p. 66.

« N'a pas GRANT*ment* és chroniques lisoye. »

OEuv. d'Alain Chartier, p. 261.

Li chevaliers lui dist BREF*ment*.

Marie de France, t. 2, p. 432.

Qui peche MORTEL*ment*, il ocist Dieu son mestre.

Testam. de J. de Meung.

« Que tu n'aies souffert paines en la sainte croiz CORPOREL*ment* pour nous. »

Chron. de France [1].

1. Recueil des Hist. de France, t. V, p. 275.

« Se rebellerent contre li trop CRUEL*ment.* »

Chron. de France[1].

« Que il se dampnent PERPETUEL*ment!* »

Chron. de France[2].

Quel duel ont li loial amant
Que l'en refuse si VIL*ment.*

Roman de la Rose, v. 1474.

« Et pourtant rencontra fort GENTIL*ment* le philosophe Arcesilaus. »

Amyot, trad. de Plut. OEUV. MOR. t. IV, p. 234.

Sire, li miens Deus, magnifiez iez FORT*ment.*

Trad. du ps. 103, psaut. de Corbie.

L'adverbe composé GENTI*ment* est resté dans la langue française.

A ces observations sur les adverbes j'ajouterai que toutes les langues dont j'examine les rapports ont admis et conservé l'usage de la langue latine qui employait souvent l'adjectif neutre comme adverbe ; ainsi on dit, frapper FORT, parler BAS, etc.

Dans la comparaison de quelques adverbes, prépositions et conjonctions dont l'usage est commun aux langues de l'Europe latine, je me bornerai à un choix, qui, par l'évidence des rapports identiques, prouvera d'une manière toujours plus incontestable, l'origine, la formation commune de ces langues.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 310.
2. *Ib.* t. V, p. 286.

PRINCIPALES PRÉPOSITIONS

COMMUNES AUX LANGUES DE L'EUROPE LATINE.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
A,	à,	á,	a,	a,
De,	de,	de,	de,	DE,
En,	en,	en,	en,	EN,
Per,	PER,	PER,	PER,	per,
Avan,	avant,	AVANT,	avant*e*,	avant*e*,
Entre,	entre,	entre,	entre,	entr*o*,
Aprop, apres,	après, auprès,	APRES,	APRES,	apres*so*,
Sobre,	SEURE,	sobre,	sobre,	sopra, sovra,
Senz, ses, senes,	sans, SENS,	SENES, SEN,	sem,	senz*a*,
Segun,	SECOND, selon,	segunt, segun,	secund*o*,	second*o*.
Pos, pois, pueis,	puis,	p*ues*,	pos,	poi,
Fors, foras,	FORS,	FORAS,		FOR,
Oltra,	ULTRE,	ULTRA,	ULTRA,	oltra.

A.

La préposition A se trouve dans toutes les langues de l'Europe latine.

Il serait superflu de comparer les diverses acceptions dans lesquelles elle est employée.

Mais il est une acception particulière qui mérite d'autant plus de fixer notre attention, qu'elle n'a pas été fournie par la langue latine.

Pour exprimer le sens de la préposition CUM, latin, AVEC, français, la langue des troubadours employait ordinairement la préposition AB, modifiée quelquefois en A

et restée, sous cette dernière forme, dans les autres langues.

Ce vestige roman est un des plus remarquables; en voici des exemples.

Français :

« Les prophètes ki d'amunt vendrunt a estrumens, psaltérie, tympans, frestels e harpe, si prophetiserunt. »

Trad. du Ier liv. des Rois, fol. 11.

Poi me porrai mès soustenir
Fors a baston ou a potence.

Roman de la Rose, v. 12949.

« La verge, li ceptres de ton regne a que tu baz et chasties cels que tu eimes. »

Com. sur le psalt. fol. 95 [1].

« Et furent reçu a grant feste et a grant joie. »

Villehardouin, p. 21.

Deduistrent soi privéement
Au bon vin cler et au piment.

Le Castoiement, cont. 9.

Son vis a ses ongles depiéce.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 126.

« Vez-cy ung vaissel d'argent plain d'ung merveilleux boire que j'ai fait a mes mains. »

Roman de Tristram.

A deul et a corroux se part.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 325.

1. Glossaire sur Joinville, A.

« Il fut recueilly A grand gloire et grand obéissance. »

Comines, liv. I, p. 91.

Dechire l'ennemi AUX ongles et AUX dents.

Joac. du Bellay, fol. 186.

« Sans que nulle autre ville ou pays puissent ne doyent draper AU semblable marque et lisiere. »

Ordon. des Rois de France (1435), t. 3, p. 31.

« Il faisoit lors gloire envers ces sages hommes là, de se passer A peu sobrement. »

Amyot, trad. de Plut., OEUV. MOR. t. 3, p. 51.

ESPAGNOL :

La cinta fué obrada A muy grant maestria.

Poema de Alexandro, cob. 80.

Quien A hierro mata, a hierro muera.

Refranes.

Clamando : fiio, fiio, A una grand pressura.

Duelo de la virgen. cob. 36.

PORTUGAIS :

Vão correndo é gritando A boca aberta.

Camõens, os Lusiadas, 4, 21.

ITALIEN :

« Un suo orto, che egli lavorava A sue mane. »

Boccac. Decam. VIII, 2.

Qual ingegno A parole
Potria agguagliar il mio doglioso stato?

Petrarca : CHE DEBB'IO.

Bateansi A palme, e gridavan sì alto.

Dante, Inf. IX.

« Furo ricevuti tutti A grandissimo honore. »

Giov. Villani, IV, 33, p. 96.

DE.

Cette préposition latine passa dans chaque langue et même dans l'italien qui aujourd'hui emploie DI.

On retrouve DE, devant les articles italiens LO, LA, GLI, etc., et même ailleurs.

Fu cantator DE lo Spirito santo.
Dante, Parad. XX.

Signor DE la mia fine e DE la mia vita.
Petrarca, Sest. CHI È FERMATO.

Sotto 'l velame DE gli versi strani.
Dante, Inf. VI.

Ma DE la temperanza e pietate
La misericordia sì ne è nata.
Jacopone da Todi, cant. 2, p. 95.

Eo Bonifacio DE tanta potenza...
DE mi dotaron et ebeno paura...
La strucion crudele DE Florenza.
Butto Messo da Florentia [1].

Che par florin d'or et è DE recalco...
Sol cor DE Bichina fosse diamante...
Amor mi fa envagir DE si gran ladre...
S'altre DE mi se fosse reclamato...
E DE morir quando lo mar fie sico,
Falo deo per strazzo DE mi esser sano.
Cecco di M. Angiolieri [2].

1. Allacci, Raccolta de' Poeti ant., fol. 191.
2. *Ib.* fol. 203 - 206.

EN.

La langue romane dit EN au lieu de l'IN latin.

Le seule langue italienne se sert encore d'IN, mais autrefois elle a employé EN ainsi que le français, l'espagnol, et le portugais, qui l'ont conservé.

« En le cose del seculo avere letitia. »

Guit. d'Arezzo, lett. III, p. 15.

« Se tutto EN auro è. »

Guit. d'Arezzo, lett. XXXVI, p. 83.

« En li suoi vietò terrena grandezza. »

Guit. d'Arezzo, lett. I, p. 5.

En aspra e gran religione.

Jacopone da Todi, lib. I, sat. I.

Li fusse offerto EN cotal povertade.

Jacopone da Todi, lib. 4, cant. 28.

PER.

L'ancien français a, comme la langue romane, employé PER dans l'acception que PAR exprime aujourd'hui.

« Une autre assaillie firent PER une porte de fors... et de si grand essil furent torné à si grant haltesce PER Dieu avant et PER les pelerins après. »

Villehardouin, p. 65 et 73.

ESPAGNOL :

Luego vió PER ù podria aver meior passada.

Poema de Alexandro, cob. 2342.

Fablar curso rimado PER la quaderna via.

Poema de Alexandro, cob. 2.

Cuemo se partel mundo PER treb particion.

Poema de Alexandro, cob. 254.

PORTUGAIS :

« Afinado toto PER o afinador. »

Doc. da Torre de Moncorvo, 1405 [1].

E non forem PER eles punidos.

Liv. Vermeilho, n° 1, p. 399.

La langue italienne a toujours employé PER.

ENTRE.

Cette préposition romane est la même en français, en espagnol et en portugais.

L'italien a seulement changé l'E final en O.

PROP, APROP, PRES, APRES, AUPRÈS.

FRANÇAIS :

APROP Nerun l'emperur.

Trad. de l'Évang. de saint Jean [2].

ESPAGNOL :

APRES de la verta aviéron la batalla....
APRES son de Valemia á tres leguas contadas.

Poema del Cid, v. 1234 et 1567.

« APRES de la prenda... aquel otro á quien lo demanda vaya APRES. » Fuero de Oviedo [3].

1. Elucid. t. I, p. 385.
2. Cat. of Harleiam mss., t. II.
3. Llorente, not. de las prov. vasc. t. IV, p. 101 et 106.

PORTUGAIS :

APRES de mim.

Doç. de Vairam, 1287[1].

SOBRE.

Le SOBRE roman se retrouve en espagnol et en portugais; il n'a éprouvé en italien que le changement de l'E final en A, et autrefois l'ancien français l'a modifié en SORE, SEURE, d'où est ensuite venu SUR.

Li troi larron SORE li queurent.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 243.

Sire, fet-il, c'est par envie
Que l'en m'a mis SEURE telle œuvre.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 305.

« Defors et dedens et par de SEURE. »

Fabl. d'Aucassin et Nicolette.

SENZ, SES, SENES.

FRANÇAIS :

L'ancien français a dit SENZ.

« Si nos volons estre membre de Crist il nos covient SENZ dotte ensevre nostre chief. »

Sermons de S. Bernard, fol. 16.

« SENZ ce que la voix des deux estats puisse conclure la tierce... SENZ aucun suspeçon. »

Ordon. des Rois de France, 1355, t. III, p. 22.

Deigne tu, Sire, en cest jor, SENZ pechié nus garder.

Trad. du TE DEUM, psaut. de Corbie.

1. Elucid. t. I, p. 128.

ESPAGNOL :

L'ancien espagnol avait employé SENES, SEN, romans.

Oviera SENES dubda tomada mala zaga.
Poema de Alexandro, cob. 518.

Como tierra SEN rey é SEN octoridat.
Poema de Alexandro, cob. 1399.

SEN se trouve dans le FUERO JUZGO.

PORTUGAIS :

Le portugais a dit SEN, SEM, qu'il a conservé.

ITALIEN :

Il est évident que le SENZ*a* italien a été emprunté du SENZ roman, en y ajoutant l'A final; car comment de SINE, latin, serait venu ce SENZA?

SEGUN.

FRANÇAIS :

L'ancien français a employé SEGONT qui ensuite a été remplacé par SELON.

L'en doit fere le dépens SEGONT le chastel.
Livre de Jost. et de Plet, fol. 63 [1].

ESPAGNOL :

L'ancien espagnol a dit SEGUN*t*, SEGUN*d*.

Mandó les que mostrassen SEGUNT las escrituras.
Poema de Alexandro, cob. 1159.

1. Glossaire sur Joinville, C.

POS, PUS, POIS.

FRANÇAIS :

D'après l'usage roman, l'ancien français a employé PUIS comme préposition dans le sens actuel de DEPUIS.

Puis cèle heure que elle obei à son creatour.

Chron. de France [1].

Puis Roullant, ne PUIS Olivier,
N'eut en terre tel chevalier.

Roman de Rou [2].

Il prit de même le QUE conjonctif:

Mil ans, quatre moins ont passez
Puis QUE Dex fu en terre nez.

Roman de Rou [3].

ESPAGNOL :

L'espagnol qui n'emploie aujourd'hui que PUES a employé autrefois POS et POIS roman qu'on trouve notamment dans le FUERO JUZGO. Il a aussi ajouté le DE avant POIS et l'a employé avec le QUE conjonctif et quelquefois même ce QUE est sous-entendu, comme dans la langue romane et dans l'ancien français.

PORTUGAIS :

L'ancien portugais a dit aussi POS, DEPOS,

Huums DEPOS outros.

Doc. da Coll. de Coimbra, 1348 [4].

Le portugais a ajouté à DEPOIS, le QUE conjonctif.

1. Recueil des Hist. de Fr., t. III, p. 153.
2. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. V, p. 70.
3. *Ib.* p. 55.
4. Elucid. t. II, p. 89.

Italien :

Poi italien est venu de pos roman, comme no*i*, vo*i*, sont venus de no*s*, vo*s*; il prit le que conjonctif et quelquefois ce que fut sous-entendu.

FORS, FORAS.

Français :

Qu'il n'emporta nis tant d'avoir
Dont on presist quatre festus,
Fors les dras qu'il avoit vestus...
Que nus fors Diex ne le convoie.

Fabl. et Contes anc., t. I, p. 225.

Car une odor m'entra où cors
Qui en a trait la dolor fors.

Roman de la Rose, v. 3486.

... N'avoit soussi ne esmay
De nule rien, fors seulement
De soi atorner noblement.

Roman de la Rose, v. 575.

L'ancien français a dit de fors et ensuite dehors.

E s'el vous chastie de fors
Aiés dedanz cuer d'aïment.

Roman de la Rose, v. 4020.

Espagnol :

L'ancien espagnol a dit foras, roman, et fuera; aujourd'hui fuera est seul employé.

« Foras ende ena cuita de morte. »

Fuero Juzgo, I, X, p. 11.

FUERA que el obispo avie la nomnadia....

Mil. de N. S^ra, cob. 706.

Non osan FUERAS exir nin con el se ajuntar.

Poema del Cid, v. 1180.

ITALIEN :

L'italien a employé autrefois FOR.

Punge corragio
FOR cui lo più valente ozio aunta.

Guit. d'Arezzo, lett. XXVII, p. 71.

OLTRA.

FRANÇAIS :

« ULTRE le flum jurdan. »

Trad. du IIe liv. des Rois, fol. 42.

« Car la chars ne puet pas prendre les choses qui sont del espir, et pore ice à la fie quant la humaine pense ULTRE soi est meneie. »

Trad. des Dial. de S. Grégoire, liv. III, ch. 24.

ESPAGNOL :

Crusáron se romeros por ir en ULTRA mar.

Mil. de N. S^ra, cob. 588.

Que guia á los romeros que van en ULTRA mar.

Sacr. de la Misa, cob. 296.

ULTRA *portos* est dans le FUERO JUZGO.

PORTUGAIS :

On trouve aussi en portugais ULTRA MAR.

ITALIEN :

« OLTRA ogni vostro pensiero... OLTRA d'ogni misure. »

Guit. d'Arezzo, lett. X, p. 27 et 28.

PRINCIPAUX ADVERBES COMMUNS AUX LANGUES DE L'EUROPE LATINE.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Oi, ui,	OI, HUI,	hoy, OI,	OY,	OI.
Ora,	ore, heure, or,	ora,	ora,	ora, or.
Dunc, adunc,	DUNC, ADONC,	DONCAS,		dunqua, adunque.
Ja,	JA,	ya,	já,	già.
Sempre,	SEMPRES,	siempre,	sempre,	sempre.
Tost,	tost,	TOST,	TOST*e*,	tost*o*.
Plus,	plus,	PLUS, *ch*US,	CHUS,	plu, più, *ch*iù.
Mas, mais, mai,	MAIS,	mas, MAIS,	MAS, mais,	mai, ma.
Mens,	moins,	men*os*,	men*os*,	MEN.
Assaz,	assez,	assaz,	assaz,	assa*i*.
Quasi,	quasi,	casi,	quasi, casi,	quasi.
Tan, tant,	tant,	tan,	tam,	tant*o*.
Quan, quant,	quant,	cuan, QUANT,	QUAN,	quant*o*.
Si,	si,	si,	si, sim,	sì.
Altresi,	ALTRESI,	otrosi,	outrosi,	altresì.
Tota via,	TOUTES VOIES,	toda via,	toda via,	tutta vià.
Jos, sos,	JUS, SUS,	JUS, SUSO,	jus*o*, sus,	giu*so*, sus*o*.
Ont, on,	UNT,	OND,	ond*e*,	unde, ond*e*.
Dont, don,	dunt, dont,	DOND, DON,	dond*e*,	dond*e*.
O,	u,	ò,	HU,	O, U.
Sai, ça, lai, la,	çà, LAI, là,	*a*CA, *al*LA,	çà, là,	quà, là.
Hi, i, y,	y,	HI, Y,	HI, I,	I, Y.

OI, UI.

FRANÇAIS :

L'ancien français disait OI, UI, et HUY qu'il n'a ensuite employé que dans l'adverbe composé aujourd'HUI.

N'en partirez HUI ne demain.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 308.

« Qui HUI cest jor vive. »

Villehardouin, p. 16.

Guillaume bien se deffendi,
Hui guaingna et hui perdi.
Roman de Rou[1].

Qu'il soit ainsi plustost huy que demain.
Clément Marot, t. 1, p. 333.

Portugais :

Le portugais dit hoje, mais il a employé autrefois l'oi roman.

Des oy pera todo sempre.
Elucid. t. 1, p. 370.

Italien :

L'italien, qui dit hoggi, a employé autrefois oi.

Tal mondo corre ancoi.
Barberini, Doc. d'Am., p. 300.

ORA.

Français :

« Barcinone est une cité qui siet en la marche d'Espaigne; une heure estoit des Sarrazins, et une heure estoit des Crestiens. » Chron. de France[2].

Ore se sent fole, ore sage;
Ore pense qu'ele le volt amer,
Ore pense qu'ele s'en volt oster.
Roman de Protheslaus.

Car or est clere, or est oscure.
Roman de la Rose, v. 4810.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. V, p. 71.
2. Recueil des Hist. de Fr., t. V, p. 246.

PORTUGAIS :

« Mil libras d'esta moeda branca que ORA corre. »

Testam. de 1393[1].

ITALIEN :

Ciò che ORA e nostro, altrui fù già.

Guit. d'Arezzo, lett. III, p. 13.

« Pensando ORA una cosa, OR' un' altra. »

Novelle inedite, p. 132.

« OR vide, OR piange, OR teme, OR s'assecura. »

Petrarca, canz : DI PENSIER.

DUNC, DONC, ADONC, DONCAS, ADONCAS.

FRANÇAIS :

L'ancien français employa DUNC, DONC, ADUNC, dans le sens de TUNC, latin[2].

Quant ele losenge et plore
Gar toi icele ore,
Kar DUNC est en aguait.

Evrard, Hist. lit. de la Fr., t. 13, p. 70.

S'ele l'eust ADUNC conéu,
Retenu l'ust bonement.

Roman de Protheslaus.

Il se servit aussi de DONKES et d'ADONKES.

1. Elucid. t. I, p. 61.

2. Voyez CIMBALUM MUNDI, p. 191, 185 et 212 :

TUNC exaltabunt omnia ligna silvarum :
DUNC loerunt tuit li fust de la lande.

Trad. du ps. 95 : CANTATE DOMINO, ms. n° 1.

ESPAGNOL :

« DONCAS faciendo derecho el rey, deve aver nomme de rey. » Fuero Juzgo, I, II, p. 11.

ITALIEN :

L'italien, qui dit aujourd'hui DUNQUE, a employé autrefois DUNQUA, roman.

« DUNQUA di che pur piangi? »

Guit. d'Arezzo, lett. XXXIX, p. 89.

DUNQUA é in lor maggior virtu?

Barberini, Doc. d'Am. p. 81.

« ADONQUA non peccato in richezze è. »

Guit. d'Arezzo, lett. XXV, p. 66.

JA.

L'ancien français employa JA dans le sens de JAMAIS et de DÉJA, comme les autres langues.

Elle respondi à son pere :
Si m'aït Diex ne l'aurai JA.
Ostez le moi cel vilain là....
JA n'ere au vilain donée....
Quar je me sui JA repentie
D'avoir mari ainz que je l'aie.

Fabl. et Cont. anc. t. 3, p. 370 et 371.

SEMPRE.

On retrouve dans l'ancien français cet adverbe, qui est resté dans les autres langues de l'Europe latine.

Ge gaiterai SEMPRES le roi
Qant au mostier ira par soi.

Fabl. et Cont. anc., t. 3, p. 212.

SEMPRES est mol comme pelice.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 390.

TOST.

Il est d'autant plus remarquable que cet adverbe se trouve dans chaque langue, qu'il est difficile d'en expliquer l'origine [1].

L'espagnol a employé autrefois TOST qu'il a ensuite rejeté.

Fué luego recapdado muy TOST é corriendo.

Mart. de S. Lor. cob. 78.

Ovioronlos por forcia mui TOST á conquirir.

Poema de Alexandro, cob. 1043.

Le portugais a eu autrefois TOST*e*.

« Para haverem seus servidores mais TOST*e* sem outro embargo. » Ord. Alf., liv. II, fol. 75.

1. On a prétendu que cet adverbe venait du participe latin TOST*us*, et que le mot qui exprime la chaleur avait été emprunté pour peindre la rapidité.

L'ancien français a employé la même figure lorsqu'il s'est servi de CHALT PAS, signifiant CHAUD PAS, pour désigner la vîtesse, qu'il exprimait aussi par ISNEL LE PAS, c'est-à-dire RAPIDE.

« E Samuel CHALT pas vint à l'évesche. »

Trad. du Ier livre des Rois, fol. 5.

PLUS.

ESPAGNOL :

El otro PLUS vermeio que vino de Paralles.

Vida de S. Dom. cob. 230.

Vinien en dos caballos PLUS blancos que cristal.

Vida de S. Millan, cob. 438.

*Ch*us, fut employé pour *pl*us.

Que li diessen cada año LX duennas en renda,
Las medias de lignaje, las medias CHUS sorrenda.

Vida de S. Millan, cob. 370.

PORTUGAIS :

L'ancien portugais a usé aussi de *ch*us pour *pl*us.

« Pera comprir delles mhas mandas e pera fazer CHUS prol de mha alma. »

Testam. de 1273 [1].

« E se vinhas fizerdes dar de nos o quarto e lagaradiga e non CHUS. »

Docum. de Pendorada, 1290 [2].

« E vos devedes a dar estas cousas bem e entregadamente e non CHUS. »

Prozo das Salzedas, 1295 [3].

ITALIEN :

« Perchè erano de li CHIU poveri. »

Mat. Spinelli [4].

« Lo capo e lo CHIU vecchio de la famiglia. »

Ann. di lud. Monaldesco [5].

1. Elucid., t. I, p. 382.
2. *Ib.* p. 273.
3. *Ib.* p. 405.
4. Muratori, Rer. ital. Script., t. VII, col. 1093.
5. *Ib.* col. 530.

Testo d'un' altra ch' è PLU menutina.
Barberini, son.

« Attemperanza la PLU alta. »
Tratt. Virt. Moral.

L'italien a changé l'L en I ; et, supprimant l's final, il a marqué l'U d'un accent grave qui indique cette suppression.

MAIS, MAS, MAI.

L'ancien français a souvent laissé à MAIS l'acception primitive de MAGIS, c'est-à-dire, PLUS, DAVANTAGE.

De son ostel pou se mouvoit
Quar ne pooit chevauchier MAIS.
Fables et Cont. anc. t. I, p. 169.

Mais je ne puis MAIS haut crier.
Fabl. et Cont. anc. t. I, p. 124.

Se gentis homs MAIS n'engenroit,
Ne jamais louve ne portoit
Et grant cheval ne fust jamais,
Tout le monde vivroit en paix.
Le Renard contrefait [1].

Il est resté dans la langue actuelle l'expression familière : N'en pouvoir MAIS, c'est-à-dire DAVANTAGE.

Dans le FUERO JUZGO on trouve souvent MAIS.

L'espagnol et le portugais disent aujourd'hui MAS.

L'italien a MA et MAI.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. V, p. 335.

MENS.

Italien :

Quegli che men sapevano di lui.
Boccac. Decam. IV, 5.

Almen, se puoi, farai.
Barberini, Doc. d'Am., p. 111.

ASSAZ.

L'espagnol ne se sert plus d'assaz, qu'il avait employé autrefois.

Assaz quisiera Dario en el campo fincar.
Poema de Alexandro, cob. 1260.

Avie en el un monge asaz mal ordenado.
Mil. de N. Sra, cob. 160.

L'assa*i* italien prouve que cette langue a souvent fait des modifications très-importantes aux desinences des mots pour les accommoder à l'euphonie locale.

QUASI.

Cet adverbe est identique dans les diverses langues.

TAN, QUAN.

Espagnol :

De los sos oios tan fuerte mientre lorando.
Poema del Cid, v. 1.

Asi como yo las prendo de quant como si fóse delant.
Poema del Cid, v. 2147.

Portugais :

Tam digna e tam necessaria.
Chron. d'El Rey Affonso, V, t. 1, p. 202.

E eu vi QUAN fremosa falava.

Canc. ms. do real Collegio dos Nobres, fol. 67.

SI, ALTRESI.

FRANÇAIS :

E SI ne sai se j'en ai dit folie.

Le Roi de Navarre, chans. VII.

« Ensi com il fu devisé, SI fu fait. »

Villehardouin, p. 33.

Quant Diex dist qu'on amast son prisme comme si,
Il ne dist mie mains ne plus, mès AUTRESI.

Testam. de J. de Meung.

« Se devons garder que ALTRESSI ne nos aviegne. »

Villehardouin, p. 106.

Le blasmoient moult si ami
Et toute la gent AUTRESSI.

Fabl. et Cont. anc. t. 3, p. 1.

TOTA VIA.

FRANÇAIS :

« Mais TOUTES VOIES rapareilla-il bataille après contre eulz. »

Chron. de France [1].

ESPAGNOL :

« Deve amar justicia, é si la amar, deve fazer la TODAVIA. »

Fuero Juzgo, II, I, 2.

PORTUGAIS :

« E TODAVIA a ssa ordinhaçom seer estavil. »

Doc. da Guarda, 1298 [2].

1. Recueil des Hist. de Fr. t. III, p. 157.
2. Elucid., t. II, p. 125.

ITALIEN :

« Ma TUTTA VIA in somma dico voi che male è solo quello lo qual dispiace a Dio. »

Guit. d'Arezzo, lett. 1, p. 5.

JOS, SOS.

L'ancien français a employé JUS et SUS, romans.

Ses oilz turnat e sus e JUS.

Marie de France, t. 2, p. 439.

Li rossignols chante tant
Ke mors chiet de l'arbre JUS.

Le roi de Navarre, chans. XV.

SUS est resté dans le composé DESSUS.

ESPAGNOL :

« Avie de JUS las peñas cuevas fieras sobeio. »

Vid. de S. Millan, cob. 28.

Buscando SUS*o* et JUS*o* atanto andidieron.

Mil. de N. S[ra], cob. 83.

Le composé DESUSO, DESUS, fut en usage.

DESUS*o* las lorigas tan blancas como el sol.

Poema del Cid, v. 3085.

DESSUS*o* la loriga blanca cuemo christal.

Poema de Alexandro, cob. 430.

A DESUS se trouve encore dans le dictionnaire de l'académie espagnole.

PORTUGAIS :

« E des alri á JUS*o*... »

Elucid. t. I, p. 350.

« De JUSO da sina do Miramolino [1]. »

« Da quintaá aa SUSO... Assi como de SUSO dito é... E des hy á SUSO... De lo comaro á SUSO.

Elucid., t. I, p. 463; t. II, p. 223, 254, 397.

ITALIEN :

E conoscan per uso
Quanto va SUSO e JUSO.

Barberini, Doc. d'amore, p. 258.

De JUS, SUS, romans, la langue italienne a formé GIU, SU, par la même modification qui de PLUS a fait PIU.

ONT, ON, DONT, DON.

FRANÇAIS :

« A une viz par UNT l'um muntad à l'estage meien. »

Trad. du III[e] liv. des Rois, fol. 86.

Et cil li demande son nom
DONT il est et de quele terre.

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 294.

« Voilà DONT vient qu'il a tant escrit. »

Amyot, trad. de Plut., M. CATO, p. 454.

ESPAGNOL :

Una vision vidó por OND fué confortado.

Vid. de S. Domin., cob. 226.

Issió, como que pudo, ONT jacie escondida.

Mil. de N. S[ra], cob. 401.

Al tercer dia DON yxó y es tornado.

Poema del Cid, v. 945.

1. Europa Portuguesa, t. III, p. 378.

O.

Français :

U? en cele tente.

L'Ordene de Chevalerie.

Espagnol :

Adelinó pora San Pero ó las duenas estan.

Poema del Cid, v. 1400.

En la carrera ó los omnes suellen passar.

Fuero Juzgo, VIII, IV, 23.

Portugais :

« Estar nos lugares hu vos mandaredes... Per u a parede foi fundada. »

Elucid., t. I, p. 84, et t. II, p. 397.

Italien :

« Non e male alcuno u non peccato ha dispiacente Dio, ne bene o non merto piacendo lui. »

Guit. d'Arezzo, lett. 1, p. 5.

Tu homo o ti se' miso?

Jacopone da Todi, lib. II, cant. XXVI.

SAI, LAI, ÇA, LA.

Français :

« Lai si estoient mis seiz vaissel de pierre... les disciples Nostre Signer lai où il en vait és noces. »

Sermons de S. Bernard, fol. 88.

Portugais :

« De la morteydade áo ça. »

Doc. de Paço de Sousa, 1351[1].

1. Elucid., t. II, p. 157.

ITALIEN :

Qual QUA e qual LA.

Boccac., Dec. II, 3.

I, HI, Y.

Cet adverbe n'existe plus qu'en français, tandis qu'autrefois il a été employé par chaque langue.

ESPAGNOL :

« No se si entraré Y mas en todos los mios dias. »

Poema del Cid, v. 220.

I nació Sant Millan.

Vida de S. Millan, cob. 3.

PORTUGAIS :

Com aquellas coussas que HY sun en Santarem.

Doc. de Bostello, 1329[1].

Com todolos dereitos que nos HY avemos.

Doc. de Arouca, 1316[2].

ITALIEN :

Les Italiens, qui ne se servent plus que d'IVI, ont dit autrefois I, Y.

Ed una scritta I metti...
Che inanzi I va servire.

Barberini, Doc. d'Am. p. 265 et 345.

Per due fiammette che I vedemmo porre.

Dante, Inf. VIII.

Che, s' io volesse, Y scender non potrei.

Cecco di M. Angiolieri[3].

1. Elucidario, t. II, p. 229.
2. *Ib.* p. 30.
3. Allacci, Raccolta de' Poeti ant., fol. 201.

CONJONCTIONS, NÉGATIONS, ETC.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Com,	COM,	COM,	como,	COM.
Quan,	quand,	QUAND,	quan, quando,	quando.
Mentre,	endeMENTRE,	MIENTRE,	MENTRES,	mentre.
Anz, ant,	AINZ, ANZ,	ANT,		ante, ANZI.
Avan, avant,	avant,	AVANT,	AVAN,	avante.
Et, e,	et, E,	ET, E,	e,	e.
O, ou,	o, ou,	ó,	ou,	o.
Si,	si,	si,	sim,	si.
Ni,	ne, ni,	ni,	nem,	nè.
Non,	non,	NON,	nom,	non.

COM.

FRANÇAIS :

L'ancien français employa COM, roman, sans prendre l'E muet final qui aujourd'hui s'y trouve joint.

« Ensi COM Dieu plaist. »
Villehardouin, p. 13.

Si COM je sai et COM je croi.
Bible Guiot, v. 160.

ESPAGNOL :

La langue espagnole, qui aujourd'hui dit COMO, s'est servie autrefois de COM, roman, ainsi que de *cuemo*.

Esto como cuntiera COM non eran certeros...
Santigaron se todos COM ó por quel manera
Fincó en el mar vivo una ora sennera...
Dissóli fuertes vierbos COM qui con fellonia.
Mil. de N. S^ra, cob. 104, 1605 et 777.

ITALIEN :

Com più mi giro e rimiro d'attorno....
Tanto lo intende com fa petra mola.
Com vuol raggion....

Barberini, Doc. d'am. p. 157, 162, 316.

Com val poco!

Guit. d'Arezzo, lett. XXXVI, p. 82.

QUANT, QUAN.

ESPAGNOL :

Da QUAND vaya comigo cuedo qu'el avrà pro.

Poema del Cid, v. 2140.

El bisbo, QUANT lo vió, tovó se por guarido...
Sant Millan, QUANT la vió, ovó d'ella dolor...
El sucio alevoso, QUANT se vió aceitado...

Vida de S. Millan, cob. 79, 156 et 196.

PORTUGAIS :

Ca mia sennor, QUAN muey gran coita ten,
No coraçon faz le dizer tal ren
A que non sabe pois consell aver.

Cancioneiro ms. do coll. dos nobres, fol. 65.

MENTRE, AVEC LE QUE EXPRIMÉ OU SOUS-ENTENDU.

FRANÇAIS :

Peindre un petit les me covient
EndeMENTRES qu'il m'en sovient.

Fabl. et Cont. anc., t. I, p. 308.

« EndeMENTRES que ce avent. »

Gestes de Louis le Débonnaire [1].

1. Rec. des Hist. de Fr., t. VI, p. 131.

Endementiers k'il iluec sunt
Al meistre dient ço k'il funt.

Marie de France, t. 2, p. 492.

Espagnol :

L'espagnol dit aujourd'hui mientras.

« Mientre que el principe vive. »

Fuero Juzgo, II, I, 7.

Portugais :

Le portugais n'emploie plus aujourd'hui cette conjonction.

« Mentres á quiser comer no moesterio. »

Doc. de Almoster., 1287 [1].

Italien :

« Mentre ella parlava, furon lagrime sparse. »

Boccac. Decam. III, 9.

ANZ, ANT, AVAN.

Français :

« Anz fu assi.... anz serai, dist-il, semblanz al haltisme. »

Sermons de Saint Bernard, fol. 33 et 36.

« E corent as vasiaux qui ains, ains, qui mielx, mielx. »

Villehardouin, p. 193.

Que je n'ai mais de bien nule esperance,
Ains sui tosjors par parole menez.

Le roi de Navarre, chans. xxix.

Moult lor convient soffrir dolor
Ains que gens lor doignent du lor.

Roman de la Rose, v. 8020.

1. Elucid. t. II, p. 129.

ESPAGNOL :

ANT quisó á Dios una oracion facer.

Poema de Alexandro, cob. 107.

« E mandó que los dichos AVANT homes mios. »

Fuero de Llanes [1].

Que ANT sabe la cosa que ome la comida.

Vida de S. Millan, cob. 69.

PORTUGAIS :

On trouve dans des mots composés portugais, la preuve de l'existence de AVAN dans la langue.

« Sobre lo departimento dos dAVANditos termos. »

Doc. de Aguiar, du Beira, 1268 [2].

ITALIEN :

« Lor morte permettendo ANT*e* lor viso. »

Guit. d'Arezzo, lett. XIV, p. 43.

« E misse AVANT*e* lui bene e male. »

Guit. d'Arezzo, lett. III, p. 17.

L'ANZ*i* italien est évidemment l'ANZ roman, auquel la voyelle finale euphonique I a été ajoutée.

ET, E.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
Et, e,	et, E,	ET, É,	é,	e.

L'ancien français a employé E soit en vers soit en prose.

A richesces E a honurs ascont,

1. Llorente, Not. de las Prov. vasc. t. IV, p. 192.

2. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 117.

E dunc ert fort E de plus de poer
A nuir les autres E grever.

Pierre de Vernon [1].

« E quand il valoit de si grande conversation E soi ja restraindroit meismes d'oisouse parole, E mult sa char dontoit par abstinence. »

Trad. des Morales de S. Grégoire, fol. 8.

L'espagnol, qui aujourd'hui préfère Y pour conjonction, a employé primitivement E, ET.

A mio Cid É a los suyos abastóles de pan É de vino.

Poema del Cid, v. 66.

Dans l'ancien poëme du CID, et dans d'autres monuments anciens de la langue espagnole, on trouve seulement E.

O, OU, DISJONCTIFS.

FRANÇAIS :

Qu'autrui richesce o mesestance.

Marie de France, t. 2, p. 94.

SI.

Chaque langue a employé SI comme terme d'affirmation.

« Celle où les méchants n'ont point authorité de commander et les bons SI. »

Amyot, trad. de Plut. MOR. t. 3, p. 66.

1. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 10.

NI.

Chaque langue employa NI ou NE comme expression disjonctive.

Un caractère particulier de la langue romane, fut d'employer NI dans le sens conjonctif d'ET.

On trouve en français et en italien des vestiges de cette acception.

« Et vos vos conseillerois se vos le porrois faire NE soffrir. »

Villehardouin, p. 8.

« Pristrent lor fames et lor enfanz et que il en porent traire del feu NE escamper. »

Villehardouin, p. 82.

Or t'ai dit comment N'en quel guise
Amant doit faire mon servise.

Roman de la Rose, v. 2589.

Comment vit hons et comment dure
En tele poine N'en tel ardure.

Roman de la Rose, v. 2600.

Dès que Diex fist Adan NE Eve.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 137.

Du marchié NE de la paumée
N'avon nos pas béu le vin ?

Fabl. et Cont. anc., t. 4, p. 117.

Robers de Blois i fist escrire
Ce qu'il i pot pensser NE dire.

Le Chastiement des dames, v. 759.

N'est pas honorez li mostiers
Où itiez gent chante NE bruit.

Bible Guiot, v. 974.

« Vise doncques quel parti tu dois eslire, NE quelle consolation ou adresse tu espères en telle perplexité. »

Œuvres d'Alain Chartier, p. 272.

Dites moi où NE en quel pays
Est Flora la belle romaine.

Villon, p. 23.

ITALIEN :

Se gli occhi suoi ti fur dolci NE cari.

Petrarca, canz., CHE DEBB'IO.

NON, NO.

NON fut adopté et se retrouve encore dans toutes les langues de l'Europe latine.

La langue romane, pour exprimer la conjonction SI NON, dans le sens d'EXCEPTÉ, séparait souvent SI et NON, et NON était rejeté à la fin du membre de phrase pour lequel SI servait précédemment de conjonction.

Cette forme toute particulière, et très-caractéristique, fut beaucoup en usage dans l'ancien français, et on en trouve aussi des exemples dans les autres langues.

FRANÇAIS :

« On n'i puet passer SE par un pont de pierre NON... »
« Et dedenz Andrenoble n'avoit SE les Grex NON. »

Villehardouin, p. 62 et 191.

« Il ne parle SE de toi NON. »

Chron. de France [1].

1. Rec. des hist. de Fr. t. VI, p. 165.

Maintes gens dient que en songes
N'a SE fables NON et mensonges.

Roman de la Rose, v. 2.

Hantez d'ome qui fust en vie
SE de lui NON tant seulement.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 168.

Ne li pooit d'el souvenir
SE de ce NON qui l'angoissoit.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 188.

Je n'en istrai SE morte NON.

Marie de France, t. 1, p. 276.

N'arai mais amie ne fame
SE vous NON, bele douce dame.

Fabl. et Cont. anc., t. 2, p. 422.

Tant qu'il fu de si grant renom
Qu'en ne parloit SE de lui NON.

Fabl. et Cont. anc. t. 4, p. 393.

Moustiers est meson d'oroison;
N'i doit parler SE de Dieu NON.

Le Chastiement des dames, v. 404.

Si n'avoit barbe ne grenon,
SE petiz peus folages NON.

Roman de la Rose, v. 822.

Que je n'i os parler de raençon,
Ne d'ostage, s'en bele guise NON.

Le roi de Navarre, chans. XXXII.

ESPAGNOL :

De al no li membraba SI de esto solo NON.

Mil. de N. Sra, cob. 776.

PORTUGAIS :

SE per vosso mandado NON....
Por que non ei
Eu poder no meu coraçon
D'amar, mia sennor, SE VOS NON.

Canc. ms. do coll. dos nobres, fol. 42 et 53.

ITALIEN :

Nullo è buono s'ello è buon NO.

Barberini, Doc. d'Am., p. 163.

« A niun altro s'ha da attribuire la causa SE alle donne NO. »

Castiglione corteg. lib. 3.

Cet accident grammatical serait très-remarquable, quand même il existerait seulement dans une des langues de l'Europe latine. Que penser, quand on le trouve dans toutes? Peut-on ne pas reconnaître, à de telles conformités, la preuve, toujours plus évidente, d'une origine commune, d'un type primitif?

CHAPITRE VIII.

LOCUTIONS PARTICULIÈRES, IDIOTISMES, ETC.

Je ne crois pas nécessaire de rassembler beaucoup d'exemples[1] soit des locutions particulières, soit des idiotismes de la langue romane, qui se retrouvent dans les

1. Un autre motif qui me porte à ne donner pas trop d'étendue à ce chapitre, c'est que M. le comte Perticarri, dans le savant ouvrage intitulé : PROPOSTA DI ALCUNE CORREZZIONI ED AGGIUNTE AL VOCABOLARIO DE LA CRUSCA, vol. II, part. II, cap. 15, s'est attaché à prouver que les idiotismes que j'avais rapportés dans la grammaire romane, se retrouvent dans la langue italienne, et il en a donné des preuves multipliées. Qu'il me soit permis de citer les passages suivants :

« Ci viene ora il dover toccare alcun poco di que' modi, che si « dicono fiorentini e partengono al dir comune non solo di tutti i « nostri, ma di tutti quegli stranieri, che vissero sotto l'impero del « romano rustico. E perche non si estimi che noi andiamo per « molti codici appostando le rade assomiglianze dell'un dialecto « coll'altro, onde cavarne questa dottrina dell'antico volgar com- « mune, noi prenderemmo qui ad esame il bel capitolo del chiaris- « simo Renuardo intorno gl'IDIOTISMI DELLA LINGUA ROMANA *, i « quali scuopriremmo essere a punto que' che si dicono FIORI DEL « PARLARE TOSCANO , cioè quelle particolari forme, da cui lingue

* Grammaire romane, chap. 8, p. 337.

autres langues de l'Europe latine, ou seulement dans quelques-unes.

Ces rapports d'identité se présenteront naturellement dans un dictionnaire comparé des mots de la langue romane et de ces diverses langues.

Je me borne donc aux exemples suivants :

DE PART.

J'ai annoncé précédemment que j'aurais occasion de prouver que la locution française DE PAR LE ROI signifiait DE LA PART DU ROI.

ROMAN :

« El borges anet e fetz contrafar l'anel del rei, e fetz lettras DE PART LO REI a 'N Guilelm del Baus. »

Vie de Guill. de Baux.

DE PART DIEU vos coman lo redemptor...
DE PART GERARD lo duc ton bon parent.

Roman de Gerard de Rossillon.

DE PART BOECI lor manda tal raizo.

Poeme sur Boece.

« prendono leggiadria e splendore, e fra loro si disgiungono e si « fanno più singolari dall' altre.

Après avoir prouvé, par des exemples, que ces idiotismes romans se retrouvent dans la langue italienne, il termine ainsi :

« Questi sono idiotismi che il CL. Renuardo ha scoperti in quel « romano de' Trovatori : E QUESTE SONO PURE MANIERE ITALICHE « COMUNI, BELLE, PROPRIE ED ANCOR VIVE NEL PARLARE E NELLE « SCRITTURE DE' NOSTRI. »

« Chansos, vai dir DE PART ME. »

Hug. de Saint-Cyr : Servit aurai.

Per qu'ie'ls encrim
De part honor.

Guill. de Montagnagout : Belh m'es.

Français :

« Ki de Juda est venuz de part Deu. »

Trad. du IV[e] liv. des Rois, fol. 151.

« Est faiz a nos justise de part Deu lo pere. »

Sermons de S. Bernard, fol. 38.

« De part Hisboseth le fils Saul. »

Trad. du II[e] liv. des Rois, fol. 42.

De part Deu à vus parlerunt.

Marie de France, t. II, p. 436.

De part dame nature.

Charles d'Orléans, p. 2.

Les autres langues ont seulement retranché l'article, tantôt après la première préposition de, tantôt après la seconde, et quelquefois l'ont conservé après l'une et l'autre.

Espagnol :

« Sea maldicho é excomulgado de parte del poderoso Dios. » Fuero de Molina [1].

Portugais :

Convocados da parte de Tonante.

Camoës, Lus. I, 20.

Da parte do emperador.

Palmeirim de Inglaterra, t. III, p. 10.

1. Llorente, Not. de las Prov. vasc. t. IV, p. 148.

Italien :

Della parte del loro signore.

Cento novelle ant. n° 1.

EMPLOI DU VERBE AVER DANS LE SENS D'ESSER.

Roman :

Qui m disses, non a dos ans.

Giraud Riquier : Qui m disses.

Pretz y a et honors.

Arnaud de Marueil : Rasos es.

Français :

Nonques ne fu, ne n'ert jamès,
Qu'en amor ait repos ne pais.

Partonopex de Bloys [1].

Briefment, en fame a tant de vice
Que nus ne puet ses meurs pervers
Conter par rime ne par vers.

Roman de la Rose, v. 26536.

En la vile avoit un boçu.

Fabl. et Cont. anc. t. 3, p. 246.

Espagnol :

Avia un sacristano en essa abadia.

Mil. de N. Sra, cob. 287.

Avie en una villa dos ciegos mui lazdrados....
Avie dos omes bonos en la villa de Prado.

Vid. de S. Millan, cob. 323 et 342.

Portugais :

Avia muytas centenas de annos que era fundada.

J. Barros, dec. III, liv. IV, c. 1.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 63.

ITALIEN :

« Non HA gran tempo. »

Boccac. Decam. III, 1.

LAISSAR ESTAR.

ROMAN :

Be m lauzera que m LAISSASSETZ ESTAR.

Bertrand de Born : EU M'ESCONDISC.

FRANÇAIS :

Mais LESSIÉS ESTER vostre plor.

Roman de la Rose, v. 16513.

Ce LEIS ESTER, si tornerai
A ce que je preposé ai.

Bible Guiot, v. 556.

LESSIEZ ESTER
cel
Pastorel.

J. Errars [1].

ESPAGNOL :

Sabet no lo DEXARON en su tienda ESTAR.

Poema de Alexandro, cob. 1553.

PORTUGAIS :

On se sert en portugais, dans le même sens, de cette locution DEIXAR STAR [2].

ITALIEN :

Subitamente LASCIANO STAR l'esca.

Dante, Purg. II.

1. La Borde, Essai sur la musique, t. II, p. 191.
2. Bluteau, Dicc. v° DEIXAR.

LASCIA STAR mia credenza.

Ariosto, Orl. XLIII, 6

DE BEN EN MIELHS.

ROMAN :

E dieus don li bona via tener,
De BEN EN MIELHS e de pretz en poder.

Hugues Brunet : PER LO DOUS.

FRANÇAIS :

« Ont tousjours de BIEN EN MIEULX prospéré. »

Ordon. des Rois de Fr., 1461, t. XV, p. 104.

Plaisirs croissans de BIEN EN MIEUX.

Charles d'Orléans, p. 52.

PORTUGAIS :

« Que sua fama crecese de BEN EM MILHOR. »

Chron. d'El Rey D. Joam I, part. I, p. 52.

ITALIEN :

« Che 'l suo avviso andasse DI BENE IN MEGLIO. »

Boccac., Dec. III, 3, p. 152.

« Lo trasmuterò DI BENE IN MEGLIO. »

Boccac. Decam. X, 8, p. 536.

FAR LA FIGA, DAR LA FICA.

Cette locution qui exprime un signe de mépris se retrouve dans chacune des langues.

ROMAN :

El li FES LA FIGA denant,
Tenetz, dis el, en vostra gola.

Roman de Jaufre, v. 2298.

FRANÇAIS :

Cil prime nous ont FAIT LA FIGUE.

Bible Guiot, v. 208.

En espagnol et en portugais, on dit : DAR LA FIGA [1].

ITALIEN :

Mas el ti FA LA FICA.

Brunetto Latini, Tesoretto, XVI.

« Quel donzello gli FECE LA FICA quasi insino al occhio dicendo li villania. »

Cento novelle ant. n° LV.

AVER NOM.

Cette locution fut en usage dans la langue latine.

Est via sublimis cœlo manifesta sereno ;
Lactea NOMEN HABET ; candore notabilis ipso.

Ovid., Met. lib. I.

ROMAN :

Qu'ieu AI NOM maistre Certa.

Le Comte de Poitiers : BEN VUELH.

Al comte que A NOM N Ugos.

Bertrand de Born : Gent part.

FRANÇAIS :

« Uns hom astoit en la terre Us, ki OUT NOM Job. »

Trad. des Mor. de S. Grégoire [2].

1. Dicc. de la lengua castellana ; et Bluteau, v° FIGA.

2. Hist. Litt. de la France, t. XIII, p. 7.

Me numerai par remembrance;
Marie AI NUM, si sui de France...

Marie de France, t. II, p. 401.

Il AVOIT NOM Marcomeris...
J'AI NON, fet-il, Gaudins li blois...
Anglaire OT NON, preux fu e sage.

Partonopex de Bloys [1].

Un garçon qui OT NOM Rodains...
Ains demande de quan qu'il voit
Coment A NOM...

Chrestien de Troyes [2].

Chevalier fud, Owens OUT NOM.

Marie de France, t. II, p. 431.

Comment vous nommez-vous? — J'AI NOM Eliacin.

Racine, Athalie.

ESPAGNOL :

Tersites AVIA NOMBRE el que aya mal fado.

Poema de Alexandro, cob. 399.

Una manceba era, que AVIE NOMNE Oria.

Vid. de S. Domin., cob. 316.

Bárbara AVIE NOMNE esta muger guarida.

Vida de S. Millan, cob. 137.

Estevan AVIE NOMNE el secundo ermano.

Mil. de N. Sra, cob. 238.

AVIE el ome bueno NOMNE Nepociano.

Vida de S. Millan, cob. 172.

Era un rey de Moros, Alcarás NOMBRE AVIA.

Arcip. de Hita, cob. 119.

1. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, p. 11, 68 et 79.
2. Hist. Litt. de la France, t. XV, p. 228 et 247.

PORTUGAIS :

« Que AVIA NOME Dom Gonçalo Pereira. »

Cron. d'El Rey D. Joam I, part. I, p. 58.

« A quarta AVERA NOME Sancta Cruz. »

J. Barros, dec. III, liv. I, c. 1.

ITALIEN :

« Io HO NOME Don Diego. »

Cento nov. ant., n° 17.

« Monna Isabetta AVEA NOME. »

Boccac. Dec. III, 4.

MAL MON GRAT, MAL GRAT MIEU.

Cette locution MAL MON GRAT, etc., est très-particulière, et elle se retrouve cependant dans toutes les langues de l'Europe latine.

ROMAN :

Que MAL GRAT VOSTRE us am e us amerai
E MAL GRAT MIEU, mas amors vos m'atrai.

Gaucelm Faidit : MAIS AI POINHAT.

E MAL LUR GRAT meto 'ls en las postatz.

Bern. de Rovenhac : Bel m'es quan.

De Jacobina qu'en volion menar
En Serdanha MAL SON GRAT maridar.

Ramb. de Vaqueiras : HONRAT MARQUES.

FRANÇAIS :

Esrache MAU GRÉ SIEN sa dent...
Autressi MAU GRÉ LOR donnaient.

Fabl. et Cont. anc., t. 1, p. 162.

Qui, quant il s'en vuet retorner,
MAU GRÉ SIEN l'estuet sejorner.

Roman de la Rose, v. 14186.

ESPAGNOL :

MAL SU GRADO tornáron se al castiello.

Poema de Alexandro, cob. 589.

« Que fagan ende penitencia MAL SU GRADO. »

Fuero juzgo III, VI, 5, not. 25.

Issió de la celada á todo MAL SO GRADO.

Vida de S. Millan, cob. 194.

Fuyéron á los Griegos á todo MAL SU GRADO.

Poema de Alexandro, cob. 1030.

No contrastes á las gentes
MAL SU GRADO.

Marq. de Santillana [1].

PORTUGAIS :

« A MAL SEU GRADO de quantos dentro eram. »

Cron. d'El Rei D. Joam I, p. 1, 347.

ITALIEN :

Il cor che MAL SUO GRADO attorno mandó.

Petrarca, son. QUANDO PIÙ.

Che MAL MIO GRADO a morte mi trasporta.

Petrarca, son. SÌ TRAVIATO.

S'a MAL MIO GRADO, il lamentar che vale ?

Petrarca, son. S'AMOR NON È.

Furor, MAL GRADO SUO, tralucar vidi.

Alfieri : FILIPPO, att. 5.

1. Coll. de poes. cast. ant. al sec. XV, t. I, p. XXXIV.

Le Tasse, dans ses LETTERE POETICHE, n° 28, condamne les écrivains qui ne placent pas le pronom entre MAL et GRADO, et le mettent au-devant de MAL ou après GRADO, comme l'a fait Alfieri [1].

CONCLUSION.

Tels sont les principaux rapports que j'ai observés entre les langues de l'Europe latine, telles sont les preuves principales que j'avais à fournir de leur origine commune.

Qu'il me soit permis, en terminant ce travail, de rappeler les caractères les plus essentiels, les formes les plus spéciales de la langue romane, et d'indiquer jusques à quel point on les retrouve dans chacune des autres langues.

Ier CARACTÈRE.

ARTICLES.

Un des caractères spéciaux de la langue romane, fut que, née de la corruption du latin qui n'avait pas d'articles, elle en employa, et qu'elle les créa pour son propre usage.

Ces articles ont été adoptés par les diverses langues.

Et ce qui mérite d'être remarqué dans cette identité, c'est que tous les articles romans disséminés et épars dans ces langues qui les ont employés, se retrouvent les uns

1. « Che non si possa dire : MALGRADO MIO, O MIO MALGRADO, è certissimo, e così sempre appresso tutti i buoni. »

sans changements, les autres avec des modifications qu'il est aisé de reconnaître.

Plus on remonte dans les littératures de l'Europe latine, plus on trouve de monuments qui déposent de cette identité primitive des articles.

IIe CARACTÈRE.

DÉSINENCES EN CONSONNES.

La langue romane employa ordinairement des mots terminés en consonnes, soit substantifs et adjectifs, sur-tout quand ils n'étaient pas féminins, soit verbes, adverbes, prépositions et conjonctions.

Cette forme caractéristique a existé principalement dans l'ancienne langue française, et aujourd'hui même notre langue conserve un très-grand nombre de ces désinences, sur-tout dans les substantifs et les adjectifs masculins.

Elle se retrouve encore dans la langue espagnole, qui autrefois l'a employée plus souvent.

Le portugais l'a peu adoptée ; du moins faut-il le juger ainsi, d'après les plus anciens monuments qui nous restent de cette langue.

L'italien en a conservé des vestiges nombreux, et l'a reproduite souvent dans les mots terminés en L, M, N, R.

Mais les patois de la haute Italie ont employé dans les temps les plus anciens, et ils conservent encore, avec une sorte d'universalité, ce caractère de la langue romane, et ils rejettent ordinairement la voyelle finale euphonique.

IIIe CARACTÈRE.

DÉSINENCES EN VOYELLES.

Dans les désinences en voyelles qu'offrent les substantifs et les adjectifs féminins de la langue romane, et qui ont presque toutes été adoptées dans les autres langues, il s'en trouve plusieurs qui sont particulières à la langue commune, et qu'on ne peut regarder comme empruntées au latin, ainsi que j'en ai fait la remarque.

IVe CARACTÈRE.

PRÉSENCE OU ABSENCE DE L'S FINAL DÉSIGNANT LES SUJETS OU LES RÉGIMES AU SINGULIER OU AU PLURIEL.

Ce caractère individuel de la langue romane est un des accidents grammaticaux les plus remarquables et les plus utiles. Je n'ai pas besoin de prouver quel avantage il procurait, en permettant tous les genres d'inversion, sans nuire jamais à la clarté.

La seule langue française avait conservé ce caractère; elle le perdit durant le quatorzième siècle; et, quoiqu'on en trouve des vestiges dans le quinzième, il est certain que, lors de la transcription des anciens manuscrits, les copistes avaient soin de faire disparaître ce signe grammatical dont ils ne reconnaissaient plus la valeur, et qui leur paraissait une faute des temps anciens.

Dans le seizième siècle, Marot, donnant une édition du roman de La Rose, crut devoir corriger les deux premiers vers : et pour les accommoder à la grammaire

du temps, il fit un sujet pluriel du mot SONGES, qui était un régime indirect pluriel; et des mots FABLES, MENÇONGES, sujets singuliers, il fit deux sujets pluriels[1].

Il ne paraît pas que les autres langues de l'Europe latine aient employé cette forme romane; aussi ont-elles quelquefois des constructions amphibologiques; l'espagnol et le portugais ont recours à la préposition A, qui est employée pour désigner le régime direct, principalement quand c'est un nom propre.

Ve CARACTÈRE.

AUTRES MANIÈRES DE DISTINGUER LES SUJETS ET LES RÉGIMES DANS LES NOMS PROPRES ET DANS LES NOMS QUALIFICATIFS.

Ces formes dont j'ai indiqué les règles[2], ne furent communes qu'à la langue romane et à la langue française qui même les rejeta, quand vers le seizième siècle, les écrivains eurent perdu la tradition des règles primitives de la langue romane.

VIe CARACTÈRE.

CARACTÈRES SPÉCIAUX DANS LES ADJECTIFS ROMANS.

On aura remarqué la formation des adjectifs romans dont les uns sont invariables, parce qu'ils dérivent d'un

1. Maintes gens dient que en SONGES
N'a se FABLES non et MENÇONGES.

Marot corrigea:

Maintes gens vont disant que songes
Ne sont que fables et mensonges.

2. Voyez p. 85 à 95.

adjectif latin qui appartenait aux deux genres; et les autres, dérivés d'un adjectif latin qui recevait dans sa déclinaison les genres divers, ont été soumis à prendre le genre du substantif auquel ils se rapportent.

Ce qui est remarquable dans cette double classe d'adjectifs romans, c'est qu'elle a été adoptée par chaque langue.

Ce n'est que très-tard que les adjectifs, auparavant invariables, de la langue française, ont été soumis à la règle générale qui a exigé que l'adjectif s'accordât en genre avec le substantif.

Et encore est-il resté, dans divers emplois de l'adjectif GRAND, des vestiges incontestables de la règle primitive.

VIIe CARACTÈRE.

TERMES DE COMPARAISON.

Les comparatifs et superlatifs composés furent un des caractères de la langue romane.

Le QUE placé après les comparatifs, soit simples, soit composés, fut remplacé souvent par la préposition DE.

Cette dernière forme exista également dans toutes les langues de l'Europe latine.

La langue française ne l'a tout-à-fait rejetée que dans le seizième siècle.

VIIIe CARACTÈRE.

AFFIXES.

Ce caractère de la langue romane est spécial.

Les affixes formés des pronoms personnels se retrouvent

dans l'ancienne langue espagnole; j'ai prouvé que l'ancien français en a fait usage.

Il est très-remarquable sans doute que les anciens monuments portugais n'offrent aucune trace de cet accident de la langue romane.

Mais les affixes se retrouvent et dans les patois de la haute Italie et sur-tout dans le catalan qui les a conservés intégralement.

IXe CARACTÈRE.

LE PRONOM ALTRE JOINT A DES PRONOMS PERSONNELS.

Ce caractère fut particulier à la langue romane, et toutes les langues de l'Europe latine l'ont adopté et conservé.

Xe CARACTÈRE.

PRONOMS RELATIFS QUI, QUE, LO QUAL.

La langue romane employa QUI, QUE, LO QUAL, soit comme sujets, soit comme régimes directs ou indirects.

La seule langue française a conservé QUI, qu'elle emploie comme sujet et comme régime indirect.

Les autres langues qui ont d'abord adopté QUI roman, l'ont ensuite rejeté[1]; et se servant de QUE ou CHE, comme sujet et comme régime, elles sont exposées à des amphibologies ou à des obscurités qui n'existent pas dans la langue française.

QUAL employé avec l'article, et faisant les fonctions

1. L'italien a conservé QUI dans quelques acceptions.

de relatif, est une forme romane qui existe encore dans chaque langue, et sert beaucoup à la clarté du style.

XIe CARACTÈRE.

PRONOM INDÉTERMINÉ OM.

Quand on ne considérerait que l'usage du pronom indéterminé OM dans chaque langue, ce caractère particulier serait digne d'observation.

La langue française a conservé essentiellement cette forme romane qu'on retrouve dans les autres langues de l'Europe latine à des époques plus ou moins reculées.

XIIe CARACTÈRE.

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

Toutes les langues de l'Europe latine ont également employé les auxiliaires romans, et ont ainsi abandonné une partie des formes que le latin avait créées ou imitées.

Ce caractère universel des langues nées après la décadence de la langue latine mérite l'attention des linguistes.

XIIIe CARACTÈRE.

VERBES.

Dans les accidents nombreux qui caractérisent les verbes romans, il faut distinguer comme spéciaux la formation des futurs par l'adjonction des inflexions du présent du verbe AVER au présent des infinitifs de chaque verbe, et

la formation du conditionnel en joignant les inflexions de l'imparfait de ce verbe au même présent des infinitifs.

Toutes les langues de l'Europe latine conservent cette forme au futur[1].

Toutes l'ont employée pour le conditionnel.

XIV[e] CARACTÈRE.

FUTURS DIVISÉS.

Le futur divisé est encore une de ces formes particulières qui servent à caractériser une langue.

Il n'a été adopté que par l'espagnol et par le portugais.

XV[e] CARACTÈRE.

PARTICIPES PASSÉS DE LA SECONDE CONJUGAISON, EN UT.

Les détails et les preuves que j'ai eu occasion de présenter permettent de regarder cette inflexion UT des participes passés, comme une particularité de la langue romane ; ce caractère a existé, et s'est plus ou moins conservé, dans les diverses langues de l'Europe latine.

XVI[e] CARACTÈRE.

DOUBLES PARTICIPES.

Ces doubles participes, l'un régulier d'après l'analogie, l'autre irrégulier, emprunté de la langue antérieure, sont

1. C'est un accident très-remarquable dans la langue italienne que, dans les anciens auteurs, ceux qui ont employé HAGGIO, etc., pour le présent du verbe HAVER, aient employé au futur HAVERAGGIO, etc.

une des innovations de la langue romane, qui mérite quelque attention, puisque l'effet s'en est retrouvé dans les autres langues, quoique moins rarement dans la langue française.

XVIIe CARACTÈRE.

FORMES PASSIVES.

L'emploi du verbe auxiliaire ESSER, avec le participe passé, appartient à la langue romane; il a fourni une sorte de passif aux langues de l'Europe latine, qui aujourd'hui s'en servent constamment pour remplacer le passif latin.

XVIIIe CARACTÈRE.

VERBES PRONOMINAUX PASSIFS.

L'usage du verbe pronominal passif est de même une forme spéciale romane.

XIXe CARACTÈRE.

INFINITIF AVEC LA NÉGATION, EMPLOYÉ DANS LE SENS DE L'IMPÉRATIF.

Cette forme permettait une heureuse variété; elle a été en usage dans la langue romane, dans la langue française et dans l'italienne.

Je n'en ai trouvé de traces ni dans l'espagnol, ni dans le portugais.

XXe CARACTÈRE.

QUE CONJONCTIF EXPRIMÉ OU SOUS-ENTENDU.

Une forme particulière de la langue romane fut de faire du QUE conjonctif les différents emplois que j'ai

désignés, et sur-tout de le sous-entendre, sans que le verbe suivant changeât son inflexion.

On a vu que chaque langue avait primitivement conservé cette forme, et que toutes ne la rejettent pas aujourd'hui.

XXIe CARACTÈRE.

ADVERBES COMPOSÉS.

La manière heureuse dont la langue romane forma des adverbes composés par l'addition de MENT à l'adjectif féminin, est une de ses formes les plus essentielles; elle a existé, elle se retrouve encore dans toutes les langues de l'Europe latine. Il serait difficile d'admettre que chaque langue eût créé, pour son usage, un pareil moyen de caractériser les adverbes dérivés d'un adjectif.

XXIIe CARACTÈRE.

NÉGATIONS EXPLÉTIVES.

Le latin ne connaissait pas cette manière d'augmenter la force de la négation, en ajoutant à NON des mots explétifs.

La langue romane employa de cette sorte RES, GAIRE, GES, MICA, PAS, etc.

Cette forme passa dans les autres langues; chacune adopta plus ou moins de mots explétifs romans, et en ajouta particulièrement d'autres dans le même sens.

Ainsi la forme romane a été conservée ou reproduite dans les langues de l'Europe latine.

XXIIIe CARACTÈRE.

NOM DE ROMANE, ROMANCE, DONNÉ AUX DIVERSES LANGUES DE L'EUROPE LATINE.

A toutes ces preuves produites, sous tant de formes différentes, de l'existence d'un type commun, de l'identité des langues de l'Europe latine, j'en ajouterai une dernière qui peut-être serait peu concluante, s'il ne s'agissait que d'un fait isolé, mais qui me paraît ajouter un nouveau degré d'évidence aux preuves déja rapportées; c'est l'identité du nom qu'ont donné à la langue chacun des peuples de l'Europe latine; ils ont appelé leur propre langue ROMANE, ROMANCE : désignation qui rappelle et confirme l'origine commune.

Je ne citerai pas ici les conciles et les capitulaires qui ont parlé de la langue romane dès les huitième et neuvième siècles.

ROMAN :

Et ieu prec ne Jeshu del tro
Et en ROMANS et en lati.

Le Comte de Poitiers : PUS DE CHANTAR.

Cel que volc ROMANSAR
La vida Sant Albar.

Vie de S. Honorat.

FRANÇAIS :

Io Marie ai mis en memoire
Le livre del espurgatoire

En ROMANZ k' il seit entendables
A laie genz e covenables.

Marie de France, t. 2, p. 499.

Au finement de cet escrit
K'en ROMANZ ai turné et dit...
M'entremis de cest livre feire
E de l'angleiz en ROMAN treire.

Marie de France, t. 2, p. 401.

Cil qui fist d'Erec et d'Enide,
Et les commandemens d'Ovide,
E l'ars d'amors en ROMANS mist.

Chrestien de Troyes [1].

Un clers de Chastiaudun Lambert li cors l'escrit
Qui du latin la trest et en ROMANT la mist.

Roman d'Alexandre [2].

« Les lettres.... l'une en ROUMANCH, l'autre en latin. »

Lettre du Bailli de Cambrai, 1297 [3].

ESPAGNOL :

Quiero fer la pasion de sennor Sant Laurent
En ROMAZ, que la pueda saber toda la gent.

Mart. de S. Lor., cob. 1.

Aun merced te pido por el tu trobador
Qui este ROMANCE fizó.

Loores de N. Sra, cob. 232.

Quiero en mi vegez, maguer so ya cansado,
De esta santa Virgen ROMANZAR su dictado.

Vida de S. Oria, cob. 2.

1. Hist. Litt. de la France, t. XV, p. 194.
2. *Ib.* p. 160.
3. Contin. de Ducange, vo ROMANCIA.

Romanzó otra prosa, tan noble tratadiello
Qu'es un romanz fermoso.

Loor de Berceo, cob. 27.

Don Gonzalo el caboso preste noble é dino
Fizó d'estos deitados en romanz paladino,
Tirando las razones del lenguage latino.

Loor de Berceo, cob. 34.

Quiero fer una prosa en roman paladino,
En qual suele el pueblo fablar á su vecino.

Vid. de S. Domin., cob. 2.

Dans les constitutions de la Catalogne, Jacques Ier, roi d'Aragon, défendit de garder les livres de l'ancien ou du nouveau testament en langue romance :

« Ne aliquis libros veteris vel novi testamenti in romancio habeat[1]. »

Portugais :

Dans l'ouvrage de Duarte Nuñez de Liam, intitulé : origem da lingoa portuguesa, le chapitre VI porte ce titre :

« A lingoa que se oje falla em Portugal, donde teve origem e por che se chama romance. »

Il répond que la langue latine avait été parlée en Portugal jusques à l'arrivée des Vandales, des Alains, des Goths et des Suèves, qui succédèrent aux Romains, et il ajoute :

« Corromperão a lingoa latina com a sua e amisturarão de muitos vocabulos assi seus como da outras nacoēs bárbaras

1. Ducange, v° romancium.

que consigo trouxerão, de que se veó fazer a lingoa que oje fallamos, que por ser lingoa que tem fundamentos de Romana, ainda que corrupta, lhe chamamos oje ROMANCE. »

Camoëns s'est servi de ce mot pour désigner la langue particulière d'une nation :

O rapto rio nota, que o ROMANCE
Da terra chama Oby, entra em Quilmance.

Camoẽs, os Lusiadas, X, 96.

ITALIEN :

Quoique les anciens auteurs italiens aient généralement donné à leur langue le nom de VOLGAR, la plupart de ceux qui ont écrit l'histoire littéraire d'Italie ont souvent désigné la langue ancienne par le nom de ROMANZA.

Fontanini, DELLA ELOQUENZA ITALIANA, p. 13, dit :

« Io abbia incontrata della pura lingua ROMANZA d'Italia, usata in quel tempo. »

« Indicatori di ciò che riguarda questa nostra favella volgare o comune ROMANZA d'Italia. »

Speroni appelle aussi la langue vulgaire COMMUNE ROMANZO d'Italia [1].

Dans la haute Italie, le pays des Grisons conserve l'ancienne langue romane, sous le nom même de ROMANCHE.

Je pense qu'on aimera à voir dans le tableau suivant l'indication synoptique des principaux caractères de la langue romane, adoptés par les langues de l'Europe latine.

1. Dialoghi, p. 458, 461, 463.

TABLEAU INDIQUANT DANS CHAQUE LANGUE L'EMPLOI DES PRINCIPAUX CARACTÈRES DE LA LANGUE ROMANE.

Roman.	Français.	Espagnol.	Portugais.	Italien.
I,	I,	I,	I,	I,
II,	II,	II,	»	II,
III,	III,	III,	III,	III,
IV,	IV,	»	»	»
V,	V,	»	»	»
VI,	VI,	VI,	VI,	VI,
VII,	VII,	VII,	VII,	VII,
VIII,	VIII,	VIII,	»	»
IX,	IX,	IX,	IX,	IX,
X,	X,	X,	X,	X,
XI,	XI,	XI,	XI,	XI,
XII,	XII,	XII,	XII,	XII,
XIII,	XIII,	XIII,	XIII,	XIII,
XIV,	»	XIV,	XIV,	»
XV,	XV,	XV,	XV,	XV,
XVI,	XVI,	XVI,	XVI,	XVI,
XVII,	XVII,	XVII,	XVII,	XVII,
XVIII,	XVIII,	XVIII,	XVIII,	XVIII,
XIX,	XIX,	»	»	XIX,
XX,	XX,	XX,	XX,	XX,
XXI,	XXI,	XXI,	XXI,	XXI,
XXII,	XXII,	XXII,	XXII,	XXII,
XXIII,	XXIII,	XXIII,	XXIII,	XXIII.

Après s'être convaincu de la vérité de ces rapports, il sera peut-être curieux de rechercher si dans les auteurs français, espagnols, portugais et italiens, il ne se rencontre point parfois des passages qui appartiennent à la langue des troubadours; si le fait existe, il deviendra un nouveau genre de démonstration, qui, sans être nécessaire

pour la conviction, ne laissera pas que de corroborer encore les preuves précédentes [1].

PASSAGES ROMANS QUI SE RETROUVENT DANS LE FRANÇAIS, L'ESPAGNOL, L'ITALIEN ET LE PORTUGAIS.

Les nombreux passages qu'on peut extraire des auteurs français, espagnols, portugais, italiens, et qu'on doit regarder comme romans, fourniront une preuve d'identité, qui seule suffirait pour faire admettre l'existence d'un type primitif et commun.

Et, chose bien remarquable! c'est que les passages que je citerai, quoique identiquement romans et français, romans et espagnols, romans et portugais, romans et italiens, ne conservent ce rapport d'identité qu'entre le roman et chaque langue isolée; c'est-à-dire que le passage qui est à-la-fois roman et français n'est plus français et espagnol, et de même le passage qui est roman et espagnol n'est plus espagnol et français ou italien, etc.

FRANÇAIS :

De corre sus à lor seignor...
Soz la flor
Com el novel tens de pascor...
Vostre hom lige en devenrai
E toz jors vostre sers serai.

Partonopex de Bloys [2].

1. J'aurai soin de prendre ces passages dans des ouvrages imprimés, afin qu'on puisse les vérifier aisément.

2. Not. des ms. de la Bibl. du Roi, t. IX, part. II, p. 10, 51 et 67.

Partirai
Tan com vivrai.

Raoul de Beauvais, p. 162 [1].

A la meillor del mont.

Jacques de Chison, p. 181.

La servirai...
Tant com vivrai,
Trop gran mal trai.

Gace, p. 196.

Mon corage
En retrairai,
De li partirai.

Le Moine de Saint-Denis, p. 201.

D'un escorpion sentir
Et morir
Que de ma dolor languir.

Raoul de Soissons, p. 219.

Faire clamor
S'a vos non de ma dolor...
Quant de vos n'ai confort...
Quant ma dolor désir...
Que toz jors sui en plors et en sospir...
Tant ai en li ferm assis mon corage.

Raoul de Coucy, p. 264, 272, 274, 279, 294.

Vers deu greignur amur
De deu servir mun creatur...
A l'eveske de cel pais...

1. Cette citation et les suivantes sont tirées de l'Essai sur la musique par La Borde, t. II. Chaque chiffre indique la page du volume.

Trop ai forfait a mun seignur...
Ja nul habit en recevra.
Ke si tut li home del munt...
Quant la chalur senti si grant.
En honur deu son creatur [1].

M. de France, PURG. DE SAINT PATRICE.

En trairai Dieu a garant...
De ma chançon fais message...
Tant i pens de haut corage...
Sofrir ma dolor
Vivre et attendre et languir...
Qui resplent a vostre vis...
Dieus tant fort, quant la remir...
Plus a mestier de confort...
Et tu t'en vas,
Chanson, a li et li di...
Sai k'amors damage i aura grant...
E chant sovent com oiselet en broel
A faire un lai
De la meillor, forment m'esmai
Que trop....

Le roi de Navarre, t. II, passim.

1. J'ai prouvé qu'anciennement l'idiome français écrivait souvent u pour o.

Espagnol :

PASSAGES ROMANS TIRÉS DE QUELQUES OUVRAGES DE BERCEO.

POEMA DE ALEXANDRO.

Cob.

6. Que fue franc é ardit é de grant sabencia.
56. Di, si son treinta mill, que son tres mill ó non.
87. Apelles que nul ome meior d'el non obraba.
96. Era la maldita de guisa fadada.
127. Abaxaron las lanzas é fueron se golpar.
175. Era esta Corinta una nobla ciudad,
Sobre todas las otras avia grant bontat.
176. Avien en Grecia rey á coronar.
263. Es maïor de todas Asia é meior....
321. Eucuba fué en coita que s cudaba morir.
325. Eucuba la reina fué de Paris prennada.
367. Pensa de aguisar lo que avrás mester.
491. Las novas de Elena que non fuessen sonadas.

MILAGROS DE NUESTRA SENORA.

8. Unas tenien la quinta é las otras doblaban.
.... Errar no las dexaban,
Al posar, al mover, todas se esperaban.
38. Que en alguna guisa á ella non avenga
Non á tal que raiz en ella no la tenga.
47. Mas son que arenas en riba de la mar.
61. Fecist me nueva festa que non era usada...
127. Mas á gran diferencia de saber á cuidar.
230. El que á mi cantaba la missa cada dia.
236. .... Cibdat
Maestra é sennora de toda christiandat.

Cob.
270. Era en una tierra un ome labrador
Que usaba la reia mas que otra labor.
281. En una villa bona que la claman Pavia.
352. Sonada es en Francia, si faz en Alemanna.
370. Entendieron que era Sancta Maria esta.
374. Tal es Sancta Maria que es de gracia plena.
391. ... Plena de gracia, perdona esta cosa;
Da nos buena respuesta temprada é sabrosa.
415. Udieron una voz de grand tribulacion;
Fo perturbada toda la procession.
421. Entendiéron que era voz de Sancta Maria.
439. Valas li, Sancta Maria, dicien á grant pressura.
446. .... La tierra estranha,
En Grecia é en Africa é en toda Espanha.
473. En forma de leon una bestia dubdada.
499. Que no vaian las almas nuestras en perdicion.
527. Que nunca mas torne en aquesta erranza.

VIDA DE SANTA ORIA.

118. Todas venian vestidas de una blanca frisa
Nunca tan blanca.
126. .... De una calidat,
De una captenencia é de una edat...
.... Las otras non vencia de bondat;
Trahian en todas cosas todas tres igualdat.
156. .... De personas honrradas
Que eran bien vestidas todas é bien calzadas;
Todas eran en una voluntat acordadas.

PORTUGAIS:

PASSAGES TIRÉS DE LA LUSIADE DE CAMOENS.

Est.	Cant.	
I.	17.	.... Renovada Sua memoria é obras valerosas.
I.	30.	Estas palavras Jupiter dizia.
I.	33.	Estas cousas moviam Cytherea.
I.	46.	De humas folhas de palma ben tecidas.
I.	67.	Malhas finas é láminas seguras.
II.	100.	Sonorosas trombetas incitavam.
III.	3.	Naõ me mandas contar estranha historia Mas mandas me.
III.	18.	Todas de tal nobreza é tal valor.
IV.	56.	Maravilhas em armas estremadas E de escriptura dignas.
IV.	57.	E gloria de mandar amara é bella.
IV.	61.	.... Que passaram Hespanha, França, Italia celebrada.
IV.	96.	Chamam te fama é gloria soberana.
V.	72.	De aquella portugueza alta excellencia.
V.	36.	Era alguma profunda prophecia.
VIII.	2.	Estas figuras todas que aparecem.
IX.	11.	De mais não celebrar nehum de Roma.
IX.	42.	Que contra tua potencia se rebella, ... Hypocrisia val contra ella.
IX.	44.	Mas diz Cupido que era necessaria Huma famosa....
IX.	64.	.... Citharas tocavam Alguas arpas, é sonoras frautas.
IX.	81.	Que amor te ferirá, gentil donzella,

Et tú me esperarás, se amor te....
X. 52. E fara descobrir remotas ilhas.
X. 73. .... Estas nymphas é estas mesas
Que glorias é honras são de arduas empresas.
X. 74. Honra, valor é fama gloriosa.
X. 83. .... Santa providencia,
Que em Jupiter aqui se representa.

Italien :

PASSAGES TIRÉS DE PÉTRARQUE.

Una dolcezza inusitata e nova...
Canz. Perché la vita.

E seguir lei per via...
Son. La bella.

Sua bella persona
Copri mai d'ombra...
Son. Quella fenestra.

Che gran temenza gran desire affrena.
Son. Quando 'l.

Umil fera, un cor.... d'orsa
Che 'n vista umana e 'n forma d'angel...
Son. Questa umil.

E la strada del ciel si trova aperta.
Canz. Italia mia.

Ad uom mortal non fu aperta la via...
Un cavalier ch' Italia tutta onora.
Canz. Spirto gentil.

Un' altra prova
Maravigliosa e nova
Per domar me convien ti.
Canz. Amor se vuoi.

Contra la qual non val forza.

Son. L'ardente.

Viva e bella e nuda al ciel salita.

Son. Nell' eta.

La vista angelica serena
Per subita partenza...

Son. Poi chè la.

Che s'ella mi spaventa, amor m'affida.

Son. O invidia.

Lei che 'l ciel non poria lontana far me.

Son. Per mezzo.

L'aura gentil che rasserena.

Son. L'aura.

Alma, non ti lagnar.

Son. Dolci ire.

Ch' un bel morir tutta la vita onora.

Canz. Ben mi.

Amor me, te sol natura mena.

Son. Rapido fiume.

Piacer mi tira, usanza mi trasporta
Speranza mi lusinga e riconforta.
E la man destra al cor...

Son. Voglie mi.

Mantova e Smirna e l'una e l'altra lira.

Son. Parra forse.

Cosa bella mortal passa e non dura.

Son. Chi vuol.

M'aporta
Dolcezza ch' uom mortal non sentì mai.

Son. Del cibo.

J'aurais pu facilement accumuler de pareilles citations, si ce genre de preuves matérielles m'avait semblé essentiellement nécessaire après tant d'autres preuves que j'ai précédemment établies, et qui par leur nature, leur série, leur identité, démontrent si évidemment le fait incontestable d'une opération générale et simultanée qui a produit le type commun de la langue romane primitive, et qui a devancé et préparé les diverses modifications de détail, par lesquelles chaque langue de l'Europe latine, en conservant le caractère général, devint une langue particulière, tandis que la langue romane primitive se maintenait et se perfectionnait dans celle des troubadours.

Il est aisé de reconnaître les principales modifications qui constituent les diverses nuances par lesquelles les autres langues de l'Europe latine diffèrent de la romane primitive; et si l'on se prêtait à ce que ces modifications disparussent dans chacune des langues, elles redeviendraient identiques avec celle des troubadours.

Mais, au lieu de répéter ici minutieusement les modifications que j'ai eu occasion d'indiquer pour chaque langue, je donnerai un genre de preuve que chacun pourra aisément apprécier; ce sera de citer des vers de chaque idiome, et de les réduire à leur état primitif roman; le résultat de leur comparaison deviendra une nouvelle démonstration.

ITALIEN.

Ainsi, je choisirai pour l'italien un passage fameux de Dante, le commencement du troisième chant de l'Enfer

Per me si va nella città dolente,
Per me si va nell' eterno dolore,
Per me si va tra la perduta gente.

Giustizia mosse 'l mio alto fattore.
Fecemi la divina potestate,
La somma sapienza, e 'l primo amore, etc.

LANGUE DES TROUBADOURS.

Per me si va en la ciutat dolent,
Per me si va en l'eternal dolor,
Per me si va tras la perduta gent.

Justizia moguet el mieu alt fachor.
Fez mi la divina potestat,
La summa sapienza, e 'l prim' amor.

PORTUGAIS :

Voici une petite pièce de Camoëns qui est entièrement dans le genre des troubadours.

PORTUGAIS.

Da lindeza vossa,
Dama, quem a vè,
Impossivel he
Que guardar se possa.
Se faz tanta móssa
Ver-vos hum só dia,
Quem se guardaria?
Melhor deve ser
Neste aventurar
Ver, e naõ guardar

Que guardar e ver.
Ver, e defender
Muito bom seria,
Mas quem podria?

LANGUE DES TROUBADOURS.

De cuïndanza vostra,
Domna, qui la ve,
Impossibil es
Que guardar se possa.
Si faz tanta cocha
Vers vos un sol dia,
Qui se guardaria?
Melhor deu esser,
En est aventurar,
Vezer, e no guardar
Que guardar e vezer.
Vezer, e defendre
Molt bon seria,
Mas qui poiria?

Espagnol :

Calderon a placé l'apologue suivant dans la pièce : LA VIDA ES SUENO.

ESPAGNOL.

Cuentan de un sabio que un dia
Tan pobre y mísero estaba
Que solo se sustentaba
De unas hierbas que cogia.
Habrá otro, entre si decia,

Mas triste y pobre que yo?
Y quando el rostro volvió,
Halló la respuesta, viendo
Que iba otro sabio cogiendo
Las hojas que el arrojó.

LANGUE DES TROUBADOURS.

Contan de un savi que un dia
Tan paubres e meschis estava
Que sol se sustentava
De unas herbas que coglia.
Aura altre, entre si dizia,
Mas trists e paubres que ieu?
E quant el vis volvet,
Trobet la risposta, vezen
Que anava altre savi coglien
Las folhas que el gitet.

FRANÇAIS :

Je citerai les deux premiers couplets d'une chanson de Raoul de Beauvais [1].

LANGUE DES TROUVÈRES.

Puisque d'amors m'estuet chanter,
Chançonnette commencerai;
Et, pour mon cuer reconforter,
De novele amor chanterai.
Dex! tant me fit à li penser
Cele dont ja ne partirai,

1. La Borde, Essai sur la musique, t. II, p. 162.

Tan com vivrai;
He! Dex! vrai Dex! ne puis durer
As maux que j'ai.

Se la belle blonde savoit
Com li departirs m'ocira,
Ja de moi ne departiroit
S'amor, qu'ele donnée m'a.
Car, en quel lieu que mes cors soit,
Mes cuers toujours a li sera,
Ne ja ne s'en departira,
Dex! la reverrai-je tant ja
La bele qui mon cuer a?

LANGUE DES TROUBADOURS.

Pus que d'amor m'estuet chantar,
Chansoneta commensarai,
E, per mon cor reconfortar,
De novela amor chantarai.
Deus! tant me fai a li pensar
Cela dont ja no m partirai,
Tan com viurai;
Ah! Dieus! verais Dieus! no puesc durar
Als mals qu'ieu ai.

Si la bella blonda sabia
Com lo departirs m'aucira,
Ja de mi no departiria
S'amor qu'ela donada m'a.
Quar, en qual loc què mos corps sia,
Mos cors totz jors a li sera;

Ni ja no s'en departira,
Dieus! la reveirai ieu tant ja
La bella que mon cor a?

Tels sont les rapports aussi curieux qu'incontestables des diverses langues de l'Europe latine avec celle des troubadours.

Comment était-il arrivé que cette dernière langue parvenue depuis long-temps au degré de perfection où elle pouvait atteindre, fixée par des ouvrages dont on peut aisément reconnaître et apprécier le mérite, eût laissé si peu de souvenirs de son existence, qu'il soit devenu nécessaire de se livrer à de longues et pénibles recherches pour en débrouiller les règles et en rassembler les précieux monuments?

On conçoit aisément que, depuis la séparation de la France en langue d'Oil et en langue d'Oc, l'idiome des troubadours, n'ayant plus été cultivé ni parlé que dans les pays méridionaux, n'a pu se conserver lorsqu'ils ont été tour-à-tour réunis au royaume.

A mesure que quelqu'un de ces pays devenait province de France, cette langue d'Oc était forcée de céder à la langue d'Oil qu'il fallait nécessairement étudier et connaître pour entretenir les rapports avec la cour de Paris, et faire exécuter les actes du gouvernement français.

Quoique la loi qui a exigé rigoureusement que tous les actes publics fussent rédigés en langue française, ne soit que du seizième siècle, il n'en est pas moins certain que,

depuis le treizième, les ordonnances des rois de France étaient promulguées en cette langue, et que, pour les pays de la langue d'Oc, on envoyait ces ordonnances et les ordres du gouvernement en latin ou en français; ainsi la langue romane, ce bel idiome des troubadours, n'avait plus aucun moyen de se produire et de se maintenir hors du cercle étroit de l'usage domestique dans lequel elle resta reléguée.

Aussi à l'époque fameuse où la découverte de l'imprimerie répandit dans toute l'Europe un mouvement d'investigation, un désir et même un besoin d'instruction qui a tant favorisé la circulation des lumières, lorsque cet art précieux assura une sorte d'universalité et d'éternité aux nobles créations du génie, la France fit imprimer un très-grand nombre d'ouvrages écrits dans l'idiome d'Oil, sans que personne songeât à transmettre à la postérité les ouvrages des troubadours.

Les formes, les expressions qui tenaient à leur idiome étaient repoussées par les écrivains du nord de la France, dont il fallait adopter les formes, les expressions; Ronsard s'en plaignait encore de son temps:

« Aujourd'hui, parce que notre France n'obéit qu'à un seul roy, nous sommes contraints, si nous voulons parvenir à quelque honneur, de parler son langage; autrement nostre labeur, tant fut-il honorable et parfait, serait estimé peu de chose ou peut estre totalement mesprisé [1]. »

Me permettra-t-on d'examiner ce qui serait vraisem-

1. Ronsard, abr. de l'Art poét., p. 1628.

blablement arrivé, si, à l'époque de la gloire et des succès des troubadours, les rois de France, fixant leur demeure et choisissant leur capitale dans un pays situé au midi de la Loire, avaient adopté la langue romane primitive, cet idiome honoré et répandu dans la France et dans une partie de l'Europe, pendant les douzième et treizième siècles; si, par exemple, Louis IX avait accordé en France, à la langue fixée des troubadours, la faveur et les avantages qu'Alphonse le Sage accordait en Espagne à l'idiome castillan, à peine formé et presque inconnu?

La langue romane primitive ou la langue des troubadours, devenant la langue de la France entière, aurait offert beaucoup d'avantages dont la plupart n'existaient déja plus ou cessèrent bientôt d'exister dans la langue des trouvères. J'indiquerai les plus importants:

Au lieu de quelques articles dont le retour et le rapprochement nuisent à-la-fois et à l'élégance et à la mélodie, la langue aurait possédé plus du double d'articles dont les sons différents eussent donné au style de la pompe et de l'harmonie, et dont l'emploi varié eût fait disparaître ou du moins eût beaucoup adouci la gêne qu'a introduite inévitablement l'admission de l'article dans les langues modernes.

Par la variété de ses désinences, la plupart formées de consonnes douces à prononcer, elle aurait eu une harmonie soutenue dont manquent souvent l'italien, l'espagnol et le portugais qui, plaçant presque toujours des voyelles brèves à la fin des mots fournis par la romane primitive, évitent rarement une uniformité

désagréable à l'oreille et nuisible à la mélodie des vers.

En place de l'E muet final qui s'attache à tant de mots de notre langue, et qui lui a fait reprocher sa sourde monotonie, l'ancienne langue eût fourni chacune de ses voyelles finales, tantôt brèves et muettes, tantôt longues et accentuées, ce qui aurait produit une heureuse diversité dans les ouvrages écrits en prose, et aurait procuré sur-tout au style poétique une variété harmonieuse propre à favoriser la lecture des longs ouvrages écrits en vers rimés.

Un point essentiel, un caractère précieux, qui eût maintenu cette langue au-dessus des autres langues modernes, c'eût été la faculté de distinguer, par la présence ou l'absence d'une seule lettre, le sujet et le régime, soit au singulier, soit au pluriel.

Combien un tel avantage aurait favorisé la clarté et l'élégance, en permettant les inversions sans gêne et sans ambiguité[1] ! tandis que les langues qui ont succédé à la romane sont forcées de renoncer aux inversions, ou de n'en user que sobrement, parce qu'il est souvent difficile de reconnaître rapidement le régime et le sujet, la langue

1. Pour en citer ici un seul exemple, je dirai que l'amphibologie reprochée au vers de Thomas Corneille :

> Le crime fait la honte et non pas l'échafaud,

n'eût pas existé ; car les règles de la langue romane, adoptées par l'ancien français eussent exigé pour CRIME et ÉCHAFAUD l's final, comme sujets au singulier :

> Le CRIME*s* fait la honte et non pas l'ÉCHAFAUD*s*.

romane eût sans cesse désigné à l'œil et à l'oreille, avec le secours du signe le plus léger, quel rôle chaque substantif devait jouer dans la phrase; et au lieu qu'en poésie la langue française n'admet l'inversion que rarement et pour les seuls régimes indirects, la romane l'eût permise toujours, et pour tous les régimes, et pour tous les sujets.

Parlerai-je de l'usage et de la variété de ces QUE conjonctifs, qui pouvaient être exprimés ou sous-entendus, selon que le goût et la clarté le permettaient, mais qui, n'étant plus employés dans notre langue qu'avec les antécédents préparatoires AFIN, VU, PARCE, DE PEUR, embarrassent inévitablement et ralentissent, surtout en vers, la marche des idées et le mouvement de la période?

La faculté d'exprimer ou de sous-entendre les pronoms personnels devant les verbes, avantage que le genre marotique nous a fait sentir, eût dégagé nos vers d'un genre d'entraves qui nuisent pareillement à la perfection et à la rapidité du style, lors même qu'elles sont nécessaires à la clarté.

Mais un moyen facile et adroit de réunir à-la-fois et la concision et la clarté, c'eût été l'emploi habile des affixes.

Les consonnes M, T, S, NS, US, au lieu de ME, TE, SE, NOS, VOS, pronoms personnels, se rattachant aux sons de la voyelle finale des mots précédents, devenaient le complément de leur prononciation ; et ces pronoms affixes pouvaient être ainsi employés, soit qu'ils fussent sujets, soit qu'ils fussent régimes.

Cette forme romane était surtout précieuse pour la poésie.

Et combien la poésie n'aurait-elle pas gagné à employer une langue qui était déja en possession de produire de nombreux effets d'harmonie, d'intéresser et de charmer les princes et les belles, d'occuper et d'amuser les cours par des vers faciles et mélodieux, gracieux et énergiques, quoique la rime n'y fût pas constamment obligée!

L'agréable variété des rimes, leur retour prompt ou tardif, ces strophes entières à vers non rimés, aux désinences desquels répondaient méthodiquement les strophes suivantes, tous ces nombreux et divers accidents d'harmonie qu'offrent les chants des troubadours auraient pu devenir, par le talent de nos grands maîtres, les causes et les moyens d'une perfection poétique qu'apprécieront sans doute les littérateurs, ceux surtout à qui leurs études et leur goût permettent de juger les ressources que la langue des troubadours offrait au poëte capable de s'en servir habilement.

J'aime à croire que le style de Racine n'y aurait rien perdu, et j'ose dire que celui de Corneille y aurait gagné.

••••••••••••

APPENDICE,

CONTENANT LES PREUVES DES RAPPORTS PARTICULIERS DES PATOIS DE LA HAUTE ITALIE AVEC LA LANGUE DES TROUBADOURS.

J'ai renvoyé à cet Appendice les preuves et les développements de divers rapports plus particuliers des patois de la haute Italie avec la langue des troubadours.

J'ai eu précédemment occasion de parler de ces patois. Ce sont ceux du Ferrarais [1], du Bolonais, du Milanais, de Bergame, de l'Engaddine, du Piémont, du Mantouan.

1. Voici l'indication des ouvrages dont je citerai les titres par abréviation dans les tableaux qui justifieront mes assertions.

« Ferrarais : Traducione del caos in otava rima, fatta per el dotor Gratian Forbesoni nella sua lingua, in Venetia, appresso Fioravante Prati. M.D.LXXXX 4°, sans pagination. »

Je citerai ainsi cet ouvrage : Fer. Fo. Ca.

« Le cento e quindici conclusioni in ottava rima del plus quam perfetto dottor Gratiano Forbesoni da Francolino, comito geloso, et altre manifatture e compositioni nella sua buona lingua, in Venetia, apresso Fioravante Prati. M. D. LXXXX 4°, sans pagination. »

Je citerai : Fer. Fo. Co.

« Bolonais : La Gerusalemme liberata del Tasso, tradotta in lingua bolongnese da Gio. Francesco Negri pittore. »

Il n'existe de cette traduction que treize chants, imprimés sans frontispice; à la fin du volume, on lit cette note : « Fù vietato all'autore da' principali signori di Bologna il finire questa opera, tanto per l'odio che la città portava al card. Spada al quale è dedicata, quanto per non palesare il troppo ridicoloso effecto della loro natia favella. »

Je parlerai par occasion des patois du Frioul, du Padouan et de la Sardaigne.

Pour faire la comparaison de ces patois avec la langue des

La dédicace au cardinal Spada remplace, dans la traduction, la dédicace qui, dans l'original, est adressé à Alfonse d'Est, ch. I, st. 4 et 5.

Je désigne cette traduction par Bol. T. Le chiffre romain indique le chant, et le chiffre arabe la stance.

« Bergamasque : Il Goffredo, poema heroico del signor Torq. Tasso, con il travestimento alla rustica Bergamasca del dottor Carlo Assonica; in Bergamo M. DCC. LXXVIII, presso Vicenzo Antoine. 12° 2 vol. »

Je désigne cette traduction par Ber. T. Le chiffre romain indique le chant, et le chiffre arabe la stance.

« Milanais : La Gerusalemme liberata, travestita in dialetto milanese da Domenico Balestrieiri. Milano, presso Giovani Pirotta, 1816. 12°. »

Je désigne cette traduction par Mil. T. Le chiffre romain indique le chant, et le chiffre arabe la stance de la traduction.

« Rimm milanes de Meneghin Balestreri accademech trasformæ, in Milan in la stampa de donæ Ghisolf M. DCC. XLIV. 4°. »

Je désigne cet ouvrage par Mil. R. M. Le chiffre arabe indique la page.

« Vocabolario milanese-italiano di Francesco Cherubini. Milano, dalla stamperia reale, 1814. 2 vol. 8°. »

« Engaddine : Biblia overo la Soinchia Scritura del velg testamaint. Coira, 1815. Stampà da Bernard Otto. 8°, 1 vol. de 2268 pages. »

Je désigne ce livre par Eng. Les abréviations Gen., Ex., Lev., etc., indiquent les livres de la Bible : la Genèse, l'Exode, le Lévitique, etc.; et le chiffre romain le chapitre.

« Piémontais : Poesie piemontesi raccolte dal medico Maurizio Pipino. Torino, nella reale stamparia, M. DCC. LXXXIII. »

Je désigne ce recueil par Pie. Po. Le chiffre romain indique la page.

« Dictionnaire portatif piémontais-français, etc., par Louis Capello, comte de Sanfranco. Turin, de l'imprimerie de Vincent Bianco, 1814; 8° 2 vol. »

Mantouan : La traduction en langue mantouane d'un conte de Boccace, insérée par Salviati dans son ouvrage : Avert. sopra il decamerone, tom. II. Je la désignerai par Man. Sal.

Frioul : La même traduction en langue du Frioul. Je la désignerai de même par Fri. Sal.

troubadours, je suivrai encore la marche que j'ai précédemment adoptée pour l'examen des rapports des langues de l'Europe latine avec la même langue.

Mais je crois inutile de m'arrêter sur des rapports que j'ai déja démontré exister dans la langue italienne; ces recherches ayant seulement pour but de prouver que les patois de la haute Italie se rapprochent des formes de la langue des troubadours, en divers points où la langue actuelle italienne paraît s'en éloigner.

ARTICLES.

Je n'ai donc rien à dire sur les articles, puisque j'ai précédemment expliqué l'identité de ceux de la langue italienne ancienne et actuelle avec ceux de la langue des troubadours.

SUBSTANTIFS ET ADJECTIFS.

Par la même raison, je ne parlerai pas des substantifs et adjectifs féminins terminés en A bref ou muet, mais je m'arrêterai spécialement sur les substantifs et adjectifs terminés en consonnes auxquelles la langue italienne ajoute toujours la voyelle finale euphonique; tels que les substantifs et adjectifs terminés en B [1];

En C, ou CH, ou CK, ou G, ou GH [2];

1. Fer. Fo. Co. Un stort e un gob.
Bol. T. I, 45. Al furb adora.
Mil. T. I, 59. Gran furb.
Eng. Lev. 19. Avant il orb.
Pie. Dic. Furb coum na masca.
Bol. T. I, 114. Al fianch.
Mil. T. II, 53. Al fianch.
Ber. T. VI, 81. Sot al fianc.
Eng. Gen. 35. Da teis fiancs.
Pie. Po. 108. Sol al banch.

2. Bol. T. V, 86. Pien un sacch.
Mil. R. M. 74. In del sacc.
Ber. T. II, 66. Citat messe a sac.
Eng. Gen. 37. Un sack intorn.
Pie. Dic. Sach pien.
Bol. T. I, 14. Vola franch.
Mil. T. I, 12. E el va franch.
Ber. T. I, 41. Bianch com 'l.
Eng. Ex. 21. El ir oura franck.
Pie. Po. 80. Vin bianch.

En D[1];

En F[2].

Je ne citerai pas des exemples relatifs aux mots qui finissent en L, M, N, R, puisque j'ai prouvé par des autorités et par des exemples que la langue italienne peut en plusieurs circonstances rejeter la voyelle finale euphonique, quand les mots sont terminés par ces consonnes.

Je citerai des exemples pour les substantifs et les adjectifs dont la désinence est en P[3];

Bol. T. I, 50. ARCH e frizz.
Mil. Voc. M. SANMARCH.
Ber. T. II, 40. E s fava in ARC.
Eng. Gen. 9. Nuvlas meis ARCK.
Pie. Dic. ARCH d'un pount.

Bol. T. II, 64. Al so AMIGH.
Mil. R. m. 85. No 'l pera FRIGH.
Ber. T. I, 51. Del so NEMIC.
Eng. Ex. 15. Ruot l'INIMICH.
Pie. Po. I. A fe 'l MEDICH.

Bol. T. I, 10. Far RICH o patron.
Mil. T. I, 39. Omm brav e RICCH.
Ber. T. XVIII, 23. Dal bosc ANTIC.
Eng. Gen. 2. Animal DOMESTIC.
Pie. Po. 68. Ben ANTICH.

Fer. Fo. Ca. Che vien dal FUOG.
Bol. T. I, 89. A ferr e FUOGH.
Mil. T. I, 22. On FEUGH de paja.
Ber. T. III, 21. Lanza e 'l STOC.
Eng. Lev. 14. Un LOG d'oli.
Pie. Po. 145. Un TOCH de pan.

Bol. T. I, 44. Pr i BUOSCH.
Mil. T. I, 73. No gh' è BOSCH.
Ber. T. I, 20. Gnè per BOSC.
Eng. Gen. 18. Suot quaist BOSCK.
Pie. Po. 86. Del BOSCH.

1. Bol. T. I, 54. Brav e GAIARD.
Mil. T. I, 52. Tra i pu GAJARD.
Ber. T. VI, 24. GAJARD de braz.
Eng. Gen. 32. GALGARD e valent.
Pie. Po. 167. E com BASTARD.

Fer. Fo. Ca. Che fos al MOND.
Bol. T. I, 7. Al nostr MOND.
Mil. T. I, 53. Finchè el MOND.
Ber. T. I, 9. Sto MOND.
Eng. Gen. 48. In il MOND.
Pie. Po. 8. El MOND.

Fer. Fo. Co. Prim sippa SEGOND.
Bol. T. I, 11. Ha luog SIGOND.
Mil. T. II, 65. Fa el VAGABOND.
Ber. T. I, 53. FURIBOND.
Eng. Gen. 30. Un SEGOND filg.
Pie. Po. 19. Prim e SECOND.

2. Bol. T. I, 10. So barba GHELF.
Mil. T. IV, 53. Pur CAMUFF.
Ber. T. XVII, 3. Ven col CALIF.
Eng. Gen. 32. Il NERF.
Pie. Po. 125. Un GIAFF sui dent.

3. Bol. T. I, 34. In nom del CAMP.
Mil. T. I, 32. Tutt el CAMP.
Ber. T. VI, 19. Vegn su 'l CAMP.
Eng. Gen. 23. Da seis CHAMP.

En S, ou SS, ou Z [1];

Surtout en T [2], que des patois italiens, ainsi que plusieurs

PIE. Po. 37. Parla de so CANP.

BOL. T. I, 16. L'è TEMP adess.
MIL. T. I, 16. Chi ha TEMP.
BER. T. XI, 38. In sima u CIÈP.
ENG. Gen. 5. E il TEMP chia.
PIE. Po. 134. 'l trop bon TENP.
MAN. Sal. 287. TEMP del prim re.
FRI. Sal. 284. Fin a quel TIMP.

Bol. T. VI, 58. S'al CORP havi.
MIL. T. I, 2. En CORP d'aria.
BER. T. I, 79. Mal de CORP.
ENG. Gen. 15. Quels CORPS morts.
PIE. Po. 5. Un CORP tut pien.

1. FER. Fo. Ca. Fan tant FRACAS.
BOL. T. I, 18. Nettand el NAS.
MIL. T. II, 31. Mosca al NAS.
BER. T. II, 5. BRAS d'arzent.
ENG. Ex. 14. Ha serrads il PASS.
PIE. Po. 29. L'avia un bel NAS.
MAN. Sal. 287. Digh i OLTRAZZ.
FRI. Sal. 284. Inzuriis e OLTRAZZ.

BOL. T. I, 14. Vers al BASS mond.
MIL. T. I, 55. È CAPAZZ.
BER. T. XI, 35. Precipita a BASS.
ENG. Gen. 27. Da GRASS terrain.
PIE. Po. 92. Tra maire e GRASS.

BOL. T. I, 17. Dal ciel son MESS.
MIL. T. I, 17. MESS, pedon.
BER. T. I, 37. Prim MESS.

ENG. Gen. 32. Tramet Jacob MESS.
PIE. Po. 4. Ma nen al ECES.

FER. Fo. Ca. E beve al PIS.
BOL. T. I, 49. Un PARADIS.
MIL. R. M. 81. El RIS e l'orz.
BER. T. VI, 78. Dol so bel VIS.
ENG. Gen. I. Fatscha del ABISS.
PIE. Po. 31. M'è VIS.

BOL. T. I, 72. Una CROS bianca.
MIL. T. I, 55. Col so SPOS.
BER. T. II, 53. Leciera dol SPOS.
ENG. Ex. 12. Rumperai alcun oss.
PIE. Po. 132. Ausè la vos.

FER. Fo. Co. Dottor si FAMOS.
BOL. T. VI, 46. Quel FURIOS ardir.
MIL. T. I, 7. Tutt PENSEROS.
BER. T. I, 24. È nom FAMOS.
ENG. Lev. 22. Chi saia LAVRUS.
PIE. Po. 33. L'era vèj GELOS.

2. BOL. T. I, 70. Usserva al PATT.
MIL. T. II, 43. E de GATT.
BER. T. IV, 63. Té 'l mé STAT.
ENG. Ex. 31. Observa il SABBAT.
PIE. Po. 4. Un AVOCAT *.

FER. Fo. Co. Strupienda BELTAD.
BER. T. II, 98. Trop con LIBERTAT.
ENG. Gen. 11. Una CITAD.
FRI. Or. dom. La too VOLONTAAT.
SARD. Or. dom. Sa VOLUNTAT **.

* Dans les substantifs féminins en AT et en UT, le Bolonais, le Milanais, le Bergamasque, le Piémontais, marquent le retranchement du T par l'accent ('), mais n'emploient jamais l'E final, et n'offrent pas d'exemples d'ATE, d'UTE.

** Adelung Mithridates, t. II, p. 512 et 531.

langues, remplacent quelquefois par la consonne D;

Fer. Fo. Co. Puo dir amalad.
Bol. T. V, 6. Pultrun e matt.
Mil. T. II, 72. Quell matt.
Ber. T. I, 39. D'Este fortunat.
Eng. Ex. 18. Un pom granat.
Pie. Po. 35. L'era mat.

Fer. Fo. Co. Al levant.
Bol. T. II, 6. Un incant.
Mil. T. II, 17. Viper a l'incant.
Ber. T. II, 4. Il prim incant.
Eng. Gen. 31. Il iffant.
Pie. Po. 25. Levant ande.

Fer. Fo. Ca. A part a part.
Bol. T. I, 13. Part del mond.
Mil. T. I, 15. Per otra part.
Ber. T. I, 13. Per otra part.
Eng. Gen. 4. Una part.
Pie. Po. 73. Con un art.

Bol. T. II, 31. Čuntrast.
Mil. R. M. 94. El mio past.
Ber. T. XVII, 28. Caval da bast.
Eng. Gen. 32. Il bast sun seis asen.
Pie. Po. 53. Con el bast.

Fer. Fo. Co. Dormia in tal let.
Bol. T. II, 8. El quadrett.
Mil. T. I, 66. On giovanett.
Ber. T. III, 5. Del gran respett.
Eng. Gen. 3. Aquistar intellet.
Pie. Po. 13. Forma 'n sonnet.
Man. Sal. 287. Imparand st scret.

Bol. T. I, 11. I pensier secriet.
Mil. T. III, 30. Del pu perfett.
Ber. T. VI, 87. Sit e secret.
Eng. Gen. 28. Lama d'aur net.
Pie. Po. 38. Ciair e net.

Fer. Fo. Ca. Gran argument.
Bol. T. I, 67. Ferm avisament.
Mil. T. I, 4. Tradiment.
Ber. T. I, 38. Nobil pensamét.
Eng. Gen. 3. Comandamaint.
Pie. Po. 38. Val un istrument.
Fri. Sal. 284. Grant risintiment.

Fer. Fo. Ca. Tutta la zent.
Bol. T. I, 43. Certa zent appar.
Mil. T. I, 18. E l'oltra gent.
Ber. T. I, 48. Com fa 'l vent.
Eng. Gen. 13. In argent.
Pie. Po. 2. Ne or ne argent.
Man. Sal. 287. Dova ment.

Fer. Fo. Co. Esser content.
Bol. T. I, 59. Sì pussent.
Mil. T. I, 18. I piu potent.
Ber. T. II, 59. Impazient.
Eng. Gen. 10. Un potent.
Pie. Po. 5. Fan so re content.
Fri. Sal. 284. Cussì patient.

Bol. T. I, 7. Ved al tut avert.
Mil. T. III, 28. El sia pu spert.
Ber. T. I, 27. 'l sert e 'l segur.
Eng. Gen. 32. Per tchert t volg.
Pie. Po. 37. Ben descuvert.
Man. Sal. 287. Çert malandrin.

Bol. T. I, 59. La terra d'Est.
Mil. T. I, 12. El rest tutt.
Ber. T. II, 83. Indegn pretest.
Eng. Lev. 7. Colta in il test.
Pie. Po. 11. Dal digest.

Fer. Fo. Co. Gran appetit.
Bol. T. II, 57. Habit furastier.
Mil. R. M. 41. Miss in scritt.

Enfin, en U, V [1];

Le résultat de ces diverses et nombreuses citations ne laissera aucun doute sur le fait déja connu que le langage des pays italiens, dont les patois ont conservé les anciennes formes romanes, se rapproche beaucoup plus de la langue des troubadours que l'italien même.

Ber. T. I, 27. Gran profit.
Eng. Gen. 49. Il primogenit.
Pie. Po. 1. El to gran merit.

Bol. T. I, 9. E adora crist.
Mil. T. XX, 144. De crist.
Ber. T. I, 19. De crist.
Eng. Ex. 39. Et un amatist.
Pie. Po. 127. L'anticrist.
Fri. Sal. 284. L'acquist fat.

Bol. T. I, 58. Hà nuda la front.
Mil. T. I, 13. In quel pont.
Ber. T. I, 5. Mont e valada.
Eng. Gen. 12. Vers il munt.
Pie. Po. 143. Arlevand i pont.

Fer. Fo. Co. E via dal port.
Bol. T. I, 70. La volta dal port.
Mil. T. I, 22. La barca in port.
Ber. T. II, 59. Gran cort regal.
Eng. Gen. 24. La mort de sia.
Pie. Po. 24. Dispisend la mort.

Fer. Fo. Co. Camina fort.
Bol. T. III, 6. Un pianzr fort.
Mil. T. III, 67. Piang pu fort.
Ber. T. II, 59. Ma fort ch'al par.
Eng. Gen. 47. Cuort e mal.
Pie. Po. 108. Ferm e fort.

Bol. T. I, 66. Ch'una sol not.
Mil. T. II, 7. Ai sacerdott.
Ber. T. I, 18. Chi de trot.
Eng. Gen. 14. Sacerdot da Deis.

Pie. Po. 129. Ch' i diavolot.

Bol. T. II, 4. A dar t' aiut.
Mil. T. I, 23. L'ajutt de Dia
Ber. T. I, 56. E senza ajutt.
Eng. Gen. 12. E clamet in ajut.
Pie. Po. 13. Senza to agiut.

Fer. Fo. Co. Sarà tegniù mut.
Bol. T. II, 90. Fantasgh e brutt.
Mil. T. I, 6. El bell e el brut.
Ber. T. I, 51. L'é canut, l'é sald.
Eng. Exod. 4. Chi fa il mutt.
Pie. Po. 13. Tant brut... restè mut.
Man. Sal. 285. Mud.

Bol. T. II, 21. O ch' al fù gust.
Mil. T. II, 88. Pien de desgust.
Ber. T. I, 70. Per gust fa mic.
Eng. Gen. 25. Eira de seis gust.
Pie. Po. 86. L'é un gust.

Bol. T. IV, 62. Sant e just.
Mil. T. I, 59. Semper robust.
Ber. T. I, 71. Just com ass vè.
Eng. Gen. 18. Il just cun il.
Pie. Po. 6. Giust e prudent.

1. Bol. T. I, 38. Lor nativ sgnor.
Mil. T. I, 36. El prencip nativ.
Ber. T. II, 86. A chi sta viv.
Eng. Gen. 24. Meis pajais natif.
Pie. Po. 38. Ben toca sul viv.
Man. Sal. 287. Vuhndicativ.

PRONOMS.

Je présenterai seulement deux observations sur les pronoms.

1° Les pronoms démonstratifs EST, QUEST, ne prennent pas l'O final euphonique [1].

2° Les pronoms personnels sont employés comme affixes [2].

NOMS DE NOMBRE.

En général, les patois de la haute Italie ont conservé les noms de nombre romans [3], soit ordinaux, soit cardinaux, et ont rejeté la voyelle euphonique que la langue italienne a souvent ajoutée.

1. Je crois inutile de rapporter des exemples, après tous ceux qui ont prouvé que les substantifs et les adjectifs terminés en T ne prenaient pas la voyelle euphonique.

2. Bol. T. II, 34. La m sà ben.
T. II, 15. Mo t la mostr.
T. II, 28. E s cridò vers al re.
Mil. T. I, 5. Che no s pò.
R. M. 21. Come s fa.
Ber. T. I, 28. Se mal no m pense.
T. I, 15. No t dubita.
T. I, 52. E s vanta.
Eng. Gen. 4. Vain a m chiattar.
Gen. 4. Da t contribuir.
Gen. 2. Ven a s rantar.
Gen. 37. A ns inclinar.
Pie. Po. 151. I m figurava.
Po. 123. A t fara.
Po. 141. S'a s mostra.
Man. Sal. 285. La s lamantava.
La s pensè.

3. Quelques exemples suffiront sans doute :

Eng. Gen. 7. Trais mulgers.
Pie. Po. 62. Sinch sold.
Eng. Gen. 7. Ses cent ans.
Eng. Gen. 7. A sett a sett.
Bol. T. I, 49. Ott cent.
Eng. Gen. 9. Nof cent.
Bol. T. I, 38. Mill huomn.
Ber. T. XVIII, 37. So prim
Mil. T. I, 9. Second in lista.
Pie. Po. 35. El ters l'era.
Mil. T. I, 22. El terz e el quart.
Ber. T. VI, 16. E'l quart e'l quint.
Mil. T. I, 4. El sest an.

VERBES.

Je présenterai quelques observations sur les verbes :

1° Les participes passés et les participes présents ou gérondifs ne prennent point dans les patois de la haute Italie la voyelle finale euphonique, et conservent encore la forme romane ;

2° Il en est de même pour les inflexions des verbes ;

3° Plusieurs de ces patois ont conservé des inflexions romanes que la langue italienne n'emploie plus ou n'emploie que par exception.

PARTICIPES PASSÉS.

Les patois de la haute Italie ne donnent jamais aux désinences romanes des participes passés l'o final qui caractérise ces participes dans la langue italienne[1]; mais quelques-uns, au lieu d'AT, UT, IT, prennent parfois *à*, *ù*, *ì*.

1. FER Fo. Ca. L'aria TOCAD.
Fo. Ca. E CONQUASSAD.
Fo. Co. Ha IMEGNAD.
Fo. Ca. Era VEGNIUD.

BOL. T. XVIII, 3. Ben FATT.
T. X, 23. TRAT a terra.
T. II, 52. Stiè SUSPES.
T. XI, 72. Moss a pietà.
T. II, 39. Luogh RCHIUS.
T. VI, 36. Con furia SPINT.
T. I, 77. VOLT a livant.
T. XI, 77. ROTT al mur.
T. II, 35. S'havissi VIST.
T. I, 35. S'è CONDUTT.
T. II, 59. Huomin MALDITT.
T. I, 25. Cascar MORT.

MIL. T. I, 20. Se sem MISS.
T. IV, 43. L'ha TOLT.
T. IV, 20. L'ha PREVIST.
T. I, 54. Spos BENEDITT.
T. I, 35. Sebben l'é MORT.

BER. T. II, 64. A DEMANDAT.
T. XVI, 61. L'ha NEGAT.
T. XVI, 61. Quant BAGNAT.
T. VI, 101. M'ha IMPROMESS.
T. VI, 67. L'ha VIST.
T. VI, 19. L'ha TOST.
T. II, 17. L'ha RESOLUT.
T. VI, 69. T'he AVUT.
T. I, 45. Volt DESCOVERT.
T. VI, 65. È SPEDIT.
T. I, 2. VESTIT de zane.
T. VI, 31. Just come MORT.

ENG. Gen. 14. Ais STAT bap.
Gen. 15. NAT in mia chasa.
Gen. 34. Il plu HONORAT.
Gen. 24. Haveiva CONDUTT.
Gen. 18. Il m'a IMPROMIS.

PARTICIPES PRÉSENTS, OU GÉRONDIFS.

Ces divers patois ont aussi rejeté constamment la voyelle euphonique après le D ou le T qui termine les participes présents ou les gérondifs[1].

Gen. 18. Nun haig RIS.
Gen. 17. Saja CIRCUMCIS.
Gen. 32. Hast DIT a mei.
Gen. 7. Ais MORT.

PIE. Po. 10. Son STAIT.
Po. 4. Tutte FAIT.
Po. 3. S'è sempre VIST.
Po. 5. Senpre PROMOS.
Po. 37. Ben DESCUVERT.
Po. 38. I'éu DIT.
Po. 32. M'ha SCRIT.

FRI. Sal. 284. STAAT FAZZ.
Or. dom. SANCTIFICAAT[a].
Sal. 284. Fo DIT che.
Sal. 284. AVIUT, RIZIVUT.

MAN. Sal. 287. STAT, FAT.
SAR. Or. dom. Sia SANCTIFICAT[b].

1. FAR. Fo. Ca. Sempre LAUDAND.
Fo. Co. Chi va CERCAND.
Fo. So. BEVEND con una.
Fo. So. DORMEND par che.

BOL. T. I, 23. FUNDAND in terra.
T. XI, 22. D'andar SCALAND.
T. X, 6. La testa APUZANT.
T. I, 14. Viend BATTAND.
T. XI, 80. MURAND[c].

MIL. T. I, 18. NETTAND il nas.
T. I, 33. ALZAND la cresta.
T. IV, 51. CREDEND che.
T. V, 65. PARLAND.

ENG. Gen. 24. S'INCLINAND.
Gen. 29. DSCHOND ad el.
Gen. 32. VEZIOND Jacob.
Gen. 29. Ella CURRIND.
Gen. 13. Ell SEGUIND.

PIE. Po. 12. Mi TRAVAJAND.
Po. 11. PARLAND de costa.
Po. 45. Che FASEND.
Po. 14. VOLEND scrive.
Po. 47. E UDEND se.
Po. 47. DISEND de tant.

FRI. Sal. 284. TORNAND.
Sal. 284. INTINDINT.

MAN. Sal. 287. D'ond TORNAND.
Sal. 288. INTENDEND.

a. Adelung Mitr. T. II, p. 512.

b. IB. p. 531.

c. Il paraît que le patois bolonais a ordinairement ses participes présents en AND ou ANT, à quelque conjugaison qu'ils appartiennent.

PREMIÈRES ET TROISIÈMES PERSONNES DES VERBES AU SINGULIER.

Dans les patois de la haute Italie les premières et les troisièmes personnes des verbes ne prennent point au pluriel l'o final euphonique, ce qui ne peut surprendre, puisque la langue italienne actuelle use assez souvent de cette forme romane.

Je ne rapporterai donc pas à cet égard des exemples pour prouver que les patois de la haute Italie ont conservé cette forme.

Mais ce que je dois démontrer par des citations, c'est qu'au singulier les premières et les troisièmes personnes[1] de ces patois re-

1. FER. Fo. Ca. Se me nol DIGH.
Fo. Ca. Ma LAS andar.
Fo. Ca. Al se PERD.
Fo. Ca. L'acqua COMPART.

BOL. T. II, 45. In PARL al re.
T. II, 48. Ti DMAND.
T. II, 49. Ch'a i PRDON.
T. II, 19. A VIEGN, o sgnor.
T. II, 10. Ch'a VEGGH.
T. VI, 19. A i CUNCED.
BOL.* T. II, 17. S'OD nova.
T. X, 54. Ugn un s'el CRED.
T. X, 63. Qui s DORM.
T. XI, 55. El mal i CRESS.
T. X, 54. S METT a banda.

MIL. R. m. 131. Te la DIGH.
R. m. 115. Mi CRED.
R. m. 131. TEN de cunt.
R. m. 146. No POSS cuntœg.

MIL. T. I, 17. Se DEPERD.
R. m. 158. Quel che PEND.
R. m. 149. Che se l'ONOR.
R. m. 150. PATISS el bon.
R. m. 158. Quell el SBAT.

BER. T. II, 49. Scuse m s'al DIC.
T. XVI, 53. No t POSS menà.
BER. T. I, 50. E'l PERD la vos
T. I, 13. E'l cur RESPOND.
T. I, 17. E che piu PREM.
T. I, 16. Chi VEGN.
T. XVI, 4. Chi SBAT.
T. XVI, 38. La CORR.
T. VI, 64. COGNOSS be.
T. VI, 63. Quand la SENT.
T. I, 50. Chi m SCRIV.
T. VI, 53. Al PONZ la pansa.

ENG. Gen. 27. Eug t CUMAND.
Gen. 22. COGNOSC.
Gen. 16. Eug MUTSCH.
Gen. 32. Eug t ROUG.
Gen. 28. S'eug TUORN san.
Gen. 23. Eug ta DUN.
Gen. 22. Eug JUR tras mai.

[1] Je répète l'abréviation FER., BOL., etc. quand je change de personnes.

jettent pareillement les voyelles euphoniques finales o et E, que la langue italienne emploie ordinairement.

INFLEXIONS ROMANES CONSERVÉES DANS LES VERBES DES PATOIS DE LA HAUTE ITALIE.

J'indiquerai à cet égard :

L'inflexion ET pour la troisième personne du prétérit simple de l'indicatif au singulier.

Et pour l'imparfait du subjonctif les inflexions romanes :

1re et 3e pers. du singulier.............. S.
1re personne du pluriel............... SEM.
3e personne du pluriel............... SSEN.

TROISIÈME PERSONNE DES PRÉTÉRITS SIMPLES DE L'INDICATIF AU SINGULIER.

J'ai annoncé, page 272, que des patois de la haute Italie employaient pour cette personne l'inflexion romane ET, au lieu de l'inflexion o dont use ordinairement la langue italienne.

Ces patois emploient ET et È, qui, par l'accent grave [1], avertit de la suppression du T.

ENG. Gen. 2. VAIN il hom.
Lev. 27. Sch'el la VOUL.
27. Pretsch DESS restar.
27. Poss el metter.

PIE. Po. 47. Mi i DISTORB.
Po. 37. J CRED ch'.
Po. 14. Lo DIGH con sincerità.
Po. 76. Ch'i MEUR.
Po. 109. Mi t lo GIUR.
Po. 4. Mi v'ASSICUR.
Po. 23. I LAS l'ongie.
Po. 39. E quand i PENS.

PIE. Po. 1. Ognum COMPREND.
P. 173. Ah! s VED bin.
* Pr. 165. L'ola s ROMP.
Pr. 193. Qui TAS CONSENT.
Pr. 195. BAT la sela.
Pr. 158. Pi BEIV, manc BEIV.

1. MIL. T. I, 31. El se MOSTRÈ.
T. I, 35. El SEGUITÈ.
T. I, 27. Chì el TASÈ.

BER. Sal. 281. ANDET al.
Sal. 281. L'ANDET da lu.

* Proverbes recueillis à la fin de la GRAMMATICA PIEMONTESE del medico Maurizio Pipino.

IMPARFAIT DES SUBJONCTIFS.

Les inflexions romanes [1] en s ou ss pour la première et troisième personne du singulier, en SSEM pour la première du pluriel, et SSEN pour la troisième, se retrouvent dans les patois de la haute Italie.

Sal. 281. VENDICHET.
Ber. T. I, 9. Al CIAMÈ Gabriel.
T. IV, 43. Chi DIVENTÈ re.

Eng. Gen. 8. TURNET ella.
Gen. 8. S FERMET l'archa.
Gen. 5. VIVET ell.
Gen. 14. E 'ls BATET.
Gen. 4. NASCHET Irad.
Gen. 8. Deis TRAMATTET.

Man. Sal. 287. ANDÈ in plgrinaz.
Sal. 287. La s PENSÈ.

Pad. Sal. 287. Si ANDÈ.
Se ghe PRESENTÈ.

1. Fer. Fo. Ut. Se a VOLES arar.
Fo. Ut. Sa FUS mi sol.
Fer. Fo. Ca. Chi la GRATAS.
Fo. Ca. S'al se AMMAZZAS.
Fo. Ca. Se una VOLES.
Fo. Ca. Che FOS un' hora.

Bol. T. III, 19. Che al CHGNUSSESS.
Bol. T. VI, 96. Ch'à i FUSS altra.
T. I, 44. Ch'HAVESS la terra.
T. IV, 27. Che nssun SAVESS.
T. XI, 67. Quì s'ACGNUSSESS.

Mil. T. II, 15. La pari a VORESS.
T. IV, 54. Ch'el FUS scur.

Mil. T. I, 42. Che l'AVESS.
T. III, 51. S'el se CREDESS.
Mil. T. X, 67. TORNESSEM omen.
T. X, 67. RESTESSEM mut.
Mil. T. X, 38. Che ANDESSEN.
T. X, 36. Se VEGUISSEN.
T. X, 57. Se SEPELLISSEN.

Ber. T. V, 43. Come s'a FOSS.
Ber. T. XX, 120. Come sa 'l FVSS.
T. XX, 64. La g' TREPASSESS
T. XI, 77. Se RETORNESS.
T. XX, 64. Se ai sa VARDESS.

Eng. Gen. 24. Ch'eug HAVESS.
Gen. 31. Ch'eug STUVESS.
Eng. Gen. 21. Chi HAVESS dit.
Gen. 16. Ch'ella FUOSS.
Gen. 44. Ch'il SCONTRASS.
Gen. 3. Ch'el MANGIES.
Gen. 40. Che ils SERVISS.
Eng. Gen. 8. Las aguas FOSSEN.
Gen. 40. S MADURESSEN.
Gen. 37. Nus MAZESSEN.
Gen. 43. Chi GNISSEN.

Fri. Sal. 284. S'el FOS possibil,
Sal. 284. Fo dit che FARES.
Sal. 384. POSSIS.

ADVERBES, PRÉPOSITIONS ET CONJONCTIONS.

Il était dans l'analogie que les patois de la haute Italie rejetassent la voyelle finale euphonique que la langue italienne actuelle place souvent après les adverbes, les prépositions et les conjonctions; et c'est ce qu'ils ont fait en conservant la forme romane primitive.

Je n'ai pas besoin de rappeler qu'il serait superflu d'examiner des mots terminés en L, M, N, V, consonnes après lesquelles la langue italienne peut admettre ou rejeter la voyelle finale.

Mais les preuves ne manquent pas pour démontrer que les patois italiens la rejettent après les consonnes C[1], D[2], P[3], S[4], T[5], Z ou ZZ[6].

1. Bol. T. I, 14. Poch d' piu.
Mil. T. I, 67. Pocch a pocch.
Ber. T. XVIII, 16, A poc a poc.
Pie. Po. 60. Che poc fa.
Fri. Sal. 284. Da poch.
Man. Sal. 285. Da poch.

2. Fer. Fo. Ca. Quand fu al tut.
Bol. T. II, 12. Die sa quand.
Mil. T. I, 84. Quand nun semm.
Ber. T. I, 54. Quand no j sa.
Pie. Po. 38. Quand ben toca.

3. Bol. T. II, 34. Tropp luntan.
Mil. T. II, 70. Caregà tropp.
Ber. T. VI, 7. Pare trop.
Pie. Po. 37. Trop fin, trop badin.

4. Fer. Fo. Ca. Ades à gie città.
Bol. T. II, 34. Brusart apress.
T. X, 52. Vers al re.
Mil. T. X, 28. Vers el ponent.
Ber. T. I, 88. Vers tramontana.
Eng. Gen. 29. Vers il pajais.
Pie. Po. 43. Autra apres.

5. Fer. Fo. Ca. Tant era sempre.
Quant la puo.
Bol. T. XI, 68. Fra tant al duca.
T. XI, 4. Quant a mi.
Mil. T. I, 69. Da tant just.
T. XI, 4. Quant a me.
Ber. T. XI, 71. Tutt quant fenéss.
Eng. Lev. 26. Tant ch'ella sara.
Gen. 24. Quant a mai.
Pie. Po. 45. Fa tant piasi.
Po. 167. Quant i compatisso.

6. Fer. Fo. Ca. Mezz in tal so luog.
Bol. T. XI, 55. Anz al monta.
T. I, 66. D'andar inanz.
T. IV, 6. In mez a lor.
Mil. T. X, 3. El tira inanz.
T. I, 13. Denanz l'anger.
T. I, 66. El mena on mezz.
XVI, 49. In mezz ai baroff.
Ber. XVI, 72. Mez ol so castel.
Eng. Gen. 23. Tu est in mez nus.

ADVERBES EN MENT.

Tous les patois de la haute Italie ont conservé la désinence romane MENT aux adverbes formés par l'adjonction de cette finale à l'adjectif, soit qu'il prît la terminaison féminine A, soit qu'il fût invariable [1].

Je crois avoir porté au dernier degré d'évidence ce que j'avais annoncé des rapports plus particuliers des patois de la haute Italie avec la langue des troubadours.

1. FER. Fo. Co. ALTRAMENT starà.
BOL. T. VI, 93. Ch'ALTRAMENT.
T. II, 30. E DOLZMENT.
MIL. T. I, 69. ALEGRAMENT.
R. m. 39. PROPRIAMENT.
ENG. Gen. 31. SECRETTAMAING.
Gen. 32. SIMILMAING.
PIE. Po. 63. L'è JUSTAMENT.
Po. 23. Ma FINALMENT.
MAN. Sal. 85. Par FINALMENT.
Sal. 85. CRUDELMENT.
* PAD. R. p. 27. ALIEGRAMEN.
R. p. 33. CERTAMEN.

* Rime de Magagno, Menon e Begotto in lingua rustica padoana. Venezia, 1570.

FIN.

INDICATION

DES PRINCIPAUX OUVRAGES CITÉS DANS CE VOLUME.

MANUSCRITS.

Traduction française des quatre livres des Rois et des deux premiers livres des Machabées, dont le manuscrit original se trouvait à la bibliothèque des grands cordeliers de Paris.

Il existe deux copies modernes de ce manuscrit qui n'est plus en France, l'une à la Bibliothèque du Roi, et l'autre à la Bibliothèque de Monsieur, à l'Arsenal. Voyez hist. litt. de la France, t. XIII, p. 13.

Psalterium monasterii Corbeii, fol. vel. lat. franc. Bibl. du Roi, n° 768.

Psautier avec figures à cinq colonnes, dont trois pour les versions hébraïque, romaine et gallicane, et les deux autres pour les gloses. Au texte hébraïque est jointe une version interlinéaire en vieux français. Bibl. du Roi, fol. n° 1.

Traduction française des morales et des dialogues de saint Grégoire. Bibl. du Roi. Voyez hist. litt. de la France, t. XIII, p. 6.

Sermons de saint Bernard, en Français. Bibl. du Roi.

Traduction française de l'Apocalypse, avec figures, fol. 1 vol. Bibl. de Monsieur, à l'Arsenal.

Le roman de Tristram. Bibl. du Roi.

Le roman de Protheslaus. Bibl. du Roi.

Cancioneiro manuscrito na livreria do collegio dos nobres de Lisboa. Voyez le discours préliminaire, p. XLI.

LIVRES IMPRIMÉS.

AUTEURS OU OUVRAGES CITÉS*.

FRANÇAIS :

LOIX DE GUILLAUME-LE-CONQUÉRANT, ET INSTITUTS DE LITTLETON, dans la collection d'Houard. Voyez p. 258.

VILLEHARDOUIN, édit. de 1657, fol.

JOINVILLE, édit. de 1761, fol.

ROMAN DE LA ROSE, édit. de M. Méon, 4 vol. in-8° 1814.

FABLIAUX ET CONTES ANCIENS, recueillis par Barbazan, édit. de M. Méon, 4 vol. in-8°, 1808; dans laquelle on trouve, entre autres, les ouvrages ci-après dont j'ai cité des exemples :

Aucassin et Nicolette. — Bible au Seignor de Berze. — Bible Guiot de Provins. — Le Castoiement. — Le Chastiement des dames. — L'Ordene de Chevalerie.

AMYOT, trad. de Plutarque. Édition de Cussac, 1801 et suiv.; in-8°.

ŒUVRES DE CLÉMENT MAROT, etc., 6 vol. in-12, 1731.

ESPAGNOL :

FUERO JUZGO. Madrid, Ibarra, 1815, fol.

COLECCION DE POESIAS CASTELLANAS anteriores al siglo XV, por don Sanchez 1779, 4 vol. in-8°.

Elle contient les ouvrages suivants que j'ai cités :

Duelo de la virgen Maria, t. II. — Martirio de san Lorenzo, t. II. — Milagros de nuestra señora, t. II. — El sacrificio de la Misa, t. II. — Poema de Alexandro, t. III. — Poema del Cid, t. I. — Poesias del arcipreste de Hita, t. IV. — Vida de santo Domingo, t. II. — Vida de san Millan, t. II. — Vida de santa Oria, t. II.

PORTUGAIS :

ELUCIDARIO, voyez p. XLI.

CRONICA DE PALMEIRIM DE INGLATERRA; Lisboa, 1786; 3 vol. in-4°.

* Afin de faciliter les vérifications, j'ai cru convenable d'indiquer les éditions de quelques-uns des ouvrages dont j'ai tiré des exemples.

Italien :

Lettere di fra. guittone d'Arezzo; Roma, 1745, in-4°.

Documenti d'amore di M. Francesco Barberino; Roma, 1640, in-4°.

Il trattato delle virtu morali, di Roberto re di Gerusaleme; Il tesoretto di ser Brunetto Latini, etc. Torino, 1750, in-8°.

Poeti antichi raccolti da monsignor Leone Allacci; Napoli, 1661, in-12°.

L'orthographe et l'accentuation ayant beaucoup varié dans les diverses langues de l'Europe latine, j'ai été plus d'une fois embarrassé, lorsque j'ai eu à citer des exemples tirés de manuscrits, ou d'ouvrages imprimés depuis long-temps. Le respect pour le texte primitif, le desir de rendre facile l'application de ces exemples, m'ont forcé souvent à des partis moyens et à des concessions que ne blâmeront peut-être point les personnes qui ont le droit d'être juges en cette matière.

Quelques mots qui devraient être imprimés en lettres capitales le sont en lettres ordinaires, tels que :

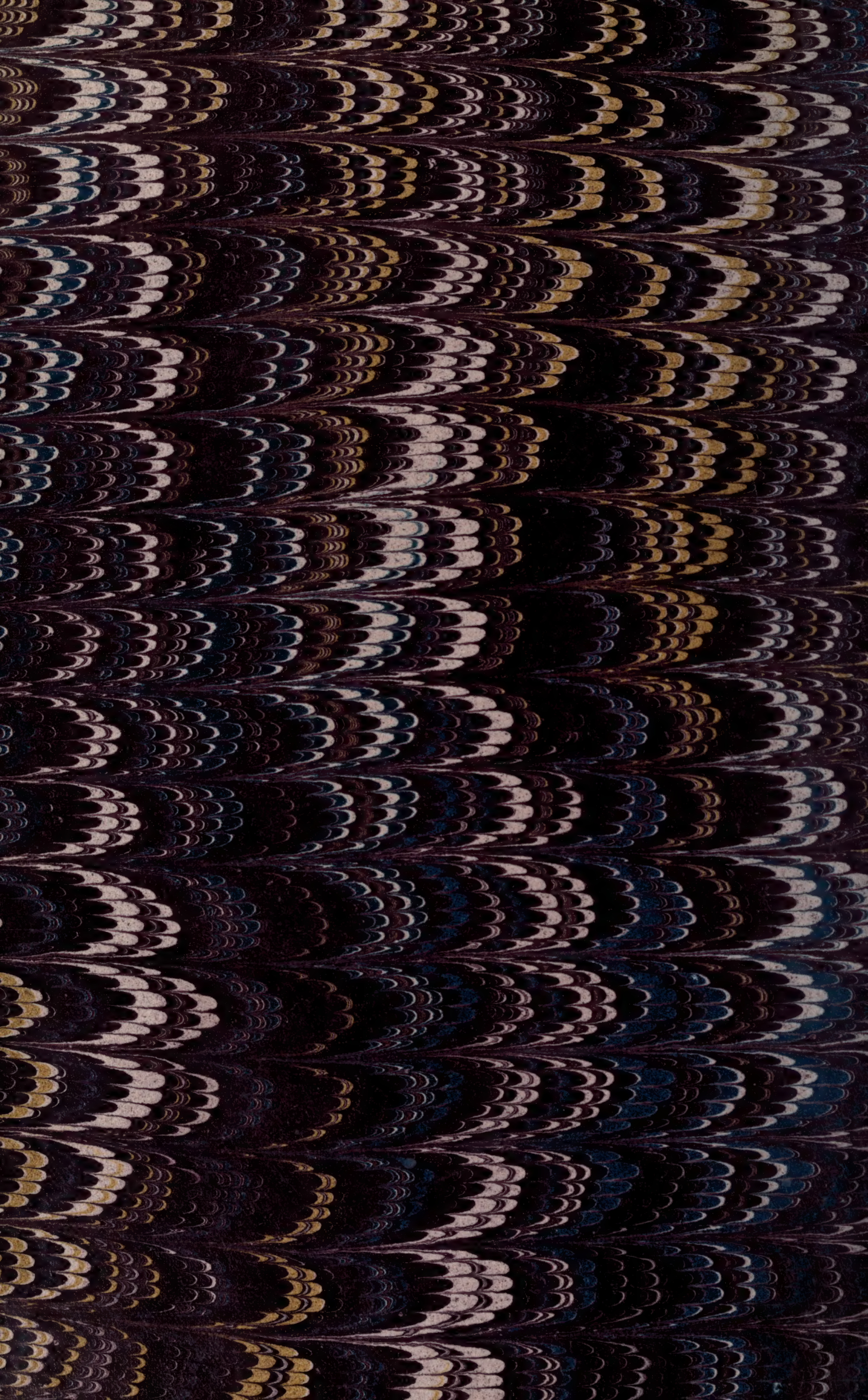
Actor, p. 59, l. 24.	Cest, p. 173, l. 8.	Sus, p. 338, l. 7.
Avia, p. 205. l. 25.	Mercis, p. 76, l. 11.	
Avium, p. 233, l. 27.	Religios, p. 123, l. 9.	

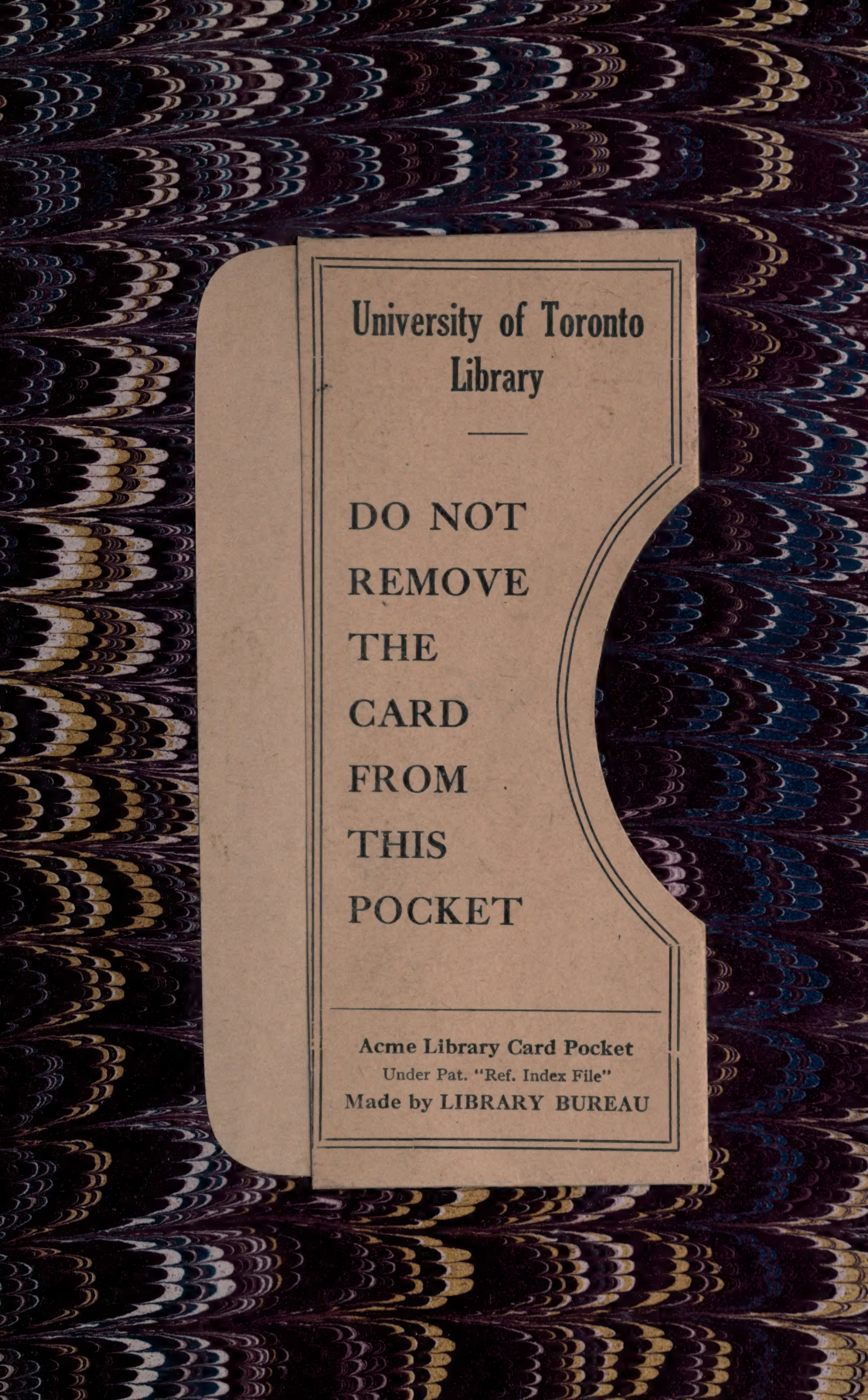
Et vice versâ :

eran, p. 199, l. 22, pour eran; icil, p. 72, l. 13, pour icil; d' pour de devant Alexandro, p. 41, 119, 267.

Pag. 252, l. 9 : dey, lisez *dey*; p. 123, l. 8 : wa*le*, lisez wace; p. 56, l. 9 : Don, Leon, effacez Leon; p. 345, l. 12 : Aguiar, du, lisez Aguiar da.

Dans quelques citations de Guit. d'Arezzo : cart, lisez lett.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU

